

1980

Gazette officielle du Québec



Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112^e année
23 février 1980
No 8

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: \$7 les 100 mots.

Exemplaire séparé: \$2 chacun.

Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de \$30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE

Gazette officielle du Québec

Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec,

1283 ouest, boul. Charest,

Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les

Lettres patentes (1^{re} partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES ARTISANS LITHOGRAPHES G.M.R. INC. 1640-8916	634, Napoléon, Québec	80 01 15
ASHTAR INC. 1640-8072	1030, rue Voltaire, Brossard	80 01 10
AUBERGE DU ROY DE DESCHAMBAULT INC. 1640-9187	106, rue St-Laurent, Deschambault	80 01 16
A. & B. BEAULIEU INC. 1640-5623	285, rue Ste-Louise, Saint-Jean-de-Matha	79 12 21
BÉLAND ET ST-ONGE INC. 1640-9153	82, rue St-Martin, Louiseville	80 01 16
BELRAC INC. 1639-9990	156, de la Cardonnière, Québec	79 11 23
BERGERIE JEANNOISE INC. 1640-9161	490, rang St-Isidore, Hébertville	80 01 16
LES BOISÉS CARON INC. 1640-5029	3370, rue St-Jean, Saint-Prosper	79 12 20
BOULANGERIE PELLETIER & FILS INC. 1640-3529	989, rue Ste-Thérèse, Drummondville-Sud ...	79 12 13
CANADA-EXPA (1980) INC. 1639-9636	1055, rue du Marché Central, Montréal	80 01 17
CENTRE AGRICOLE ST-ALEXANDRE INC. 1640-8213	Saint-Alexandre	80 01 10
CENTRE DE LOCATION BOUCHERVILLE INC. 1640-2349	665, chemin du Lac, Boucherville	79 12 05
CÉRAMISTES ROULANTS INC. 1641-0896	56, rue des Pins, Drummondville	80 01 24
CHAUSSURE GILLES MILLAIRE INC. 1640-6233	7373, rue Langelier, Centre d'achat Langelier, Saint-Léonard	79 12 27
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE MÉTABETCHOUAN INC. 1640-3925	Métabetchouan	79 12 14
CLUB DE TENNIS MARIE-VICTORIN INC. 1640-5631	Longueuil	79 12 21
CONSTRUCTION C.N.C. INC. 1640-9641	1370, place Sagan, Brossard	80 01 17

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CONSTRUCTION JEAN-GUY GRENIER INC. 1640-9476	4395, rue Madère, Rock Forest	80 01 17
LES CONSTRUCTIONS LÉO-PAUL CAUX INC. 1640-9872	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	80 01 21
LES CROISIÈRES MARIE-CLARISSE INC. 1640-6787	Rivière-du-Loup	80 01 04
ÉCOLE DE CONDUITE C.D. INC. 1640-5318	Trois-Rivières	79 12 20
LES ÉDITIONS DE L'AIGUISE-CRAYONS INCORPORÉE .. 1640-1655	2220, rue Loiseau, Saint-Laurent	79 12 03
LES ENTREPRISES DIJON L.G. INC. 1638-6047	Lac-Etchemin	79 09 04
LES ENTREPRISES GOLET INC. 1640-2125	(Rivière-au-Renard), Gaspé	79 12 05
LES ENTREPRISES R.C.N. INC. 1639-8877	9751 est, rue Notre-Dame, Montréal-Est	79 11 14
LES ENTREPRISES SIMARD & PROULX INC. 1640-5508	Girardville	79 12 21
ÉRABLIÈRE DU MOULIN INC. 1640-2729	Saint-Patrice de Beaurivage	79 12 07
EXCAVATION McMILLAN INC. 1640-8858	Val-Barrette	80 01 15
FERME GÉRARD RAINVILLE & FILS INC. 1640-9997	193 sud, 1 ^{er} Rang, Saint-Hyacinthe	80 01 21
FERME LABRIE INC. 1641-0060	Saint-Alexandre-de-Kamouraska	80 01 21
FERME OKIKO INC. 1640-8403	La Reine	80 01 14
FERME ORNEMENTAL ST-LOUIS INC. 1639-9305	1400, rang de la Rivière-aux-Pins, Varennes ..	79 11 19
LA FERME PIERRICHE INC. 1640-3883	310, Bois-Franc-Pierriche, Notre-Dame- du-Sacré-Coeur-d'Issoudun	79 12 14
FERME THOMAS INC. 1640-8502	Rang 7, Saint-Isidore-d'Auckland	80 01 14
FERMES L.P. GUERTIN INC. 1640-6324	900, Grand-Rang-St-François, Notre-Dame- de-Saint-Hyacinthe	80 01 03
FIBRE DE VERRE MARTIAL SARRAZIN INC. 1640-6449	685, boulevard Manseau, Joliette	80 01 03
FOURRURES A.P.R. INC. 1640-8460	400 ouest, boulevard de Maisonneuve, bureau 304, Montréal	80 01 14
LES FRAISES DE L'ÎLE D'ORLÉANS INC. 1640-0137	Saint-Laurent	79 11 23

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
GAUTHIER & FRÈRE, ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE INC. 1640-2703	1041, des Mélèzes, La Tuque	79 12 07
LES GESTIONS MARTIN ET LUCIER INC. 1640-6696	513, Frontière, Hemmingford	80 01 04
GOUTTIÈRES MOBILES J.P. INC. 1641-0102	(Villeneuve) Beauport	80 01 21
GRANDIG INC. 1640-6605	6540, rue Poitou, Brossard	80 01 03
IMPRIMERIE MONETTE INC. 1640-3016	Lafontaine	79 12 10
LES INVESTISSEMENTS LAPOINTE ET ROBIDOUX INC. 1640-8577	476 ouest, rue Galt, Sherbrooke	80 01 14
JADU INC. 1640-5334	Sherbrooke	79 12 21
CLAUDE JOLY INC. 1640-4410	1570, chemin St-Louis, Saint-Lazare	79 12 17
LE LACET INC. 1640-8486	150, rue Candiac, bureau 101, Sherbrooke ...	80 01 14
M.G.B. COLPACTS INC. 1640-2323	2088, Beauregard, Marieville	79 12 05
J. RAYMOND McLEAN ET FILS INC. 1640-9005	Frelighsburg	80 01 15
MAÇONNERIE L.D. INC. 1640-9492	Girardville	80 01 17
LA MAISON DU BEIGNE CHEZ LISE INC. 1640-8957	219, rue Notre-Dame, Repentigny	80 01 15
LA MAISON DU TAPIS DE RIVIÈRE-AU-RENARD INC. ... 1640-0434	(Rivière-au-Renard), Gaspé	79 11 26
MÉCANIQUE INDUSTRIELLE GÉNÉREX INC. GENEREX INDUSTRIAL MECHANIC INC. 1639-5477	8678, 10 ^e Avenue, Montréal	79 10 22
MOBILIERS J.P. CORBIN INC. 1640-9864	8832, Pascal-Gagnon, bureau 1, Saint-Léonard	80 01 18
PLACE DES ARTS DE REPENTIGNY INC. 1639-3290	1004, Notre-Dame, Repentigny	79 10 10
PLACEMENTS J.-GUY ROY INC. 1640-3537	778, rue des Cèdres, Shawinigan	79 12 13
LES PLACEMENTS P.L.P.V. INC. 1639-7549	Joliette	79 11 09
LES PLACEMENTS VAL-JO INC. 1640-4311	Vallée-Jonction	79 12 17
PLANS R.D.G. INC. 1640-0368	435, rue St-Vincent, Montréal	79 11 26
PLASTI-LAM (1979) INC. 1640-6126	306, de la Corniche, Saint-Nicolas	79 12 28

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES MORGUARD (QUÉBEC) LIMITÉE MORGUARD PROPERTIES (QUÉBEC) LIMITED 1640-9054	Montréal	80 01 14
QUINCAILLERIE L. FRIGON INC. 1640-5359	700, rue Notre-Dame, Saint-Tite	79 12 19
QUINCAILLERIE MICHEL PELLERIN INC. 1640-8353	Yamachiche	80 01 14
SALON DE COIFFURE C.L. INC. 1639-7820	Longueuil	79 10 18
SERVICE D'INFORMATIQUE COMMUNAUTAIRE SIC INC. 1640-3099	Montréal	79 12 10
LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES GRONDINES INC. 1640-5276	33, chemin du Roy, Saint-Charles-de-de-Grondines	79 12 20
LA SOCIÉTÉ DE GESTION ACOMON LTÉE	800, carré Victoria, bureau 2118, Montréal ...	79 12 17
SPÉCIALITÉS S.M.I. INC. 1639-8406	110, 7 ^e Avenue, Saint-Prime	79 10 24
J.-LAVAL TANGUAY INC. 1640-9294	2784, rue Sasseville, Sainte-Foy	80 01 16
TRANSPORT GILLES PELLETIER INC. 1640-2570	72, rue Eastmaine, Matagami	79 12 06
TRANSPORT S.P.V. INC. 1640-1689	874, rue Hébert, Desbiens	79 12 03
TURCOTTE & ROBERGE INC. 1640-5946	43 est, boulevard Desjardins, Sainte-Thérèse	79 12 28
5354-o	Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.	

Compagnies, sur les (partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACCUEIL-PARRAINAGE OUTAOUAIS	80 01 03	Hull
L'ARTISANERIE QUÉBÉCOISE INC. 1639-4686	79 10 17	Sherbrooke
L'ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE COLLIN INC. 1641-3379	80 02 04	119, rue St-Jacques, Saint-Jacques

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION DES ARTISANS DU REFLET D'ANTAN 1640-3339	79 12 11	1305 ouest, boulevard St-Jean-Baptiste, Sainte-Martine
L'ASSOCIATION DES DANSEURS AMATEURS DE PAPINEAU INC. 1640-7744	80 01 09	Plaisance
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS (A.E.P.C.Q.) 1640-8726	80 01 15	126, rue Wicksteed, Mont-Royal
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION DES MAGASINS COOP DE QUÉBEC 1640-7884	80 01 09	260, rue Paradis, Québec
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN BIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE 1633-1019	79 01 23	Université de Sherbrooke, Sherbrooke
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE SAINT-LAMBERT, COMTÉ DE LÉVIS INC. 1640-7074	80 01 07	101, rue Marquette, Saint-Lambert-de- Lauzon
L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE L'ANSE-À-VALLEAU INC. 1640-3560	79 12 13	Gaspé
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES JARDINS LAURETTAIN INC. 1640-2620	79 12 07	Communauté Urbaine de Québec
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC MASKINONGÉ (ST-JOVITE) INC. 1640-6332	80 01 03	Saint-Jovite
L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU BEAUBOURG INC.. 1641-0920	80 01 24	1, Maple, Beaupré
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC VEZEAU INC. ... 1639-6756	79 10 30	La Conception
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DU QUÉBEC INC. 1636-1792	79 05 11	Montréal
ASSOCIATION LUCANA DE MONTRÉAL	80 01 17	Communauté Urbaine de Montréal
ASSOCIATION NAPIRIMA ALUMNI DU QUÉBEC	79 12 18	127, rue Royal, Châteauguay
NAPIRIMA ALUMNI ASSOCIATION OF QUÉBEC 1640-4667		
ASSOCIATION OLYMPIQUE DE BEAUPORT INC.	80 01 23	655, boulevard des Chutes, Beauport
1641-0508		
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LA RIVE SUD MÉTROPOLITAINE 1641-0623	80 01 23	1415 est, rue Jarry, Montréal
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LANAUDIÈRE 1640-7835	80 01 09	1415 est, rue Jarry, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DES LAURENTIDES 1641-0631	80 01 23	1415 est, rue Jarry, Montréal
BOUGE-ART BÉCANCOUR INC. 1640-6480	80 01 03	4320, Danube, Bécancour
CENTRE COMMUNAUTAIRE SPORTIF DE ST-AUGUSTIN-DE-DESMARES INC. 1641-1076	80 01 28	418, du Moulin, Saint-Augustin-de-Desmaures
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SEPT-ÎLES INC. 1639-8950	79 11 16	Sept-Îles
CENTRE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE BÉNÉVOLE DE MONTMAGNY 1641-1183	80 01 25	Montmagny
CENTRE DES JEUNES LE SPOT LE SPOT YOUTH CENTRE 1640-4394	79 12 17	382, Lafleur, LaSalle
LE CERCLE DE FERMÎÈRES DE PORT-DANIEL INC. 1641-1043	80 01 24	Port-Daniel
CIRCUIT DE COURSES DE LA BAIE INC. 1641-0680	80 01 23	3000, avenue du Port, La Baie
CLUB AUTO SPORT DE QUÉBEC 1639-5659	79 11 14	1805, Degrandville, app. 1A, Québec
CLUB DE BALLON-BALAI DE ST-GRÉGOIRE INC. 1640-9245	80 01 16	16090, boulevard des Acadiens, Bécancour
CLUB DE LA FAUNE R. B. INC. 1639-0478	79 09 25	10653, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE STE-VÉRONIQUE INC. 1639-7481	80 01 04	Turgeon
CLUB DE NAGE SYNCHRO-ÉLITE DE QUÉBEC INC. 1640-9534	80 01 17	855, Holland, Québec
CLUB DE RADIO X.M. ANOUQUA INC. 1639-5931	79 10 25	La Sarre
CLUB D'ÉQUITATION APPALOOSA HURON 1641-0144	80 01 21	Loretteville
CLUB FRATERNITÉ DE ST-NARCISSE-DE-RIMOUSKI INCORPORÉE 1639-3779	79 10 12	Saint-Narcisse-de-Rimouski
CLUB OPTIMISTE DE ST-PLACIDE (DEUX-MONTAGNES), QUÉBEC, INC. 1639-4231	79 10 12	Saint-Placide
LE CLUB SOCIAL ANTILLAIS INC. 1638-6237	79 09 26	22-5440, Walkley, Montréal
LE CLUB SPORTIF ET CULTUREL HILLTOPPERS HILLTOPPERS SPORTS AND CULTURAL CLUB 1640-4360	79 12 14	2054, Claremont, App. 22, Montréal
COMITÉ ACTION-CHÔNAGE DE GASPÉ..... 1641-0771	80 01 24	Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation			Siège social
COMITÉ CENTRAL POUR RÉFUGIÉS LE GARDEUR (C.C.P.R.L.) 1641-0003	80	01	21	426, Notre-Dame, Le Gardeur
COMITÉ D'ANIMATION STE-AGATHE INC. 1639-6814	79	10	25	254, rue St-Pierre, Sainte-Agathe
COMITÉ DE CITOYENS DU QUARTIER BOURG-ROYAL .. 1641-1092	80	01	24	488, Émilien, Charlesbourg
LE COMITÉ DES CITOYENS DE VAL-DES-MONTS INC. ... 1639-4793	79	10	17	Val-des-Monts
COMITÉ DES LOISIRS DE ST-MATHIEU, ABITIBI 1639-5436	79	11	01	Saint-Mathieu
COMITÉ DES LOISIRS DU RANG DES ÎLES, ST-GÉDÉON, INC. 1640-0087	80	01	03	580, rang des Îles, Saint-Gédéon
COMITÉ DU HOCKEY MINEUR DE FORESTVILLE INC. ... 1638-7284	79	09	10	10 ^e Rue, Forestville
COMITÉ DU PATRIMOINE DE L'OUTAOUAIS 1640-0921	80	01	10	Hull
LES COMMUNICATIONS JEANNOISES PIEKOUAGAMIENNES INC. 1641-0219	80	01	22	1381, boulevard Walberg, Dolbeau
CONSEIL MONTRÉALAIS DU TAXI INC. 1641-3502	80	02	05	Communauté Urbaine de Montréal
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA PAIX 1641-3387	80	02	01	8225, boulevard St-Laurent, Montréal
LES EMBOUTEILLEURS DE BOISSONS CITRON-LIMETTE DU QUÉBEC INC. 1640-7330	80	01	04	Saint-Jérôme
LA FONDATION CHESHIRE (QUÉBEC) INC. THE CHESHIRE FOUNDATION (QUÉBEC) INC. 1639-9529	79	11	20	275, avenue Braebrook, Pointe-Claire
GROUPE ÉDUCATION-CONSOMMATION DU QUÉBEC INC. 1640-5391	79	12	20	Montréal
GROUPE L'ENTRE-GENS INC. 1639-1674	79	10	01	6518, rue St-Vallier, Montréal
GROUPE RESSOURCES-VACANCES SITES INC. 1639-9339	79	11	19	Montréal
LE JASEUR DE ST-VALÉRIEN 1641-1449	80	01	25	Saint-Valérien
LA JOUJOUTHÈQUE LA CAVE À JOUETS 1638-9843	79	09	21	Rue Bourgogne, Chambly
LOGISQUE INC. 1639-9321	80	01	28	Communauté Urbaine de Montréal
LA MENESTRANDISE 1640-9898	80	01	21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
MOUVEMENT DES FÊTES POPULAIRES HOCHELAGA-MAISONNEUVE 1641-1308	80 01 26	Montréal
OPÉRA DE MONTRÉAL (1980) INC. 1639-5006	80 01 15	1501, Jeanne-Mance, Montréal
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 1641-0664	80 01 23	31, avenue Roberval, Roberval
LES PERCE-NEIGE DU TÉMISCOUATA INC. 1639-0742	79 09 26	Notre-Dame-du-Lac
LES PRODUCTIONS LES NOTES BLEUES INC. 1640-9880	80 01 21	2470, Alexandra, bureau 205, Beauport
RALLIEMENT DES CITOYENS DU QUARTIER EST DE DORVAL 1640-3230	80 01 23	Dorval
LA SCHOLA DE BEAUPORT 1640-3370	79 12 11	2545, rue Renouard, Beauport
SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ET D'ÉDITION EN CÉRAMIQUE S.R.E.C. 1639-8018	79 10 22	Montréal
TRANSIT-LAURENTIDES INC. 1641-0789	80 01 24	200-222, rue St-Georges, Saint-Jérôme
LES VILLÉGIATEURS DU LAC HARVEY 1638-7466	79 12 07	1452, des Maristes, Chicoutimi
5354-o		<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social
		Nouvelle adresse
LES ALIMENTS ROMA LTÉE 1282-7705	53 08 14	660, rue Wright, Saint-Laurent
LES AMÉNAGEMENTS GAGNON, TRUCHON INC. 1506-4546	77 08 26	1572, rue Berry, Charlesbourg
LES AMICALES 2ÈME ET 3ÈME ÂGES MONTRÉAL INC. 1475-2794	77 05 24	7400 est, rue Beaubien, bureau 111, Anjou
ANIMALERIE DAUPHIN INC. 1477-0341	77 04 27	780, rue Maréchal, Longueuil
LES BOIS BLANCHET INC. 1630-9601	78 10 31	1240, chemin Industriel, Bernières

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social
		Nouvelle adresse
CABOT HOLDINGS LTD. 1242-0683	59 05 22	1010 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 1020, Montréal
CAMIONS UNION INC. 1143-8603	68 05 03	5760, boulevard Marie-Victorin, Brossard
CARREFOUR CANDIAC INC. 1481-2010	75 12 02	276, rue St-Jacques, bureau 414, Montréal
MARC CARRIÈRE LIMITÉE 1288-4847	52 08 27	1775, boulevard Édouard-Laurin, Saint-Laurent
LES CARRIÈRES BOCHAM INC. 1224-1477	71 09 22	Route 132 est, La Pocatière
CHARLEBOIS LTÉE 1632-6563	79 01 01	6005, rue Couture, Saint-Léonard
CLUB MULTI-SPORTS INTERNATIONAL DE MONTREAL 1331-3275	73 03 01	1878, rue Dumouchel, app. 5, Laval
COMPAGNIE DE PLACEMENT SAUVEMONT INC. 1283-5450	68 02 22	50, rue Laflamme, Saint-Jérôme
LE CONSEIL STE-MADELEINE NO. 4301 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE STE-MADELEINE 1472-6095	67 05 30	229, rue Ledoux, Sainte-Rosalie
CONSTRUCTION DUBLAIN INC. 1341-8470	73 10 09	276, rue St-Jacques, bureau 414, Montréal
CONSTRUCTION HOGIMO INC. 1468-0581	76 06 28	1483, rue Negabamat, Sillery
CONSTRUCTIONS PAYSANNES INC. 1630-5807	78 10 19	142, de la Colline, Saint-Lambert-de- Lauzon
CORPORATION DE CONSTRUCTION VISTARCHI 1134-9768	45 08 07	1564, chemin Herron, Dorval
DELPHIS CÔTÉ (EASTERN) LIMITED maintenant connu sous le nom de SIMON LONO LIMITED 1272-4696	56 04 25	1155 ouest, boulevard Dorchester, bureau 3900, Montréal
DECO PLANS INC. 1312-3468	67 12 27	2366 est, boulevard Marie-Victorin, Longueuil
DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. 1625-1233	78 04 05	2660, rue Mullins, Montréal
DISTRIBUTIONS R.D. INC. 1251-4295	71 12 31	Route Rurale numéro 1, Eaton
LE DOMAINE J.C.L. INC. 1632-5284	78 12 28	495, route 125, route Rurale numéro 2, Rawdon
LES ÉDITIONS MUSICALES PREMIER STAGE LTÉE 1347-5181	73 11 12	450 est, avenue Beaumont, Saint-Bruno-de- Montarville
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ J. & P. THÉORET INC. 1505-3846	76 10 20	555, avenue Marshall, Dorval

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Nouvelle adresse	
LES ENTREPRISES FITCHBAY INC. 1369-2975	74 08 12	545, boulevard Wilfrid-Laurier, Beloeil	
LES ENTREPRISES LACHANCE INC. 1270-3989	62 06 04	217, rue Cate, Sherbrooke	
ESTAMPILLAGE LASRY INC. 1369-5671	74 09 06	645, rue Tait, Saint-Laurent	
FRAN-BE INC. 1624-5573	78 03 16	5104, boulevard Bourque, suite 100, Rock-Forest	
GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS DE CHARLEVOIX INC. 1462-8705	75 11 05	979, boulevard du Cap, Cap-à-l'Aigle	
LES HABITATIONS BRANDON INC. 1288-6420	59 11 11	50 ouest, boulevard Crémazie, bureau 1017, Montréal	
HABITATIONS D'ANGOULÊME INC. 1367-2555	74 03 19	276, rue St-Jacques, bureau 414, Montréal	
HARTLAND ACCEPTANCE CORP. 1228-5268	61 05 30	4300 ouest, boulevard de Maisonneuve, Westmount	
IMMEUBLES FRANÇOIS ROY LTÉE 1261-0705	64 03 10	790 est, des Pins, suite 3, Québec	
IMPORTATION DUCALE INC. 1367-2803	74 02 28	9340, rue Charles-de-Latour, Montréal	
IMPORTATIONS SIGNATURE LTÉE 1501-6637	76 07 01	1, carré Westmount, suite 1700, Westmount	
LES INVESTISSEMENTS BENLI INC. 1480-3951	75 10 15	65, du Fleuve, Saint-Étienne-de-Beaumont	
LES INVESTISSEMENTS RENARY INC. 1365-0940	75 04 22	3869, boulevard des Sources, Dollard-des- Ormeaux	
J. LIONEL JUDAH INC. 1268-6101	63 10 31	3610, rue McTavish, Montréal	
LANDRON LIMITÉE 1632-2430	78 12 15	117, rue St-Louis, Donnacona	
RICHARD LAVOIE INC. 1188-7767	62 01 04	871 sud, Jacques-Cartier, Stoneham et Tewkesbury	
Mlle E. FORTIN, INCORPORÉE 1166-0867	47 11 25	6950, rue des Roseraies, bureau 304, Anjou	
MANPOWER BUSINESS SERVICES (QUÉBEC), LTD. 1241-9131	71 02 03	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	
MARCHÉ GÉMEAU (1972) INC. 1348-6105	72 08 11	3179, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy	
LES MATÉRIAUX G.M.R. INC. 1362-5116	75 03 17	90, rue de Rotterdam, parc Industriel, Saint-Augustin	
NETTOYEUR DU COMPLEXE INC. 1504-6725	76 08 18	711, boulevard Marie-Victorin, Boucherville	

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Nouvelle adresse	
A. PAYETTE CONSTRUCTION LIMITÉE 1136-7687	55 12 21	8435, boulevard Langelier, Saint-Léonard	
PIÈCES D'AUTOMOBILES DESLAURIERS & RACETTE INC. 1367-7117	74 04 08	9 est, rue St-Paul, Sainte-Agathe-des-Monts	
PLACEMENTS M.C. INC. 1289-6510	65 08 03	1775, boulevard Édouard-Laurin, Saint-Laurent	
PNEUS GAMELIN INC. 1470-2583	76 09 20	276, rue St-Jacques, bureau 414, Montréal	
PREMIER FIBRE-GLASS CONSTRUCTION INC. 1124-9984	60 12 12	3390, rue Mont-Joli, Montréal-Nord	
LES PUBLICATIONS MONDE DE LA DANSE INC. 1370-8474	74 12 30	96 c, rue Blanchard, Sainte-Thérèse	
SHAKESPEARE LAND DEVELOPMENT CORP. 1271-1545	59 01 14	355, rue Montcalm, Rosemère	
C.H. SHAPIRO INC. 1246-4426	45 10 18	6508, chemin Merton, Côte-Saint-Luc	
SHELBERN ELECTRONICS LTD. 1113-2321	61 09 15	8495, chemin Dalton, Mont-Royal	
SILOS BEAUDRY INC. 1212-5639	71 05 31	625, boulevard de l'Industrie, Beloeil	
SMART STEEL & MACHINERY CO. LTD. 1110-1474	66 09 23	8650, chemin Darnley, Mont-Royal	
SOCIÉTÉ DES PLANS HABITAT INC. 1121-5126	64 12 09	2366 est, boulevard Marie-Victorin, Longueuil	
LA SOCIÉTÉ DES VINGT-CINQ INC. 1246-6199	70 01 19	165, 15 ^e Avenue, Iberville	
SPORTS DEGI INC. 1624-4337	78 03 14	101, rue Marquette, Saint-Lambert-de-Lauzon	
SPORTS DELTA INC. 1469-3204	76 08 19	567, rue Cockburn, Drummondville	
THREE UP INVESTMENTS LTD. 1306-9331	60 01 22	5631, avenue Coolbrook, Montréal	
VÊTEMENTS NORMAND PERRON INC. 1504-4332	76 07 28	611, 39 ^e Avenue, Saint-Antoine	
VOYAGE TOUR DE TERRE INC. 1637-0066	79 06 13	740 ouest, rue Galt, app. 106, Sherbrooke	

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ALFEX INC. 1132-3268	67 08 23	6
LES AMIS DU SCOUTISME DE ST-ANDRÉ APÔTRE INC. 1232-0149	64 04 13	3
L'ASSOCIATION SOCIALE ET CULTURELLE DE PANNI 1476-9996	77 04 26	11
LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊTS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC. 1506-0908	77 08 16	8
HENRY BIRKS ET FILS (MONTREAL) LIMITÉE 1107-0331	1900 06 16	11
BRUNET-LASALLE CORPORATION 1241-5089	71 10 21	7
BUMEDA LIMITÉE 1110-5293	52 05 23	3
BUMEDA STEEL MANUFACTURING LTD. 1117-0545	68 03 21	3
COMMANDAIR INC. 1359-2811	74 09 24	4
DUFOUR ET ASSOCIÉS, CONSULTANTS INC. 1628-6981	78 08 02	4
ÉDIFICES C. DAVID LAMARRE LTÉE 1244-1051	66 07 27	5
ENTREPRISES MONTÉ-CARLO (1979) INC. 1632-6613	79 01 04	7
FONDATION SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC 1626-0085	78 05 01	11
GARAGE GASTON OUELLET INC. 1301-3107	72 05 09	5
DAN LEFEBVRE INCORPORÉ 1130-3468	55 12 22	5
MEJAC INC. 1468-8006	76 08 04	13
PROMOTIONS DU LYS INC. 1637-5131	79 07 06	4
RESTAUBEC INC. 1372-0214	75 04 09	4
SERVICE DE SÉCURITÉ DE L'ESTRIE INC. 1257-8787	69 12 10	7
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAC BEAUPORT LTÉE 1237-2033	64 12 30	3

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT G. GAGNON

Correction des lettres patentes (Article 12)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale	Date d'émission des lettres patentes vicieuses	Date des lettres patentes corrigées	Modification
LES PLACEMENTS MYLORS INC. 1636-8540	79 06 13	80 02 01	Corrigeant le nom: LES PLACEMENTS NORD-EST INC. par LES PLACEMENTS MYLORS INC.
5354-o			<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

*	Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
	C.A. CAYOUE L TÉE 1640-6829	C.A. CAYOUE L TÉE C.A. CAYOUE L (ST-HYACINTHE) L TÉE	80 01 01	Boucherville
	CONSTRUCTION DUF CO INC. 1640-6894	DUF CO INC. CONSTRUCTION DUF CO INC.	79 12 27	2701-1, place Ville-Marie Montréal
	DÉCOR HABITAT D.F. INC. 1641-1142	LA QUINCAILLERIE R. DESBIENS INC. DÉCOR HABITAT D.F. INC.	80 01 24	176, du Rond-Point, La Baie
	LES ENTREPRISES TRO IEM INC. . 1638-6203	LES ENTREPRISES TRO IEM INC. ... LES ENTREPRISES JOLASMONT INC.	79 09 01	L'Assomption
	LES FROMAGES CRESCENT L TÉE CRESCENT CHEESE LTD. 1640-7033	LES FROMAGES CRESCENT L TÉE .. MAYCREST CO. LTD. LES PRODUITS LAITIERS MARIEVILLE L TÉE	79 12 31	Communauté Urbaine de Montréal
	INDUSTRIES PALMAR INC. PALMAR INDUSTRIES INC. 1640-7025	INDUSTRIES PALMAR INC. PALMAR INDUSTRIES INC. LES ÉQUIPEMENTS MARSHALL L TÉE MARSHALL EQUIPMENT LTD. CUSSON FRÈRES LIMITÉE	79 12 31	6875, côte de Liesse, Montréal
	OSIAS LEMIEUX (1976) L TÉE 1637-0652	OSIAS LEMIEUX (1976) L TÉE CONSTRUCTION LE CARREFOUR DES ANCÊTRES INC.	79 06 15	2600, rue Trudeau Saint-Hyacinthe
	J.E. POITRAS INC. 1640-7066	PARIZEAU, WHITE ET ASSOCIÉS INC. J.E. POITRAS INC.	80 01 01	2, place Québec, Québec

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AUX ENCHÈRES D'ABITIBI LTÉE 1228-2372	63 07 10	80 02 16
CLUB DE COURSES JACQUES CARTIER INC. 1155-7097	61 03 30	80 02 28
CORPS DE BALLET CLASSIQUE LES ELFES LAURENTIENNES INC. 1366-4180	75 07 31	80 02 22
O. COUTURE & FILS INC. 1249-9364	57 03 01	80 02 23
DEMERS & DION INC. 1154-6785	48 06 22	80 02 15
LABELLE & CIE LIMITÉE 1260-8667	41 05 10	80 02 29
MARLEASE INC. 1218-8298	71 05 31	80 02 22
MEUBLES MEUNIER MARIEVILLE INC. 1142-7580	69 06 13	80 02 22
ADÉLARD MORIER LTÉE 1207-6899	70 08 07	80 02 22
PORCHERIES APOLLO INC. 1351-3346	73 11 06	80 02 23
LA SOCIÉTÉ DUROPOL INC. 1339-4341	73 09 12	80 02 09
5354-o	<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.	

Délivrance d'un certificat de constitution

Le Directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
AGENCE SANTO INC. 1641-3528	80 02 05	Montréal
ALARME PLUS INC. 1641-3460	80 02 05	Drummond
BENOÎT BAILLARGEON INC. 1641-2587	80 01 31	Beauce
BEAUX PARTERRES LAURENTIENS (1980) INC. 1641-3494	80 02 05	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BOUCHERIE BERCEGEAY INC. 1641-3890	80 02 06	Québec
CASSE-CROÛTE N. & L. MARCOTTE INC. 1641-3304	80 02 04	Portneuf
CHATCAREL POUR ELLE INC. 1641-2371	80 01 31	Montréal
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE MONTAGNAIS (1980) INC. 1641-3155	80 02 04	Schefferville
CONFECTION CORRIVEAU (1980) INC. 1641-3148	80 02 04	Saint-François
CONSTRUCTION ARTHUR INC. ARTHUR CONSTRUCTION INC. 1641-2207	80 01 30	Montréal
LES ENTREPRISES LAVAL TURCOTTE INC. 1641-2389	80 01 31	Québec
ENTRETIEN MÉNAGER M.C.H. INC. 1641-3056	80 02 01	Québec
FERME DUMAS & FRÈRES INC. 1641-2215	80 01 30	Beauce
FERME FILBAIE INC. 1641-4542	80 02 08	Québec
LES FONDATIONS LE ROCK INC. 1641-3809	80 02 06	Saguenay
GENTRA CONSTRUCTION INC. 1641-2405	80 01 31	Québec
GESTION HARDY & ST-LAURENT INC. 1641-4195	80 02 07	Québec
GESTION J.A.P. INC. 1641-2199	80 01 30	Québec
GESTION Y. LACASSE INC. 1641-3296	80 02 04	Montmagny
LES INVESTISSEMENTS INSIVO INC. 1641-3874	80 02 05	Montréal
ISOLATION NORDIC INC. 1641-2231	80 01 30	Québec
1641-1829 QUÉBEC INC. 1641-1829	80 01 30	Beauce
1641-2066 QUÉBEC INC. 1641-2066	80 01 30	Terrebonne
1641-3288 QUÉBEC INC. 1641-3288	80 02 04	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1641-3684 QUÉBEC INC. 1641-3684	80 02 05	Québec
1641-3692 QUÉBEC INC. 1641-3692	80 02 05	Québec
1641-3791 QUÉBEC INC. 1641-3791	80 02 05	Québec
1641-8527 QUÉBEC INC. 1641-8527	80 02 01	Saint-Hyacinthe
1641-8535 QUÉBEC INC. 1641-8535	80 02 01	Saint-Hyacinthe
PLACEMENTS CORRIVEAU INC. 1641-3130	80 02 04	Saint-François
LES PLACEMENTS MICHEL LABRIE INC. 1641-2322	80 01 30	Saint-Hyacinthe
PUBLICHROME INC. 1641-9286	80 02 04	Québec
QUINCAILLERIE ST-ÉMILE (1980) INC. 1641-2116	80 01 30	Québec
SAISITEC CORPORATION 1641-3445	80 02 04	Montréal
LES SURPLUS R.S. INC. 1641-2926	80 02 01	Drummond
FLORIAN VERRET INC. 1641-3049	80 02 01	Québec
MICHEL VOYER INC. 1641-3718	80 02 05	Québec
5354-o	Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.	

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
BÉTONNIÈRE PILOTE INC. 1333-7217	72 11 20	80 01 31
5354-o	Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.	

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
ACADIAN DISTILLERS LIMITED 1228-3941	80 02 08	1- Changeant l'agent principal: Me Matthew S. Hannon; 2- changeant l'adresse de son bureau principal: 2670, rue Duchesne, Ville Saint-Laurent, QC
ALADDIN SYNERGETICS, INC. 1467-1895	79 12 19	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
ALLERGHENY INDUSTRIAL ELECTRICAL COMPANY, INC. 1231-2963	79 12 26	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
ALLSTATE ENTERPRISES, INC. 1231-4472	79 11 20	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
ARKANSAS-BEST FREIGHT SYSTEM, INC. 1348-9174	79 09 27	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
ARMOUR AND COMPANY 1233-8828	79 10 29	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
BATESVILLE INTERNATIONAL CORPORATION 1236-4915	79 09 18	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
BETH-CANADA MINING COMPANY 1359-9956	79 09 18	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
BETHLEHEM STEEL EXPORT COMPANY OF CANADA, LIMITED 1238-5126	79 09 18	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
CRANSTON MACHINERY CO., INC. 1363-7707	79 09 26	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
CUMMINS AMERICAS, INC. 1250-5608	79 09 28	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
FRIEDRICH AIR CONDITIONING & REFRIGERATION CO. 1137-5599	79 10 22	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
GREYHOUND LINES, INC. 1114-1561	79 10 30	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
IU INTERNATIONAL CORPORATION 1286-9798	79 11 06	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
LONE STAR MINING & EXPLORATION CO., LTD. 1339-0976	79 09 13	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
MATONPI MINES LIMITED 1274-7770	79 09 10	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
MODERN TALKING PICTURE SERVICE, INC. 1329-7809	79 10 16	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy

Nom de la compagnie	Date des changements			Changements
NL INDUSTRIES, INC. 1272-3045	79	10	25	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
NATIONAL COMPUTER SYSTEMS, INC. 1478-1793	79	12	13	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
NATIONWIDE ADVERTISING SERVICE, INC. 1507-6011	79	10	17	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
NORTH AMERICAN CAR CORPORATION 1361-2874	79	10	22	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
PACIFIC WESTERN AIRLINES LTD. 1510-0837	79	12	10	Agent principal: Me Julian C.C. Chipman, C.R., 1321 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
PAN AMERICAN WORLD AIRWAYS, INC. 1230-6791	79	10	09	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
PAN OCEAN OIL LTD. 1453-1891	79	11	05	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
PHOENIX RESOURCES COMPANY 1269-9260	79	09	28	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
PUNTA GORDA DEVELOPERS, INC. 1636-6783	79	10	04	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
RAYTHEON WORLDWIDE COMPANY 1472-4033	79	10	10	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
RICHARDSON-MERRELL INC. 1275-3737	79	12	13	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
SAGA CORPORATION 1263-5512	79	11	21	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
SOLJET-TOURS, INC. 1635-1199	79	12	19	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
STONE & WEBSTER ENGINEERING CORPORATION 1256-6709	79	11	19	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
THERMO KING CORPORATION 1269-9385	79	09	26	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
THE THOMAS HAIR & SCALP CORP. LTD. 1628-2352	79	09	24	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
TRAVELODGE LTD. 1134-8810	79	11	19	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
TRUCKER-SHEEHY CONSTRUCTORS, INC. 1462-3524	79	09	17	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
U S AIR, INC. 1230-6114	79	10	26	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
U.S. STEEL INTERNATIONAL OF CANADA, LTD. 1464-1450	79	12	20	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
UTAH MINES LTD. 1357-8067	79	09	28	De l'adresse du bureau principal: 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
Q.M. INDUSTRIES LTD. 1826-1370	80 01 29	M. D.H. Bunker, route rurale numéro 7, Lachute	8776, Champ-d'Eau, Saint-Léonard
RAYONIER CANADA (B.C.) LIMITED 1760-3689	80 01 28	M. Serge Bourque 1010 ouest, rue Sherbrooke 25 ^e étage Montréal	300, avenue Labrosse, Pointe-Claire

5354-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
L'AGENCE INTERNATIONALE DE VENTE VIDICI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VIDICI INTERNATIONAL SALES AGENCIES AND COMPANY LIMITED.	80 01 31	Suite 6, rue Arvida, place Bonaventure, Montréal, QC
PHARMACIE JEAN COUTU (P. ST-ONGE) ENR. — SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	80 02 07	2904, chemin Chambly, Longueuil, QC

5447-o

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,*
GEORGES LAMOUREUX.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1586-6957	L'AGENCE NATIONAL D'ASSURANCE LIMITÉE <i>NATIONAL INSURANCE AGENCY LIMITED</i>	Montréal	04 10 1924	1975 à 1979 incl.
1567-9442	L'AIDE À L'AUMÔNIER DES FORCES CANADIENNES <i>CANADIAN FORCES CHAPLAIN'S AID</i>	Montréal	10 04 1943	1975 à 1979 incl.
1580-8371	L'AIDE AUX ENFANTS INFIRMES	Montréal	11 10 1934	1975 à 1979 incl.
1547-5205	ALLARD & ROBITAILLE LTÉE	Québec	02 02 1933	1975 à 1979 incl.
1573-6945	THE ALPHOBEE CLUB	Sherbrooke	09 01 1922	1975 à 1979 incl.
1573-4635	ANSHEI HOZAROF CONGREGATION ...	Montréal	21 05 1923	1975 à 1979 incl.
1571-2995	LES APPARTEMENTS CARTIER LIMITÉE	Québec	14 10 1927	1975 à 1979 incl.
1587-3524	G. ARCHAMBAULT LIMITÉE	Montréal	26 11 1925	1975 à 1979 incl.
1307-2400	ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AIDE AUX RÉFUGIÉS D'EUROPE ORIENTALE <i>CANADIAN SOCIETY FOR THE AID OF EASTERN EUROPEAN REFUGEES</i>	Montréal	05 03 1952	1975 à 1979 incl.
1563-9537	L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE OUVRIÈRE INCORPORÉE	Chicoutimi	25 06 1935	1975 à 1979 incl.
1580-7068	L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DE LA POLICE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD INC.	Salaberry-de-Valleyfield	14 08 1943	1975 à 1979 incl.
1232-0339	ASSOCIATION DES AMIS GUIDES ET SCOUTS DE ST-NOM DE MARIE, DE BAIE-COMEAU	Baie-Comeau (Saguenay) ...	22 04 1969	1975 à 1979 incl.
1568-3378	L'ASSOCIATION DES CHEMINS D'HIVER DE ST-GRÉGOIRE, COMTE DE NICOLET	Bécancour (Nicolet)	23 01 1947	1975 à 1979 incl.
1569-7592	ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE QUÉBEC <i>THE QUEBEC HYDRO-ELECTRIC COMMISSION OFFICE EMPLOYEES' ASSOCIATION</i>	Montréal	25 02 1949	1975 à 1979 incl.
1573-6887	ASSOCIATION LOYALA	Québec	30 11 1921	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1572-8249	L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ASSOMPTION	L'Assomption	08 11 1947	1975 à 1979 incl.
1564-4859	ASSOCIATION SPORTIVE INCORPORÉE DE NEW-LIVERPOOL	St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	03 07 1940	1975 à 1979 incl.
1328-7529	ATLANTIC STEEL COMPANY LIMITED	LaSalle (Montréal)	15 11 1944	1975 à 1979 incl.
1585-2148	AUTOBUS DU SAGUENAY, LTÉE	Chicoutimi	29 01 1923	1975 à 1979 incl.
1564-8371	BABETTE INC.	Montréal	07 06 1934	1975 à 1979 incl.
1564-4495	BARDAHL AGENCIES LTD.	Montréal	23 01 1950	1975 à 1979 incl.
1557-0419	BELMONT CLOTHING CO. LTD.	Montréal	30 07 1940	1975 à 1979 incl.
1580-5807	BELVIDERE EDUCATIONAL SOCIETY OF VERDUN	Verdun	29 09 1939	1975 à 1979 incl.
1555-4686	BIG CHIEF SOUVENIR SHOPS LIMITED	Montréal	31 05 1929	1975 à 1979 incl.
1568-7643	BOIS BAUDIN LIMITÉE	Montréal	23 12 1938	1975 à 1979 incl.
	BAUDIN LUMBER LIMITED			
1586-2618	BOYER & DESAULNIERS LIMITÉE	Montréal	17 09 1923	1975 à 1979 incl.
1586-6668	BROWNE, URQUHART & COMPANY, LIMITED	Montréal	06 08 1924	1975 à 1979 incl.
1567-9673	BYRNE PULPWOOD CO. INC.	Québec	19 05 1941	1975 à 1979 incl.
1564-3851	BYWATER CORPORATION	Montréal	21 02 1949	1975 à 1979 incl.
1565-8404	LA CAISSE NATIONALE COOPÉRATIVE, LIMITÉE	Montmagny	22 06 1928	1975 à 1979 incl.
1553-2427	CALIFORNIA SPORTSWEAR COMPANY LIMITED	Montréal	24 10 1949	1975 à 1979 incl.
1570-9611	CAMPBELL & COMPANY LIMITED	Montréal	30 11 1927	1975 à 1979 incl.
1569-4250	CANADA HAY COMPANY	Montréal	04 02 1950	1975 à 1979 incl.
1551-5521	CANADIAN AMALGAMATED PRODUCTS INC.	Montréal	22 08 1949	1975 à 1979 incl.
1568-5472	CANADIAN AMERICAN ADVERTISING CORPORATION	Montréal	02 09 1936	1975 à 1979 incl.
1304-1264	CANADIAN FRIENDS OF GATES OF MERCY HOSPITAL, JERUSALEM	5402, avenue du Parc, Montréal	23 10 1958	1975 à 1979 incl.
1584-6884	THE CANADIAN GENERAL PRODUCTS, COMPANY	Montréal	03 12 1921	1975 à 1979 incl.
1568-3626	CANADIAN SPICE MILLS LTD	Québec	30 12 1946	1975 à 1979 incl.
1565-1474	CANADIAN-UKRAINIAN CO-OPERATIVE, LIMITED	Montréal	21 12 1933	1975 à 1979 incl.
1569-9655	CANTERBURY INVESTMENT COMPANY	Montréal	25 04 1932	1975 à 1979 incl.
1553-6683	CARRIÈRE GIFFARD LTÉE	Giffard	25 08 1927	1975 à 1979 incl.
	GIFFARD QUARRY LTD			

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1566-7512	CARTIER NATURAL GAS COMPANY LIMITED (No personal liability)	Hull	21 05 1934	1975 à 1979 incl.
1570-7706	CENTRAL PRIVATE HOSPITAL INC.	Montréal	13 06 1935	1975 à 1979 incl.
1556-6839	LE CENTRE CANADIEN DES CERCLES LACORDAIRE ET STE-JEANNE D'ARC	Québec	20 06 1941	1975 à 1979 incl.
1547-5171	LE CENTRE CATHOLIQUE DE STE-VICTOIRE	Victoriaville (Arthabaska) ..	23 05 1949	1975 à 1979 incl.
1572-6672	CENTRE PRÉ-NATAL DE VERDUN	Verdun	10 04 1961	1975 à 1979 incl.
1453-2295	LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE MATANE	Matane	16 04 1947	1975 à 1979 incl.
1570-5080	CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE SOREL INC.	Sorel	18 11 1942	1975 à 1979 incl.
1549-9437	CHARLEBOIS HAT COMPANY	Montréal	05 03 1926	1975 à 1979 incl.
1569-4227	CHARLEVOIX URANIUM & MINES CORP. (No personal liability)	Montréal	07 02 1950	1975 à 1979 incl.
1565-6200	CHAUFFAGE & VENTILATION LIMITÉE HEATING & VENTILATION LIMITED	Québec	22 05 1930	1975 à 1979 incl.
1553-9596	LA CHAUSSURE ÉLÉGANTE INCORPORÉE	Montréal	23 05 1930	1975 à 1979 incl.
1567-6406	CHIBOUGAMAU-OBALSKI MINING COMPANY LIMITED	Montréal	11 04 1928	1975 à 1979 incl.
5473-3010	CIE DE CONSTRUCTION ROBERT LTÉE ROBERT CONSTRUCTION CO. LTD	Montréal	17 12 1948	1975 à 1979 incl.
1564-9999	LA CIE DES INDUSTRIES DE SHERBROOKE LIMITÉE	Sherbrooke	06 12 1944	1975 à 1979 incl.
1554-7078	LA CIE DES MOULINS DE LACHUTE D'UPTON	Upton	01 05 1928	1975 à 1979 incl.
1586-2188	LA CIE ÉLECTRIQUE RIVIÈRE À PIERRE, LIMITÉE	107, côte de la Montagne, Québec	17 09 1927	1975 à 1979 incl.
1551-9648	LE CINÉMA AU FOYER INCORPORÉ	Montréal	26 09 1929	1975 à 1979 incl.
1585-9861	CINÉMA LIMITÉE	Montréal	05 01 1925	1975 à 1979 incl.
1554-4199	CLAIRVAL, LIMITÉE	Chicoutimi	15 11 1928	1975 à 1979 incl.
1569-7030	CLUB CHAMPÊTRE INC.	Sorel	10 11 1948	1975 à 1979 incl.
1551-3575	CLUB CHÂTEAU D'EAU INC.	Loretteville (Québec)	01 10 1948	1975 à 1979 incl.
1551-4847	CLUB DE COURSES DE SHAWINIGAN FALLS LIMITÉE	Shawinigan-Falls	11 05 1938	1975 à 1979 incl.
1579-6337	CLUB DE JEUNESSE DE GRAND'MÈRE, INC.	Grand-Mère	31 05 1947	1975 à 1979 incl.
1579-8556	CLUB DE SKI DE GRAND'MÈRE	Grand-Mère	19 03 1935	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution			Rapports non produits
1547-7169	CLUB DE SKI SHAWINIGAN	Shawinigan-Falls	21	04	1954	1975 à 1979 incl.
1550-1117	CLUB DES LOISIRS DE ST-PROSPER	St-Prosper	19	08	1953	1975 à 1979 incl.
1547-9876	LE CLUB DES PÊCHEURS SPORTIFS DU LAC CONNELLY <i>LAKE CONNELLY'S SPORTS & FISHING CLUB</i>	St-Hippolyte	29	09	1954	1975 à 1979 incl.
1328-2595	CLUB GRANBY INC.	Granby (Shefford)	24	08	1961	1975 à 1979 incl.
1267-2598	CLUB INDIEN	1525, 120 ^e Rue, Shawinigan-Sud (Champlain)	12	04	1949	1977 à 1979 incl.
1586-0802	LE CLUB LIBÉRAL DU COMTÉ DE CHAMBLY, INC.	Bassin de Chambly	18	12	1924	1975 à 1979 incl.
1573-6911	CLUB NEUVILLE	Neuville	12	12	1921	1975 à 1979 incl.
1570-4117	CLUB PIERROT	Québec	26	01	1929	1975 à 1979 incl.
1551-3104	CLUB RICHELIEU LACHINE	Lachine	28	01	1953	1975 à 1979 incl.
1579-8358	CLUB SOCIAL ATWATER	Montréal	19	08	1935	1975 à 1979 incl.
1573-6929	CLUB SOCIAL D'AMQUI	Amqui	29	12	1921	1975 à 1979 incl.
1569-7519	CLUB SOCIAL MONTRÉAL INC.	Montréal	31	08	1949	1975 à 1979 incl.
1573-4502	CLUB SPORTIF DE LA VOIRIE	Québec	20	03	1923	1975 à 1979 incl.
1572-9304	COMITÉ DE L'AIDE À LA JEUNESSE DE ST. ZÉPHIRIN DE COURVAL	St-Zéphirin-de-Courval ..	13	05	1950	1975 à 1979 incl.
1552-4226	COMITÉ D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER DE ST-MODESTE	St-Modeste	29	09	1951	1975 à 1979 incl.
1572-8280	LA COMMISSION DES SPORTS DE LA TUQUE INC	La Tuque	19	12	1947	1975 à 1979 incl.
1315-5189	LA COMMISSION DU CENTENAIRE DE PONT-ROUGE, INC.	Pont-Rouge (Québec)	06	03	1967	1975 à 1979 incl.
1565-8396	LA COMPAGNIE DE BOÎTES DE QUÉBEC LIMITÉE <i>THE QUÉBEC BOX CO. LIMITED</i>	Épiphanie	22	06	1928	1975 à 1979 incl.
1554-5072	COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PAVEL LIMITÉE	Québec	06	05	1936	1975 à 1979 incl.
1551-6180	COMPAGNIE DE TRANSPORT NATIONALE LTEE <i>NATIONAL TRANSPORT LTD</i>	Montréal	14	10	1932	1975 à 1979 incl.
1568-8310	LA COMPAGNIE DES CHEVALIERS DE L'ACTION SOCIALE CANADIENNE	Montréal	15	09	1937	1975 à 1979 incl.
1548-8851	LA COMPAGNIE DES MINES D'OR DE BEARN (Libre de responsabilité personnelle)	Notre-Dame-du-Nord	16	01	1928	1975 à 1979 incl.
1555-2847	LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE SAINT-GEORGES	Saint-Georges (Beauce)	31	10	1940	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1586-7005	LA COMPAGNIE HECTOR MEUNIER LIMITÉE	St-Vincent-de-Paul	16 08 1924	1975 à 1979 incl.
1571-2474	COMPAGNIE LE MANOIR LIMITÉE	Montréal	18 08 1931	1975 à 1979 incl.
1571-1955	LA COMPAGNIE MINIÈRE DE BEARN .. (Libre de responsabilité personnelle)	Témiscamingue	09 06 1928	1975 à 1979 incl.
1551-5620	LES COMPAGNONS DE SAINT LAURENT	530 est, avenue Mont-Royal, Montréal	23 05 1940	1975 à 1979 incl.
1554-8570	COMPTOIR CO-OPÉRATIF DU COMBUSTIBLE LIMITÉE	Montréal	30 05 1934	1975 à 1979 incl.
1566-6290	COMPTOIR COOPÉRATIF INC.	Québec	02 12 1935	1975 à 1979 incl.
1573-0658	CONDE CLUB	Montréal	21 03 1934	1975 à 1979 incl.
1564-4487	CONOVA CORPORATION LTD	Montréal	11 03 1950	1975 à 1979 incl.
1321-8326	CONSEIL DES ARTS DE JOLIETTE	Joliette	19 01 1965	1978 et 1979.
1552-6817	LE CONSEIL 2907 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE BEAUHARNOIS	Beauharnois	24 01 1949	1975, 1976, 1978 et 1979.
1585-3161	CONSERVE COOPÉRATIVE LIMITÉE	Montréal	20 04 1925	1975 à 1979 incl.
1566-5680	CONTINENTAL CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	Montréal	22 03 1927	1975 à 1979 incl.
1556-2374	LA COOPÉRATIVE CATHOLIQUE DES CONSOMMATEURS DE COMBUSTIBLE LIMITÉE	Montréal	25 10 1935	1975 à 1979 incl.
1555-2623	LA COOPÉRATIVE FAMILIALE & COMMERCIALE CANADIENNE LIMITÉE	Verdun	15 10 1932	1975 à 1979 incl.
1569-5505	COOPERATIVE FRUITS BUYERS LIMITED	Montréal	21 03 1931	1975 à 1979 incl.
1564-9148	COOPERATIVE HEALTH SERVICE LIMITED	Montréal	23 09 1930	1975 à 1979 incl.
1566-1374	CO-OPERATIVE MANAGEMENT CORP.	Montréal	10 11 1934	1975 à 1979 incl.
1569-4474	CO-OPERATIVE MOTOR CLUB, INCORPORATED	Montréal	18 01 1938	1975 à 1979 incl.
1554-6997	CO-OPERATIVE MOTORS LIMITED	Montréal	24 08 1925	1975 à 1979 incl.
1568-0762	LA COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE CHICOUTIMI, LTÉE	Chicoutimi	13 05 1929	1975 à 1979 incl.
1568-1323	COOPERATIVE SUPPLIES ASSOCIATION LIMITED	Montréal	22 06 1933	1975 à 1979 incl.
1569-7048	THE CO-OPERATIVE SYNDICATE LIMITED	Montréal	27 11 1924	1975 à 1979 incl.
1566-7744	CO-OPERATIVE CLOAK COMPANY LIMITED	Montréal	18 04 1931	1975 à 1979 incl.
1571-1377	CORPORATION DE L'OEUVRE DE «MON PETIT PRÊTRE»	Saint-Laurent	02 09 1943	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1567-5226	CORPORATION DES ABATTOIRS RÉGIONAUX DU QUÉBEC	2304 est, rue Mont-Royal, Montréal	01 08 1944	1975 à 1979 incl.
1570-1709	CORPORATION FRIGOR LIMITÉE <i>FRIGOR CORPORATION LIMITED</i>	Montréal	31 03 1939	1975 à 1979 incl.
1299-4109	CORPORATION IMMOBILIÈRE DU BAS ST-LAURENT <i>LOWER ST-LAWRENCE REALTY CORPORATION</i>	68, Île-Roussin (Île-Jésus) Laval-sur-le-Lac	16 10 1950	1975 à 1979 incl.
1564-1269	D.A.C.H.	Montréal	30 12 1949	1975 à 1979 incl.
1571-1401	DALYS CONSTRUCTION COMPANY	Montréal	06 04 1929	1975 à 1979 incl.
1569-8095	T. DE CRUCHY & FILS, LTÉE	Saint-Jean	09 03 1932	1975 à 1979 incl.
1566-0707	DEBWAY HAT CO. INC.	Montréal	29 01 1936	1975 à 1979 incl.
1549-0337	DIAMOND CLOTHING CO. LTD.	Montréal	08 04 1948	1975 à 1979 incl.
1586-3293	DIANE CLUB INCORPORÉE	Shawinigan-Falls	05 06 1925	1975 à 1979 incl.
1585-1470	J.P. DION LIMITÉE	Sherbrooke	27 03 1922	1975 à 1979 incl.
1586-2626	DOMINION TAILORS LIMITED	Montréal	10 09 1923	1975 à 1979 incl.
1547-1915	J.B. DUGAS INC.	94, côte-d'Abraham, Québec	18 12 1941	1975 à 1979 incl.
1586-8078	DUMAS-LAROCHELLE MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP (No personal liability)	Québec	27 04 1948	1975 à 1979 incl.
1569-7535	J.A. DURANCEAU LIMITÉE	Montréal	08 03 1949	1975 à 1979 incl.
1566-0699	EAST ANGUS SHOE COMPANY LIMITED	East-Angus	31 01 1936	1975 à 1979 incl.
1569-4235	EASTERN MACHINE CREDIT INC.	Montréal	13 02 1950	1975 à 1979 incl.
1566-0715	ECHENBERG BROS. LIMITED	Sherbrooke	03 02 1936	1975 à 1979 incl.
1569-0068	ÉDITIONS DE L'ÉLITE LTÉE	Montréal	20 12 1948	1975 à 1979 incl.
1565-0146	L'ENSEMBLE VOCAL DU VALLON, INC.	Ste-Foy	17 05 1949	1975 à 1979 incl.
1564-2895	LES ENTREPRISES CARETTE INC.	1912, boulevard Laurier, Sillery	14 11 1949	1975 à 1979 incl.
1569-7352	LES ENTREPRISES RICHELIEU LIMITÉE	Montréal	21 11 1949	1975 à 1979 incl.
1571-1468	ÉPICERIES ÉTOILES ROUGE LTÉE	Shawinigan-Falls	14 05 1929	1975 à 1979 incl.
1253-2818	LES ÉTALAGES MILLER LTÉE	157 ouest, rue Lagauchetière, Montréal	02 05 1950	1975 à 1979 incl.
1556-5419	FEDERAL INDUSTRIES LIMITED	Montréal	12 05 1936	1975 à 1979 incl.
1572-6581	LA FÉDÉRATION DES LIGUES ANTITUBERCULEUSES DES CANTONS DE L'EST ET DES BOIS-FRANCS INCORPORÉES	67 ouest, rue King, app. 11, Sherbrooke	05 02 1957	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1567-4013	FERGUSON'S LIMITED	Noranda	06 09 1933	1975 à 1979 incl.
1585-8996	LA FEUILLE D'ÉRABLE INC. LIMITÉE THE MAPLE LEAF INC LIMITED	Hull	16 05 1924	1975 à 1979 incl.
1319-7041	FONDATION DUVERNAY	Montréal	21 02 1962	1975 à 1979 incl.
1564-0808	FONDERIE DE LANORAIE LIMITÉE.....	Lanoraie	05 03 1949	1975 à 1979 incl.
1243-1615	FONDS DE RECHERCHES EN CARDIOLOGIE INFANTILE DU QUÉBEC INC. QUÉBEC RESEARCH FUND IN PEDIATRIC CARDIOLOGY INC.	2501, tour de la Bourse, place Victoria (Montréal)	28 06 1967	1975 à 1979 incl.
1569-7543	FORTIN FRÈRES LIMITÉE	Rougemont (Rouville)	23 03 1949	1975 à 1979 incl.
1556-0154	FOSBURY MINES LIMITED	Montréal	05 07 1929	1975 à 1979 incl.
1339-8003	ÉDOUARD FOURNIER & FILS, LTÉE	124, avenue Damours, Matane	09 01 1926	1975 à 1979 incl.
1570-9462	G. & S. CLOTHES CO.	Montréal	21 03 1928	1975 à 1979 incl.
1584-7213	GAGNON AUTOMOBILE LIMITÉE	Chicoutimi	23 12 1921	1975 à 1979 incl.
1344-7818	LES GAIS COPAINS	3, rue Brigham, Gatineau (Hull)	26 03 1958	1977 à 1979 incl.
1555-2839	GENERAL METALS PRODUCTS INC. ...	Montréal	01 03 1941	1975 à 1979 incl.
1552-1826	J.C. GIROUX, LIMITÉE	Montréal	24 02 1927	1975 à 1979 incl.
1263-6056	THE SAMUEL GOLDSTEIN FOUNDATION	1421, rue Pagé, Laval (Île-Jésus)	07 02 1964	1975 à 1979 incl.
1299-9868	GRANBY DIE CASTING INCORPORATED.	Granby	22 10 1952	1975 à 1979 incl.
1569-5232	GRANBY DRIVE YOURSELF COMPANY LIMITED	Sweetsburg, district de Bedford	29 11 1937	1975 à 1979 incl.
1564-9957	GUDGEON & CO. LTD.	Montréal	13 03 1946	1975 à 1979 incl.
1567-0599	HAIRDRESSERS' EMPLOYEES ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUÉBEC	Montréal	15 01 1935	1975 à 1979 incl.
1586-2956	HAYCOCK REALTIES INC.	Montréal	25 02 1924	1975 à 1979 incl.
1554-0040	ANNA HAYDEN LIMITED	5293, Park Avenue, Montréal	04 09 1936	1975 à 1979 incl.
1586-3251	M. HEPNER & CO. LIMITED	Montréal	15 06 1925	1975 à 1979 incl.
1564-3901	J. HERSCOVICI & SON FURS INC.	Montréal	27 02 1931	1975 à 1979 incl.
1570-1535	HÔTEL LA NORMANDIE INCORPORÉ ..	Québec	08 05 1939	1975 à 1979 incl.
1580-8884	HUDSON HEIGHTS ROD AND GUN CLUB	Hudson-Heights	13 07 1934	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution			Rapports non produits
1569-7527	IDEAL FUR MFG. CO.	Montréal	04	03	1949	1975 à 1979 incl.
1564-9981	LES INDUSTRIES ST-LAURENT, INC.	Luceville	17	01	1945	1975 à 1979 incl.
1570-7227	INFANTA SLIPPER COMPANY LIMITED	Montréal	23	02	1945	1975 à 1979 incl.
1555-9925	L'INSTITUT DE PROPHYLAXIE DE MONTREAL <i>THE INSTITUTE OF PROPHYLAXY OF MONTREAL</i>	Montréal	15	01	1925	1975 à 1979 incl.
1586-3822	INSTITUT DES YEUX RITZ, INCORPORÉE <i>RITZ EYE INSTITUTE INCORPORATED</i>	Montréal	03	08	1937	1975 à 1979 incl.
1564-2846	INSTITUT DU BOIS DE QUÉBEC <i>QUÉBEC WOOD INSTITUTE</i>	Québec	08	11	1948	1975 à 1979 incl.
1586-8615	L'INSTITUT DU RHUMATISME <i>INSTITUTE OF RHEUMATISM</i>	Montréal	21	06	1946	1975 à 1979 incl.
1564-2820	INTERGLOBAL DEVELOPMENT CORPORATION	Montréal	22	03	1949	1975 à 1979 incl.
1569-3005 *	THE INTERNATIONAL SOCIETY OF COMMERCE LIMITED	Québec	25	08	1950	1975 à 1979 incl.
1553-1361	THE INTERNATIONAL WHOLESALE FRUIT COMPANY LIMITED	Montréal	05	04	1929	1975 à 1979 incl.
1585-8418	INTERPROVINCIALE INCORPORÉE	St-Pic-de-Bagot	23	01	1923	1975 à 1979 incl.
1568-9235	ITALIAN CHAMBER OF COMMERCE INC.	Montréal	04	06	1931	1975 à 1979 incl.
1571-4314	JEWISH PEOPLES, ASSOCIATION	Montréal	06	03	1935	1975 à 1979 incl.
1554-0768	LES JOURNALISTES INDÉPENDANTS INCORPORÉ	Montréal	30	09	1942	1975 à 1979 incl.
1569-7600	KALL CONSTRUCTION LIMITED	Montréal	23	02	1949	1975 à 1979 incl.
1564-5625	KAUFFMAN INVESTMENT CORPORATION	Montréal	09	02	1928	1975 à 1979 incl.
1555-8448	KENT THEATRES LIMITED	Montréal	04	07	1941	1975 à 1979 incl.
1568-5258	KEREN TEL-HAI INCORPORATED	Montréal	01	06	1936	1975 à 1979 incl.
1555-8463	KERHULU & ODIAU INCORPORÉE <i>KERHULU & ODIAU INCORPORATED</i>	Montréal	23	10	1929	1975 à 1979 incl.
1565-4064	LABELLE NICKEL & GARNET LIMITED (Libre de responsabilités personnelles)	Montréal	18	07	1928	1975 à 1979 incl.
1579-8382	LAC DES NEIGES CLUB	Shawinigan-Falls	09	07	1935	1975 à 1979 incl.
1549-8850	LAC LEMOINE MINES INC. (No personal liability)	Montréal	14	02	1936	1975 à 1979 incl.
1552-0463	ACHILLE LAFOND INC.	St-Émile (Québec)	01	03	1951	1975 à 1979 incl.
1586-3368	LAKE ST-PETER FISH CO. LTD.	Pierreville	10	07	1925	1975 à 1979 incl.
1550-3238	LANCEMENT INDUSTRIEL DE QUÉBEC, LIMITÉE	Granby	02	09	1949	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1549-9007	LANGEVIN & FRÈRE DE ST-FÉLICIEN, LIMITÉE	St-Félicien	13 09 1938	1975 à 1979 incl.
1571-1419	THE LASALLE DEVELOPMENT COMPANY LIMITED	LaSalle	12 06 1928	1975 à 1979 incl.
1146-0730	THE ROSE ANNIE LAUTERMAN FOUNDATION	Montréal	14 06 1965	1975 à 1979 incl.
1556-3596	W.E. LE CLAIRE COMPANY LIMITED ..	Montréal	23 01 1934	1975 à 1979 incl.
1260-4427	FOOK LEE CLUB INC.	582 est, rue St-Vallier, Québec	11 11 1931	1975 à 1979 incl.
1563-9313	LES LÉGIONNAIRES DE KÉNOGAMI-JONQUIÈRE	Kénogami	24 03 1949	1975 à 1979 incl.
1579-7137	LIGUE DE PROPRIÉTAIRES DE LA CITÉ DE LACHINE	Lachine	31 10 1922	1975 à 1979 incl.
1571-5733	MACHZIKI DAS EL ABRAHAM INC.	Montréal	01 10 1929	1975 à 1979 incl.
1551-0035	MAISON SAINTE-AGNÈS	Outremont	27 09 1944	1975 à 1979 incl.
1569-1884	MARY LOU FROCKS, INC.	Montréal	07 01 1931	1975 à 1979 incl.
1569-4185	MATANA LUMBER LIMITED	Matane	04 04 1950	1975 à 1979 incl.
1547-9231	AIMÉ MÉNARD LIMITÉE	Verdun	29 08 1945	1975 à 1979 incl.
1571-1161	MIDWAY MALARTIC (QUÉBEC) LIMITED	187, rue Principale, Hull ...	31 05 1937	1975 à 1979 incl.
1569-7022	MIKOASAS FISH AND GAME CLUB	St-Félicien	08 04 1926	1975 à 1979 incl.
1566-5896	MIKOASAS FISH & GAME CLUB LIMITED	St-Félicien	30 06 1927	1975 à 1979 incl.
1569-4896	LES MINES D'OR BELLEHUMEUR LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle)	Béarn	12 01 1938	1975 à 1979 incl.
1556-3729	MINORAND CO-OPERATIVE COMPANY LIMITED (No personal liability)	Montréal	17 11 1932	1975 à 1979 incl.
1553-5727	MONTRÉAL AUTOMOBILE SALVAGE INC.	Montréal	13 07 1950	1975 à 1979 incl.
1585-6776	THE MONTRÉAL CHILDREN'S AID SOCIETY	Montréal	31 05 1923	1975 à 1979 incl.
1556-0915	MONTRÉAL COAL ASSOCIATION INCORPORATED	Montréal	21 11 1924	1975 à 1979 incl.
1566-0574	MONTRÉAL HOSPITAL CHARITIES LTD	Montréal	13 01 1936	1975 à 1979 incl.
1570-5007	MONTRÉAL MILL STOCK COMPANY LIMITED	Montréal	05 09 1928	1975 à 1979 incl.
1569-7584	F. MORIN LTÉE	Outremont (Montréal)	26 02 1949	1975 à 1979 incl.
1556-9056	MUSÉE HISTORIQUE CANADIEN INC. ..	Montréal	25 10 1934	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1586-3376	LA MUTUELLE DE RADIO LTÉE	Montréal	27 05 1925	1975 à 1979 incl.
1570-9504	NATIONAL CLOCK COMPANY LIMITED	Montréal	10 04 1928	1975 à 1979 incl.
1570-7557	THE NATIONAL COOPERATIVE COMPANY, LIMITED	Québec	04 04 1929	1975 à 1979 incl.
1569-9598	NATIONAL INVESTORS' CORPORATION LIMITED	Montréal	26 07 1932	1975 à 1979 incl.
1569-5612	NATIONAL LIME LIMITED	St-Marc des Carrières	02 12 1930	1975 à 1979 incl.
1568-8864	NEWSPRINT BOND AND SHARE COMPANY	Montréal	11 02 1928	1975 à 1979 incl.
1566-1085	NORMANDEAU & CARETTE, LIMITÉE..	Deschaillons	15 02 1926	1975 à 1979 incl.
1550-3147	NUBELL GOLD MINES, LIMITED (No personal liability)	Montréal	29 06 1934	1975 à 1979 incl.
1326-6242	O.T.J. DE LA GUADELOUPE	La Guadeloupe (Frontenac) .	16 02 1961	1975 à 1979 incl.
1567-9400	L'OEUVRE DE L'AUMÔNIER MILITAIRE INC.	84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal	20 02 1943	1975 à 1979 incl.
1309-7035	L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE MISTASSINI, INC.	Mistassini (Lac-St-Jean-Ouest)	04 04 1962	1975 à 1979 incl.
1572-3752	OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-ODILON	St-Odilon-de-Cranbourne ...	15 08 1955	1975 à 1979 incl.
1566-7314	ORDRE DU SAINT SÉPULCRE, CHAPITRE DE MONTRÉAL	Montréal	09 07 1926	1975 à 1979 incl.
1570-1485	L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE VENTE, COMPAGNIE LIMITÉE, THE INTERNATIONAL SALES ORGANIZATION COMPANY LIMITED	Montréal	11 08 1939	1975 à 1979 incl.
1579-7566	ORMSTOWN CURLING CLUB	Orms town	12 03 1934	1975 à 1979 incl.
1556-9023	PARENT, GOYER (NORANDA) LTÉE	74, Marché-Bonsecours, Montréal	22 07 1942	1975 à 1979 incl.
1552-7682	PARK EXTENSION AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION	Montréal	09 01 1951	1975 à 1979 incl.
1569-7386	PAYETTE QUÉBEC LIMITÉE	Québec	25 11 1949	1975 à 1979 incl.
1555-7580	RENÉ PELLETIER, INC.	Cabano	06 04 1945	1975 à 1979 incl.
1569-7337	PER-PHA CO. LTD.	432, rue St-Simon, St-Hyacinthe	09 01 1950	1975 à 1979 incl.
1571-1823	A. PERVIN LIMITED	Montréal	27 10 1934	1975 à 1979 incl.
1566-5243	PINSON LARDER GOLD MINES LIMITED	Montréal	22 02 1937	1975 à 1979 incl.
1555-3779	PLOMBERIE DES DEUX MONTAGNES INC. TWO MOUNTAINS PLUMBING INC.	St-Eustache-sur-le-Lac	13 08 1951	1975 à 1979 incl.
1569-4193	PRODUITS CA-RA-CO PRODUCTS INC.	Ste-Geneviève-de-Berthier	03 04 1950	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution			Rapports non produits
1551-2353	LES PRODUITS FORESTIERS DE NORMANDIN LIMITEE <i>NORMANDIN LUMBER LIMITED</i>	Normandin	25	05	1948	1975 à 1979 incl.
1556-7274	LES PRODUITS LAITIERS DU QUÉBEC LTÉE <i>QUÉBEC MILK PRODUCTS LTD</i>	Québec	01	06	1946	1975 à 1979 incl.
1586-3855	THE PSYCHOLOGICAL INSTITUTE	Montréal	05	06	1936	1975 à 1979 incl.
1571-7846	QUÉBEC NATIONAL SECURITIES, LIMITED	Québec	03	03	1926	1975 à 1979 incl.
1298-8200	QUÉBEC VENDING INC.	Québec	19	04	1952	1975 à 1979 incl.
1586-6874	QUEEN'S HOTEL LIMITED	Montréal	02	10	1924	1975 à 1979 incl.
1566-2067	RANDALL MINES CORPORATION	Québec	02	12	1932	1975 à 1979 incl.
	(No personal liability)					
1573-4916	RAWDON HEIGHTS GOLF & COUNTRY CLUB	Rawdon	27	04	1925	1975 à 1979 incl.
1295-8310	RICHARD & CHARBONNEAU COMPAGNIE LIMITEE	Pont-Viau, Montréal	21	08	1952	1975 à 1979 incl.
1547-3218	RICHARD SHOE CO. LTD.	Montréal	14	04	1949	1975 à 1979 incl.
1581-1557	ROYAL ANTEDILUVIAN ORDER OF BUFFALOES	Montréal	05	10	1929	1975 à 1979 incl.
1554-6096	THE JAMES RUDDICK ENGINEERING & CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	Québec	04	06	1929	1975 à 1979 incl.
1571-1435	S. & W. CLOTHING, INCORPORATED	Montréal	13	04	1929	1975 à 1979 incl.
1569-4219	ST-LAURENT TRANSPORT LIMITEE	St-Laurent	22	03	1950	1975 à 1979 incl.
1569-7618	SAINT-LOUIS ET CHAREST INC.	Montréal	02	02	1949	1975 à 1979 incl.
1584-6736	SAINT-NARCISSE LUMBER COMPANY, LIMITED	Rimouski	30	11	1921	1975 à 1979 incl.
1564-0618	SALAISSON PAPINEAU INC.	Montréal	29	08	1936	1975 à 1979 incl.
1569-9663	SAMMETT INCORPORATED	Montréal	22	04	1932	1975 à 1979 incl.
1555-4298	SANDWICH BAY TIMBER CO. LTD	Montréal	13	05	1927	1975 à 1979 incl.
1569-4268	SCHAFER MFG. CO. LTD.	Montréal	19	01	1950	1975 à 1979 incl.
1566-0731	SCHOPPEL-SHERBACOW LIMITED	Montréal	31	01	1936	1975 à 1979 incl.
1570-4075	SECRÉTARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE JOLIETTE	Joliette	30	07	1943	1975 à 1979 incl.
1571-1443	SECURITY PROPERTY CORPORATION ..	Montréal	26	04	1929	1975 à 1979 incl.
1558-7480	SERVICE DE COUCHES CIGOGNE LTÉE <i>STORK DIAPER SERVICE LTD.</i>	Greenfield-Park	22	09	1949	1975 à 1979 incl.
1579-6568	SERVICE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE VERDUN	Verdun	25	11	1947	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1581-4163	SERVICE-SOCIAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISES INC	Québec	10 06 1943	1975 à 1979 incl.
1553-2146	SEVEN-UP MONTRÉAL LIMITED	160, boulevard Graham, Ville Mont-Royal	30 06 1939	1975 à 1979 incl.
1556-4560	SHERBROOKE AUTOMOBILE CLUB	Sherbrooke	01 04 1925	1975 à 1979 incl.
1569-9556	SHIRLEY DRESS MANUFACTURING COMPANY	Montréal	08 07 1932	1975 à 1979 incl.
1550-3253	SIEBART LTD.	Montréal	23 10 1946	1975 à 1979 incl.
1563-8059	SILLERY AUTO SERVICE INC.	Sillery	26 09 1949	1975 à 1979 incl.
1317-1392	SINCENNES MC NAUGHTON LINE LIMITED	Montréal	30 05 1929	1975 à 1979 incl.
1567-3155	M. SLABOSKY & CO. LTD.	Montréal	30 12 1925	1975 à 1979 incl.
1551-5356	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE COMMERCIALE LIMITÉE	Québec	09 01 1937	1975 à 1979 incl.
1571-0668	SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL INC	Montréal	04 01 1929	1975 à 1979 incl.
1573-5699	SOCIÉTÉ DE RÉHABILITATION DES ANCIENS PATIENTS DE L'HÔPITAL SANATORIUM COOKE	Trois-Rivières	29 03 1947	1975 à 1979 incl.
1586-3814	SOCIÉTÉ DE REPRÉSENTATION EXCLUSIVE LIMITÉE	Montréal	18 12 1935	1975 à 1979 incl.
1248-3640	LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE SEPT-ÎLES INC. <i>THE SEPT-ÎLES CONCERTS SOCIETY INC.</i>	Sept-Îles (Saguenay)	11 11 1957	1975 à 1979 incl.
1555-9677	LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS COOPÉRATIFS LTÉE	Val-d'Or	17 09 1937	1975 à 1979 incl.
1580-1285	LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JURIDIQUES	Québec	05 07 1932	1975 à 1979 incl.
1572-8231	LA SOCIÉTÉ D'OPTOMÉTRIE DE QUÉBEC ET DU DISTRICT	Québec	18 04 1946	1975 à 1979 incl.
1580-5724	SOCIÉTÉ NATIONALE DE BIENFAISANCE POUR LES VIEILLARDS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	Québec	03 07 1939	1975 à 1979 incl.
1553-4217	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE L'ISLE-VERTE.	Isle-Verte	06 12 1955	1975 à 1979 incl.
1548-2268	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-BENOÎT JOSEPH LABRE D'AMQUI	Amqui	24 02 1955	1975 à 1979 incl.
1553-4472	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-FABIEN	St-Fabien	10 05 1955	1975 à 1979 incl.
1572-3596	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-ZÉNON DU LAC HUMQUI	St-Zénon-du-Lac-Humqui ..	17 03 1955	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1579-8432	SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE SHERBROOKE	Sherbrooke	20 05 1935	1975 à 1979 incl.
1585-2635	SOUTH SHORE LAUNDRY LIMITED	St-Lambert	03 07 1924	1975 à 1979 incl.
1565-0617	SPARHAWK LTD	Montréal	28 05 1937	1975 à 1979 incl.
1569-9622	STERLING ORNAMENTAL IRON WORKS LIMITED	Montréal	11 07 1932	1975 à 1979 incl.
1567-1795	STINSON LIMITED	Montréal	05 04 1934	1975 à 1979 incl.
1586-6445	THE SUPER-PRODUCTS LIMITED	Montréal	31 05 1924	1975 à 1979 incl.
1547-4018	LE SYNDICAT D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE	Kénogami	07 11 1945	1975 à 1979 incl.
1552-6668	SYNDICAT DES CANTONS VILLENEUVE INCORPORÉ	Montréal	26 02 1936	1975 à 1979 incl.
1549-9460	SYNDICAT D'IMMEUBLES DE BEAUPORT INC.	Beauport	03 04 1951	1975 à 1979 incl.
1580-9429	SYNDICAT D'INITIATIVES DU COMTE DE LABELLE	Labelle	27 11 1934	1975 à 1979 incl.
1302-2801	TITANIUM MINING & SMELTING LIMITED (No personal liability)	606, rue Cathcart, bureau 516, Montréal	15 04 1952	1975 à 1979 incl.
1569-7360	TREO CORSETING INC.	Montréal	11 01 1950	1975 à 1979 incl.
1563-8000	TRICOT SOMERSET LTÉE SOMERSET KNITTING LTD	Plessisville	25 05 1928	1975 à 1979 incl.
1554-4240	TWIN CITIES GAS AND OIL COMPANY, LIMITED	Montréal	10 01 1930	1975 à 1979 incl.
1580-0980	L'UNION ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE D'AMOS	Amos	04 07 1942	1975 à 1979 incl.
1571-0478	UNIT SHOE MANUFACTURING CO. LIMITED	Montréal	11 01 1929	1975 à 1979 incl.
1566-0723	UNIVERSAL TRAVELER PRINTING & PUBLISHING COMPANY LIMITED	Montréal	03 02 1936	1975 à 1979 incl.
1551-1157	VAL D'OR BOATING CLUB	Val-d'Or	18 05 1938	1975 à 1979 incl.
1570-2335	VAL D'OR SASH AND DOOR LIMITED	Val-d'Or (Abitibi)	15 07 1938	1975 à 1979 incl.
1548-7929	J. D. VALLIÈRE (SAINT-JEAN) LIMITÉE	266 ouest, rue St-Jacques, suite 101, Montréal	24 04 1944	1975 à 1979 incl.
1547-2236	VERDUN MAPLE LEAF	Verdun	24 09 1957	1975 à 1979 incl.
1324-6509	VILLERAY CONSTRUCTION CO. LTD.	Montréal	21 03 1951	1975 à 1979 incl.
1569-4201	WALES PRODUCTS LTD.	Montréal	28 03 1950	1975 à 1979 incl.
1586-7245	THE WHOLESALE CO-OPERATIVE GROCERS INCORPORATED	Montréal	30 10 1924	1975 à 1979 incl.
1569-7345	WILLIAMS & KNOWLES (QUÉBEC) LTD.	Montréal	22 11 1949	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1569-4243	WOLLOCK ELECTRICAL DISTRIBUTORS INC.	Montréal	31 01 1950	1975 à 1979 incl.
1580-8785	THE WOMEN'S INSTITUTE OF WYMAN.	Wyman	25 07 1934	1975 à 1979 incl.
5354-o	<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.			

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1329-4418	ACME SHOE MFG. CO. LTD.	4886, avenue Bessborough, Montréal	01 02 1962
1321-5348	ADCO CARTAGE & STORAGE LTD.	Montréal	13 08 1958
1323-3507	LES AGENCES FRONTENAC LTÉE <i>FRONTENAC AGENCIES LTD</i>	St-Gédéon (Frontenac)	22 10 1954
1324-8398	AKAH LTD	Montréal	16 10 1958
1321-7237	LES ATELIERS DE COUTURE ANASTASIA INC. <i>ANASTASIA SEWING FACTORY INC.</i>	Lyster (Mégantic)	15 03 1962
1321-1545	LES ATELIERS DE RÉPARATION ET DE NETTOYAGE DE TAPIS INC.	475, rue Richelieu, Québec.	18 02 1959
1323-6112	AUTO IMPORTS LTD	Montréal	21 05 1959
1325-1616	B. T. C. IMPORTING INC.	367, rue St-Jacques, Montréal	05 05 1958
1321-9480	BARBUSAN INVESTMENTS CORP.	Montréal	23 05 1961
1323-5312	ANDRÉ BARRÉ INC.	5, place des Jésuites, Charlesbourg	17 04 1959
1326-0286	F. D. BARRETT AND ASSOCIATES LTD.	Montréal	24 05 1957
1321-4622	A. BEAUCHESNE INC.	Arthabaska	19 04 1956
1325-2077	C. BÉLANGER LIMITÉE	480, rue St-Jean, Drummondville (Drummond)	09 12 1958
1321-4879	BEROLA ACCESSORIES & INDUSTRIES LTD.	Montréal	18 09 1958
1325-2499	BETA REALTY CORP.	Montréal	16 02 1959
1325-2861	BUDDY BLITSTEIN INC.	Montréal	25 02 1957
1325-3844	BOUTIQUE JEANNE BRUN INC.	St-Donat (Montcalm)	01 12 1960
1240-7110	BRANCH ENTERPRISES INC.	Montréal	23 03 1967
1325-3687	BRISSON, EVIN & LESSARD LTÉE	Montréal	21 01 1955

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1329-6835	BROMPTON INDUSTRIES LTD.	Bromptonville (Richmond)	14 12 1959
1325-3992	BULK FOOD SERVICE INC.	Montréal	01 03 1954
1244-6233	C. G. H. LTÉE	697, rue St-Vallier, Québec	19 04 1971
1329-1612	C.L. CONSTRUCTION INC.	Montréal	09 06 1960
1322-2880	CABINE DE PLAGE LAVAL LTÉE LAVAL BEACH CABIN LTD.	Laval (Île-Jésus)	02 06 1959
1321-2311	CAFÉ SAVANNAH INC.	Montréal	01 12 1955
1329-1562	CALEDON INVESTMENT CORP.	Montréal	02 04 1959
1327-7090	CANADIAN WALLBOARD LTD.	Montréal	10 10 1956
1328-1241	CAPRI FOOD PRODUCTS INC.	Montréal	03 11 1958
1323-5981	CAR IDEAS INCORPORATED	Montréal	10 06 1960
1243-4866	CARLEY'S LIMITED	Montréal	31 08 1932
1325-4776	CARTIER MÉDICAL & COMMERCIAL LTÉE	Québec	29 09 1960
1243-7240	CASSEL INVESTMENT LTD.	800, place Victoria, Montréal	16 03 1966
1325-4842	R & M CASSIANI INC.	8380, rue Waverly, Montréal	18 12 1959
1329-6629	CHAMBLY INVESTMENT LTD.	Greenfield-Park (Chambly)	30 10 1953
1328-5184	CHÂTEAUGUAY DEVELOPMENT LTD.	Montréal	03 06 1954
1246-4913	CHAUSSURE FAMILIALE INC.	3062, montée St-Hubert, St-Hubert (Chambly)	14 06 1968
1245-9319	CHESLEY PRINTING COMPANY LTD.	9, avenue Brooke, Westmount	20 05 1960
1325-6227	CHIC DU NORD LTÉE	71, rue Rhains, Chicoutimi	28 06 1960
1324-7945	LA CIE A. GAUDREAU, LIMITÉE	Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	05 12 1956
1325-5351	LA CIE SANTE-CÉCILIA LTÉE THE ST. CECILIA CO. LTD.	10 ouest, rue St-Jacques, bureau 311, Montréal	18 11 1960
1325-6821	CLARE ENTERPRISES LTD.	Montréal	28 12 1960
1321-5157	A. CLOUTIER INCORPORATED	Chibougamau	03 11 1956
1329-1687	CLUB DE COURSES DE TROIS-RIVIÈRES LTÉE	Trois-Rivières (St-Maurice)	15 10 1959
1325-8561	COMITÉ INDUSTRIEL DE STE-CROIX LIMITÉE	Ste-Croix (Lotbinière)	08 05 1956
1328-9434	COMMERCIAL PROMOTION INC.	Montréal	13 02 1956
1325-7449	COMMODORE DISTRIBUTORS LTD.	Montréal	28 02 1957
1329-4632	LA COMPAGNIE DE PUBLICATION GÉNÉRALE LIMITÉE	Montréal	12 03 1958

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution		
1322-9323	LA COMPAGNIE DICTÉLÉPHONIE INC.	Montréal	03	04	1956
1329-7155	LA COMPAGNIE REMO LTÉE	Montréal	01	04	1959
1325-7704	CONSIGLIO HOLDINGS INC.	Montréal	27	05	1958
1325-7738	CONSOLIDATED SPORTSWEAR LTD.	Montréal	06	08	1963
1324-8133	LA CONSTRUCTION POPULAIRE, INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est) ...	14	11	1955
1329-3550	LES CONSTRUCTIONS DU BAS ST-LAURENT INC.	Cap-Chat (Gaspé-Ouest) ...	20	01	1958
1322-7053	CORONET CLUB PLAN LTD.	Montréal	11	06	1956
1322-5313	LA CORPORATION CHIMIQUE PRUDENTIELLE PRUDENTIAL CHEMICAL CORPORATION	Montréal	21	01	1963
1325-8439	CRANBRO INVESTMENTS LTD.	Montréal	01	04	1959
1250-3165	CRIMCO MINING CORPORATION LTD. (No personal liability)	Montréal	19	02	1971
1325-8603	CROSS-CANADA EXPLORATIONS LTD. (No personal liability)	Rouyn (Témiscamingue) ...	22	05	1957
1322-7673	CURVED WEDGE COMPANY LTD.	Noranda (Témiscamingue) ..	22	03	1954
1322-4290	D. C. CONSTRUCTION LTD.	Montréal	14	04	1959
1325-8892	DAKLEEN LTD.	Montréal	28	12	1960
1328-5481	DELTA HOLDINGS INC.	311, boul. Churchill bureau 1, Greenfield- Park (Chambly)	05	02	1962
1252-4666	DESROCHERS PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC.	Pointe-à-la-Croix (Bonaventure)	17	05	1966
1325-6201	DIGGERS CHIBOUGAMAU MINES LTD. (No personal liability)	42, rue Ste-Anne, Québec ..	18	04	1956
1326-0617	DISTRIBUTION MODERNE ÉLECTRIQUE LTÉE	Lyster (Mégantic)	02	09	1958
1328-5416	DISTRIBUTION NORD-OUEST LIMITÉE	Rouyn (Témiscamingue) ...	17	08	1961
1322-9760	DIVERSIFIED REALTIES LTD.	Montréal	22	08	1956
1323-0008	DOLL'S OUTFITTERS & FASHIONS INC.	Montréal	30	12	1959
1322-0124	LE DOMAINE BEAUDIN INCORPORÉE	Montréal	04	08	1959
1328-1944	DOMAN CORPORATION	Montréal	04	05	1963
1326-1318	SAMUEL DORFMAN & FILS INC. SAMUEL DORFMAN & SONS INC.	55, boul. Dorchester, Québec	14	06	1956
1323-0669	DUPAR LUMBER LTD.	126, rue St-Pierre, Québec ..	08	04	1960
1200-8702	DYNAMIC MOTIVATION (QUÉBEC) INCORPORATED	50 ouest, place Crémazie, suite 619, Montréal	23	10	1970
1326-2118	EFC INVESTMENT CORPORATION	Montréal	15	03	1960
1323-0925	EDGEWALL REALTY CORP.	Montréal	08	07	1959

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1323-1238	ELSA REALTY INC.	Montréal	22 01 1959
1256-7376	ENRA CORPORATION	Montréal	22 12 1970
1324-9982	ENTREPRISES ARNAUD LTÉE	17, avenue Wolfe, Baie-Comeau (Saguenay)	22 04 1963
1253-8054	ENTREPRISES D.M. LIMITÉE	78, 9 ^e Avenue, Roxboro ...	15 04 1965
	<i>D.M. ENTERPRISE LIMITED</i>		
1210-1770	LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTIONS FAMILIALES BIRON INC.	495 ouest, boul. Jacques- Cartier, Longueuil (Chambly)	02 02 1971
1321-9142	LES ENTREPRISES DU BAS ST. LAURENT LTÉE	Montréal	16 07 1953
1258-0924	LES ENTREPRISES ST-EUSTACHE INC.	St-Eustache (Deux-Montagnes)	01 12 1965
1324-6681	LES ENTREPRISES WELGA LTÉE	Chicoutimi	29 10 1959
	<i>WELGA ENTERPRISES LTD.</i>		
1329-6116	ÉPICERIE SAVARD & FILS LIMITÉE	Québec	09 10 1959
1219-9717	ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE ELDORADO LTÉE	43, rue Esterel, place Bonaventure, Montréal	09 08 1971
	<i>ELDORADO ELECTRONIC EQUIPMENT LTD.</i>		
1324-2052	ÉQUIPEMENT ORLÉANS LIMITÉE	Québec	17 06 1953
	<i>ORLÉANS EQUIPMENT LIMITED</i>		
1258-4090	LES EXPLORATIONS TERRA SCAN LIMITÉE	635 ouest, boul. Dorchester, suite 604, Montréal	03 11 1971
	<i>TERRA SCAN EXPLORATIONS LIMITED</i>		
1323-2384	LÉO FECTEAU INC.	Longueuil (Chambly)	23 09 1955
1216-5684	FERBLANTERIE CHARLEVOIX LIMITÉE	Cap-à-l'Aigle (Charlevoix-Est)	13 07 1971
1326-3595	FERRONNERIE ROY LTÉE	Thetford-Mines (Mégantic) .	17 05 1956
1326-4239	FOMA CONSTRUCTION INC.	Malartic (Abitibi)	02 08 1960
1326-4361	FOREST PORTAL REALTY CO.	Montréal	18 03 1958
1328-5770	FORTUNA INVESTMENT LTD.	Montréal	28 06 1956
1326-4494	ROLLAND FOURNIER LTÉE	49, rue St-Louis, Lemoyne (Chambly)	13 04 1954
1240-6906	FREINS ET ROUES DE SÉCURITÉ LTÉE	Westmount	03 11 1964
	<i>SAFETY BRAKES & WHEELS LTD.</i>		
1323-3655	JEAN GAGNON & FILS INC.	Chute-aux-Outardes (Saguenay)	02 04 1959
1223-3193	GALERIE DES SPORTS (QUÉBEC) INC.	688 est, rue St-Vallier, Québec	28 04 1972
1326-5087	GARAGE LATERRIÈRE LTÉE	Boul. Talbot, Laterrière (Chicoutimi)	23 04 1958
1233-747	LES GARAGES MAISONNEUVE INC.	Montréal	30 01 1956
	<i>MAISONNEUVE GARAGES INC.</i>		
1326-5137	GARBRO CORP.	Montréal	14 04 1959

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution		
1323-3804	GARIÉPY & ROBITAILLE LIMITÉE	St-Marc-des-Carières (Portneuf)	21	03	1957
1323-3846	GASPÉ SOUTH OXYGEN CO. LTD.	Gaspé (Gaspé-Est)	17	11	1960
1326-2159	E. GAUTHIER & FRÈRES LTÉE	1212, 6 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles	31	05	1958
1328-9798	GOUIN BLVD ENTERPRISES INC.	Montréal	25	01	1955
1328-0102	GRANBY CONSTRUCTION INC.	Granby (Shefford)	16	04	1957
1323-4695	LA GRANDE HERMINE INC.	Québec	14	02	1962
1263-0208	GILLES GRANGER INC.	240, rue Mayrand, St-Jean	01	08	1968
1326-6101	GRAVILLON INC.	Terrebonne	27	08	1962
1259-1293	FERNAND GRENIER LIMITÉE	Beauport	01	04	1971
1264-6600	GUNAIL INC.	8281, 9 ^e Avenue, bureau 3, Montréal	02	02	1971
1326-6788	HOLLAND REALTY CORP.	Montréal	29	05	1959
1326-7018	HUMBER TRADING CORP.	Montréal	27	08	1959
1242-5674	LES IMMEUBLES CANABEC INC.	100, avenue d'Youville, Québec	09	08	1971
1327-5060	LES IMMEUBLES ROUX LTÉE	Victoriaville (Arthabaska) ..	10	12	1956
1322-5560	INSTITUTIONAL CINEMA SERVICE LIMITED	Montréal	09	06	1960
1324-5030	INTER DOMINION SHIPPING COMPANY LIMITED	Montréal	15	09	1959
1324-8414	INTERCITY ELECTRONIC ALARM SYSTEM CO. LTD.	Montréal	15	09	1959
1322-5123	THE JAMIESON PAINT AND CHEMICAL CORP.	Montréal	03	02	1958
1326-7786	JAYBEE REALTY CORP.	Montréal	25	06	1959
1326-7927	JERSEY DEVELOPMENT LTD.	Montréal	31	03	1959
1269-9419	KING-WELL INVESTMENT INC.	Sherbrooke	27	08	1959
1321-9199	L.A.D. CONTRACTORS INC.	Montréal	10	02	1960
1326-4536	ROBERT LAFLAMME SUCCESSEUR DE J. O. RICARD, FOURRURES DE MONTRÉAL INC.	Montréal	22	11	1960
1325-2432	LA LAITERIE BERTHIER LTÉE	Berthierville (Berthier)	02	11	1954
1326-3660	FÉLIX J LAJOIE INC.	Coaticook (Stanstead)	21	11	1957
1324-7606	ADÉLARD LALIBERTÉ INC.	452, rue Durocher, Québec	16	06	1955
1328-6117	LAPRAIRIE AUTOMOBILE LTÉE	La Prairie	26	02	1958
1326-9089	LAROCHELLE EQUIPMENT INC.	Trois-Rivières (St-Maurice)	14	07	1954
1323-8100	LAUGHING WORLD PUBLISHING CO. INC.	Montréal	01	12	1955
1246-6918	LAVAGE MOBILE CITADELLE INC. CITADEL MOBILE WASH INC.	155 ouest, rue des Lilas, Québec	09	12	1969

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1323-5510	J.-H. LAVOIE & CIE LTÉE	Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	12 07 1955
1323-8241	LAWVER REALTY CORP.	Montréal	13 02 1959
1323-6864	JOS. LE BEL INC.	Montréal	23 11 1955
1326-9725	LEWISHAM REALTY CORP.	Montréal	02 09 1959
1323-8670	LICIA CONSTRUCTION INC.	Montréal	07 08 1958
1328-3064	LE LIDO LTÉE	Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	04 04 1962
1322-9455	LINGERIE DION INC.	38, rue Turgeon, Blainville (Terrebonne)	16 06 1960
1325-1954	LOR-NESS BEAUTY SUPPLY LTD.	Val-d'Or (Abitibi)	12 08 1957
1241-3522	LES MACHINERIES BRO-TEK LTÉE BRO-TEK MACHINERY LTD.	3637 est, boul. Métropolitain, Montréal	31 05 1967
1323-9645	MAGIC SPORTSWEAR INC.	2075, rue Notre-Dame, Lachine	14 04 1959
1324-9941	ARMAND MAGNAN INC.	Blainville (Terrebonne)	30 10 1953
1323-9694	MAGUIRE CONSTRUCTION LTÉE	54 nord, rue Myrand, St-Foy	09 04 1956
1323-9934	MARCEE PRODUCTS LIMITED	Montréal	10 03 1958
1326-4916	MARCHÉ FURLONG INC.	Montréal	29 04 1963
1326-7679	MARCHÉ JACOB INC.	St-Tite (Champlain)	02 03 1959
1323-9132	LORENZO MARTIN INC.	Ste-Cécile-de-Milton (Shefford)	25 08 1961
1324-0262	MATÉRIAUX DU SAGUENAY INC.	Ste-Anne-de-Portneuf (Saguenay)	26 07 1954
1327-1655	MELBOURNE INVESTMENTS LTD.	Mont-Royal	11 11 1957
1327-0236	L. MÉNARD INC.	995, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	13 09 1961
1275-2515	MENDOZ SPORTS WEAR INC.	760, rue Hertel, Trois-Rivières (St-Maurice)	20 05 1967
1327-8338	MERCANTILIA LTÉE MERCANTILIA LTD.	10 ouest, rue St-Jacques, suite 512, Montréal	28 10 1957
1327-2034	M. MERTENS (CANADA) LTD.	Montréal	29 01 1954
1324-0577	MESNA DEVELOPMENT INC.	Montréal	05 08 1959
1325-7027	MEUBLES C M P (JONQUIÈRE) INC.	Jonquière (Chicoutimi)	23 08 1962

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1324-6566	MEUBLES DE VIVOIR PAQUET INC.	2547, rue Notre-Dame, Ste-Foy	31 10 1963
1325-8579	MEUNERIE MOBILE STE-CROIX LIMITÉE	Ste-Croix (Lotbinière)	14 11 1960
1324-0676	THOMAS MICHAUD & FILS LTÉE	St-Épiphanie (Rivière-du-Loup)	04 11 1959
1275-6813	MILLER & WATT INC.	1434 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 506, Montréal	09 04 1958
1324-0825	MILTON PETROLEUM INC.	63, avenue des Érables, St-Pierre (Île-de-Montréal)	26 02 1963
1327-2109	MODEL TILE COMPANY	Montréal	16 07 1953
1324-9578	MODERN ANSWERING SERVICE CO. LTD.	1499, rue Fleury, ch. 102, Montréal	26 08 1959
1324-1971	MODERN OFFSET LTD.	Montréal	09 10 1956
1322-2179	MONTRÉAL BOWLING CONSTRUCTION LTD	Montréal	17 04 1953
1323-0818	MONTRÉAL EAST METAL REFINERY INC.	Montréal	15 10 1957
1324-8315	J. A. MOREL INC.	St-Hubert (Chambly)	27 03 1956
1327-1572	MOUNTAIN MEAT MARKET LTD.	Montréal	30 08 1956
1329-6710	NANCY INC.	2500, boul. Laurier, Ste-Foy	26 01 1959
1325-2895	NATALIE-VINE BLOUSE CORPORATION	Montréal	16 12 1958
1277-3818	J.M. NAULT LIMITÉE.	Sherbrooke	19 09 1912
1329-3774	NETTOYEURS ASSOCIÉS INC.	Mont-Joli (Rimouski)	31 10 1956
1320-9739	NEW ORLEANS CAFE INC.	Montréal	29 10 1956
1326-3348	NEW ROUYN MERGER QUÉBEC EXPLORATION LIMITED (No personal liability)	Québec	27 02 1957
1323-5684	NEW-HOSE COMPANY LIMITED	Montréal	19 06 1957
1321-7179	NORD AMOS CO. LTÉE	Amos (Abitibi)	07 03 1956
1321-4697	NORTHERN ABITIBI LUMBER CO. LTD.	Chibougamau	43 11 1956
1324-1864	NOVA AGENCIES LIMITED	Montréal	14 05 1955
1329-0846	OAKWOOD CONSTRUCTION COMPANY INC.	512, chemin Oka, Deux-Montagnes	04 04 1963
1327-2794	OBIE REALTIES CORPORATION	Montréal	16 09 1959
1240-3325	L'OBSERVATEUR DE BOURASSA INC.	Montréal-Nord	06 04 1067
1122-9960	ODETTE HAUTE COIFFURE INC.	Montréal	05 06 1969
1324-1997	OFIMEXPORT INC.	Granby (Shefford)	07 03 1957
1320-9663	OPAL INVESTMENT CORP.	Montréal	01 04 1959

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1324-9727	P-A-S ASSOCIATES INC.	Montréal	13 02 1959
1328-3825	P. & R. TRANSPORT LTÉE	Sept-Îles (Saguenay)	29 03 1956
1324-2193	PABOS CONSTRUCTION LIMITÉE	Pabos-Mills (Gaspé-Est) ...	25 05 1962
1320-9911	PAGEAU & FRÈRE LTÉE	Québec	17 01 1959
1278-6992	PAIN VAUDREUIL INC. VAUDREUIL BREAD INC.	12, rue St-Louis, Vaudreuil	01 08 1966
1322-1536	B. N. PARENTEAU EXPRESS LIMITÉE..... B.N. PARENTEAU EXPRESS LIMITED	Montréal	22 09 1953
1321-8888	PARKWAY AUTOMAT INC.	Montréal	28 01 1960
1324-2458	PARLOVE REALTY CORP.	Montréal	13 02 1959
1352-4301	PAYSAGISTES ET CONSTRUCTEURS DE LA VILLE DU LAC BROME LTÉE TOWN OF BROME LAKE LANDSCAPING AND CONSTRUCTION LTD.	Lac-Brome (Brome)	22 11 1973
1325-1038	LES PLACEMENTS DE LA BAIE LIMITÉE.....	Sept-Îles (Saguenay)	20 02 1957
1327-3693	PLANIT DEVELOPMENT INC.	Montréal	04 03 1959
1324-2987	LE PLÂTRAGE DU QUÉBEC INC.	604, rue St-Jean, Québec ..	07 05 1953
1268-2738	PLAZA JEAN-TALON INC.	5325 est, rue Jean-Talon, bureau 208, St-Léonard	03 04 1968
1327-1077	MARCEL PLOUFFE INCORPORÉE	St-Jean-sur-Richelieu	13 12 1957
1328-3734	POLYCHEM LIMITED	Montréal	03 08 1960
1329-5472	PORTNEUF-PRESSE INC.	St-Basile-Sud (Portneuf) ...	17 05 1954
1324-0718	POWDER MILK PRODUCTS INC.	Montréal	24 01 1955
1327-8635	PRODUITS YAMASKA LTÉE	Montréal	11 12 1956
	YAMASKA PRODUCTS LTD.		
1321-9654	PROFESSIONAL BASEBALL CLUB LTD.....	Montréal	18 03 1960
1328-9418	PUBLICITY PROMOTIONS LTD.	Montréal	01 03 1957
1327-4212	QUALITEX WORSTEDS LTD	Montréal	04 12 1958
1327-1598	QUINN'S MEAT MARKET INC.	Verdun (Île-de-Montréal) ...	07 08 1958
1325-4040	RAPID BUSINESS FORMS LTD	St-Louis-de-Gonzague, Beauhamois	27 11 1958
1324-7184	RESTAURANT ACADIE INC.	Montréal	29 12 1960
1323-0875	RESTAURANT L'ÉCHOURIE INC.	Montréal	10 03 1959
1324-4132	REVERE TAVERN LIMITED	Montréal	26 08 1954
1235-2522	RICHELIEU AUTOMATIC VENDING CO. LTD.	St-Laurent (Île-de-Montréal)	25 01 1967
1321-1669	RIFKIN TEXTILES LTD	Montréal	14 03 1960
1327-4733	RIOUX & THIBAUT AUTOMOBILES LTÉE	Rivière-du-Loup	13 09 1962

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1321-0422	PHIL RIVARD INC.	Notre-Dame-de-la-Doré (Lac-St-Jean-Ouest)	04 01 1960
1324-1385	RIVERSIDE MOTOR SALES INC.	St-Laurent (Île-de-Montréal)	08 05 1959
1327-4824	ROBERVAL TIRE SHOP, INC.	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)	17 04 1957
1321-1891	ROMLI LTD.	Montréal	18 07 1957
1109-2590	E. ROSS & SON LTD.	Montréal	31 07 1953
1321-2014	ROSTA SALES LIMITED	Montréal	27 07 1954
1323-2913	RÔTISSERIE DE FONTEL INC.	Montréal	06 06 1957
1327-5052	ROURKE LUMBER CO. LTD.	256, boul. Beaconsfield, Beaconsfield	03 03 1960
1321-2063	ROUTHIER AUTO SMASH INC.	Chemin Robertson, St-Antoine-de-Pontbriand (Mégantic)	25 09 1956
1324-4579	RUBI'S INC.	Montréal	10 11 1959
1324-9487	SAINTE-ANNE AUTO PARTS LTÉE.	Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-Ouest)	04 07 1955
1329-2214	ST. LOUIS FURNITURE CO.	207 est, rue Craig, Montréal	15 10 1953
1328-6364	ST. MARTIN HOLDINGS CORP.	Montréal	05 07 1957
1328-6455	THE ST. MAURICE INDUSTRIAL CORPORATION LTD. ..	573, rue St-Louis, La Tuque (Champlain)	06 03 1953
1329-5217	ST. PHILIPPE INVESTMENT CORP.	Côte-St-Luc (Île-de-Montréal)	04 06 1959
1328-4336	SALON AU TRIANON LTÉE	661, rue St-Jean, Québec ..	27 11 1962
1328-6950	SEAFORTH HOLDING CORP.	Montréal	25 01 1955
1134-9479	SELECT METAL INC	2255, chemin St-François, Dorval	28 06 1967
1321-1271	SERVICE DE RADIOLOGIE DE LA RIVE SUD INC.	Longueuil (Chambly)	22 04 1955
1322-7368	SERVICE FASHIONS LTD.	Montréal	29 10 1958
1328-6513	SERVICEMASTER-MONTREAL LTD.	Montréal	19 03 1956
1328-6992	SHARON REALTY CO. LTD.	Montréal	13 07 1955
1321-2949	THE SHERATON SHOE CO. LTD.	Montréal	28 02 1953
1322-0678	SICARD & BENARD HOME IMPROVEMENTS CO. LTD. ..	Montréal	02 04 1962
1328-9129	SILLERY INVESTMENT CORPORATION	Sillery	13 01 1954
1324-5352	S. SILVESTRE CONSTRUCTION LTD.	Montréal	31 01 1957
1329-0424	J.H. SMITH CONSTRUCTION CO. LTD.	Montréal	24 03 1955
1252-1142	LA SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DU QUÉBEC INC.	28 A, rue Upper Edison St-Lambert (Chambly)	27 12 1967

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1327-6266	LA SOCIÉTÉ DES VOYAGES INC.	Amos (Abitibi)	13 05 1963
1261-0143	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FRANCHISING DU CANADA LTÉE GENERAL FRANCHISING CORPORATION OF CANADA LTD.	1, place Ville-Marie, suite 1918, Montréal	12 06 1967
1252-5127	SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ESTIMATION INC. INTERNATIONAL APPRAISAL SOCIETY INC.	8690, rue de Teck, Montréal	09 06 1969
1328-7115	LA SOCIÉTÉ TREMBLAY INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	09 05 1961
1321-2774	SONOR TAXIS LTD.	Montréal	11 10 1956
1321-8482	SPIN-A-WISH LTD.	Montréal	15 10 1958
1324-2847	PIERRE STUART INC.	Montréal	25 11 1963
1324-9560	STUDIO AREL INC.	1535, rue St-Antoine, St-Hyacinthe	22 03 1957
1327-6036	STYLECRAFT FURNITURE MFG. LTD.	Montréal	10 07 1956
1327-6068	SUPERB FURNITURE MFG. CORP.	Montréal	30 10 1961
1322-2799	SUREHEAT OIL BURNER & STOKER LTD.	Montréal	03 09 1959
1262-8921	H.G. TAIT INC.	750, boul. Laurentien, St-Laurent	27 04 1971
1328-7826	TRANSPORT CENTRAL LTÉE	Québec	27 08 1953
1328-3213	MARCEL TREMPÉ INC.	East-Broughton (Beauce)	29 11 1956
1130-7048	VALLEYFIELD PHOTO SERVICE INC.	309, rue du Marché, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	12 08 1964
1321-3863	VAUDREUIL INN LTÉE	Dorion (Vaudreuil)	30 04 1955
1327-6860	VENDOME AUTO AGENCIES INC.	5100, avenue Western, Montréal	03 07 1953
1328-7164	VENUS CONSTRUCTION CO. LTD.	Montréal	02 12 1957
1321-3947	VERREAULT AUTOMOBILES LTÉE	St-Félicien, (Lac-St-Jean-Ouest)	13 12 1955
1327-7009	VÊTEMENT VILLEROY LTÉE	Villeroiy (Lotbinière)	17 12 1958
1328-4450	VICTORIAVILLE TRANSPORT CO. LTÉE	Victoriaville (Arthabaska) ..	21 09 1960
1328-3965	ROGER VIGEANT INC.	Montréal	12 12 1960
1325-6870	VITRERIE CLAVEAU GLASS INC.	Pont-Viau (Laval)	22 10 1956
1141-0370	VITRERIE MICHEL CHARLEBOIS INC. MICHEL CHARLEBOIS GLASS INC.	Laval (Île-Jésus)	22 05 1969
1324-6582	VOX INC.	Outremont (Montréal)	09 11 1960
1326-1573	WASH AND DRY SERVICE LIMITED	Montréal	23 03 1960
1324-6665	WATER INDUSTRIES CORPORATION	Montréal	19 02 1960
1327-7140	WAX WORKS INC.	3715, ch. Queen Mary, Montréal	30 06 1958

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1321-4267	WINDSOR SHOE LIMITED	Montréal	31 01 1958
1327-7231	WINGATE REALTY CORP.	Montréal	23 05 1956
1322-8465	WONDER DELICATESSEN & RESTAURANT INC.	Montréal	29 05 1959
5354-o	Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.		

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS DU 2020 UNIVERSITY INC. 1371-8507	79 12 17	Aucune
TRANS ISLAND LANDSCAPING LTD. 1551-2999	79 02 15	Changeant sa dénomination sociale en celle de: LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGÉS TRANS-ISLAND LTÉE TRANS ISLAND LANDSCAPING LTD.
5354-o	Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.	

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Décisions				Dossiers		
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	} Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

I — Avis de la Commission proprio motu

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-47653
CM-30000 P-242

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

et
M-300 107 (925-V) 101-P
**DÉMÉNAGEMENT ROLLAND
PERRON (ST-JEAN) INC.**

960, rue Aubry
St-Jean
(St-Jean) QC
J3B 2H9
Mise en cause

Attendu que, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, la partie mise en cause était détentrice du permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause a) du permis 925-V (M-300 107), dont la teneur s'établissait comme suit:

Transport de ménages et ameublements usagés:

Pour le transport de ménages et d'ameublements usagés tels que définis par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé muni des accessoires nécessaires et utilisé exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.

a) Transport restreint - longue distance - rayon

a) À St-Jean et tout point à tout autre point dans un rayon de 50 milles des limites de ladite ville de St-Jean;

Attendu que la clause a) ci-dessus permet à la mise-en-cause d'effectuer du transport local dans la ville de St-Jean, mais que la rédaction n'en est pas suffisamment claire;

Attendu que, pour rendre ce transport local plus explicite, il faudrait diviser ladite clause a) en 2 parties;

Considérant les dispositions de la Loi sur les transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec:

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Diviser en 2 parties le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause a) du permis 925-V (M-300 107), de façon à ce que cette clause a) se lise à l'avenir comme suit:

Transport de ménages et ameublement usagés:

Pour le transport de ménages et d'ameublements usagés tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé muni des accessoires nécessaires et utilisé exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.

a-1) Transport spécialisé - service

St-Jean et tous les endroits situés dans un rayon de 5 milles (8,045 km) des limites de ladite ville;

a-2) Transport spécialisé - longue distance - territoire

De tout point à tout autre point dans un rayon de 50 milles (80,45 km) des limites de la ville de St-Jean; ou

2. Rendre toute autre décision appropriée.

5355-o

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-45537
M-000023-101-D

VERREAULT TRANSPORT LTÉE

438, rue St-Jean
Granby (Québec)
J2G 2H4

Requérante-cédante
M-000015-103-D

AUTOBUS INTER-CITÉ LTÉE

438, rue St-Jean
Granby (Québec)
J2G 2H4

Requérante-cessionnaire

Cette publication remplace celle de la *Gazette officielle du Québec* no 49 du 8 décembre 1979 page 10303.

La requérante-cédante, Verreault Transport Ltée, détentrice du permis no M-000023 de la Commission des transports du Québec, s'adresse à ladite Commission, afin d'être autorisée à transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges, moyens, et systèmes de transport qu'il détient dans les services suivants dudit permis à la requérante-cessionnaire, Autobus Inter-Cité Ltée, détentrice du permis no M-000015 de la Commission des transports du Québec.

Service:

Service interurbain de Granby à Richmond via Bromont, Waterloo, Warden, Lawrenceville, Valcourt et retour.

Service:

De Knowlton à la Frontière Québec-États-Unis destination Newport Vermont via South Bolton, Mansonville, Highwater et Dunkin.

Service:

De Granby à Bondville via Waterloo, Foster Corner et Knowlton.

Restriction:

Pas de service local entre Granby et Foster Corner, ces deux endroits inclus.

La requérante-cessionnaire, Autobus Inter-Cité Ltée, qui opère divers services d'autobus en vertu de son permis M-000015 s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à intégrer à l'intérieur de ses services réguliers, les trois services mentionnés ci-dessus, afin que son permis M-000023 se lisent dorénavant:

Service no 21:

De St-Hyacinthe à Richmond, et retour via St-Dominique, St-Pie, Granby, Bromont, Waterloo, Warden, Valcourt, etc.

Service no 22:

De St-Hyacinthe à la Frontière Québec-États-Unis destination Newport, Vermont via St-Dominique, St-Pie, Granby, Waterloo, Knowlton, Mansonville, et retour.

Restriction:

Pas de service local entre Granby et Foster Corner, ces deux endroits inclus.

Restriction au service no 21:

Les conditions d'exploitation des voyages à charte-partie, énoncées à l'Ordonnance générale no 17, continueront de s'appliquer comme si les permis distincts suivants n'avaient pas été consolidés à la date de la décision de la Commission à savoir:

De St-Hyacinthe à Granby

De Granby à Richmond

Restriction au service no 22:

Les conditions d'exploitation des voyages à charte-partie, énoncées à l'Ordonnance générale no 17, continueront de s'appliquer comme si les permis distincts suivants n'avaient pas été consolidés à la date de la décision de la Commission à savoir:

De St-Hyacinthe à Granby

De Granby à Knowlton

De Knowlton à la frontière Québec-États-Unis (destination Newport, Vt.).

Prenez avis que «Les Locations Alabry Ltée» s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de fournir les services suivants:

Services:

«Location à court terme de véhicules moteurs de promenade âgés de deux (2) ans et plus».

Rôle M-46812

M-601227-101-D

LES LOCATIONS ALABRY LTÉE

313, rue François-Séguin
Boucherville, QC

J4B 1L6

Requérante

Rôle M-47266

M-40003-323-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Modifier le tarif no E-432 de la North American Van Lines Canada Ltd. en augmentant les frais de cueillette et de livraison au numéro 12 ainsi que les frais de transport des sections quatre, cinq, six, sept et huit, pour tenir compte d'une augmentation de 8% des taux correspondants du tarif no E-431 de la North American Van Lines Canada Ltd; en vigueur le 1^{er} avril 1980, conformément à l'article 2.58.1.

Modifier le tarif HVP-404 de la North American Van Lines Canada Ltd. en augmentant les frais de cueillette et de livraison au numéro 12 ainsi que les frais de transport des sections quatre et cinq pour tenir compte d'une augmentation de 8% des taux correspondants du tarif HVP-403 de la North American Van Lines; en vigueur le 1^{er} avril 1980 conformément à l'article 2.58.1

Rôle M-47267

M-40003-324-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Remplacer le tarif G-49 de la Canadian Household Goods Carriers' Tariff Bureau Association par le tarif G-50 qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 1980, conformément à l'article 2.58.1 et qui comporte une augmentation de 12% du taux de transport de la section quatre ainsi que diverses augmentations des frais pour services additionnels. Conversion graduelle du tarif au système métrique selon le guide de la conversion métrique des tarifs préparé et approuvé par le secteur 1.20 de la Commission du système métrique du Canada.

Rôle M-46268

M-40003-325-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Remplacer le tarif E-308 de la Canadian Household Goods Carriers' Tariff Bureau Association par le tarif E-309 qui entrera en vigueur le 1^{er} mars, conformément à l'article 2.58.1, et qui comportera une augmentation de 4% du taux de transport des sections quatre et cinq à compter du 1^{er} mars 1980 et une autre augmentation de 4% à compter du 1^{er} mai 1980; une augmentation de 4% du taux de transport de la section six à compter du 1^{er} mai 1980; incorporer les taux des sections quatre et cinq du tarif E-153 de Atlas Van Lines (Canada) Ltd. et augmenter lesdits taux de 6% à compter du 1^{er} mars 1980 et de 4% à compter du 1^{er} mai 1980; diverses augmentations des frais pour services auxiliaires comme l'indique la demande.

Remplacer le tarif E-555 de Aero Transit Co. Ltd. par le tarif E-556 qui entrera en vigueur le 1^{er} mars 1980, conformément à l'article 2.58.1, et qui comportera une augmentation de 4% du taux de transport des sections quatre et cinq à compter du 1^{er} mars 1980 et une autre augmentation de 4% à compter du 1^{er} mai 1980; augmentation de 4% du taux de transport de la section six à compter du 1^{er} mai 1980; ajouter deux nouvelles sections audit tarif E-556 qui comporteront les taux réduits applicables aux expéditeurs en vrac comme l'indique la demande; diverses augmentations des frais pour services auxiliaires comme l'indique la demande.

Rôle M-47269
M-40003-326-DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION**

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Remplacer le tarif NP-57 de la Canadian Household Goods Carriers' Tarif Bureau Association par le tarif NP-58 qui entrera en vigueur le 1^{er} mars 1980, conformément à l'article 2.58.1, et qui comportera une augmentation de 10% du taux de transport des sections quatre et cinq, une augmentation de 15% du taux de transport de la section six, et diverses augmentations des frais pour services auxiliaires comme l'indique la demande.

Remplacer le tarif NP-106 de Aero Mayflower Transit Co. Ltd. par le tarif NP-107 qui entrera en vigueur le 1^{er} mars 1980, conformément à l'article 2.58.1, et qui comportera une augmentation de 10% du taux de transport des sections quatre et cinq; une augmentation de 15% du taux de transport de la section six, et diverses augmentations des frais pour services auxiliaires comme l'indique la demande.

Rôle M-47270
M-40003-327-DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION**

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Suppléments aux tarifs no ICC HGB 400-A, 403, 404, 405, 407-A et 410 entre le Canada et les États-Unis, augmentant le supplément sur le carburant de 10 à 10,5% conformément à la décision révisée ICC *Ex parte* MC-311 du 18 décembre 1979.

Rôle M-47287
M-300442-102-DT

J.E. THOMPSON TRANSPORT LTD

P.O. Box 338
Ingleside, Ontario

Modification tarifaire:

La requérante demande que ses taux par contrat pour la compagnie Kraft Limitée soient augmentés, avec date effective du 1^{er} janvier 1980, d'approximativement 7%, le tout tel qu'il appert de la formule no 10 déposée avec cette demande.

Annexe

Tarif d'espèce no 3

Portant sur le transport pour le compte et au nom de Kraft Ltée.

Entre Mont-Royal (QC) et

	30 000	40 000	45 000	60 000
Ingleside	89	79	74	64
Williamstown	89	79	74	64
Cornwall	89	79	74	64
Winchester*	89	79	74	64
Ottawa*	89	79	74	64
Wolfe Island	130	118	112	103
Warkworth 35M	130	118	112	103

Tous produits à partir de Mont-Royal vers les points nommés ci-dessus.

Retours: minimum 5 \$

0-1 999	2 000-4 999	5 000-9 999	10 000-14 999	15 000 et plus
300	170	150	140	130

* Sous réserve de frais de parcours s'il n'y a pas d'autres livraisons à Ottawa.

Produits finis

Mont-Royal (QC) vers les points suivants:

	15 000	20 000	25 000	30 000	40 000	45 000	60 000
Ottawa	—	—	—	95	85	80	70
Kingston	172	151	140	130	118	112	103
Belleville	212	176	148	135	123	114	105
Reterboro	—	—	148	135	123	114	105

Pour tous les produits de Kraft Ltée entre Ingleside Ont. et les points suivants.

	5 000	10 000	20 000	30 000	40 000	60 000
Williamstown	100	81	65	55	48	40
Winchester	100	81	65	55	48	40
Cornwall	100	81	65	55	48	40
Brockville	100	81	65	55	48	40
Belleville	115	98	87	74	65	58
Wolfe Island	114	92	85	72	63	58
Toronto	—	—	—	95	91	83

Taux d'espèce particuliers:

Petit-lait DCWms à Ing. 155 \$ par chargement de 60 000 lb

Contenants en carton Prescott-entrepôt de Summerlea: taux convenu: 330 \$

Sel en sacs Windsor ou Goderich (Ont.) à Ingleside, Williamstown, Wolfe Island:

Petit-lait en poudre, de Ingleside (Ont.) vers les points suivants:

	30 000	40 000	45 000	60 000
Toronto	95	91	86	83
Essex	169	160	157	152
Orillia	150	143	132	126
London	159	150	142	136
Kitchener	131	127	123	117
Hamilton	116	111	103	98
Cornwall	55	48	45	40
Kingston	72	63	60	58
Belleville	74	65	62	58
Cobourg	74	65	62	58
Ottawa	66	61	57	53

Destinations non précisées

Taux milliaire 1,77 \$ par mille jusqu'à 100 milles

1,61 \$ par mille excédant 100 milles

Taux horaire:

Tracteur - remorque - chauffeur

25 \$

Aide

10

Tracteur - citerne - chauffeur

45

Livraisons multiples:

35 \$ pour chaque livraison qui s'ajoute à la livraison initiale.

Jours fériés:

Taux régulier majoré de moitié, fondé sur le salaire du chauffeur

Règlement sur l'immobilisation des véhicules:

a) Ce règlement s'applique lorsque les véhicules sont immobilisés au point de chargement ou de déchargement au-delà du délai alloué sans frais et que le retard est imputable à l'expéditeur, au destinataire ou à leur personnel.

b) L'expéditeur, dans le cas du chargement, et le destinataire, dans le cas du déchargement, seront responsables des frais supplémentaires peu importe que les marchandises soient expédiées port dû ou port payé.

c) Le temps commence à courir dès que le chauffeur informe l'expéditeur ou le destinataire que le véhicule est prêt pour le chargement ou le déchargement.

d) À la demande de l'expéditeur ou du destinataire, le transporteur pourra accorder une période raisonnable pour le chargement ou le déchargement.

e) Lorsqu'il a été convenu un horaire de cueillette et de livraison entre le transporteur et l'expéditeur ou le destinataire, et que le transporteur ne peut respecter cet horaire à la demi-heure près, le temps ne commence à courir qu'au moment où commence le chargement ou le déchargement et non pas au moment de l'arrivée du véhicule. Lorsque le véhicule arrive avant l'heure convenue, le temps commence à courir à partir de l'heure convenue ou du début du chargement ou du déchargement, selon le moment qui se présente le premier.

f) Si l'expéditeur ou le destinataire, après entente, ne peut charger ou décharger le véhicule du transporteur dans les trente minutes suivant l'heure convenue, le transporteur pourra soit attendre que le chargement ou le déchargement ait été effectué, auquel cas le temps alloué sera compté à partir de l'heure convenue ou de l'heure d'arrivée, selon celle qui se présente en dernier lieu, soit établir un nouvel horaire sous réserve de frais pour nouvelle livraison.

g) Le temps alloué sans frais portera

a) sur 6 000 lb par heure pour les chargements manuels ou partiellement palettisés

b) sur 10 000 lb par heure pour les chargements palettisés

Note 1: les chargements palettisés sont des chargements sur palettes acceptés par l'expéditeur et le destinataire et dont la palettisation est acceptée par le transporteur.

Note 2: les périodes réservées aux repas (durée maximum une heure) ne sont pas comprises dans le temps.

Note 3: Selon le bon plaisir du transporteur, les palettes des chargements visés par le présent règlement pourront être retournées gratuitement à l'expéditeur pourvu qu'elles soient remises au transporteur immédiatement après la livraison.

h) Lorsque, sans qu'il y ait faute de la part du transporteur, le chargement ou le déchargement ne peut se faire dans le délai alloué sans frais, les frais suivants sont imputés à l'expéditeur ou au destinataire, en sus de tous les autres frais exigibles. 4,75 \$ pour chaque quart d'heure.

Rôle M-47290
M-40003-329-DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION**

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Rôle M-47295
M-305062-101-D

TOMALU & SONS LTD

194, boul. Veterans
Cowansville, QC
J2K 3B9

Rôle M-47408
M-203943-103-D

GLENDALE MOTORS LTD

11 Westminster South
Montréal-Ouest, QC
H4X 1Y6
Requérante-cédante
M-210136-001-101-D

HISSON, PIERRE

442, Talbot, app. 3
Longueuil, QC
J4L 1T5
Requérant-cessionnaire

Rôle M-47409
M-203943-104-D

GLENDALE MOTORS LTD

11 sud, Westminster
Montréal-Ouest, QC
H4X 1Y6
Requérante-cédante
M-210137-001-101-D

MILLIEN, RAYMOND

7737, Henri-Julien
Montréal, QC
H2R 2B6
Requérant-cessionnaire

Rôle M-47410
M-208038-101-D

LACHAINE, RÉAL

2905, Desormeaux, app. 6
Montréal, QC
H1L 4X9
Requérant-cédant
M-210146-001-101-D

GIROUX, MME MADELEINE

8629, Souigny
Montréal, QC
H1L 2S9
Requérante-cessionnaire

Modification tarifaire:

Suppléments 2 et 3 au tarif no ICC HGB 400-A entre le Canada et les États-Unis; suppléments 32 et 33 au tarif no ICC HGB 403 entre le Canada et les États-Unis; suppléments 46, 47 et 49 au tarif no ICC HGB 404 entre le Canada et les États-Unis; suppléments 37 et 38 au tarif no ICC HGB 405 entre le Canada et les États-Unis; suppléments 2 et 3 au tarif no 407-A entre le Canada et les États-Unis; suppléments 3 et 4 au tarif no 410 entre le Canada et les États-Unis; tenant compte des révisions indiquées dans les suppléments déposés avec la demande.

Transport restreint - parcours restreint - long parcours - contrat

Transporter depuis la frontière Québec-Ontario (point d'entrée: autoroute 401, Ont.) à l'aide de camions conventionnels de transport, des contenants à yogourt imprimés, soudés et non soudés jusqu'à Granby (QC) pour être livrés à Agropur (Coopérative Agro-alimentaire, 10, rue Laval, Granby, QC) en vertu d'un contrat passé avec Agropur, avec droit de retour des marchandises refusées ou endommagées.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203943-011 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203943-009 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208038-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-47411
M-203404-101-D

KADAR, MME ÉDITH
3210, Forest Hill, app. 302
Montréal, QC
H3V 1C7
Requérante-cédante
M-210147-001-101-D

MANSOUR, MAURICE
9271, boul. Lasalle, app. 2
LaSalle, QC
H8R 2M6
Requérant-cessionnaire

Rôle M-47412
M-208873-101-D

LABRIE, GÉRARD
9, Tarte
Mont St-Grégoire
(Iberville) QC
J0J 1K0
Requérant-cédant
M-210104-001-101-D

DESRANLEAU, GERMAIN
800, Champlain, app. 3
St-Jean
(St-Jean) QC
J3A 1B9
Requérant-cessionnaire

Rôle M-47413
M-207594-101-D

CARDIN, MME DENISE
266, chemin St-Ours
Sorel
(Richelieu) QC
J3P 6K7
Requérante-cédante
M-210148-001-101-D

JOYAL, RÉAL
281, chemin St-Ours
Sorel
(Richelieu) QC
J3P 6K7
Requérant-cessionnaire

Rôle M-47414
M-209383-101-D

PANTELAKOS, MME PINELOPI
5453, de l'Esplanade
Montréal, QC
H2T 2Z8
Requérante-cédante
M-208785-003-102-D
KAVVOURAS, ÉLIES
30 ouest, Beaubien, app. 3
Montréal, QC
H2S 1V3
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203404-007 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208873-001 pour l'agglomération A-41 St-Jean demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-207594-001 pour l'agglomération A-16 Sorel demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-209383-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-47415
M-206903-104-D
LA SUCCESSION FREDERICK SASS

5475, avenue Rosedale, app. 502
Montréal, QC

H4V 2H8

Requérante-cédante

M-203648-012-013-014-015-016-102-D

INTRA TAXI COMPANY LTD

6275, Casgrain

Montréal, QC

H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

Rôle M-47416
M-209596-102-D

LUBIN PÉLISSIER

4154, Adam

Montréal, QC

H1V 1S7

Requérant-cédant

M-210117-001-101-D

NACKLEY, JOSEPH

8733, Nevers

St-Léonard, QC

H1R 2M3

Requérant-cessionnaire

Rôle M-47417
M-208317-101-D

GIROLAMO, DOMENICO

6672, Alma

Montréal, QC

H2S 2W5

Requérant-cédant

M-210152-001-101-D

CHERHAL, JEAN-CLAUDE

1151, G.-M.-Prévost

Terrebonne, QC

J6W 3G5

Requérant-cessionnaire

Rôle M-47418
M-205398-101-D

RUSSETT, LAWRENCE

R.R. no 3

Shawville

Pontiac, QC

J0X 2Y0

Requérant

Rôle M-47419
M-209601-103-D

TAXI PEDEL LIMITÉE

171 nord-est, St-Jean-Baptiste

Lavaltrie

(Berthier) QC

J0K 1H0

Requérante

S.S.:

3875, boul. St-Joseph, app. 6

Montréal, QC

H1X 1X3

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cédante demande de transférer les permis M-206903-002-004-005-007-008 que détenait le défunt pour l'agglomération A-11 Montréal à la requérante-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209596-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208317-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Catégorie Région

Service Ordinaire

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de Shawville 07-8009-VL, Bristol 07-8006-CT, Clarendon 07-8008-CT et Litchfield 07-8014-CT sous le numéro de permis M-205398-002.

Catégorie Région

Service Ordinaire

La requérante demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de St-Antoine-de-Lavaltrie 06-4911-P et Lavaltrie 06-4912-VL sous le numéro de permis M-209601-003.

Rôle M-47420
M-209601-104-D
TAXI PEDEL LIMITÉE
171 nord-est, St-Jean-Baptiste
Lavaltrie
(Berthier) QC
JOK 1H0
Requérante
S.S.:
3875, boul. St-Joseph, app. 6
Montréal, QC
H1X 1X3

Catégorie Région
Service Ordinaire
La requérante demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de St-Antoine-de-Lavaltrie 06-4911-P et Lavaltrie 06-4912-VL sous le numéro de permis M-209601-004.

Rôle M-47421
M-209601-102-D
TAXI PEDEL LIMITÉE
171 nord-est, St-Jean-Baptiste
Lavaltrie
(Berthier) QC
JOK 1H0
Requérante
S.S.:
3875, boul. St-Joseph, app. 6
Montréal, QC
H1X 1X3

Catégorie Région
Service Ordinaire
La requérante demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de St-Antoine-de-Lavaltrie 06-4911-P et Lavaltrie 06-4912-VL sous le numéro de permis M-209601-002.

Rôle M-47427
M-600197-102-DT
LOCATION MCCONNERY INC
105, boul. Desjardins
Maniwaki, QC

Modification tarifaire:

Annexe A

	24 mois	36 mois
Chevette Scooter — 1TJ08		
Quatre (4) vitesses manuelles	127,50 \$	101,78 \$
Batterie heavy-duty		
Allume-cigarettes		
Radio AM		
Monza coupé 2 portes — 1HM27		
Quatre (4) vitesses manuelles	134,96	108,52
Batterie heavy-duty		
Chauffe-moteur		
Camaro Berlinetta — 1FS87		
Moteur 305 — 2 barils	240,00	181,79
Transmission automatique		
Batterie heavy-duty		
Dégivreur arrière électrique		
Vitres teintées		
Radio AM		
Pneus radiaux, acier blanc		
Miroirs sport		
Console		
Roues custom		
Groupe cadran		
Camaro Z-28 — 1FQ87		
Moteur 350 — 4 barils	255,37	192,67
Miroirs sport		
Pneus radiaux lettrés, roues sport		
Transmission automatique		
Vitres teintées		
Vitres électriques		
Batterie heavy-duty		
Console		
Dégivreur électrique		
Malibu 4 portes — 1AT19		

	24 mois	36 mois
Moteur 6 cylindres	202,04	160,73
Transmission automatique		
Enjoliveurs de luxe		
Pneus radiaux — flanc blanc		
Dégivreur arrière à air		
Servo-direction		
Servo-freins		
Radio AM		
Monte-Carlo coupé — 1AZ37		
Moteur 267 — 8 cylindres	203,51	165,20
Transmission automatique		
Servo-direction		
Pneus radiaux blancs		
Miroirs sport		
Radio AM		
Batterie heavy-duty		
Dégivreur arrière électrique		
Enjoliveurs de luxe		
Malibu Station Wagon — 1AT35		
Moteur 267 — 8 cylindres	207,81	170,43
Transmission automatique		
Servo-direction		
Servo-freins		
Dégivreur arrière électrique		
Pneus radiaux blancs		
Batterie heavy-duty		
Radio AM		
Corvette — 1YZ87		
Transmission automatique	426,44	324,58
Servo-direction		
Servo-freins		
Dégivreur arrière		
Radio AM-FM		
Vitres électriques		
Pneus radiaux lettrés blancs		
Batterie grand débit		
Miroir sport		
Volant télescopique et ajustable		
Groupe commodité		
Citation coupé 2 portes — 1XH11		
Transmission manuelle — 4 vitesses	147,04	117,16
Moteur 4 cylindres — 151 po ³		
Batterie grand débit		
Chauffe-moteur		
Radio AM		
Caprice Classic 2 portes — 1RN47		
Transmission automatique	237,98	188,00
Servo-freins		
Servo-direction		
Enjoliveurs de luxe		
Dégivreur arrière		
Radio AM		
Pneus radiaux ceinturés acier blanc		
Batterie grand débit		
Chaufferette grand débit		
Moteur 305 po ³ — 8 cylindres		
Vitres teintées		
Moulures latérales		
Miroirs sport		
Bandes pare-chocs		

	24 mois	36 mois
Bélaïr 2 portes — 1BK47		
Transmission automatique	217,30	174,00
Servo-freins		
Servo-direction		
Dégivreur arrière		
Batterie grand débit		
Chaufferette grand débit		
Radio AM		
Moteur 305 po ³ — 8 cylindres		
Impala 2 portes — 1BL47		
Transmission automatique	218,87	175,42
Servo-freins		
Servo-direction		
Dégivreur arrière		
Batterie grand débit		
Chaufferette grand débit		
Radio AM		
Moteur 305 po ³ — 8 cylindres		
Enjoliveurs de luxe		
Moulures latérales		
Pneus radiaux ceinturés — acier blanc		
Équipement optionnel		
Radio AM — Cassette	8,80	5,50
Vitre électrique	5,25	4,25
Air climatisé	26,00	22,00
Toit vinyle	7,00	4,50

Annexe B

À court terme — automobile

Marque	Par jour	Millage alloué	Extra
Chevette	23 \$	200 km	0,10 \$ km
Citation	26	200 km	0,10 km
Malibu	28	200 km	0,10 km
Impala	30	200 km	0,10 km
Monte-Carlo	30	200 km	0,10 km

Annexe C

À long terme — camion

	24 mois	36 mois
Blazer 2 roues motrices — CC10516		
Transmission manuelle 3 vitesses	215,19 \$	169,86 \$
Servo-freins		
Moteur 6 cylindres		
Batterie à grand débit		
Miroirs 7 1/2 × 10 1/2 peints		
Barre stabilisatrice		
Servo-direction		
Suburban 2 roues motrices — CC10906		
Transmission manuelle 3 vitesses	218,83	172,61
Moteur 6 cylindres		
Servo-freins		
Batterie à grand débit		
Miroir 7 1/2 × 10 1/2 peint		
Servo-direction		
Camion pick-up 1 1/2 tonne — CL10703		
Moteur 250 po ³ — 6 cylindres	161,24	132,46
Transmission 3 vitesses manuelles		
Batterie à grand débit		
Miroirs 7 1/2 × 10 1/2 peints		
Chevy-Van 1 1/2 tonne — CG 11005		
Moteur 250 po ³ — 6 cylindres	180,48	145,77
Transmission manuelle 3 vitesses		
Batterie à grand débit		
Miroirs 7 1/2 × 10 1/2		

	24 mois	36 mois
Equipement optionnel		
Radio AM — Casette	8,80	5,50
Vitre électrique	5,25	4,25
Air climatisé	26,00	22,00
Toit vinyle	7,00	4,50

Annexe D

À court terme — camion	Par jour	Extra
Camion 1/2 tonne	19 \$	0,10 \$ km
Unité de livraison (Van)	21	0,10 km

Rôle M-47428
M-208522-101-D
PROVENCHER, MICHEL

807, Flamand
C. P. 172
Rock-Forest
(Sherbrooke) QC
JOB 2J0

Requérant-cédant
M-210167-001-101-D

TAXI ST-ROCK

(Maheux, Roger)
1021, Ferland
Rock-Forest
(Sherbrooke) QC
JOB 2J0
Requérant-cessionnaire

Rôle M-47429
M-209567-101-D

LAPORTE, YVES

300, Maskinongé
Ville St-Gabriel
(Berthier) QC
JOK 2N0

Requérant-cédant
M-207908-004-101-D

PRESCOTT, GASTON

39, Desjardins
St-Charles-de-Mandeville
(Berthier) QC
JOK 1L0
Requérant-cessionnaire

Rôle M-47432
M-208322-101-D

DA SILVA, ABEL

7491, St-Jacques, app. 8
Montréal, QC
H4B 1W7

Requérant-cédant
M-204037-003-102-D

FRASER, NORMAND

7059, Dumesnil
St-Léonard, QC
H1S 2X4
Requérant-cessionnaire

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208522-002 pour les régions de Rock-Forest 05-3609-SD et St-Elie-d'Orford 05-3612-P demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209567-001 pour la région de St-Gabriel 06-4924-V demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208322-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-47433
M-209327-101-D

**ST-FRANÇOIS GAUTHIER,
MME COLETTE**

125, Grande-Côte
St-Eustache
(Deux-Montagnes) QC
J7P 3T2
Requérante-cédante
M-210160-001-101-D

DESJARDINS, PAUL

2A, Thorncliff
Rosemère
(Terrebonne) QC
J7A 1B2
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-209327-001 pour l'agglomération A-54 Ste-Thérèse demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-47434
M-207024-102-D

PARENT, BENOÎT

3240, Louis-Veuillot, app. 3
Montréal, QC
H1N 2P9
Requérant-cédant
M-210156-001-101-D

PERREAU, MARCEL

3402, Montcalm
Mascouche
(L'Assomption) QC
J0N 1C0
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207024-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-47436
M-200147-105-D

NICOLAS ALBERT JR.

1277, boul. Quinn
Longueuil, QC
J4J 3H9
Requérant-cédant
M-210159-001-101-D

DAUPHINE LOUIS MERANDIEU

1990, Labelle, app. 7
Longueuil, QC
J4J 3K7
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200147-002 pour l'agglomération A-2 Longueuil demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-47437
M-200683-101-D

DUCHARME, ROLLAND

7667, Berri
Montréal, QC
H2R 2G8
Requérant-cédant
M-210161-001-101-D

KASVAN, MME STELLA

6730, Clanranald
Montréal, QC
H3X 2T6
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200683-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-47438
M-203943-106-D

GLEDALE MOTORS LTD

11 sud, Westminster
Montréal-Ouest, QC
H4X 1Y6

Requérante-cédante
M-207473-004-101-D

WESTERNOFF, HYMAN

732, Parkway Drive
Chomedey, Laval, QC
H7W 1N3
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203943-013 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-47439
M-204686-101-D

PIETTE, MME MARIE LAURE

720, de l'Eglise
Ste-Béatrix
(Joliette) QC
J0K 1Y0
Requérante.

Catégorie Région
Service Ordinaire

Dans une lettre en date du 13 septembre 1979 et reçue le 2 octobre 1979, la requérante demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir sous le numéro de permis M-204686-001.

Rôle M-47440
M-30003 382-DT

**BUREAU DES TARIFS DU
QUÉBEC INC.**

1259, rue Berri, app. 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:

Demande urgente de modification de taux:

La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Annexe

Actions indépendantes nos 19 - 20 - 25
Ajouter Transport Champlain comme participant
No 29
Etablir une action indépendante no 29 pour le transport de papier de Montréal à Philipsburg.
Action indépendante no 31
Nouvelle action indépendante entre St-Jean et Montréal.
Suppléments intérim
Cartier Transport Inc. no 2106
Clause h)
Ajouter à la section taux que les taux applicables pour cette clause contrat seront ceux publiés au tarif 15-D (contrat ci-attaché).
Clause j)
Amender le taux à 40,66 \$ la tonne de cette clause contrat pour le compte de Iron Ore Company of Canada Limited (contrat ci-attaché).
Clause k)
Amender les taux de cette clause contrat pour le compte de Iron Ore Company of Canada Limited (contrat ci-attaché).
Clause p)
Amender les taux publiés à cette clause.
Asbestos Express Ltée no 2154
Amender le taux de contrat pour le compte de Domco Industries Ltd de 0,51 \$ à 0,57 \$ cwt min. 60 000 lb (contrat ci-attaché).
Rigaud Transport Inc. no 1845
Clauses a) et b)
Amender les taux horaires et aux milles parcourus
Clause g)
Renouveler les taux de contrat pour le compte de Les Bétons Centrifuges Ltée (contrat ci-attaché).
Clause k)
Ajouter une condition à cette clause.
Clause i)
Annuler la condition à cette clause. Amender les taux de contrat de la Société des alcools du Québec (contrat ci-attaché).
Delson Transport Ltée no 1924

- Clause *aa*)
Amender les taux dans un rayon de 500 milles pour Consumer Glass Company Ltd. (contrat ci-attaché).
Hamel Transport Ltée no 1861
Clauses *h*) et *l*)
Amender les taux de contrat de Domtar Newsprint et Domtar Pulp and Paper Ltd et Domtar Newsprint Sales Ltd. (contrat ci-attaché)
Clauses *k*) et *l*)
Renouveler les taux de contrat de Saguenay Industries Ltd (contrat ci-attaché).
Clauses *m*) et *n*)
Renouveler les taux de contrat de Aluminium Co. of Canada Ltd.
Clause *p*)
Amender les taux de contrat de la Société Canadienne de Métaux Reynolds Ltée. (contrat ci-attaché).
Clause *q*)
Amender les taux de contrat de Consolidated Bathurst Ltd et subsidiaires (contrat ci-attaché)
Clause *x*)
Renouveler les taux de contrat de Campbell Chibougamau Mines Ltd. (contrat ci-attaché).
Cabano Transport Ltd. no 2143
Clause *j*)
Renouveler les contrats de Edmundston Paper Box Ltd. (contrat ci-attaché).
Clauses *k*) et *l*)
Renouveler le contrat de La Cie de Pâte à papier Mohawk Ltée. spécialité de bois franc, Gar Industries, (contrats ci-attachés).
Clauses *m*) et *n*)
Renouveler le contrat de F.F. Soucy (contrat ci-attaché) ainsi que le contrat de Les Tourbières Premier Ltée (contrat ci-attaché).
Clause *o*)
Renouveler le contrat de J.B. Renaud et Cie Inc. (contrat ci-attaché).
Clause *q*)
Renouveler le contrat de Caron et Fils (meubles) Inc. (contrat ci-attaché).
Clauses *r*) et *w*)
Renouveler le contrat de matériel de transport Bombardier Ltée (contrats ci-attachés).
Clause *dd*)
Renouveler le contrat la Cie de Bois de Luceville Inc. (contrat ci-attaché).
Clauses *ee*) et *ff*)
Renouveler les contrats de Jean Lumber Co. Ltd (contrats ci-attachés).
Clauses *gg*) et *hh*)
Renouveler le contrat de Les Industries Georges Deschênes Ltée (contrats ci-attachés).
Clauses *ll*), *mm*), *nn*), *uu*)
Renouveler les contrats de Bois Abitibi - Price - Ltée (contrats ci-attachés).
Clauses *oo*) et *pp*)
Renouveler les contrats de Tannerie Canadienne de St-Pascal (contrats ci-attachés).
Clause *vv*)
Renouveler le contrat de Tannerie des Ruisseaux Inc. (contrat ci-attaché).
Clause *ww*)
Renouveler le contrat de Les Cèdres Laurentiens Inc. (contrat ci-attaché).
Clause *eee*)
Renouveler le contrat de Les Cèdres du Québec Inc. (contrat ci-attaché).
Clause *fff*)
Renouveler le contrat de Ciments du St-Laurent Inc. (contrat ci-attaché).
Clause *ggg*)
Renouveler le contrat de Association Coopérative Forestière (contrat ci-attaché).
Clauses *hhh*) - *lll*)
Nouvelles clauses contrat pour respectivement Bérion Inc. et Langlois Lumber Sales Reg'd (contrats ci-attachés).
Q C S 2078
Nouveau contrat déposé pour le compte de Tannerie Canadienne Inc. (contrat ci-attaché).
Q C S 2966
Nouveau contrat déposé pour le compte de C.N. Messageries (contrat ci-attaché).
Papineau Transport Inc. no 1600
Clauses *a*) et *b*)
Amender les taux horaires.

Rôle M-47444
M-30006-186-DT

**NIAGARA FRONTIER TARIFF
BUREAU INC.**

P.O. Box 184
Buffalo, New York
14221

Clause e)
Amender le taux de contrat de York Division of Bary Warner (Canada) Ltd (contrat ci-attaché).

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarifs
Supplément 23 au tarif 220-D
(Tarif de papier journal)
Item: 1373 (Addition)
Supplément 9 au tarif 260
(Tarif de marchandises générales)
Item: 4790 (Addition)
Supplément 10 au tarif 261-I
(Tarif de marchandises générales)
Item: 16110 (Addition)
Supplément 9 au tarif 566-I
(Tarif de classe)
Changements aux clés de base
(Augmentation, aucun changement)
Supplément 24 au tarif 777-F
(Tarif de marchandises)
Item: 4253-A (Annulation)

Cette demande est présentée, conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 11 février 1980 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-47454
M-305063-101-D

**TRANSPORT LOU MAISONNEUVE
ENR.**

(Maisonnette, Lou)
581, rue Sigouin
Gatineau, QC
J8P 5H7

Le requérant d'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Transport général - longue distance - rayon - service irrégulier

De Gatineau à tous les points situés dans un rayon de cent milles des limites de ladite ville pour le transport de marchandises et retour avec marchandises avariées ou refusées.

Rôle M-47455
M-301480-102-D
(20328-V)

MARCEL CARON TRANSPORT ENR.

(Caron Longpré, Mme Marcel)
8000 est, boul. Métropolitain
Montréal, QC
H1K 1A1

La requérante qui est autorisée en vertu de la clause c) de son permis M-301480 (20328-V) à fournir le service suivant:

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte

c) De Montréal à Québec et les points intermédiaires via les routes 2 et 9 et retour avec marchandises refusées, non vendues ou avariées, pour le transport de journaux, revues, périodiques, livres de poche, fournitures scolaires et chocolat.

désire ajouter la clause suivante à son permis:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Montréal à Chicoutimi et Rimouski et les points intermédiaires et retour, pour le transport de journaux, revues, périodiques, livres de poche et fournitures scolaires.

Rôle M-47456
M-303251-104-D
**TRANSPORT CHAMY LTÉE
CHAMY TRANSPORT LTD**

2-A, rue Francine
Vallon-Viau-Talon, QC
J0J 2A0

La requérante demande à la Commission des transports du Québec, de louer conformément à la loi et à l'Ordonnance générale sur le camionnage, à long terme 20% de sa flotte et à court terme deux unités de détenteurs de permis de location de la province de Québec.

Rôle M-47457

M-305078-101-D

LUKE, JERRY D.

Box 190 Madison

Pennsylvanie, U.S.A.

15663

Au Québec:

468 Intermediate Terminal

10755, côte de Liesse

Dorval 760, QC

Voiturier-remorqueur

M-301194-112-D (17968-V)

QUINN FREIGHT LINES, INC.

P.O. Box 85, route 30

Adamsburg, PA 15611

U.S.A.

Au Québec:

468, Intermediate Terminal

10755, côte de Liesse

Dorval 760, QC

Voiturier-roulier

Rôle M-47459

M-300558-103-D (9409-V)

TRANSPORT BÉLANGER-LEMIRE INC.

31, rue Dufort

St-Roch-de-l'Achigan, QC

J0K 3H0

Rôle M-47460

M-304644-101-D

TRANSPORT ÉMILE BELLEHUMEUR INC.

27, Bois-Francs

Joliette, QC

J6E 1P2

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines, Inc., détentrice du permis M-301194 (17968-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon les clauses a), b) et c) du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - isothermes

De St-Grégoire et Nicolet à Boucherville et retour.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - isothermes

De Montréal (Boucherville) à Québec et Chicoutimi ainsi que les points intermédiaires et retour avec marchandises refusées ou endommagées.

3. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - isothermes

De Montréal (Boucherville) à Rimouski et retour avec marchandises refusées ou endommagées.

4. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - isothermes

De Montréal (Boucherville) à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette: Pointe-Fortune et Hull) à destination d'Ottawa, London et Milverton et retour avec marchandises refusées ou endommagées, ainsi que fromages fins de Milverton.

5. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - isothermes

De Montréal (Boucherville) à Peterborough et Toronto, et retour avec contenants vides et palettes vides ainsi que marchandises refusées ou endommagées.

6. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - isothermes

De Montréal (Boucherville) à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à destination de Frédéricton, Moncton et Amherst (Nouveau-Brunswick), Dartmouth et Halifax (Nouvelle-Écosse), Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), et retour avec marchandises refusées ou endommagées.

Dans tous les cas pour le transport par véhicules isothermes de marchandises manufacturées et distribuées par Aliments Delisle Ltée, telles que yogourts, fromage cottage, fromage cheddar, crème sure, poudre de lait, beurre, poudings, fromages fins, le tout pour le compte de cette dernière.

La requérante, détentrice du permis portant le numéro M-304644, et dont la clause b) dudit permis se lit comme suit:

b) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

b) À Joliette, de tous les endroits situés dans la province de Québec dans un rayon de 500 milles de Joliette, pour le transport de scrap (rebuts de fer, d'acier, de fonte), pour le compte de Abex Industries of Canada Limited (Amsco Joliette Division) de Joliette.

À l'occasion de ces voyages, le détenteur est autorisé à transporter des pièces d'acier au manganèse de Joliette à Montréal, Beauharnois, Valleyfield, Thetford-Mines, Abitibi, Québec et Hull, pour le compte de ladite compagnie.

s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de modifier ladite clause b), pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

b) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

b) À Joliette, de tous les endroits situés dans la province de Québec dans un rayon de 500 milles de Joliette, pour le transport de scrap (rebuts de fer, d'acier, de fonte), pour le compte de Abex Industries of Canada Limited (Amsco Joliette Division) de Joliette.

À l'occasion de ces voyages, le détenteur est autorisé à transporter des pièces d'acier au manganèse de Joliette à Montréal, Beauharnois, Valleyfield, Thetford-Mines, Asbestos, Abitibi, Québec, Hull et Murdochville, pour le compte de ladite compagnie.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à louer, en conformité de l'article 13-F de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à long terme 20% de sa flotte de véhicules.

Rôle M-47462
M-303199-103-D (3922-V)
CONTINENTAL AIR FREIGHT LTD.
Cargo Building No 3
Dorval, QC

Rôle M-47463
M-305070-101-D
LAFERRIÈRE & TREMBLAY ENR.
(en société)
3820, montée St-Hubert
St-Hubert, QC
J3Y 4K1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Senneterre et Quévillon aux frontières Québec-Ontario (ports de sortie: Notre-Dame-du-Nord, New-Liskeard, Témiscaming, Judge et Cheminis) à destination des points autorisés en Ontario pour le transport de bois ayant subi des opérations autres que l'ébranchage, l'écorçage et le sciage, pour le compte d'Agences de Bois Pierre Gagnon Ltée et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Points de destination en Ontario:
Barrie, Belleville, Brampton, Brockville, Burlington, Cainsville, Cambridge, Chatham, Fonthill, Foxboro, Guelph, Hamilton, London, Maple, Milton, Mississauga, Napanee, Oakville, Orillia, Peterborough, Scarborough, Sturgeon Falls, St. Catharines, Thornhill, Toronto, Trenton, Waterloo, West Lorne et Windsor.

N.B.: Ladite clause étant sujette au permis complémentaire de l'Ontario, si nécessaire.

Rôle M-47464
M-300238-137-D
(1930-V)
PROVOST CARTAGE INC
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Transport spécialisé - territoire - contrat
Transport d'équipements de forage entre les entrepôts et les sites de forage situés dans la province de Québec par semi-remorques plates-formes ou par fardiers pour le compte de Soquip.

Rôle M-47465
M-305074-101-D
VANASSE EXPRESS
(Vanasse, Marc)
1721 est, rue Principale
Farnham, QC
J2N 1N5

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte
De Montréal à tous les endroits situés à l'intérieur d'un territoire géographique délimité comme suit:

À partir de Montréal, la route 20 jusqu'à Drummondville.
De Drummondville à l'intersection de la route 139, via la route 143.
De l'intersection de la route 143 et de la route 139, la route 139, jusqu'à la frontière des États-Unis.

Suivre la frontière des États-Unis, jusqu'à la route 15.
Et par la route 15, revenir à Montréal.
Tous les endroits sur cesdites routes étant inclus dans les points de destination.
Et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Restriction: La marchandise ne doit pas, en aucun cas, peser plus que 100 livres par paquet.

Rôle M-47466
M-302073-102-D
(22772-V)
CAN-AM MARINE TRANSIT LTD
P.O. Box 790, Main Road
Hudson, QC
J0P 1H0

Le titulaire de permis demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter la clause suivante à son permis:

Transport restreint - longue distance - territoire
De tout endroit dans la province de Québec, à l'exception d'Arthabaska, Princeville, Plessisville, Victoriaville, Warwick, St-Louis-de-Blandford, Grand-Mère et dans un rayon de 5 milles de ladite ville pour le transport de bateaux et accessoires y afférents au moyen d'équipement spécialisé (remorque à plate-forme surbaissée ou camion muni de support spécialement agencé) destinés à tous points situés en Ontario et retour.

Rôle M-47467
M-303148-101-D
SERVICE BEAUMONT ENRG.
5163, avenue Coolbrook
Montréal, QC
H3H 2L1

La requérante dont le permis se lit comme suit:
Transport restreint - service local
Montréal et les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de tributs floraux, à l'occasion de funérailles, pour le public en général.

Demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'ajouter à son permis le transport de petits colis et enveloppes.

Rôle M-47468
M-300329-101-D
(4007-V)

**J. BELLAVANCE TRANSPORT
ENRG.**

(Bellavance, Julien)
100, côte Double
Ste-Angèle-de-Monnoir, QC
J0L 1P0

Rôle M-47469
M-304469-102-D

HANSFORD, RICHARD DAVID SR.

9824, Harford Road
Baltimore, MD, U.S.A.
21234

Au Québec:
RM 468 Intermediate Terminal
10755, chemin Côte-de-Liesse
Dorval, QC
Voiturier-remorqueur
M-301194-111-D
(17968-V)

QUINN FREIGHT LINES, INC

P.O. Box 85, route 30
Adamsburg, PA 15611
U.S.A.

Au Québec:
RM 468, Intermediate Terminal
10755, chemin Côte-de-Liesse
Dorval, Québec
Voiturier-roulier

Rôle M-47470
M-303291-101-D

TRANSPORT ANDRÉ SMITH INC.

29, rue Dieppe
Matagami, QC
J0Y 2A0
Voiturier-remorqueur
M-300238-136-D
(1930-V)

PROVOST CARTAGE INC.

7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4
Voiturier-roulier

Rôle M-47471
M-000438 102 DT

90318 CANADA LTÉE

117, rue Clément
Ville LaSalle
Québec

Le requérant, titulaire de permis, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le service suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire - spécialisé

De tout point à tout point situé dans un rayon de 200 milles de Marieville incluant Marieville et retour, pour le transport de grains, nourritures animales et de ses composantes, à l'aide de véhicules munis de benne basculante à grains avec toit fermé ou avec une vis sans fin, ou avec un mécanisme de soufflerie.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines, Inc., détentrice du permis M-301194 (17968-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon les clauses a), b) et c) du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Provost Cartage Inc., détentrice du permis M-300238 (1930-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon la clause d) du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Modification tarifaire:

La requérante, 90318 Canada Limitée, amende son annexe déposée le ou vers le 8 janvier 1980, auprès de la Commission des transports du Québec, afin de faire fixer ses taux pour qu'ils se lisent comme suit:

Nombre de passagers	(7)	(5)	Landau
	72 \$ pour les 3 premières heures	50 \$ pour les 3 premières heures	50 \$

Au-delà de 3 heures et/ou de l'île de Montréal s'ajoute la somme la plus élevée des 2 suivantes, à savoir:

0,50 \$ du mille parcouru ou 25 \$ de l'heure.

Une somme de 5 \$ additionnelle est faite pour chaque embarquement pouvant différer du lieu de départ.

Rôle M-47472
M-305080-102-D

ENTREPRISES Y.C.M.

(Chartrand, Yvon)
17142, côte Nord
St-Augustin, QC
J0N 1J0

Voiturier-remorqueur
Q-300433-108-D
(12238-V)

ROBERVAL EXPRESS LTÉE

Rue Principale
Chambord, QC
G0W 1G0
Voiturier-roulier

Rôle M-47473
M-305065-102-D

LAZURE, GUY

794 B, Grand-Rang
St-Michel, Napierville, QC
J0L 2J0

Rôle M-47474
M-305064-102-D

ROY, CLAUDE

856, Grand-Rang
St-Michel, Napierville, QC
J0L 2J0

Rôle M-47475
M-305066-102-D

LEFEBVRE, RÉAL

4625, Baldwin
Montréal, QC
H1K 3A7
Voiturier-remorqueur
M-304623-109-D

KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED

10525, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A7
Voiturier-roulier

Rôle M-47476
M-305077-102-D

EUGÈNE DIRE ENR.

(Dire, Eugène)
9080 A, Le Royer
St-Léonard, QC
H1P 2Y4

Rôle M-47477
M-305079-101-D

RICARD, GASTON

584, Grand-Rang
St-Michel, Napierville, QC
J0J 1L0

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des Transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Roberval Express Ltée, détentrice du permis Q-300433 (12238-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Montréal métropolitain, pour la livraison d'huile à chauffage résidentielle et commerciale avec compteur à l'aide de camion-citerne pour le compte d'Aigle d'Or Canada Ltée.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Montréal métropolitain, livraison d'huile à chauffage résidentielle et commerciale avec un camion-citerne d'une capacité maximale de 3 700 gallons pour le compte de Aigle d'Or Canada Ltée, 10450 Sécant, ville d'Anjou.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, utilisées légalement par la requérante conjointe: Kingsway Transports Limited, détentrice du permis M-304623, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Livraison d'huile à chauffage résidentielle et commerciale dans le district de Montréal métropolitain, en utilisant un camion-citerne avec compteur, pour le compte de «Les Huiles Veltra Ltée» «Veltra Oil Ltd».

Le requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - service local - contrat - citerne

Montréal métropolitain pour la livraison d'huile à chauffage résidentielle et commerciale avec compteur par camion-citerne d'une capacité maximale de 2 500 gallons pour le compte de Aigle d'Or Canada Limitée.

Rôle M-47534
M-208522-102-D

PROVENCHER, MICHEL

807, Flamand
C. P. 172
Rock-Forest
(Sherbrooke) QC
JOB 2J0

Requérant-cédant
M-210168-001-101-D

TAXI UNION

(Fontaine, Jean-Maurice)
1057, Faillon
Rock-Forest
(Sherbrooke) QC
JOB 2J0

Requérant-cessionnaire

Rôle M-47535
M-207629-101-D

LEHOUX, BERTRAND

2681, d'Orléans, app. 1
Montréal, QC
HIW 3S4

Requérant-cédant
M-209056-002-101-D

ROSENTHAL, MME ÉDITH

3097, avenue Brighton
Montréal, QC
H3S 1T7

Requérante-cessionnaire

Rôle M-47536
M-208477-101-D

RÉGIMBALD, FERNAND

95, 6^e Avenue nord
St-Calixte
(Montcalm) QC
JOK 1Z0

Requérant-cédant
M-210170-001-101-D

RIVEST, ROGER

400, boul. Beauchamps
St-Calixte
(Montcalm) QC
JOK 1Z0

Requérant-cessionnaire

Rôle M-47537
M-202062-101-D

SPANIER, BARNEY

5700, boul. Cavendish, app. 1804
Côte-St-Luc, QC
H4W 1S8

Requérant-cédant
M-210171-001-101-D

JEAN-LOUIS, CHARLEMAGNE

7305, Boyer, app. 1
Montréal, QC
H2R 2R6

Requérant-cessionnaire

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208522-001 pour les régions de Rock-Forest 05-3609-SD, St-Elie-d'Orford 05-3612-P et Deauville 05-3611-VL, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207629-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208477-001 pour la région de St-Calixte 06-6118-SD, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202062-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-47538
M-204212-101-D

CARRÉ, ROGER

10241, Sacré-Coeur
Montréal, QC
H2C 2S6

Requérant-cédant
M-210165-001-101-D

BISSENETTE, ANDRÉ

5520, boul. Léger
Montréal-Nord, QC
H1G 1K2

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204212-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-47539
M-203290-101-D

CHAMPAGNE, GILLES

3807, place Victor-Bourgeau, app. 1
Montréal, QC
H1X 1Z7

Requérant-cédant
M-210164-001-101-D

GRACIA FRANÇOIS, MME MARIE

5324, 4^e Avenue
Montréal, QC
H1Y 2V3

Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203290-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-47540
M-209640-102-D

BEAUVAIS, ANDRÉ JR.

566, 27^e Avenue
Ste-Marthe-sur-le-Lac
(Deux-Montagnes) QC
J0N 1P0

Requérant-cédant
M-207981-002-101-D

CHICOINE, RONALD

322, de l'Étoile
Laval-des-Rapides, Laval, QC
H7N 4T9

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209640-001 pour l'agglomération
A-8 Laval demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-47541
M-206204-101-D

GAGNON, JEAN-MARIE

112, boul. Harvey
C.P. 98
Trois-Lacs

(Richmond) QC
J0B 2H0

Requérant-cédant
M-210166-001-101-D

DENIS VEILLEUX ENRG.

(Veilleux, Denis)
28, rue Sylvestre
Asbestos

(Richmond) QC
J1T 3X1

Requérant-cessionnaire

Catégorie Région

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206204-001 pour la région d'Asbestos
05-3532-V demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où
elle sera rendue.

Rôle M-47542
M-206932-101-D

**CHARTRAND, MME LOUISE
CHARLEBOIS**

1518, St-Germain
St-Lazare
(Vaudreuil) QC
J0P 1V0

Requérante-cédante
M-210169-001-101-D

CHARTRAND, JEAN

1518, St-Germain
St-Lazare
(Vaudreuil) QC
J0P 1V0

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-206932-001 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-47543
M-207192-101-D

BEAUVAIS, DENIS

798, Turcotte
St-Jean, QC
J3B 7P1

Requérant-cédant
M-206367-003-101-D

OLIVIER, MARCEL

192, Deland
L'Acadie
(St-Jean) QC
J3B 7H5

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207192-001 pour l'agglomération A-41 St-Jean demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-47544
M-600394-101-D

MAHEU AUTOMOBILE INC.

997, rue Principale
Granby, QC
J2B 3C8

Requérante

Nous demandons à la Commission des transports du Québec de nous favoriser des permis de location suivants à savoir:

1. Permis de location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobile et station-wagon) au public en général.

2. Permis de location à court terme (moins d'un an) de véhicules de commerce et de livraison (camion léger fourgon et fourgonnette) au public en général.

Il est bien entendu que nos permis de location ne s'appliqueront pas à la location de camions-citernes ou autobus scolaire, ou transport lourd.

Rôle M-47545
M-303515-101-D

**ATLANTIS TRANSPORTATION
SERVICES INC.**

752, Farewell Ave.
Oshawa, Ontario
Au Québec:
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

La requérante demande à la Commission des transports du Québec la permission de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), à destination des établissements de General Motor of Canada à Ste-Thérèse, QC, et retour, pour le transport de parties composantes de la ligne d'assemblage et de pièces emballées ou non pour le compte de General Motor of Canada Ltd., de ses établissements à Oshawa, Ontario, et retour.

Restriction:

La requérante sera limitée à 2 véhicules ayant une capacité de transport maximum d'une demi-tonne.

Rôle M-47546
M-305075-101-D

ST-PIERRE, HENRI

Chemin St-Armand
Frelighsburg, QC
J0J 1C0
Voiturier-remorqueur
M-301700-102-D
(21598-V)

TREMBLAY, RÉJEAN

C.P. 155
Frelighsburg, QC
J0J 1C0
Voiturier-roulier

Rôle M-47547
M-305083-102-D

**SERVICE DE COURRIER G.M. INC.
G.M. COURIER SERVICE INC.**

5022, boul. Décarie
Montréal, QC

Rôle M-47548
M-305068-102-D

NAUD, MICHEL

80, rue des Marguerites
La Prairie, QC
J5R 4J4
Voiturier-remorqueur
Q-300433-111-D
(12238-V)

ROBERVAL EXPRESS LIMITÉE

Rue Principale
Chambord, QC
G0W 1G0
Voiturier-roulier

Rôle M-47549
M-304666-102-D

TRANSPORT M.D.P. INC

9112, rue Louisiane
St-Léonard, QC
H1P 2P5
Voiturier-remorqueur
Q-300433-113-D
(12238-V)

ROBERVAL EXPRESS LIMITÉE

Rue Principale
Chambord, QC
G0W 1G0
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Tremblay, Réjean, détenteur du permis M-301700 (21598-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

1. Transport restreint - service local

Montréal métropolitain et les localités sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville pour effectuer un service de courrier pour le public en général consistant en livraison et cueillette de lettres et colis d'un poids de 10 kilogrammes ou moins. Frais de transport à être assumer par l'expéditeur.

2. Transport restreint - service longue distance - rayon

300 kilomètres de tout point à tout point dans un rayon de 300 kilomètres de la ville de Montréal et retour. Frais de transport à être assumer par l'expéditeur.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Roberval Express Limitée, détentrice du permis Q-300433 (12238-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Roberval Express Limitée, détentrice du permis Q-300433 (12238-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-47573
M-305069-102-D

TÉTREAULT, RENÉ

1228, rue Auvergne
Mascouche, QC
J0N 1C0
Voiturier-remorqueur
Q-300433-112-D
(12238-V)

ROBERVAL EXPRESS LIMITÉE

Rue Principale
Chambord, QC
G0W 1G0
Voiturier-roulier

Rôle M-47574
M-305067-102-D

NAUD, NORMAND

6421, rue Mignault
Montréal, QC
H1M 1Y9
Voiturier-remorqueur
Q-300433-114-D
(12238-V)

ROBERVAL EXPRESS LIMITÉE

Rue Principale
Chambord, QC
G0W 1G0
Voiturier-roulier

Rôle M-47575
M-302433 101-D
(23738-V)

TRANSPORT R. ROBILLARD ENR.

(Robillard, Réal)
205, des Pins
Duvernay, Laval, QC
H7A 2W6

Rôle M-47576
M-305056-101-D

GODARD GULF SERVICE INC.

330 ouest, de Martigny
St-Jérôme, QC
J7Z 5V4

Rôle M-47578
M-600417 101 D

U-HAUL CO. (CANADA) LTD

8101, rte Montréal-Toronto 2-20
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
Requérante
Siège social:
2727, North Central Avenue
Phoenix, Arizona
U.S.A.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Roberval Express Limitée, détentrice du permis Q-300433 (12238-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Roberval Express Limitée, détentrice du permis: Q-300433 (12238-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le requérant, détenteur du permis se lisant comme suit:

Transport restreint - service local - contrat -
Montréal à tous les endroits situés sur une distance n'excédant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville pour le transport de rouleaux de tissus pour le compte de Cumberland Textiles & Dyeworks Canada Ltd, 6761, Pascal-Gagnon, Montréal-Nord, QC.

demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le même service pour les expéditeurs suivants:

Deauville Converters, 9494, St-Lawrence, Montréal, QC
Transilvania Textiles, 170, Jean-Talon ouest, Montréal, QC
Sterlins Woollen, 2101, St-Lawrence, Montréal, QC

La requérante, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
Pour le transport par camion-citerne d'essence de la Raffinerie de Montréal-Est de Gulf Canada Ltée à destination et pour être consignée chez Godard Gulf Service Inc. au 330 ouest, de Martigny à St-Jérôme, pour fin de vente au public, Godard Gulf Service Inc. ne devenant propriétaire de l'essence que lors de la vente finale.

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Limitée, détentrice du permis de location M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir les permis suivants:

Location à court terme de petites remorques généralement destinées à être attachées à des véhicules de promenade, aux adresses de location suivantes:

11650, rue O'Brien, Cartierville (Montréal);
2136, rue Church, Côte-St-Paul (Montréal);
73, boul. Harwood, Dorion;
920, avenue Cardinal, Dorval;
4455, boul. St-Joseph, Lachine;
63, boul. des Laurentides, Laval;
574, Curé-Labelle, Laval;
7750, boul. St-Michel, Montréal;
5228, côte des Neiges, Montréal;
7755, rue Hochelaga, Montréal;
9090, rue St-Hubert, Montréal;
10100, boul. Pie-IX, Montréal-Nord;

11555, boul. Gouin, Pierrefonds;
 15, rue Delourde, Pointe-Claire;
 2495, rue Henri-Bourassa, Québec;
 183, rue Notre-Dame, Repentigny;
 2625, chemin Ste-Foy, Ste-Foy;
 2771, rue Mance, St-Hubert;
 3500, montée St-Hubert, St-Hubert;
 8101, route Montréal-Toronto 2-20, Montréal-Ouest.

Rôle M-47579
 M-600417 102-D
U-HAUL CO. (CANADA) LTD
 8101, rte Montréal-Toronto 2-20
 Montréal-Ouest, QC
 H4X 1N7
 Requérante
 Siège social:
 2727, North Central Avenue
 Phoenix, Arizona
 U.S.A.

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltée, détentrice du permis de location M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir les permis suivants:

Location à court terme de petites remorques généralement destinées à être attachées à des véhicules de promenade, aux adresses de location suivantes:

906 rue Royal, Beauport;
 172, rue St-Jean-Baptiste, Châteauguay;
 1001, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi;
 1420, boul. St-Joseph, Drummondville;
 433, rue Jacques-Cartier, Farnham;
 324, rue St-Jean-Baptiste, Granby;
 2021, boul. Labelle, Lafontaine;
 1000, boul. Ste-Elizabeth, La Prairie;
 150, rue Kennedy, Lévis;
 853, boul. Paquette, Mont-Laurier;
 223, chemin Cyr, New-Richmond;
 317, rue Hôte-de-Ville, Rivière-du-Loup;
 1305, rue Station, Shawinigan;
 1166, boul. Laure, Sept-Îles;
 651, King est, Sherbrooke;
 50, rue Jacques-Cartier, Sherbrooke;
 35, rue Chartier, Sherbrooke;
 413, boul. Fiset, Sorel;
 10125, boul. Lacroix, St-Georges-de-Beauce;
 255, rue Laurier, St-Hilaire;
 2595, rue St-Anne, St-Hyacinthe;
 255, boul. du Séminaire, St-Jean;
 4350, boul. Royal, Trois-Rivières;
 336, Centrale, Val-d'Or;
 2015, rang Ste-Marie, Valleyfield.

Rôle M-47585
 M-300 201
 (1565-V) 101-D
J.P. GADBOIS TRANSPORT LTÉE
 1291, rue Moody
 Terrebonne
 (Terrebonne) QC
 J6W 3L1

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'annulation du permis ou clause de permis dont elle était détentrice, connu actuellement comme étant la clause h) du permis 1565-V (M-300 201), dont la teneur s'établissait comme suit:

h) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

h) De Terrebonne aux frontières Québec-Ontario (ports d'entrée: Ottawa, Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune) et retour, pour le transport de marchandises et de matières premières en provenance de ou destinées à Ottawa, la région métropolitaine de Toronto, Mississauga et Oakville, nécessaires à la fabrication d'équipement de piscines et de manutention de marchandises pour le compte de Comfort Swin Ltée et Wheel-It Corp. Ltée.

Condition re/clause h):

Ce service devra être opéré conjointement avec un permis émis de l'Ontario Highway Transport Board.

Le tout, aux termes d'un document écrit daté du 13 décembre 1979, signé par la requérante et versé au dossier de la Commission, conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'annulation du permis ou clause de permis dont elle était détentrice, connu actuellement comme étant la clause j) du permis 1772-V (M-300 224) dont la teneur s'établissait comme suit:

j) Transport restreint - longue distance - route restreinte

j) De St-Césaire à Québec, pour le transport de jouets et bibelots fragiles, en plastique, destinés aux détaillants et provenant de La Maison du Jouet Français, de St-Césaire.

Le tout, aux termes d'un document écrit daté du 29 octobre 1979, signé par la requérante et versé au dossier de la Commission, conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Rôle M-47586
 M-300 224 (1772-V) 117-D
**TRANSPORT ROBERT (1973)
 LIMITÉE
 ROBERT TRANSPORT (1973)
 LIMITED**
 130, 1^{re} Avenue (C.P. 39)
 Rougemont
 (Rouville) QC

Rôle M-47587
M-300 171 (1358-V) 101-D
B.T.R. TRANSPORT INC.
123, Norman
Lachine, QC
H8S 1A4

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'annulation du permis ou clauses de permis dont elle était détentrice, connus actuellement comme étant les clauses c), d) et f) du permis M 300 171 (1358-V), dont les teneurs s'établissaient comme suit:

c) Transport restreint - local - contrat - citerne -
c) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de cette ville.

d) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - citerne -

d) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de ladite ville

Dans les deux (2) cas des clauses c) et d), pour le transport, par camion-citerne des peroxyde d'hydrogène pour le compte de Canada Colors & Chemicals (Dominion) Ltd.

e) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

e) De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Hull pour Hull et Pointe-For-tune pour Montréal), via route 17 pour le transport de peroxyde d'hydrogène originant de Maitland, Ontario par camion-citerne ou remorque-citerne, maximum 1500 gallons par livraison, pour le compte de Canada Colors & Chemicals (Dominion) Ltd.

Restriction re/clause e):

Cette clause sera opérée conjointement avec un permis à être obtenu de l'Ontario Highway Transport Board.

f) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne -

f) De Montréal à La Tuque et retour, pour le transport de peroxyde d'oxygène par véhicules-citernes pour le compte de Canada Colors & Chemicals (Dominion) Ltd.

Le tout, aux termes d'un document écrit daté du 21 novembre 1979, signé par la requérante et versé au dossier de la Commission, conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Rôle M-47588
M-300 277 (2594-V) 101-D
GÉRARD GAGNON LTÉE
1550, boul. de Montarville
Boucherville
(Chambly) QC

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'annulation du permis ou clause de permis dont elle était détentrice, connus actuellement comme étant la clause c) du permis 2594-V(M-300 277), dont la teneur s'établissait comme suit:

c) Transport restreint - service local - contrat - service de remorquage seulement (Haylaway) -

c) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.

Conditions et restrictions re/clause c):

1. Le service autorisé par cette clause est strictement limité au remorquage de semi-remorques ou de remorques vides ou chargées pour le compte de La Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, dans le but de donner son service de cueillette ou de livraison de marchandises à Montréal conjointement avec le service de chemins de fer exploité par ladite compagnie.

2. Ce permis est assujéti aux termes et conditions spécifiés dans le contrat intervenu entre La Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada et la détentrice et dont copie doit être déposée au dossier de la Commission.

3. La détentrice du permis précité, avant de prendre charge et lorsqu'elle est en possession des véhicules, La Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, sera tenue responsable de s'assurer que ces unités sont dûment enregistrées en conformité avec la Loi de la province de Québec. Elle ne devra remorquer aucune remorque ou semi-remorque de cette compagnie à moins qu'elle ne porte les plaques de la Commission.

4. La détentrice du permis précité devra maintenir, à la satisfaction de la Commission des assurances adéquates concernant les dommages à autrui, à la propriété et aux véhicules, ainsi que les dommages ou pertes des marchandises transportées.

5. Le transport des marchandises effectué en vertu de ce permis devra être fait dans les remorques de La Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada en vertu des connaissances de cette dernière et aux tarifs déposés par elle à la Commission des transports, Ottawa.

Le tout, aux termes d'un document écrit daté du 28 novembre 1979, signé par la requérante et versé au dossier de la Commission, conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Rôle M-47589
M-300 220 (1734-V) 102-D
YVAN THÉRIAULT ENRG.

(Yvan Thériault)
18, rue Dupuis
St-Jacques-de-Montcalm
(Montcalm) QC

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'annulation du permis ou clause de permis dont elle était détentrice, connu actuellement comme étant la clause d) du permis 1734-V (M-300 220), dont la teneur s'établissait comme suit:

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - par contrat -
d) A St-Jacques, de Beloeil, La Prairie et Chambly, visa routes no 1, 9, 33, 41, pour le transport d'engrais chimiques, pour le compte de la Société Coopérative de Tabac de St-Jacques.

Le tout, aux termes d'un document écrit daté du 28 novembre 1979, signé par la requérante et versé au dossier de la Commission, conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Rôle M-47590
M-300 324 (3876-V) 106-D
R.P.R. TRANSPORT LIMITÉE

Maple Dale Road (C.P. 230)
Cowansville
(Missisquoi) QC
J2K 3H6

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'annulation des permis ou clauses de permis dont elle était détentrice, connus actuellement comme étant les clauses v) et y) du permis 3876-V (M-300 324), dont les teneurs s'établissaient comme suit:

v) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
v) De Sutton à St-Pie, via routes 13, 1 et régionale, et retour pour le transport de marchandises pour le compte de Yarmtex Corp. Ltd., de Sutton.

y) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
y) De Sutton à Grand-Mère, via routes 13, 22, 2 et 19, et retour pour le transport de marchandises pour le compte de, et sur paiement des frais de transport par Yarmtex Corporation Ltd., d'usine à usine.

Le tout, aux termes d'un document écrit daté du 7 décembre 1979, signé par la requérante et versé au dossier de la Commission, conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Rôle Q-22536
Q-200412-101-D
ROSS, ROBERT
1785, rue Bertrand
Mont-Joli (Rimouski)
G5H 2K1
ROSS, B. GERMAINE

(Légataire universelle)
1785, rue Bertrand
Mont-Joli (Rimouski)
G5H 2K1
Requérante-cédante
Q-203327-101-D
BÉLANGER, JEAN-YVES
1049, Jacques-Cartier
Mont-Joli (Rimouski)
G5H 2S4
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Ross, B. Germaine étant légataire universelle demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Bélanger, Jean-Yves le permis aéroportuaire et le permis de taxi Q-200412-001 détenu par monsieur Robert Ross, ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Mont-Joli A-10.

Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement no 2.

Rôle Q-22548
Q-506 558-101-D
OUELLET, YVES
783, Grand-Rang, C.P. 166
Saint-Raymond (Portneuf)
G0A 4G0
Requérant-cédant
Q-501 115-101-D
GASTON OUELLET ENR.

(Ouellet, Gaston)
47, côte Joyeuse
St-Raymond (Portneuf)
G0A 4G0
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer à Gaston Ouellet Enr. (Ouellet, Gaston), le permis de camionnage en vrac no Q-506 558-001, pour la région no 03.

De plus, les requérants demandent l'application de l'article 2.58.1 quant à la date de mise en vigueur de la décision relative à ce transfert.

Rôle Q-22552

Q-501 152-102-D

ST-AMANT, CHARLES-ANTOINE61, rue Principale
St-Rémi (Portneuf)

G0X 1M0

Requérant-cédant

Q-507 131-101-D

GINGRAS, GÉRALD

151, rue Auger, C.P. 32

St-Ubalde (Portneuf)

G0A 4L0

Requérant-cessionnaire

Rôle Q-22553

Q-600,262-102-D

(1358-DY)

**LA COMPAGNIE DE LOCATION
ST-PIERRE INC.**387, rue Notre-Dame est
Victoriaville (Arthabaska)

QC

G6P 4A8

Rôle Q-22554

Q-000162-101-D

(2742-A)

LANDRY, JEAN-MARIE1282, 47^e Rue
Shawinigan (St-Maurice)

G9N 5B4

Requérant-cédant

Q-000585-101-D

AUTOCAR SHAWINIGAN LIMITÉE1282, 47^e Rue
Shawinigan (St-Maurice)

G9N 5B4

Requérante-cessionnaire

Rôle Q-22555

Q-000,505-102-D

(2742-A)

AUTOBUS J.M. LANDRY INC.1282, 47^e Rue
Shawinigan (St-Maurice)

G9N 5B4

Requérante-cédant

Q-000,585-102-D

AUTOCAR SHAWINIGAN LTÉE1282, 47^e Rue
Shawinigan (St-Maurice)

G9N 5B4

Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer le permis de camionnage en vrac no Q-501 152-002, région no 03, à Gérald Gingras.

De plus, les requérants demandent l'application de l'article 2.58.1 quant à la date de mise en vigueur de la décision.

Demande de modification de permis:

La requérante, La Compagnie de Location St-Pierre Inc., demande à la Commission des transports du Québec de modifier son permis déjà existant, afin qu'il se lise dorénavant comme suit:

location à court terme (moins d'un (1) an) et à long terme (plus d'un (1) an) de tous genres de véhicules d'une capacité maximale d'une (1) tonne.

Demande un transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer à Autocar Shawinigan Limitée, conformément à l'article 41 de la Loi sur les transports et ses amendements en vigueur le permis suivant:

Transport de personnes par autobus de Trois-Rivières et Grand-Mère et retour, et dans et entre ces points, sauf toutefois qu'il n'y aura pas de service local dans Cap-de-la-Madeleine et entre Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières.

Classe de permis

Transport de colis

Transport de colis légers à l'occasion du service d'autobus sur le parcours de l'ancienne route 19 dont le numéro actuel est route 153 entre et dans Grand-Mère et Trois-Rivières.

Classe de permis

Service d'autobus

Transport de personnes par autobus lors de voyages à charte-partie et lors de voyages spéciaux de tous points qu'il est autorisé à desservir à destination de: (sauf aucun droit aux voyages à charte-partie en provenance du Cap-de-la-Madeleine):

1. aux frontières des Etats-Unis;
2. aux frontières de l'Ontario;
3. aux frontières du Nouveau-Brunswick.

Demande un transfert de permis:

La requérante-cédante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer ses permis portant le numéro 2742-A à Autocar Shawinigan Ltée, requérante-cessionnaire, dont le siège social est situé à 1282, 47^e Rue, Shawinigan, district de St-Maurice, le tout conformément à l'article 36 de la Loi sur les transports et de ses amendements en vigueur, lesquels permis se décrivent ainsi:

1. le permis numéro 2742-A autorisant le service de St-Gérard et St-Mathieu à Shawinigan et retour.

2. le permis numéro 2742-A autorisant le service de transport d'écoliers à l'heure du midi de leurs résidences situées dans Shawinigan-Sud aux différentes écoles sous le contrôle de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie et retour.

3. Le permis numéro 2742-A autorisant le service de transport d'écoliers, à l'heure du midi, de leurs résidences situées dans Shawinigan et Shawinigan-Sud, aux différentes écoles sous le contrôle de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie et retour.

4. Le permis numéro 2742-A autorisant le service de transport d'étudiants et d'étudiantes de Shawinigan au C.E.G.E.P. de Shawinigan et retour.

5. Le permis numéro 2742-A-D-1 autorisant le service de transport en commun urbain, dans et entre Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère et St-Georges-de-Champlain.

Conditions et restrictions:

1. Services nos 1, 2, 3, 4, 5:

Le détenteur devra maintenir en vigueur, pour la protection des passagers transpor-

tés, une assurance de responsabilité légale conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 5448 de la Régie des transports en date du 21 juin 1963;

2. Service no 2:

Ce service ne sera valide qu'en autant que le détenteur détiendra un contrat avec la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, pour le transport de ces mêmes enfants, le matin et le soir.

3. Service no 3:

Ce service ne sera valide qu'en autant que le détenteur détiendra un contrat avec la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, pour le transport de ces mêmes enfants, de ces mêmes étudiants et étudiantes.

4. Service nos 2 et 3:

Ces services ne seront donnés que durant l'année scolaire seulement.

5. Services nos 1, 2 et 3:

Le détenteur ne pourra se prévaloir des privilèges conférés par l'Ordonnance générale no 17 de la Régie des transports concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Rôle Q-22556

Q-000,345-101-D

(3561-A)

TL-SL (RIMOUSKI) LTÉE

321, Léonidas

Rimouski

G5L 2V1

Requérante

Demande un permis de transport saisonnier, catégorie Economique:

Prenez avis que la requérante TL-SL (Rimouski) Ltée s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Transport saisonnier:

Catégorie: Economique (autobus d'écoliers)

Service: transport du midi (aller et retour) des élèves qui voyagent déjà avec la requérante le matin et le soir et qui fréquentent l'école Paul-Hubert de Rimouski.

Durée: du 1^{er} septembre 1980 au 30 juin 1981.

Trajet: 1. de l'école Paul-Hubert au 2^e Rang est de Rimouski et retour;

2. de l'école Paul-Hubert au rang Beauséjour de Rimouski et au 3^e Rang de Rimouski et retour.

Rôle Q-22557

Q-301,188-101-D

(23779-V)

EXPRESS MARCO INC.

336, rue Principale

East-Broughton

(Beauce) QC

G0N 1G0

Demande de modification de permis, clauses i) j) et k).

La requérante détentrice du permis 23779-V dont trois (3) des clauses se lisent présentement comme suit:

1. Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - équipement spécialisé -

1. De Tring-Jonction à tout endroit du Québec situé dans un rayon de six cents (600) milles, pour le transport par remorques spécialement agencées à cette fin de tous les produits en fibre de verre, à l'exception des piscines, fabriqués par Modern Fiberglass & Metal Inc., et retour avec marchandises refusées ou avariées, par contrat pour le compte de cette dernière.

Restriction:

En fournissant les services ci-dessus autorisés, la détentrice ne pourra desservir la municipalité de Trois-Rivières et tout point situé dans un rayon de cinq (5) milles des limites de ladite municipalité.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - équipement spécialisé -

2. De Tring-Jonction à la frontière Québec-Ontario (tout port de sortie) pour le transport, par remorque spécialement agencée à cette fin, de tous les produits en fibre de verre, à l'exception des piscines, fabriqués par Modern Fiberglass & Metal Inc. et destinés à la province de l'Ontario, et retour avec marchandises refusées ou avariées, par contrat pour le compte de cette dernière.

3. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - équipement spécialisé -

3. De Tring-Jonction à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tout port de sortie) pour le transport par remorque spécialement agencée à cette fin de tous les produits de fibre de verre, à l'exception des piscines, fabriqués par Modern Fiberglass & Metal Inc. et destinés aux provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, et retour avec marchandises refusées ou avariées, par contrat pour le compte de cette dernière.

Restriction:

Les services de transport autorisés par les paragraphes b) et c) ne pourront être fournis que complémentaires à des services identiques, fournis en Ontario dans le cas du paragraphe b), et au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et à l'Île-du-Prince-Édouard dans le cas du paragraphe c), et sujet à la détention et au maintien en vigueur de tout permis nécessaire et complémentaire, délivré par la Commission provinciale de chacune de ces provinces, suivant le cas.

s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que lesdites clauses soient modifiées de manière à se lire dorénavant comme suit:

1. Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - équipement spécialisé
 1. De Tring-Jonction à tout endroit du Québec situé dans un rayon de six cents (600) milles, pour le transport par remorque (ou semi-remorque) spécialement agencée à cette fin de tous les produits fabriqués ou usinés par Modern Fiberglass & Metal Inc., à l'exception des piscines, et retour avec marchandises refusées ou avariées, par contrat pour le compte de cette dernière.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - équipement spécialisé

2. De Tring-Jonction à la frontière Québec-Ontario (tout port de sortie) pour le transport, par remorque (ou semi-remorque) spécialement agencée à cette fin, de tous les produits fabriqués ou usinés par Modern Fiberglass & Metal Inc., à l'exception des piscines, et destinés à la province de l'Ontario, et retour avec marchandises refusées ou avariées, par contrat pour le compte de cette dernière.

3. De Tring-Jonction à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tout port de sortie) pour le transport par remorque (ou semi-remorque) spécialement agencée à cette fin de tous les produits fabriqués ou usinés par Modern Fiberglass & Metal Inc., à l'exception des piscines, et destinés aux provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, et retour avec marchandises refusées ou avariées, par contrat pour le compte de cette dernière.

Restriction:

Les services de transport autorisés par les clauses 2 et 3 ne pourront être fournis que complémentaires à des services identiques, fournis en Ontario dans le cas de la clause 2, et au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard dans le cas de la clause 3, et sujet à la détention et au maintien en vigueur de tout permis nécessaire et complémentaire, délivré par la Commission provinciale de chacune de ces provinces suivant le cas.

La requérante détentrice du permis Q-301,788, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs d'environ 10%.

Elle demande l'application de l'article 2.58.1 afin que la C.T.Q. détermine la date de la mise en vigueur des nouveaux taux.

Rôle Q-22558

Q-301,788 101-DT

G. BOILY TRANSPORT INC.

24, rue Godbout
 St-Romuald-d'Etchemin
 (Lévis) QC
 G6W 3K9

Rôle Q-22567

Q-300,258-101-D
 (6883-V)

CHICOUTIMI TRANSPORT LIMITÉE

130, rue Cossette
 R.R. 7
 Chicoutimi
 (Chicoutimi) QC
 G7H 5B3

Demande de modification de permis, clause c):

La requérante est détentrice de l'autorisation suivante, permis no 6883-V:

c) Transport général - longue distance - route

c) De Chicoutimi à Québec, Trois-Rivières, Montréal et retour.

Droit additionnel re/clause c):

En donnant le service autorisé par cette clause, la détentrice est autorisée à faire la cueillette et la livraison dans tous les endroits des districts électoraux-provinciaux de Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Kénogami, Lac-St-Jean et Roberval.

la requérante désire qu'à l'avenir cette clause se lise comme suit:

c) Transport général - longue distance - route

c) De Chicoutimi à Québec, Trois-Rivières, Montréal et retour.

Droit additionnel re/clause c):

1. En donnant le service autorisé par cette clause, la détentrice est autorisée à faire la cueillette et la livraison dans tous les endroits des districts électoraux-provinciaux de Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Kénogami Lac-St-Jean et Roberval.

(Nouveau)

Dans le cadre des opérations autorisées par le droit additionnel no 1 de la clause c) de son permis no 6883-V, la requérante demande à la Commission des transports du Québec le droit d'utiliser des véhicules immatriculés au nom de Messageries Ville-neuve Inc. détentrice du permis no 13337-V.

Modification de permis (droit additionnel):

Gosselin Express Ltée s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée, en donnant le service en vertu de son permis 8642-V, à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété de ou en la possession légale de la compagnie Baptist Transportation Ltd.

Rôle Q-22568

Q-300 320-120-D
 (8642-V)

GOSSELIN EXPRESS LTÉE
GOSSELIN EXPRESS LTD

141 sud, boul. Smith
 Thetford-Mines
 Mégantic, QC
 G6G 5T4

Rôle Q-22569
Q-300 102-107-D
(1467-V)

**LE TRANSPORT FRENETTE
INCORPORÉE**

251, rue Principale
Notre-Dame-de-Portneuf
(Portneuf) QC
G0A 2Z0
Place d'affaires:
3650, de la Chaudière
Ste-Foy, QC
G1X 3X4
Voiturier-remorqueur
et
Q-300 139-104-D
(2701-V)

**BAPTIST TRANSPORTATION
LIMITED**

2, rue des Forges
Trois-Rivières
(St-Maurice) QC
G9A 2G5
Voiturier-roulier

Rôle Q-22570
Q-300 139-103-D
(2701-V)

**BAPTIST TRANSPORTATION
LIMITED**

2, rue des Forges
Trois-Rivières
(St-Maurice) QC
G9A 2G5
Voiturier-remorqueur
et
Q-300 022-109-D
(147-V)

GOSSELIN TRANSPORT LTÉE

141 sud, boul. Smith
C.P. 456
Thetford-Mines
(Mégantic) QC
G6G 5T4
Voiturier-roulier
et
Q-300 102-106-D
(1467-V)

**LE TRANSPORT FRENETTE
INCORPORÉE**

251, rue Principale
Notre-Dame-de-Portneuf
(Portneuf) QC
G0A 2Z0
Place d'affaires:
3650, boul. de la Chaudière
Ste-Foy, QC
G1X 3X4
Voiturier-roulier

Modification de permis:

1. Le Transport Frenette Inc. demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques ou semi-remorques que Baptist Transportation Ltd peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro 2701-V et ce, sur toute l'étendue dudit permis et Baptist Transportation Ltd demande un permis de courtier réciproque.

2. Le Transport Frenette Inc. demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser, en donnant le service en vertu de son permis 1467-V, à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété de ou en la possession légale de la compagnie Baptist Transportation Ltd, conformément à l'article 13 b) de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Modification de permis:

Baptist Transportation Ltd, détentrice du permis no 2701-V s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques ou semi-remorques que les requérantes conjointes Gosselin Transport Ltée et Le Transport Frenette Inc. peuvent légalement utiliser dans l'exploitation de leur permis respectif et ce, sur toutes les clauses desdits permis portant numéro 147-V et 1467-V et les requérantes conjointes demandent un permis de courtier réciproque.

Baptist Transportation Ltd demande à la Commission des transports du Québec, conformément à l'article 13-b) de l'Ordonnance générale sur le camionnage, de l'autoriser, en donnant le service en vertu de son permis 2701-V, à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété ou en la possession légale des compagnies affiliées suivantes: Gosselin Express Ltée, Gosselin Transport Ltée, Le Transport Frenette Inc., Transport Philippe Inc. et Claro Express Inc.

Rôle Q-22571
Q-300 022-110-D
(147-V)

GOSSELIN TRANSPORT LTÉE

141 sud, boul Smith
C.P. 456
Thetford-Mines
(Mégantic) QC
G6G 5T4
Voiturier-remorqueur
et
Q-300 139-102-D
(2701-V)

**BAPTIST TRANSPORTATION
LIMITED**

2, rue des Forges
Trois-Rivières
(St-Maurice) QC
G9A 2G5
Voiturier-roulier

Rôle Q-22572
M-300 463-102-D
(7233-V)

RICHMOND TRANSPORT INC.

79, rue Adam
Richmond
(Richmond) QC
JOB 2H0
Requérante-remorqueur
et
Q-300 022-111-D
(147-V)

GOSSELIN TRANSPORT LTÉE

141 sud, boul. Smith
C.P. 456
Thetford-Mines
(Mégantic) QC, G6G 5T4
Voiturier-roulier
et
Q-300 102-108-D
(1467-V)

**LE TRANSPORT FRENETTE
INCORPORÉE**

251, rue Principale
Notre-Dame-de-Portneuf
(Portneuf) QC
G0A 2Z0
Voiturier-roulier
et
Q-300 320-121-D
(8642-V)

**GOSSELIN EXPRESS LTÉE
GOSSELIN EXPRESS LTD**

141 sud, boul. Smith
Thetford-Mines
(Mégantic) QC
G6G 5T4
Voiturier-roulier

Modification de permis:

1. Gosselin Transport Ltée s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques ou semi-remorques que la requérante conjointe Baptist Transportation Ltd peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro 2701-V et ce, sur toute l'étendue dudit permis et Baptist Transportation Ltd demande un permis de courtier réciproque.

2. Gosselin Transport Ltée demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser, en donnant le service en vertu de son permis 147-V, à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété de ou en la possession légale de la compagnie affiliée Baptist Transportation Ltd, conformément à l'article 13 b) de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Modification de permis:

Prenez avis que Richmond Transport Inc., détentrice du permis numéro 7233-V s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques ou semi-remorques que les requérantes conjointes ci-après nommées peuvent légalement utiliser dans l'exploitation de leur permis et ce, sur toutes les clauses desdits permis et les requérantes conjointes ci-après énumérées demandent un permis de courtier réciproque:

a) Gosselin Transport Ltée, permis no 147-V

b) Le Transport Frenette Inc. permis no 1467-V

c) Gosselin Express Ltée, permis no 8642-V

De plus Richmond Transport Inc. demande à la Commission des transports du Québec, conformément à l'article 13 b) de l'Ordonnance générale sur le camionnage, de l'autoriser en donnant le service en vertu de son permis 7233-V, à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété ou en la possession légale des compagnies affiliées suivantes: Gosselin Express Ltée, Gosselin Transport Ltée, Le Transport Frenette Inc.

Rôle Q-22573
Q-300 102-109-D
(1467-V)

**LE TRANSPORT FRENETTE
INCORPORÉE**

251, rue Principale
Notre-Dame-de-Portneuf
(Portneuf) QC
G0A 2Z0
Voiturier-remorqueur
et
M-300 463-108-D
(7233-V)

RICHMOND TRANSPORT INC.

79, rue Adam
Richmond
(Richmond) QC
J0B 2H0
Voiturier-roulier

Rôle Q-22574
Q-300,320-122-D
(8642-V)

**GOSSELIN EXPRESS LTÉE
GOSSELIN EXPRESS LTD**

141 sud, boul. Smith
Thetford-Mines
(Mégantic) QC
G6G 5T4
Requérante-tireur
M-300,463-107-D
(7233-V)

RICHMOND TRANSPORT INC.

79, rue Adam
Richmond
(Richmond) QC
J0B 2H0
Requérante-tirée

Rôle Q-22578
Q-505519-101-D

AUCLAIR, MME LAURAINÉ

265, Ste-Ursule
Jonquière (Chicoutimi)
G7X 2M8
Requérante-cédante
Q-501296-101-D

RIVARD, BENOIT

265, Ste-Ursule
Jonquière (Chicoutimi)
G7X 2M8
Requérant-cessionnaire

Modification de permis:

Le Transport Frenette Inc., demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques ou semi-remorques que Richmond Transport Inc. peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis 7233-V et ce, sur toute l'étendue dudit permis et Richmond Transport Inc. demande un permis de courtier réciproque.

Le Transport Frenette Inc. demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser, en donnant le service en vertu de son permis 1467-V, à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété de ou en la possession légale de la compagnie Richmond Transport Inc., conformément à l'article 13 b) de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Demande de permis de tireur et selon 13-B:

Gosselin Express Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques ou semi-remorques que Richmond Transport Inc. peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis 7233-V et ce, sur toute l'étendue dudit permis et Richmond Transport Inc. demande un permis de courtier réciproque.

Gosselin Express Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser, en donnant le service en vertu de son permis 8642-V, à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété de ou en la possession légale de la compagnie Richmond Transport Inc., conformément à l'article 13 b) de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Transfert de permis:

Le requérant-cessionnaire s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer le permis Q-505519-001 émis au nom de Mme Lauraine Auclair en son nom, région no 02.

Rôle Q-22579
Q-300022-112-D
(147-V)

GOSELIN TRANSPORT LTÉE

141 sud, boul. Smith
C.P. 456
Thetford-Mines
(Mégantic) QC
G6G 5T4
Voiturier-remorqueur
et
M-300 463-106-D
(7233-V)

RICHMOND TRANSPORT INC.

79, rue Adam
Richmond
(Richmond) QC
J0B 2H0
Voiturier-roulier

Rôle Q-22580
Q-000,010-103-D
(189-A)

AUTOBUS LAVAL LTÉE

445, rue des Aléanis
Beauport, QC
G1C 4N4
Requérante

Rôle Q-22581
Q-202,724-101-D
NORMAND RIOUX ENR
(Rioux, Normand)
2952, Guimont
Trois-Rivières (St-Maurice)
G8Z 2K1
Requérant-cédant
Q-203,328-101-D

GALARNEAU, LIONEL
15, rue des Forges, app. 12
Trois-Rivières (St-Maurice)
G9A 2G4
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-22582
Q-700,007 101-DT
MONTREAL BOATMAN LIMITED
2, rue St-Jean-Baptiste
Pointe-aux-Trembles (Île-de-Montréal)
H1B 3A4

Modification de permis:

Gosselin Transport Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques ou semi-remorques que Richmond Transport Inc. peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis 7233-V et ce, sur toute l'étendue dudit permis et Richmond Transport Inc. demande un permis de courtier réciproque.

Gosselin Transport Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser, en donnant le service en vertu de son permis 147-V, à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété de ou en la possession légale de la compagnie Richmond Transport Inc., conformément à l'article 13 b) de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Demande un permis de transport saisonnier, catégorie Economique:
Règlement no 19 - transport saisonnier de personnes - catégorie Economique - demande de renouvellement de permis:

a) Transport d'étudiants ayant comme lieux d'origine l'Académie Ste-Marie, couvent de Courville, polyvalente Ulric Huot, école Commandeur Desjardins, école Robert Giffard, école St-Edouard et école St-Michel (toutes ces écoles sont situées dans la ville de Beauport) et comme lieu de destination, ville de Beauport, et retour, du 1^{er} septembre 1980 au 30 juin 1981, le midi.

b) Transport d'étudiants ayant comme lieux d'origine couvent de Courville et école secondaire Montmorency (ces deux écoles sont situées dans la ville de Beauport) et comme lieu de destination, ville de Boischatel, et retour, du 1^{er} septembre 1980 au 30 juin 1981, le midi.

c) Transport d'étudiants ayant comme lieu d'origine l'école Ste-Brigitte-de-Laval, comté de Montmorency, et comme lieu de destination Ste-Brigitte-de-Laval, et retour, du 1^{er} septembre 1980 au 30 juin 1981.

Demande de transfert:

Le requérant Normand Rioux Enr (Rioux, Normand) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Galarneau, Lionel le permis Q-202,724-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Trois-Rivières A-40.

La requérante demande à la Commission des transports de fixer le tarif de l'article 25 du tarif 1-A — 3N pour le transport de passagers (autres que les pilotes) ainsi que de marchandises, le tout tel qu'il appert plus amplement des tarifs déposés avec la présente pour entrer en vigueur le 1^{er} avril 1980.

Vu l'urgence, la requérante invoque les dispositions de l'article 2.58.1 du Règlement no 2.

Rôle Q-22584
Q-000,010-104-D
(189-A)

AUTOBUS LAVAL LTÉE

445, rue des Aléanis
Beauport, QC
G1C 4N4
Requérante

Demande un permis de transport saisonnier, catégorie Economique:

Règlement 19 - transport saisonnier - catégorie Economique

1. Transport par autobus scolaires, d'enfants d'âge scolaire demeurant sur le territoire de la ville de Beauport, de leur résidence aux différents parcs et terrains de jeux situés dans la ville de Beauport, et retour, pour activités récréatives et sportives seulement.

2. Transport par autobus scolaires, d'enfants d'âge scolaire des différents parcs et terrains de jeux situés dans la ville de Beauport à Québec, Ste-Foy, Charlesbourg, Lac-Beauport, Château-Richer, L'Ange-Gardien, ou tout autre endroit situé dans un rayon de vingt-cinq (25) milles de Beauport, et retour, pour activités récréatives et sportives seulement.

Le transport décrit aux paragraphes 1 et 2 sera effectué pour le compte du service des loisirs de la ville de Beauport.

Durée du permis: 1^{er} juillet 1980 au 30 juin 1981.

Rôle Q-22585
Q-500175-101-D

LANDRY, LUCIPPE

3930, boul. Provincial
St-Prosper (Dorchester)
G0M 1Y0
Requérant-cédant
Q-507 133-101-D

LANDRY, BERTRAND

3900, boul. Provincial
St-Prosper (Dorchester)
G0M 1Y0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer le permis de camionnage en vrac Q-500175-001, région no 03, en faveur de Bertrand Landry.

Les requérants demandent l'application de l'article 2.58.1 quant à la date de mise en vigueur de la décision.

Rôle Q-22586-S
Q-501 552-101-S
DESCHÈNES, YVON
C.P. 1700
St-Omer (L'Islet)
G0C 2Z0

Demande de permis spécial:

Le requérant demande un permis spécial pour le transport de bois en longueur en forêt, pour la région no 08, pour le compte de la Cie Barrette-Chapais Ltée, pour une durée de 364 jours.

Le requérant demande l'application de l'article 2.58.1 quant à la date de mise en vigueur de la décision.

Si la publication de cette requête soulève des interventions ou oppositions, le requérant désire être entendu avant qu'une décision soit rendue.

Rôle Q-22587
M-600386-110-D
COMPACT RENT A CAR LIMITED
680, Michel-Jasmin
Dorval (Île-de-Montréal)
H9P 1C4

Modification de permis:

La requérante, Compact Rent A Car Limited, détentrice du permis portant le numéro M-600386, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation suivante:

Location à court terme de véhicules, pick-ups, fourgons, véhicules de type familial, véhicules de promenade, camions, au 2222, des Récollets, Trois-Rivières, QC.

Rôle Q-22588
Q-200355-101-D
THOMASSIN, YVAN
149, rue St-Albert
Beauport (Québec)
G1B 1M1
Requérant-cédant
Q-203128-101-D
NADEAU, PIERRE

Transfert de permis:

Thomassin, Yvan demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Nadeau, Pierre le permis Q-200355-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire pour l'agglomération de l'Est du Québec A-30.

Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2.

189, de l'Armée
Québec, QC
G1N 3W5
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-22589
Q-300,892-105-D
(21839-V)

TRANSPORT E.J. BOURQUE LTÉE
E.J. BOURQUE TRANSPORT LTD

1230, rue Industrielle
C.P. 518
Mont-Joli
(Rimouski) QC
G5H 3L3

Rôle Q-22590
Q-300,892-106-D
(21839-V)

TRANSPORT E.J. BOURQUE LTÉE
E.J. BOURQUE TRANSPORT LTD

C.P. 518
1230, rue Industrielle
Mont-Joli
(Rimouski) QC
G5H 3L3

Rôle Q-22591
Q-202585-101-D

MOREAU, RAOUL

16, 1^{re} Avenue, place Caron
Evain (Témiscamingue)
J0Z 1Y0
Requérant-cédant
Q-203325-101-D
MARIO LAROSE
(Larose, Mario)
24 A, Mgr-Rhéaume ouest
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 3W5
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-22592
Q-300 012-105-D
(69-V)

BOURRET TRANSPORT LTÉE

R.R. 4, 230, boul. St-Joseph ouest
Grantham-Ouest
(Drummond) QC
J2C 2A8
Place d'affaires:
R.R. 4, 230, boul. St-Joseph ouest
C.P. 816
Drummondville
(Drummond) QC
J2B 6X1

Rôle Q-22593
Q-301 975-105-D
GAUVOIE INC.

Grandes-Bergeronnes
(Saguenay) QC
G0T 1G0

Demande de modification de permis, service additionnel:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante:

Transport restreint et spécialisé - route restreinte - longue distance - contrat - isotherme -

De Ste-Thérèse-de-Gaspé et Gascons à Québec et Montréal pour le transport de chair de crabe en conserve ou congelée et retour avec marchandises servant à l'emballage et la mise en conserve des produits pour le compte de Les Aliments Clouston Canada Ltée.

Le transporteur a le droit d'utiliser des remorques ou semi-remorques ou camions à température contrôlée.

Demande de modification de permis, service additionnel:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante:

Transport restreint et spécialisé - route restreinte - longue distance - contrat

Des frontières Québec-Nouveau-Brunswick à tous points dans le Québec pour le transport des produits alimentaires expédiés de l'Île-du-Prince-Édouard par C.M. McLean Ltd et pour le compte de C.M. McLean Ltd.

Le transporteur a le droit d'utiliser des remorques ou semi-remorques ou camions à température contrôlée.

Le transporteur est détenteur de l'autorisation no 889 de la province du Nouveau-Brunswick lui permettant un tel mouvement à travers cette province.

Transfert de permis:

Moreau, Raoul demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Mario Larose (Larose, Mario) le permis aéroportuaire et le permis de taxi Q-202585-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule, afin d'effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Modification de permis (clause e) et certificat 018):

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'ajouter au certificat de permis Q-300 012-018 (permis 69-V, clause e) les endroits suivants: Charny (2126), Lauzon (2109), Lévis (2119), St-David-de-l'Auberivière (2121), St-Romuald-d'Échemin (2125), St-Henri (2105), St-Rédempteur (2118), Ste-Hélène-de-Breakeyville (2114), St-Henri-de-Lauzon (2103), St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévis (2108), St-Lambert-de-Lauzon (2106), St-Louis-de-Pintendre (2111), Bernières (2128), Rivière-Boyer (2101), St-Étienne (2128), Ste-Foy (2017), Beauport (2020), Lac-Delage (2052), Loretteville (2032), Québec (2014), Sillery (2016), Vanier (2021), St-Émile (2031), St-Dunstan-du-Lac-Beauport (2042), St-Félix-du-Cap-Rouge (2019), Stoneham et Tewkesbury (2051), Lac-St-Charles (2045), St-Gabriel-de-Valcartier (2054), St-Gabriel-Ouest (2056) et St-Augustin-de-Desmaures (2901).

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec, le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Grandes-Bergeronnes (comté de Dubuc) à Québec et banlieue, pour le transport de bois de sciage, pour le compte de Scierie Nazaire Gagnon Inc., de Grandes-Bergeronnes à destination de tous les marchands de bois de Québec et banlieue.

Rôle Q-22594
Q-202,978-101-D

GASTON LEPAGE

(Lepage, Gaston)
3320, avenue Duval, app. 8
Québec, QC
G1L 4P5
Requérant-cédant
Q-203,331-101-D

GILLES PICHÉ ENR.

(Piché, Gilles)
930, avenue Bégin
Québec, QC
G1S 3J3
Requérante-cessionnaire

Rôle Q-22601-S
Q-501,555-101-S

BERNARD, AMÉDÉE-HERVÉ

126, route 204
Ste-Perpétue (L'Islet)
G0R 3Z0

Rôle Q-22602
Q-201,343-101-D

SERGE BONNARD

(Bonnard, Serge)
128, rang Ste-Anne
Ste-Catherine (Portneuf)
G0A 3M0
Requérant-cédant
Q-203,335-101-D

IMAD, KHOJA

779 est, des Frères
Québec, QC
G1J 1G9
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-22603
Q-201,165-101-D

CLICHE, MARTIN

827, rue Daveau
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 5G8
Requérant-cédant
Q-203,337-101-D

LAURETTE DESROCHES

(Desroches, Laurette)
17, Pelletier
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 4W5
Requérante-cessionnaire

Demande de transfert:

Le requérant Gaston Lepage (Lepage, Gaston) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Gilles Piché Enr. (Piché, Gilles) le permis Q-202,978-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2(1976).

Permis spécial:

Le requérant demande un permis spécial pour le transport de bois en longueur en forêt, pour la région 08, pour le compte de Barrette-Chapais Ltée, pour 364 jours. Il demande l'application de l'article 2.58.1.

Demande de transfert:

Serge Bonnard (Bonnard, Serge) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Imad, Khoja le permis Q-201,343-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Demande de transfert:

Cliche, Martin demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Laurette Desroches (Desroches, Laurette) le permis Q-201,165-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48. De plus les requérants demandent le transfert du permis aéroportuaire.

Rôle Q-22604

Q-202,825-101-D

LIZOTTE, RÉJEAN

8960, place du Berger

Charlesbourg, QC

G1G 4M7

Requérant-cédant

Q-203,334-101-D

CLAUDETTE RACINE ROBITAILLE ENR.

(Robitaille, Claudette Racine)

1040, 63^e Rue est

Charlesbourg, QC

G1H 6S5

Requérante-cessionnaire

Rôle Q-22605

Q-202943-105-D

S. O. S. TAXI ENRG.

(Soucy, Clément)

Case postale 1383

La Pocatière (Kamouraska)

G0R 1Z0

Adresse de correspondance

802, 10^e Avenue

La Pocatière (Kamouraska)

G0R 1Z0

Place d'affaires

Q-203175-103-D

ROLAND SOUCY TAXI LA POCATIÈRE ENR.

(Soucy, Roland)

911, 12^e Avenue, app. 610

La Pocatière (Kamouraska)

G0R 1Z0

Requérante-cessionnaire

Rôle Q-22606

Q-202943-104-D

S. O. S. TAXI ENRG.

(Soucy, Clément)

Case postale 1383

La Pocatière (Kamouraska)

G0R 1Z0

Adresse de correspondance

802, 10^e Avenue

La Pocatière (Kamouraska)

G0R 1Z0

Place d'affaires

Rôle Q-22607

Q-200482-101-D

LEBEL, GEORGES

127, St-Onésime

Lévis

G6V 5Z4

Requérant-cédant

Q-203333-101-D

ROY, ALAIN

144, St-Antoine

Lévis

G6V 5Y8

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:

Le requérant Lizotte, Réjean demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Claudette Racine Robitaille Enr. (Robitaille, Claudette Racine) le permis Q-202,825-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Transfert de permis:

S. O. S. Taxi Enrg. (Soucy, Clément) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Roland Soucy Taxi La Pocatière Enr. (Soucy, Roland) le permis Q-202943-003 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de La Pocatière 03-1038-VT ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi.

Demande de suppression de permis:

Le requérant est détenteur du permis Q-202943-005 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de St-Onésime d'Ixworth 03-1009-P.

Dans une lettre en date du 23 janvier 1980 et reçue le 23 janvier 1980, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Transfert de permis:

Lebel, Georges demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Roy, Alain le permis Q-200482-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire pour l'agglomération de Lévis-Lauzon A-35 ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi.

Rôle Q-22608
Q-202943-103-D

S. O. S. TAXI ENRG.

(Soucy, Clément)
Case postale 1383
La Pocatière (Kamouraska)
G0R 1Z0
Adresse de correspondance
802, 10^e Avenue
La Pocatière (Kamouraska)
G0R 1Z0
Place d'affaires

Rôle Q-22609
Q-600020-101-D

LOC-AUTO INC.

1500, avenue Forand
Plessisville (Mégantic)
G6L 1X6

Rôle Q-22611
Q-000407-101-D
(3720-A)

T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE

100 est, rue Racine
Chicoutimi
G7# 3C5
Requérante

Rôle Q-22612
Q-000,010-105-D
(189-A)

AUTOBUS LAVAL LTÉE

445, rue des Aléanis
Beauport, QC
G1C 4N4
Requérante

Rôle Q-22613
Q-000211-101-D
(3013-A)

AMÉDÉE PLANTE & FILS INC.

61, 12^e Avenue ouest
Amos (Abitibi)
J9T 2Z9
Requérante
5355-o

Suppression de permis:

Le requérant est détenteur du permis Q-202943-004 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de La Pocatière 03-1038-VT.

Dans une lettre en date du 23 janvier 1980 et reçue le 23 janvier 1980, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Modification de permis:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner au 1500, avenue Forand, Plessisville, les services suivants:

1. Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, à l'exception de tous véhicules de type citerne, au public en général.
2. Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, à l'exception de tous véhicules de type citerne, au public en général.

Demande un permis saisonnier, catégorie Régulière:

T.E.S.I. Saguenay (1974) Ltée, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis pour être autorisée à effectuer un service de transport des employés de Québec Cartier Mining Co. de Port-Cartier à l'aéroport de Sept-Îles et retour, du 31 mai au 30 septembre 1980, suivant le contrat intervenu entre les parties et déposé au dossier de la Commission.

Demande un permis de transport saisonnier, catégorie Économique:

Règlement no 19 - transport saisonnier - catégorie Économique

Service 1: Transport par autobus scolaires d'enfants demeurant sur le territoire des villes de Charlesbourg, QC (quartiers Charlesbourg-Ouest et Neufchâtel) et Beauport (quartier Ste-Thérèse), pour activités récréatives et sportives seulement, au Patro de Charlesbourg, à Charlesbourg, et retour.

Service 2: Transport par autobus scolaires du Patro de Charlesbourg, Charlesbourg, d'enfants inscrits au Patro de Charlesbourg, Charlesbourg, pour la saison estivale, à Québec, Ste-Foy, Lac-St-Augustin, Loretteville, Lac-Beauport, Beauport ou tout autre endroit situé dans un rayon de vingt-cinq (25) milles de la ville de Charlesbourg, et retour, pour activités récréatives et sportives seulement.

Le transport décrit aux paragraphes 1 et 2 sera effectué pour le compte du Patro de Charlesbourg, 400, 77^e Rue est, Charlesbourg.

Durée du permis: 1^{er} juillet 1980 au 31 août 1980.

Demande de permis saisonnier, catégorie Économique:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le service suivant:

Transport saisonnier

Catégorie Économique

Service: Ce permis demandé aura pour objet de cueillir les élèves de l'école Ste-Thérèse, l'école Sacré-Coeur et l'école St-Viateur d'Amos, pour les reconduire dîner à leurs résidences et retour après le dîner.

Durée: Ce transport s'effectuera du 1^{er} septembre 80 au 30 juin 1981.

**DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT
SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)**

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
M-41146	M-710034-1-D SANIPROTEX INC. 1831, de la Provence Ste-Julie (Verchères) J0L 2C0	Amendement à la requête M-41146 Nouvelle publication suite à la remise de la cause Q-20185 accordée lors de l'audience publique tenue à Québec, le 29 janvier 1980. 1. Requête originale (M-41146, G.O. no 20 du 19 mai 1979, page 5457): la partie requérante demande à la Commission des transports du Québec le permis suivant: transport de boues liquides pour la région 06. 2. Requête amendée (introduite le 28 décembre 1979): transport de déchets solides et de boues liquides pour les régions 06 et 10.	
M-41430	M-710034-2-D SANIPROTEX INC. 1831, de la Provence Ste-Julie (Verchères) J0L 2C0	Amendement à la requête M-41430 Nouvelle publication suite à la remise de la cause Q-20185 accordée lors de l'audience publique tenue à Québec, le 29 janvier 1980. 1. Requête originale (M-41430, G.O. no 20 du 19 mai 1979, page 5437): la partie requérante demande à la Commission des transports du Québec le permis suivant: transport de boues liquides pour la région 05. 2. Requête amendée (introduite le 28 décembre 1979): transport de déchets solides et de boues liquides pour la région 05.	
M-47451	M-710640-101-D P.A.R. TRANSPORTATION LTD P.O. Box 69 Rexton New Brunswick, Canada Place d'affaires: 200 ouest, rue St-Jacques, app. 900 Montréal, QC H2Y 1M1	Déchets solides Boues liquides	10
M-47452	M-710422-101-D LIDLAW TRANSPORT LTD 65, rue Guise, C.P. 3020 Hamilton, Ontario L8L 7X7 Place d'affaires: 7150, rue Hochelaga Montréal, QC H1N 1Y7	Déchets solides	11
M-47453	M-710384-101-D SANIVAN INC. 1705, 3 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles QC, H1B 5M9	Déchets solides Boues liquides	11
Q-20185	Q-710035-1-D SANIPROTEX INC. 1831, de la Provence Ste-Julie (Verchères) J0L 2C0	Amendement à la requête Q-20185 Nouvelle publication suite à la remise de la cause Q-20185 accordée lors de l'audience publique tenue à Québec, le 29 janvier 1980. 1. Requête originale (Q-20185, G.O.Q. no 20 du 19 mai 1979, page 5426): La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec le permis suivant: transport de boues liquides pour la région 04. 2. Requête amendée (introduite le 28 décembre 1979): transport de déchets solides et de boues liquides pour la région 04.	

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
Q-22549	Q-710 659-101-D CORRIVEAU, DONAT 132, boul. Émile-Lachance St-Nazaire-de-Dorchester (Dorchester) G0R 3T0	Déchets solides Boues liquides	03
Q-22550	Q-710,662-101-D CULLEN, ROMÉO C. P. 86, 527, boul. Perron Carleton (Bonaventure) G0C 1J0	Déchets solides	1
Q-22551	Q-710,661-101-D CANUEL, ROBERT 24, Therrien Baie-Trinité (Saguenay) G0H 1A0	Déchets solides	9

5355-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MPV- 1740-TF	79-11-29	Cause: M-45462 M-000211-101-DT RENÉ VADNAIS ENRG.	Le Nouvel- liste	4, 5, 6 octobre 79	Modification de tarifs Accordée
MPV- 1751-TF	80-01-08	Cause: M-46709 M-000243-101-HPT LES AUTOBUS BRUNET INC.	Le Devoir	26, 27, 28 novembre 79	Modification de tarifs Accordée
MPV- 1757-S	80-01-15	Cause: M-46776 M-000362-101-DS MAURICE LEFEBVRE INC.	Le Devoir	6, 7, 8 décembre 79	Demande de permis saison- nier Accordée
MPV- 1760-TF	80-01-15	Cause: M-45288 M-000415-105-DT LES AUTOBUS LACHUTE INC.	G.O.Q. no 48 p. 10157	79-12-01	Modification de tarifs Accordée
MPV- 1761-TF	80-01-15	Cause: M-45286 M-000415-102-DT LES AUTOBUS LACHUTE INC.	G.O.Q. no 48 p. 10156	79-12-01	Modification de tarifs Accordée
MPV- 1765-S	80-01-24	Cause: M-45493 M-000185-101-D LES AUTOBUS GÉRARD PROVOST & FILS LTÉE	G.O.Q. no 49 p. 10299	79-12-08	Demande de permis saison- nier Du 24 janvier 1980 au 16 jan- vier 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPV-1769-TF	80-01-24	Cause: M-45939 M-000013-103-HPT SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY HILL LTD.	Le Devoir	7, 8, 9 novembre 79	Modification de tarifs Accordée
MPV-1772	80-01-23	Cause: M-47098 M-000444-104-D AUTOCAR RIVE SUD LTÉE			Changement de contrôle Désistement
MPV-1773-S	80-01-28	Cause: M-45562 M-000421-101-D ÉCOLE MONTESSORI DE LAVAL LTÉE	G.O.Q. no 50 p. 10441	79-12-15	Demande de permis saisonnier Accordée
MPV-1774-S	80-01-28	Cause: M-45568 M-000355-101-D FOYER PÈRE GUINARD	G.O.Q. no 50 p. 10442	79-12-15	Demande de permis saisonnier Accordée
MPV-1779-S	80-01-30	Cause: M-45214 M-000040-104-D S. & L. TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 44 p. 9815	79-11-03	Demande de permis saisonnier Accordée
QPV-1470	80-02-07	Cause: Q-22108 Q-000533-102-D TRANSPORT P.F. COUTURE INC.	G.O.Q. no 52 p. 10688	79-12-29	
Demande pour rendre permanent un permis spécial Accordée					
Rend permanent les services autorisés par la décision QS-02716 en modifiant les services 1, 4, 5, 6 et 10 du permis Q-000533, détenu par Transport P.F. Couture Inc.					
QPV-1472-S	80-02-12	Cause: Q-22041 Q-000504-101-D MAY BLANCHET ROUTIER ENR.	G.O.Q. no 51 p. 10556	79-12-22	Permis saisonnier Accordée Durée: du 5 juin au 31 décembre 1980
QT-863	80-02-08	Cause: Q-22560-SI Q-000530-104-SI AUTOBUS COUTURE ET CAHILL INC.			Permis temporaire <i>instantané</i> Désistement

TAXI

MPT-14614	79-11-20	Cause: M-44468 M-207013-101-D SAITANIS, VASILIOS Requérant-cédant M-209829-001 DJEVALIKIAN, Mlle LINA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8553	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14625	79-11-27	Cause: M-44711 M-209154-101-D GREISS, MAGDI Requérant-cédant M-208291-003 LACHAPELLE ROUSSEL, MME FRANCINE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 39 p. 8795	79-09-29	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14632	79-11-27	Cause: M-44634 M-203656-101-D MANOUG, ARCHAVER Requérant-cédant M-207186-002 GARABEDIAN, HAROUTIOUN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 39 p. 8785	79-09-29	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14640	79-11-30	Cause: M-44556 M-203108-103-D PIGEON ARSÈNE (006, 008, 014, 015, 025) Requérant-cédant M-208773-002, 003, 004, 005, 006 PAPENBURG JAROSLAVA, MME PASAUEROUA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 39 p. 8776	79-09-29	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14642	79-11-30	Cause: M-44560 M-206371-102-D GREENBAUM, ESTHER CHASEN Requérante-cédante M-209853-001 BERTRAND, MME GISÈLE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 39 p. 8777	79-09-29	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14656	79-12-04	Cause: M-44846 M-207824-001 ST-HILAIRE, MARCEL Requérant-cédant M-209866-001 ROMAIN, GETO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 9010	79-10-06	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14659	79-12-04	Cause: M-44842 M-208605-101-D VAILLANCOURT, CLAUDE Requérant-cédant M-209875-001 BEAULIEU, GASTON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 9009	79-10-06	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14661	79-12-04	Cause: M-44802 M-207732-101-D NARINIAN, MME ARAKSI Requérante-cédante M-203743-004 LANCA, MANUEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 9005	79-10-06	Transfert de permis Accordée A-12
MPT-14684	79-12-06	Cause: M-44939 M-209374-101-D DESLAURIERS, JEAN LOUIS Requérant-cédant M-202022-002 QUINTAL, LÉO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 41 p. 9206	79-10-13	Transfert de permis Accordée Aylmer 07 7803 VC
MPT-14693	79-12-06	Cause: M-44933 M-206371-109-D GREENBAUM, ESTHER CHASEN Requérante-cédante M-209900-001 RUSSELL, DAVID Requérant-cessionnaire	G.O. no 41 p. 9204	79-10-13	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14697	79-12-06	Cause: M-45062 M-205872-101-D ZAWAHERY, AYED Requérant-cédant M-205676-004 PHELIPPE, JOSEPH Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9410	79-10-20	Transfert de permis Accordée A-12
MPT-14701	79-12-06	Cause: M-45081 M-200417-102-D LEMIRE, DONALD Requérant-cédant M-208631-002 ROGER, MME IDA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9412	79-10-20	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14706	79-12-10	Cause: M-44883 M-206371-104-D GREENBAUM, ESTHER CHASEN Requérante-cédante M-209883-001 GARICHE, WATSON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 41 p. 9198	79-10-13	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14718	79-12-12	Cause: M-45069 M-208623-101-D BELHUMEUR, CARMEN Requérante-cédante M-209405-002 LATOURE, GHISLAIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9411	79-10-20	Transfert de permis Accordée A-15
MPT-14721	79-12-18	Cause: M-45206 M-205799-101-D VEILLEUX, LAVAL M-209907-001 BROUSSEAU, SERGE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 9685	79-10-27	Transfert de permis Accordée A-16
MPT-14724	79-12-18	Cause: M-45189 M-204281-101-D KIRAKOSSIAN, GIRAIR Requérant-cédant M-209925-001 RADZICHOWSKY, GÉRALD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 9684	79-10-27	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14725	79-12-18	Cause: M-45187 M-204167-101-D KODSI, MME AMY Requérante-cédante M-208570-002 GUERRIER, WESNER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 9683	79-10-27	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14810	80-01-08	Cause: M-45103 M-209337-102-D SABOURIN, LISE Requérante-cédante M-209848-001 COURVILLE, LUCIEN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 9677	79-10-27	Transfert de permis Accordée 07 7908-VY Gati- neau
MPT-14812	80-01-08	Cause: M-44557 M-207885-101-D PAGÉ, NICOLAS Requérant-cédant M-209850-001 BRADLEY, NORMAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 39 p. 8777	79-09-29	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14815	80-01-10	Cause: M-45278 M-203351-101-D DES RUISSEaux, MME MARGUERITE Requérante-cédante M-209930-001 RUNCIO, MME NUHMA NEME Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 48 p. 10154	79-12-01	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14832	80-01-17	Cause: M-45421 M-203263-101-D PRÉNOVEAU, PAUL A. Requérant-cédant M-209940-001 FAILLANT, LÉO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10295	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14833	80-01-17	Cause: M-45410 M-204901-101-D BOURGELAS, ALFRED Requérant-cédant M-201546-003 LEMAY, LIONEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10295	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14834	80-01-17	Cause: M-45409 M-207891-102-D AIKENS, R. DAVID Requérant-cédant M-209946-001 FOURNIER, ANDRÉ Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10295	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14835	80-01-17	Cause: M-45408 M-206678-101-D LA SUCCESSION LIONEL ALARY Requérante-cédante M-209879-001 DAGENAIS, GILLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10294	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-14838	80-01-17	Cause: M-45405 M-208343-101-D RONDEAU, MARCEL RONDEAU, MICHEL Requérants-cédants M-209935-001 ZAHABI, MME HALA SAMADI Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10294	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14840	80-01-18	Cause: M-45522 M-200290-101-D LA SUCCESSION JACK TORKIN Requérante-cédante M-209764-001 TORKIN, MME BELLA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10301	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14842	80-01-17	Cause: M-45538 M-208148-102-D RICHER, MAURICE Requérant-cédant M-207635-007 MEDIOTAXI INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10302	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-14843	80-01-17	Cause: M-45523 M-203133-102-D POIRIER, ARMAND Requérant-cédant M-209959-001 LEMELIN, LÉO-PAUL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10301	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14844	80-01-17	Cause: M-45470 M-202004-102-D RICHARD, JACQUES Requérant-cédant M-207635-008 MEDIOTAXI INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10299	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-14845	80-01-17	Cause: M-45469 M-206906-102-D TAXI MIRON INC. Requérante-cédante M-209473-008, 009, 010, 011 TAXIS C.E.L. LIMITÉE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10299	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-8

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14846	80-01-17	Cause: M-45468 M-206906-101-D TAXI MIRON INC. Requérante-cédante M-209830-002 TAXIS CONCORDE LIMITÉE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10299	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-14848	80-01-17	Cause: M-45466 M-207846-101-D LEMAY, MME SUZANNE Requérante-cédante M-209952-001 LACOSTE, MARCEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10298	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-14851	80-01-17	Cause: M-45426 M-206837-101-D KOROGIANNI, MARIA NIKAKI Requérant-cédant M-209948-001 PARTALA, MME HELEN Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 10296	79-12-08	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14853	80-01-21	Cause: M-45201 M-209211-101-D POTIER, GEORGES Requérant-cédant M-209916-001 BONNEVILLE, MICHEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 9684	79-10-27	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14857	80-01-21	Cause: M-45592 M-208910-101-D MAJOR, CLAUDE Requérant-cédant M-209473-012 TAXIS C.E.L. LIMITÉE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10447	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-14858	80-01-21	Cause: M-45633 M-202879-108-D TAXI MOREAU INC. Requérante-cédante M-209945-001 ADAM, GAËTAN Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10454	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-23
MPT-14859	80-01-21	Cause: M-45634 M-201159-101-D LEMIEUX, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-209964-001 THERANCIER, TOUSSAINT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10454	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14860	80-01-21	Cause: M-45635 M-202879-107-D TAXI MOREAU INC. Requérante-cédante M-209944-001 GOSSELIN, MME RAYMONDE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10454	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-23
MPT-14861	80-01-21	Cause: M-45636 M-202879-109-D TAXI MOREAU INC. Requérante-cédante M-209943-001 PRÉFONTAINE, RAYMOND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10454	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-23

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14862	80-01-21	Cause: M-45637 M-201535-101-D PAQUET, YVAN Requérant-cédant M-209973-001 HANSEN, JOHN J. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10455	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14863	80-01-21	Cause: M-45638 M-200625-104-D BARRIÈRE, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-209979-001 GILL, GURDARSHAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10455	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14864	80-01-21	Cause: M-45639 M-200625-103-D BARRIÈRE, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-209941-001 DESROSNIERS, JEAN A. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10455	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14870	80-01-23	Cause: M-45578 M-203862-102-D BRAR, TIRATH Requérant-cédant M-209960-001 SOHI, HARJINDER SINGH Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10444	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14872	80-01-23	Cause: M-45587 M-208671-101-D LACHAPPELLE, JACQUES Requérant-cédant M-209968-001 BISSON, GILLES JR. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10446	79-12-15	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-14877	80-01-23	Cause: M-45227 M-202421-101-D UNGER, MORRIS Requérant-cédant M-209926-001 TAXI VILLERAY INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 44 p. 9817	79-11-03	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14891	80-02-05	Cause: M-45907 M-206746-101-D VINETTE, PAUL Requérant-cédant M-210007-001 FECTEAU, GILLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 1 p. 37	80-01-05	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14906	80-02-05	Cause: M-45728 M-206032-101-D DE BELLEFEUILLE, JACQUES Requérant-cédant M-207639-002 PROVOST, ÉDOUARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 51 p. 10546	79-12-22	Transfert de permis Accordée A-12
QPT-5016	80-01-09	Cause: Q-21794 Q-200438-101-D ROLAND LAVOIE Requérant-cédant Q-203282-101-D CAMILLE BELLAVANCE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 48 p. 10168	79-12-01	Transfert de permis 01-0724-P Accordée Cette décision est valide à compter du 9 janvier 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPT-5018	80-01-09	Cause: Q-21795 Q-200438-102-D ROLAND LAVOIE Requérant-cédant Q-203282-102-D CAMILLE BELLAVANCE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 48 p. 10168	79-12-01	Transfert de permis 01-0724-P Accordée Cette décision est valide à compter du 9 janvier 1980.
QPT-5035	80-01-21	Cause: Q-21996 Q-201235-101-D BLOUIN, ROLAND Requérant-cédant Q-203,295-101-D MORIN, GÉRARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10464	79-12-15	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-5036	80-01-21	Cause: Q-21936 Q-200037-101-D FOUQUET, ARMAND Requérant-cédant Q-201,515-101-D WELLIE LAROCHE (Larouche, Wellie) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10459	79-12-15	Transfert de permis A-25 Accordée Cette décision est valide à compter du 21 janvier 1980.
QPT-5038	80-01-21	Cause: Q-21940 Q-200120-101-D LEIGH, MARTIAL Requérant-cédant Q-203296-101-D OUELLETTE, LISE CORMIER Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 10460	79-12-15	Transfert de permis A-40 Accordée
QPT-5046	80-01-22	Cause: Q-22050 Q-203,035-101-D JACQUELINE DÉRY BONNARD (Bonnard, Déry, Jacqueline) Requérante-cédante Q-203,301-101-D ROGER MEUNIER (Meunier, Roger) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 51 p. 10557	79-12-22	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-5054	80-01-29	Cause: Q-22085 Q-202725-101-D FRANÇOIS DOUCET ENR. (décédé) (Doucet, François) Requérant-cédant Q-203306-101-D DOUCET, MME FRANÇOISE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 52 p. 10681	79-12-29	Transfert de permis A-40 Accordée

CAMIONNAGE RÉGULIER

MCR-5600-TF	79-12-20	Cause: M-45247 M-300824-101-DT D. LECLERC TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 44 p. 9818	79-11-03	Modification de tarifs Accordée
MCR-5601-TF	79-12-20	Cause: M-45148 M-300224-109-DT TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE	G.O.Q. no 43 p. 9678	79-10-27	Modification de tarifs Accordée
MCR-5611	79-12-21	Cause: M-45144 M-300146-101-D SHAMROCK TRANSPORT CO. Requérante-cédante M-304941-101-D COURRIER DIRECT (1978) INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 44 p. 9812	79-11-03	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5619	80-01-14	Cause: M-45895 M-300502-109-DS PLACEMENTS NORMAND LÉVESQUE LTÉE Requérante-cédante COMMUTEX INC. Requérante-cessionnaire CROTEAU TRANSPORT INC. Mise en cause	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Changement de contrôle Accordée
MCR-5639	80-01-21	Cause: M-45439 CM-30000-P-228 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-300112-101-P POISSANT, CLÉMENT Mis en cause	G.O.Q. no 48 p. 10174	79-12-01	

Proprio motu

La Commission:

Modifie le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause *b*) du permis 951-V (M-300112), de façon à ce que cette clause se lise à l'avenir comme suit:

b) Transport général - longue distance - route restreinte

b) Occasionnellement de St-Édouard à Montréal et retour, pour le transport de marchandises destinées à St-Édouard ou en provenant.

MCR-5641	80-01-21	Cause: M-42080 M-300367-1-D MARCOTTE, HERCULE Requérant-cédant M-300959-4-D BROD EXPRESS ENRG. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6028	79-06-09	Transfert de permis Accordée en partie
MCR-5644	80-01-22	Cause: M-45670 M-300616-101-D NADEAU, GASTON	G.O.Q. no 50 p. 10456	79-12-15	Demande de permis Accordée
MCR-5645	80-01-22	Cause: M-45521 M-304952-101-D LECOURS, NORMAND	G.O.Q. no 49 p. 10301	79-12-08	Demande de permis Accordée
MCR-5647-TF	80-01-23	Cause: M-45667 M-30004-468-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 51 p. 10540	79-12-22	Modification de tarifs Accordée
MCR-5650	80-01-25	Cause: M-45616 M-301300-102-D DOMINION CONSOLIDATED TRUCK LINES LIMITED	G.O.Q. no 50 p. 10452	79-12-15	Droits additionnels Accordée
MCR-5652-TF	80-01-25	Cause: M-45665 M-40013-107-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 51 p. 10540	79-12-22	Modification de tarifs Accordée
MCR-5655-TF	80-01-25	Cause: M-45628 M-30007-125-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE	G.O.Q. no 51 p. 10539	79-12-22	Modification de tarifs Accordée
MCR-5668	80-01-28	Cause: M-45257 M-300656-106-D MAISLIN TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 44 p. 9821	79-11-03	Demande de permis Accordée
MCR-5672	80-01-28	Cause: M-45498 M-300324-101-D R.P.R. TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 49 p. 10300	79-12-08	Demande de permis Accordée
MCR-5673	80-01-28	Cause: M-45435 M-304796-102-D CARGOLOGAN INC.	G.O.Q. no 49 p. 10297	79-12-08	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5696-TF	80-02-07	Cause: M-44871 M-30003-370-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 41 p. 9195	79-10-13	Modification de tarifs Accordée en partie
MT-695	79-12-21	Cause: M-46589 M-300044-106-SI CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC.			Demande de permis temporaire Accordée Entre le 21 et 24 décembre 79.
MT-701	80-02-07	Cause: M-47648 M-305106-101-SI BURNHAM VAN SERVICE INC.			Demande de permis temporaire Accordée Du 18 au 22 février 1980.
QCR-2998-TF	80-01-21	Cause: Q-21942 Q-300537-101-DT GRENIER EXPRESS INC.	G.O.Q. no 50 p. 10461	79-12-15	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 21 janvier 1980.
QCR-3011-TF	80-01-24	Cause: Q-21136 Q-300671-103-DT PORLIER EXPRESS INC.	G.O.Q. no 34 p. 7956	79-08-25	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 24 janvier 1980.
QCR-3019	80-01-30	Cause: Q-22180 Q-300,833-103-DS SEPT-ÎLES LABRADOR CARTAGE INC. Requérante-cédante Q-300,605-111-DS CARTIER TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	30 nov. et 1 ^{er} et 3 déc. 79	
Transfert de permis La Commission: Accorde en partie la requête Autorise le transfert des permis connus comme les clauses a) et b) du permis Q-300833 à Cartier Transport Inc. Autorise le transfert partiel du permis connu comme la clause c) du permis Q-300833 à Cartier Transport Inc., et l'incorpore au permis de cette dernière connu comme clause m) du permis Q-300605. Révoque et annule à toutes fins les clauses et droits résiduels du permis Q-300833; Cette décision est valide à compter du 30 janvier 1980.					
QCR-3023-TF	80-02-04	Cause: Q-22095 Q-300,103-101-DT PAQUET, ANDRÉ	G.O.Q. no 52 p. 10682	79-12-29	Modification de tarifs Accordée Cette décision est valide à compter du 4 février 1980.
QCR-3026	80-02-08	Cause: Q-22236 Q-300616-101-DS RAOUL ALLEN Q-301797-101-DS TRANSPORT L.F.L. INC. Requérants	Le Devoir	06-07 et 08-12-79	Cession de permis Rejetée
QCR-3028 QCS-2192	80-02-11	Cause: Q-15075 Q-300310-35-D TRANSPORT BRAZEAU INC.	G.O.Q. no 12 p. 3627	78-03-25	Modification de permis Accordée en partie
QT-853	80-01-29	Cause: Q-22482-SI Q-300625-103-SI AIR CARGO SERVICE (SEPT-ÎLES) INC.			Permis temporaire <i>instantané</i> Accordée Ce permis est valide du 1 ^{er} au 15 février 1980 incl.
QT-857	80-02-06	Cause: Q-22583-SI Q-300982-102-SI TRANSPORT DE LA MATAPÉDIA INC.			Permis temporaire <i>instantané</i> Rejetée
QT-858	80-02-06	Cause: Q-22595-SI Q-300781-101-SI NOËL GODBOUT			Permis temporaire <i>instantané</i> Rejetée

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCS-4754	80-01-08	Cause: M-44492 CM-30000-P-216 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante GLENGARRY TRANSPORT LIMITÉE (M-300053-103-P) Intimée	G.O.Q. no 38 p. 8569	79-09-22	
<i>Proprio motu</i> La Commission: 1. Annule le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause o) du permis 471-V (M-300053) laquelle clause se lisait jusqu'à maintenant comme suit: Transport restreint - long parcours - parcours restreint - contrat a) Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) et depuis Coteau-Landing, Rigaud et Dorion jusqu'à Montréal, pour le transport de P.M.U. (urine de juments gravides) en barils et retour avec les barils vides pour le compte de Ayerst Laboratories, Division de Ayerst Laboratories, Division de Ayerst McKenna & Harrison Limited. (Marchandise exemptée dans la province d'Ontario). 2. Modifie le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause p) du permis 471-V (M-300053) afin que cette clause se lise à l'avenir comme suit: p) Transport restreint - service local - contrat - p) Montréal et tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas cinq (5) milles de ladite ville pour la cueillette et la livraison de marchandises pour le compte de: Glengarry Transport (Québec) Limitée.					
MCS-4762	80-01-15	Cause: M-45358 M-304970-101-D ADRIEN GAGNON Voiturier-remorqueur M-301796-172-D ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 48 p. 10162	79-12-01	Demande de permis Accordée
MCS-4763	80-01-15	Cause: M-45359 M-304972-101-D GUY FORTIN Voiturier-remorqueur M-301796-174-D ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 48 p. 10163	79-12-01	Demande de permis Accordée
MCS-4764	80-01-15	Cause: M-45374 M-304796-106-D CARGOLOGAN INC. Voiturier-remorqueur M-300045-104-D ACTON VALE MOTOR EXPRESS LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 48 p. 10163	79-12-01	Demande de permis Accordée
MCS-4778	80-01-21	Cause: M-45343 M-300085-106-D ROGERS TRANSPORT INC. Voiturier-remorqueur M-300053-105-D GLENGARRY TRANSPORT LTD Voiturier-roulier	G.O.Q. no 48 p. 10159	79-12-01	Demande de permis Accordée
MCS-4783	80-01-22	Cause: M-45594 M-304994-101-D BRAULT, JEAN-GUY Voiturier-remorqueur M-301796-178-D ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 50 p. 10448	79-12-15	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCS-4786	80-01-22	Cause: M-45566 M-304962-102-D TRUDEL, ROGER Voiturier-remorqueur M-300569-103-D KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. no 50 p. 10442	79-12-15	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
MCS-4788	80-01-23	Cause: M-45354 M-304974-101-D PADDLE, PATRICIA Voiturier-remorqueur M-301796-176-D ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 48 p. 10161	79-12-01	Demande de permis Accordée
MCS-4789-TF	80-01-23	Cause: M-46837 M-300001-125-TT INTER CITÉ TRANSPORT LIMITÉE			Modification de tarifs Accordée
MCS-4794	80-01-25	Cause: M-45561 M-304960-104-D SUTHERLAND TRANSPORTATION SYSTEMS LTD.	G.O.Q. no 50 p. 10440	79-12-15	Demande de permis Désistement
MCS-4796	80-01-24	Cause: M-45892 M-302905-101-D RHODE ISLAND MOVING & STORAGE CO.			Révision de décision Désistement
MCS-4801	80-01-28	Cause: M-45217 M-304260-102-D LEPAGE, GUY	G.O.Q. no 44 p. 9816	79-11-03	Demande de permis Accordée
MCS-4807	80-01-29	Cause: M-45097 M-303513-101-D TRANSPORT RÉAL GIROUX INC.	G.O.Q. no 43 p. 9676	79-10-27	Demande de permis Accordée
MCS-4817	80-01-29	Cause: M-44638 M-302640-101-D ST-JEAN, JEAN-PAUL	G.O.Q. no 39 p. 8785	79-09-29	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
MS-6051	80-01-24	Cause: M-45962 M-305027-102-S PANICCIA, ROBERTO	Journal de Montréal	30 novembre, 1 ^{er} , 2 décembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6006	80-01-17	Cause: M-46815 M-305025-102-S FACCHINI, LORETO	Journal de Montréal	30 novembre 1 ^{er} , 2 décembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6046	80-01-16	Cause: M-46975 M-305068-101-S NAUD, MICHEL Voiturier-remorqueur Q-300433-103-S ROBERVAL EXPRESS LTÉE Voiturier-roulier	Le Devoir	19, 20, 21 décembre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 16 janvier 1980 au 13 janvier 1981.
MS-6048	80-01-16	Cause: M-46973 M-304666-101-S TRANSPORT M.D.P. INC. Voiturier-remorqueur Q-300433-105-S ROBERVAL EXPRESS LTÉE Voiturier-roulier	Le Devoir	19, 20, 21 décembre 79	Demande de permis spécial Accordée
MS-6049	80-01-17	Cause: M-45986 M-304905-102-S VISINTIN, GIUSEPPE	Journal de Montréal	30 novembre 1 ^{er} , 2 décembre 79	Demande de permis spécial Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MT-700	80-01-28	Cause: M-47301 M-300986-101-SI BULK CARRIERS LIMITED			Demande de permis temporaire Accordée Du 29 janvier 1980 à 0 heure pour 15 jours.
QCS-2134	79-11-19	Cause: Q-21058 Q-301913-101-D CODERRE, ROGER Voiturier-remorqueur Q-300750-101-D ST-GERMAIN TRANSPORT LTÉE Courtier en transport	G.O.Q. no 32 p. 7628	79-08-11	Permis de transport par remor- quage Accordée
QCS-2164	80-01-08	Cause: Q-21508 Q-301940-103-D G. & G. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ENRG. (Gignac, Claude et Gauvin, René) Voiturier-remorqueur M-301,796-164-D ARNOLD BROS TRANSPORT LTD Courtier en transport	G.O.Q. no 41 p. 9207	79-10-13	Permis de transport par remor- quage Accordée Annule à toutes fins que de droit le permis Q-301,940- 102-S et M-301,796-163-S.
QCS-2178	80-01-22	Cause: Q-22035 Q-301039-101-D OMER JULIEN (Julien, Omer) Voiturier-remorqueur Q-301733-101-D LES TRANSPORTS OMER JULIEN INC. Courtier en transport	G.O.Q. no 51 p. 10555	79-12-22	Permis de transport par remor- quage Accordée
QCS-2182-TF	80-01-28	Cause: Q-22325 Q-300,577-155-TT GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE			

Modification de tarifs

Accordée

Conditions:

1. La présente décision entre en vigueur à compter du 1^{er} février 1980, en autant que dans les quinze jours de la date de la présente décision le requérant fasse publier pendant trois jours consécutifs dans un ou plusieurs journaux de langue française publiés dans toutes les régions où cette modification doit s'appliquer, un avis de la nature de ladite modification, conformément à la formule en annexe et fournisse à l'administrateur au siège social de Québec ou à l'administrateur adjoint au bureau de Montréal, suivant le cas dans les 20 jours de la date de la présente décision les pages du ou des journaux dans lesquels ledit avis a été publié.

2. En conformité avec les dispositions de la section 3 du chapitre IX du Règlement no 2 sur les règles de pratique et de régie interne, la Commission des transports du Québec peut par une décision ultérieure amender ou rescinder la présente décision.

QCS-2183-TF	80-01-28	Cause: Q-22326 Q-300045-105-TT FRANÇOIS NOLIN LTÉE			
-------------	----------	--	--	--	--

Modification de tarifs

Accordée

Conditions:

1. La présente décision entre en vigueur à compter du 1^{er} février 1980, en autant que dans les quinze jours de la date de la présente décision le requérant fasse publier pendant trois jours consécutifs dans un ou plusieurs journaux de langue française publiés dans toutes les régions où cette modification doit s'appliquer, un avis de la nature de ladite modification, conformément à la formule en annexe et fournisse à l'administrateur au siège social de Québec ou à l'administrateur adjoint au bureau de Montréal, suivant le cas dans les 20 jours de la date de la présente décision les pages du ou des journaux dans lesquels ledit avis a été publié.

2. En conformité avec les dispositions de la section 3 du chapitre IX du Règlement no 2 sur les règles de pratique et de régie interne, la Commission des transports du Québec peut par une décision ultérieure amender ou rescinder la présente décision.

QCS-2184	80-01-24	Cause: Q-21793 Q-300378-101-DS G. COURCHESNE TRANSPORT INC. Requérante-cédante M-304982-101-DS QUINN BROS CORP. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	3, 4 et 5 oct. 1979	
----------	----------	---	-----------	------------------------	--

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Transfert partiel de permis La Commission: Fait droit à la présente requête, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du Règlement 2 (1976) et de l'article 41 du chapitre T-12 de la Loi sur les transports. Autorise G. Courchesne Transport Inc. à transférer les clauses o), p), t), u), de son permis Q-300378 en faveur de Quinn Bros Corp. Cette décision est valide à compter du 24 janvier 1980.					
QCS-2189	80-02-07	Cause: Q-22155 Q-300682-103-D TRANSOL INC.	G.O.Q. no 1 p. 45	80-01-05	Modification de permis Accordée
QCS-2190	80-01-08	Cause: Q-22158 Q-300,705-103-D TRANSPORT GÉRALD PELLETIER LTÉE	G.O.Q. no 1 p. 45	80-01-05	Modification de permis Accordée
QCR-3028 QCS-2192	80-02-11	Cause: Q-15075 Q-300310-35-D TRANSPORT BRAZEAU INC.	G.O.Q. no 12 p. 3627	78-03-35	Modification de permis Accordée en partie
QS-2986	80-01-16	Cause: Q-22347-S Q-301,975-101-S GAUVOIE INC.	Le Soleil	27, 28 et 29 déc. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 16 janvier au 30 septembre 1980.
QS-3015	80-01-28	Cause: Q-22479-S Q-301,981-102-S HOULE, PIERRE (Pierre Houle) Voiturier-remorqueur Q-300,433-121-S ROBERVAL EXPRESS LTÉE Courtier en transport	Le Devoir	7, 8 et 9 janv. 80	Permis spécial Accordée Cette décision est valide à compter du 28 janvier 1980. Ce permis sera valide jus- qu'au 28 octobre 1980.
QS-3016	80-01-29	Cause: Q-22483-S Q-301,982-102-S DURAND, JEAN-YVES (Jean-Yves Durand) Voiturier-remorqueur Q-300,433-120-S ROBERVAL EXPRESS LTÉE Courtier en transport	Le Devoir	7, 8 et 9 janv. 80	Permis spécial Accordée Cette décision est valide à compter du 29 janvier 1980. Ce permis sera valide jus- qu'au 28 octobre 1980.

PRODUITS NOMMÉS

MPN-9826	80-02-04	Cause: M-47481 M-400024-PN-72 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9827	80-02-04	Cause: M-47482 M-400024-PN-73 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9828	80-02-04	Cause: M-47483 M-400024-PN-74 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9829	80-02-04	Cause: M-47484 M-400024-PN-75 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9830	80-02-04	Cause: M-47485 M-400024-PN-76 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 février 1980 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9831	80-02-04	Cause: M-47486 M-400024-PN-77 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9832	80-02-04	Cause: M-47487 M-400024-PN-78 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9833	80-02-04	Cause: M-47488 M-40024-PN-79 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9834	80-02-05	Cause: M-47489 M-401954-PN-5 TERRY DAVIE DBA D & H CO.			Demande de permis Accordée Du 5 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9835	80-02-05	Cause: M-47490 M-401048-PN-3 BURCHFIELD TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 5 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9836	80-02-07	Cause: M-47491 M-402226-PN-1 BEAUVAIS & CHAPUT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-9837	80-02-07	Cause: M-47492 M-402138-PN-7 DECKER TRANSPORT CO.			Demande de permis Accordée Du 7 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9838	80-02-07	Cause: M-47493 M-402244-PN-1 KINCH IRVIN			Demande de permis Accordée Du 7 février 1980 au 31 mars 1980
MPN-9839	80-02-08	Cause: M-47494 M-402245-PN-1 BISSONNETTE, JACQUES			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-9840	80-02-08	Cause: M-47495 M-402245-PN-1 BISSONNETTE, JACQUES			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-9841	80-02-08	Cause: M-47496 M-401995-PN-4 QUALITY EXCHANGE INC.			Demande de permis Accordée Du 8 février 1980 au 31 mars 1980

LOCATION

ML-2104	79-11-28	Cause: M-44645 M-600032-101-DS HILLCREST GENERAL LEASING LTD Requérante-cédante M-601196-101-DS HILLCREST NATIONAL LEASING LIMITED Requérante-cessionnaire	Le Devoir	20, 21, 22 août 79	Transfert de permis Accordée
---------	----------	--	-----------	-----------------------	---------------------------------

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
ML-2104-C	80-01-31	Cause: M-44645 M-600032-101-DS HILLCREST GENERAL LEASING LTD Requérante-cédante M-601196-101-DS HILLCREST NATIONAL LEASING LIMITED Requérante-cessionnaire			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MI-2104 en décrétant que cette décision devienne en vigueur immédiatement.
ML-2105-C	80-01-21	Cause: M-38608 M-600251-2-D RENTWAY CANADA LTD			
Correction de décision La Commission: Corrige la décision ML-2105 de manière à ce que les deux (2) numéros de permis concernés se lisent 1097-DY et 761-DYV.					
ML-2126	80-01-14	Cause: M-45984 M-600081-101-DS SALOIS LOUAGE D'AUTOS INC. Requérante-cédante M-601208 SALOIS AUTOMOBILE LIMITÉE Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	16, 17, 18 octobre 79	Transfert de permis Accordée
ML-2138	80-01-25	Cause: M-45593 M-601205-101-D MILLE-ISLES AUTO LTÉE	G.O.Q. no 50 p. 10448	79-12-15	Demande de permis Accordée
ML-2144	80-01-28	Cause: M-45464 M-600633-101-DS TRANS LEASING REG'D Requérante-cédante M-601203-101-DS LOCATION RODWAY INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	9, 10, 11 octobre 79	Transfert de permis Accordée
MS-6055	80-01-25	Cause: M-45896 M-601217-101-S CENTRE VILLE MERCURY VENTES LTÉE	Le Devoir	19, 20, 21 novembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6054	80-01-25	Cause: M-45897 M-601219-102-S LES ENTREPRISES G.F.H. INC.	Journal de Montréal	19, 20, 21 novembre 79	Demande de permis spécial Accordée partiellement telle qu'amendée
QL-953-TF	80-01-24	Cause: Q-22040 Q-600466-103-DT LOCATION DU CUIVRE LTÉE	G.O.Q. no 51 p. 10556	79-12-22	Modification de tarifs Accordée

Annexe

Demande de changements de tarifs à court terme — Autos

Tarifs quotidiens:

Sous-compacte
compacte
intermédiaire
régulière
voiture luxueuse
station-wagon
suburban 2 X 2

Frais de kilométrage
selon la facturation
de 10 à 30 \$
de 12 à 32
de 14 à 34
de 16 à 36
de 18 à 38
de 18 à 38
de 20 à 40

Service d'accommodation pour clients, dont leur voiture est en réparation:

de 10 à 25 \$ par jour, les frais de kilométrage, selon la facturation.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

Taux hebdomadaires:

sous-compacte
compacte
intermédiaire
régulière
luxueuse
station-wagon
suburban 2 X 2

Frais de kilométrage
selon la facturation

de 60 à 150 \$
de 60 à 170
de 70 à 180
de 80 à 200
de 80 à 210
de 90 à 250
de 100 à 260

Tarifs mensuels:

sous-compacte
compacte
intermédiaire
régulière
luxueuse
station-wagon
suburban 2 X 2

Frais de kilométrage
selon la facturation

de 180 à 450 \$
de 180 à 510
de 210 à 540
de 240 à 600
de 240 à 630
de 270 à 750
de 390 à 780

Location à long terme automobile:

Tarifs mensuels:

12 mois de 4,0% à 6,0%
*24 mois de 3,0% à 5,0%
30 mois de 3,1% à 5,25%
36 mois de 2,25% à 4,25%

Pour le texte voir la *Gazette officielle du Québec* du 11 août 1979, page 7607.

QL-955-TF	80-01-30	Cause: Q-22094 Q-600271-101-DT LOCATION ABITIBI INC.	G.O.Q. no 52 p. 10682	79-12-29	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 30 janvier 1980.
-----------	----------	--	-----------------------------	----------	---

Annexe

Location Abitibi Inc.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier ses tarifs de la façon qui suit:

Tarifs à court terme

Véhicules de promenade

Tarifs quotidiens:

Sous-compacte
Compacte
Intermédiaire
Grosse voiture
Voiture luxueuse
Voiture familiale

de 15 \$ à	19 \$	plus	0,11 à 0,14¢	du km
de 16 à	20	plus	0,12 à 0,15	du km
de 18 à	23	plus	0,13 à 0,16	du km
de 19 à	24	plus	0,14 à 0,17	du km
de 20 à	25	plus	0,16 à 0,20	du km
de 21 à	24	plus	0,15 à 0,19	du km

Tarifs mensuels:

Pick-up 1/2 tonne
Fourgonnette 9 passagers
Camion livraison
Camion déménagement
Camion 18', température contrôlée

456,00 \$ à	576,00 \$	plus	0,12 à 0,15¢	du km
504,00 à	624,00	plus	0,14 à 0,17	du km
552,00 à	672,00	plus	0,13 à 0,16	du km
840,00 à	960,00	plus	0,20 à 0,23	du km
936,00 à	1080,00	plus	0,22 à 0,25	du km

Heures additionnelles: 7 \$ l'heure.

Tarifs hebdomadaires:

Sous-compacte	de 90 \$ à 114 \$	plus	0,11 à 0,14¢ du km
Compacte	de 96 à 120	plus	0,12 à 0,15 du km
Intermédiaire	de 108 à 138	plus	0,13 à 0,16 du km
Grosse voiture	de 114 à 144	plus	0,14 à 0,17 du km
Voiture luxueuse	de 120 à 150	plus	0,16 à 0,20 du km

Tarifs mensuels:

Sous-compacte	de 375 \$ à 475 \$	plus	0,11 à 0,14¢ du km
Compacte	de 400 à 500	plus	0,12 à 0,15 du km
Intermédiaire	de 450 à 575	plus	0,13 à 0,16 du km
Grosse voiture	de 475 à 600	plus	0,14 à 0,17 du km
Voiture luxueuse	de 500 à 625	plus	0,16 à 0,20 du km

Air conditionné: 2 \$ par jour, plus 0,02¢ du km

Stereo-cassette: 1 \$ par jour plus 0,01¢ du km

Assurances: 3 \$ par jour pour couvrir déductible de 300 \$

Voitures de promenade

Tarifs à court terme

Spéciaux à la semaine avec km gratuits

Compacte: 198 \$ par semaine; 1 000 km gratuits; excédent: 0,12¢ du km

Intermédiaire: 225 \$ par semaine; 1 000 km gratuits; excédent: 0,13¢ du km

Grosses voitures: 245 \$ par semaine; 1 000 km gratuits; excédent: 0,14¢ du km

Tarifs à court terme

Camions

Tarifs quotidiens:

Pick-up 1/2 tonne	de 19,00 \$ à 24,00 \$	plus	0,12 à 0,15¢ du km
Fourgonnettes 9 passagers	de 21,00 à 26,00	plus	0,14 à 0,17 du km
Camion livraison	de 23,00 à 28,00	plus	0,13 à 0,16 du km
Camion déménagement	de 35,00 à 40,00	plus	0,20 à 0,23 du km
Camion 18', température contrôlée	de 39,00 à 45,00	plus	0,22 à 0,25 du km
Camion 18' conventionnel	de 35,00 à 40,00	plus	0,20 à 0,23 du km
Camion 20' conventionnel	de 36,50 à 41,50	plus	0,21 à 0,24 du km
Pick-up 3/4 de tonne	de 20,00 à 25,00	plus	0,13 à 0,16 du km
Suburban 2 X 2	de 25,00 à 30,00	plus	0,15 à 0,18 du km
Suburban 4 X 4	de 26,00 à 31,00	plus	0,15 à 0,19 du km
Pick-up 4 X 4	de 24,00 à 28,00	plus	0,15 à 0,18 du km

Tarifs hebdomadaires:

Pick-up 3/4 de tonne	120,00 \$ à 150,00 \$	plus	0,13 à 0,16¢ du km
Pick-up 1/2 tonne	114,00 à 144,00	plus	0,12 à 0,15 du km
Fourgonnette 9 passagers	126,00 à 156,00	plus	0,14 à 0,17 du km
Camion livraison	138,00 à 168,00	plus	0,13 à 0,16 du km
Camion déménagement 16'	210,00 à 240,00	plus	0,20 à 0,23 du km
Camion 18', température contrôlée	234,00 à 270,00	plus	0,22 à 0,25 du km
Camion 18' conventionnel	210,00 à 240,00	plus	0,20 à 0,23 du km
Camion 20' conventionnel	219,00 à 249,00	plus	0,21 à 0,24 du km
Pick-up 3/4 de tonne, 4 X 4	144,00 à 168,00	plus	0,15 à 0,18 du km
Suburban 2 X 2	150,00 à 180,00	plus	0,15 à 0,18 du km
Suburban 4 X 4	156,00 à 186,00	plus	0,16 à 0,19 du km

Tarifs spéciaux pour fin de semaine:
du vendredi midi au lundi 9 hres:

sous-compacte	de 16,95 à 36,95 \$
compacte	de 20,95 à 40,95
intermédiaire	de 22,95 à 42,95
régulière	de 25,95 à 45,95
voiture luxueuse	de 26,95 à 46,95
station-wagon	de 30,95 à 50,95
suburban 2 X 2	de 32,95 à 52,95

Frais de kilométrage
selon la facturation

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Camion 18' conventionnel		840,00 \$ à 960,00 \$	plus	0,20 à 0,23	du km
Camion 20' conventionnel		876,00 à 996,00	plus	0,21 à 0,24	du km
Pick-up 3/4 de tonne 4 X 4		576,00 à 672,00	plus	0,15 à 0,18	du km
Suburban 2 X 2		600,00 à 720,00	plus	0,15 à 0,18	du km
Suburban 4 X 4		624,00 à 744,00	plus	0,16 à 0,19	du km
Pick-up 3/4 de tonne		480,00 à 600,00	plus	0,13 à 0,16	du km

Un escompte sur le temps et millage pourra être accordé pour les termes de location de plus de trois (3) mois.
Assurance pour les véhicules de moins de 3 000 km; poids total en charge. 31 \$ par jour pour 300 \$ déductible.
Assurance pour les véhicules de plus de 3 000 km. Poids total en charge. 6 \$ par jour pour 1 000 \$ déductible.

Tarifs à court terme

Tracteurs et remorques

Tarif quotidien:

Tracteur diesel, conventionnel 10 roues de 140 \$ à 152 \$ plus 0,11¢ du km
Tracteur diesel, cabine (lit) 10 roues de 145 \$ à 157 \$ plus 0,11¢ du km
Remorque 16 pi, plate-forme de 16 \$ à 20 \$, 200 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km
Remorque 32 pi, plate-forme de 32 \$ à 38 \$, 200 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km
Remorque 45 pi, van ou plate-forme de 48 \$ à 56 \$, 200 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km

Tarif hebdomadaire:

Tracteur diesel conventionnel 10 roues, de 700 \$ à 760 \$ plus 0,11¢ du km
Tracteur diesel, cabine (lit) 10 roues de 725 \$ à 785 \$ plus 0,11¢ du km
Remorque 16 pi, plate-forme de 80 \$ à 100 \$, 1 000 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km
Remorque 32 pi, plate-forme de 160 \$ à 190 \$, 1 000 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km
Remorque 45 pi, van ou plate-forme de 240 \$ à 280 \$, 1 000 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km

Tarif mensuel:

Tracteur diesel, conventionnel 10 roues de 2 800 \$ à 3 040 \$ plus 0,11¢ du km
Tracteur diesel, cabine (lit) 10 roues de 2 900 \$ à 3 140 \$ plus 0,11¢ du km
Remorque 16 pi, plate-forme de 320 \$ à 400 \$, 5 000 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km
Remorque 32 pi, plate-forme de 640 \$ à 720 \$, 5 000 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km
Remorque 45 pi, van ou plate-forme de 960 \$ à 1 120 \$, 5 000 km gratuits, au-delà 0,05¢ du km

Le taux de long terme se calcule comme suit:

La valeur du véhicules plus les frais de financement divisés par 60 paiements.

Si la période est moins de 5 ans le calcul se fait alors sur la valeur résiduelle du véhicule.

QL-958	80-02-07	Cause: Q-21488 Q-600,412-104-D LOCATION NORCO LTÉE	G.O.Q. no 40 p. 9020	79-10-06	Modification de permis Accordée
QL-959	80-02-07	Cause: Q-22135 Q-600,505-101-D LÈVESQUE AUTOMOBILE LTÉE	G.O.Q. no 52 p. 10691	79-12-29	Demande de permis Accordée
QL-960	80-02-08	Cause: Q-22251 Q-600,065-101-DS PREMIER DRIVE YOURSELF INC.	Le Soleil	31 juillet et 1 ^{er} et 2 août 1979	Maintien de permis suite à un changement de contrôle Désistement
QS-3014	80-01-28	Cause: Q-21886-S Q-600,502-101-S AUTOMOBILES L. JEAN INC.	Le Devoir	05-06 et 07-11-79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 28 janvier au 31 décembre 1980.

TRANSPORT EN VRAC

MCV-16578	79-10-22	Cause: M-45033 M-506344-101-DS RODRIGUE, GÉRARD Requérant-cédant M-509165-101-DS MCKENZIE, MME SUZETTE Requérant-cessionnaire	La Tribune	17, 18, 19 septembre 79	Transfert de permis Accordée R-5
-----------	----------	---	------------	-------------------------------	-------------------------------------

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16601	79-11-21	Cause: M-45339 M-503893-101-DS CHAMARD, ROBERT Requérant-cédant M-503230-101-DS CLAUDE LAPORTE ENR. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	3, 4, 5 octobre 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16627	79-11-26	Cause: M-45175 M-507271-101-DS LAROCHÉ, FERNAND Requérant-cédant M-507674-101-DS BÉLAIR & MASSEAU ENRG. (en société) Requérant-cessionnaire	Le Devoir	18, 19, 20 juin 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16633	79-11-30	Cause: M-44584 M-502043-101-D BEAULIEU, OVILA Requérant-cédant M-509136 BÉDARD, RÉAL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 39 p. 8781	79-09-29	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16635	79-11-30	Cause: M-44828 M-508651-101-D POIRIER, SERGE Requérant-cédant M-506968 TRANSPORT L. LAFOREST INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 9009	79-10-06	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16636	79-11-30	Cause: M-44829 M-505240-101-D LAFOREST, ALAIN Requérant-cédant M-506968 TRANSPORT L. LAFOREST INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 9009	79-10-06	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16658	79-12-19	Cause: M-45234 M-508736-101-DS ESTELLE DUPUIS ENR. Requérante-cédante M-509134-101-DS BEAUDOIN, ANDRÉ O. Requérant-cessionnaire	Le Droit	20, 21, 22 août 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16677	79-12-20	Cause: M-45527 M-503077-106-DS SAUCIER TRANSPORT INC. Requérante-cédante M-508644-101-DS RECINE, ROCCO Requérant-cessionnaire	Le Devoir	10, 11, 12 novembre 79	Transfert de permis Accordée
MCV-16678	79-12-20	Cause: M-45526 M-503361-101-DS LAUZON, YVAN (Dame Cécile Paquette-Lauzon, ès qualités légataire universelle) Requérant-cédant M-501237-101-DS JEAN-GUY BERGERON ENR. Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	18, 19, 20 octobre 79	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16683	80-01-07	Cause: M-45661 M-507262-101-DS RIVARD, JEAN Requérant-cédant M-509188 LES EXCAVATIONS BERGERON ENR. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	17, 18, 19 septembre 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16692	80-01-11	Cause: M-44827 M-500289-101-D GAGNÉ, MARC Requérant-cédant M-509143-001 LES ENTREPRISES MARC GAGNÉ INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 9008	79-11-06	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16693	80-01-11	Cause: M-44727 M-506313-101-D BARIBEAULT, LIGUORI Requérant-cédant M-509142-001 CHICOINE, RAYMOND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 8995	79-10-06	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16695	80-01-14	Cause: M-45825 M-507691-101-DS LES EXCAVATIONS CLÉMENT LACASSE LTÉE Requérant-cédant M-509187-101-DS LAFRANCE, ROGER Requérant-cessionnaire	La Tribune	4, 5, 6 décembre 79	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16696	80-01-14	Cause: M-45824 M-508806-101-DS MAYER & FRÈRES INC. Requérante-cédante M-504020-101-DS ST-PIERRE, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	4, 5, 6 octobre 79	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16699	80-01-23	Cause: M-47097 M-508135-101-D LUC BOILY LTÉE Requérant-cédant M-509185 MALTAIS, ARMAND Requérant-cessionnaire			Transfert de permis Désistement
MCV-16700	80-01-24	Cause: M-45891 M-501078-101-D MALO, DENIS			Révision de décision Rejetée
MCV-16702	80-01-31	Cause: M-46749 M-501498-101-DS HU-BROS TRANSPORT LTÉE Requérant-cédant M-507415 H. CORDEAU TRANSPORT INC. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	15, 16, 17 novembre 79	Transfert de permis Accordée R-6
MS-5471	79-12-04	Cause: M-46089-S M-508187-101-S DENIS CHARBONNEAU	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-5504	79-12-06	Cause: M-46150-S M-508517-101-S SERGE DESNOYERS	Le Devoir	22, 23, 24 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 6 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5724	79-12-13	Cause: M-46339 M-504506-101-S LES ENTREPRISES CÔTÉ & PRUD'HOMME LTÉE	Le Devoir	31 octobre 1, 2 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 13 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5725	79-12-13	Cause: M-46339 M-504506-101-S LES ENTREPRISES CÔTÉ & PRUD'HOMME LTÉE	Le Devoir	31 octobre 1, 2 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 13 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5917	80-01-04	Cause: M-46732-S M-507438-102-S ENTREPRISES J. & C. GRAVEL LTÉE	Le Devoir	28, 29, 30 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-5918	80-01-04	Cause: M-46732-S M-507438-102-S ENTREPRISES J. & C. GRAVEL LTÉE	Le Devoir	28, 29, 30 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-5919	80-01-04	Cause: M-46732-S M-507438-102-S ENTREPRISES J. & C. GRAVEL LTÉE	Le Devoir	28, 29, 30 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-5920	80-01-04	Cause: M-46732-S M-507438-102-S ENTREPRISES J. & C. GRAVEL LTÉE	Le Devoir	28, 29, 30 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-5928	80-01-03	Cause: M-46623 M-502980-101-S HÉBERT, JEAN-MARIE	Le Devoir	7, 8, 9 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-5939	80-01-04	Cause: M-46646 M-506733-101-S VINCENT, RÉAL	Le Devoir	15, 16, 17 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-5944	80-01-04	Cause: M-46667-S M-508297-101-S F.C.P. MÉTAL INC.	Le Devoir	28, 29, 30 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-5945	80-01-04	Cause: M-46666-S M-507438-101-S ENTREPRISES J & C GRAVEL LTÉE	Le Devoir	28, 29, 30 novem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée
MS-5948	80-01-04	Cause: M-46661-S M-505377-101-S TRANSPORT R. ROCHON INC.	Le Devoir	22, 23, 24 novem- bre 79	Demande de permis Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-5993	80-01-04	Cause: M-46738-S M-507382-101-S BRODEUR, MARC	Le Devoir	10, 11, 12 décem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-6018	80-01-15	Cause: M-46988 M-509153-102-S QUINN, ÉDOUARD	Le Devoir	8, 9, 10 janvier 80	Demande de permis spécial Accordée Du 15 janvier 1980 au 14 avril 1980
MS-6021	80-01-16	Cause: M-46962 M-505785-101-S JACQUES, GERMAIN	Journal de Montréal	19, 20, 21 décem- bre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6025	80-01-17	Cause: M-46984 M-507451-101-S LE CENTRE DE REBUTS DELSON INC.	Le Devoir	20, 21, 22 décem- bre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6026	80-01-17	Cause: M-46984 M-507451-101-S LE CENTRE DE REBUTS DELSON INC.	Le Devoir	20, 21, 22 décem- bre 79	Demande de permis spécial Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-6030	80-01-16	Cause: M-46660 M-503172-101-S DUBUC, JEAN-GUY	Le Devoir	21, 22, 23 novembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6035	80-01-16	Cause: M-46624 M-508402-101-S G. FRÉCHETTE INC.	Le Devoir	7, 8, 9 novembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6036	80-01-16	Cause: M-46622 M-502766-101-S MICHEL PARADIS TRANSPORT	Le Devoir	7, 8, 9 novembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6039	80-01-16	Cause: M-46644 M-506334-101-S PLOUFFE, DANIEL	Le Devoir	15, 16, 17 novembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6042	80-01-16	Cause: M-46658 M-509087-102-S BOUCHARD, RAYMOND	Le Devoir	15, 16, 17 novembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-6052	80-01-24	Cause: M-47251 M-509099-102-S PÉTRIN, DANIEL	Le Devoir	17, 18, 19 décembre 79	Demande de permis spécial Rejetée
QCV-12522	80-01-23	Cause: Q-20667 Q-500173-101-D FOURNIER, ALBERT Requérant-cédant Q-506894-101-D DROUIN, CHARLES Requérant-cessionnaire L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 03 INC. Intervenante	G.O.Q. no 25 p. 6485	79-06-23	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12524	80-01-24	Cause: Q-22280 Q-505,700-101-DS MICHAUD, ISIDORE Requérant-cédant Q-506,444-107-DS LES INDUSTRIES GEORGES DESCHESNES LTÉE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	29, 30 nov., 1 ^{er} déc. 1979	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12525	80-01-24	Cause: Q-22264 Q-502124-101-DS CLOUTIER, ALBERT Requérant-cédant Q-507095-101-DS SAUVAGEAU, PIERRE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	3, 4, 5 déc. 79	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12527	80-01-29	Cause: Q-21324 Q-505898-101-DS ST-ARNEAULT, GRÉGOIRE Requérant-cédant Q-507002-101-DS C. H. BORDELEAU INC. Requérante-cessionnaire	Le Nouvel- liste	22, 23, 24 août 79	Transfert de permis R-4 Accordée
QCV-12528	80-01-29	Cause: Q-22138 Q-500162-101-D LABONTÉ, GÉRARD Requérant-cédant Q-507,074-101-D LABONTÉ, GHISLAIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 52 p. 10691	79-12-29	Transfert de permis R-03 Accordée
QCV-12529	80-01-29	Cause: Q-22093 Q-504508-101-D COUTURE, GÉDÉON Requérant-cédant Q-507053-101-D COUTURE, GAÉTAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 52 p. 10682	79-12-29	Transfert de permis R-1 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12531	80-01-30	Cause: Q-22297 Q-502687-101-DS CLAUDE PAQUIN Requérant-cédant Q-507102-101-DS FERNAND LETHIECQ Requérant-cessionnaire	Le Nouvel- liste	8, 10, 11 déc. 79	Transfert de permis R-4 Accordée
QS-2998-C	80-02-04	Cause: Q-22268-S Q-505739-101-S MORNEAU, ROGER	Le Devoir	10, 11, 12 déc. 79	Corrections de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Rejetée
QT-859	80-02-07	Cause: Q-22541-SI Q-504563-101-SI DUMAIS, JEAN-CLAUDE			Permis temporaire <i>instantané</i> Rejetée
QT-860	80-02-07	Cause: Q-22539-SI Q-507070-102-SI ANTOINE AUBUT (Aubut, Antoine)			Permis temporaire <i>instantané</i> Rejetée
QT-861	80-02-07	Cause: Q-22542-SI Q-502550-101-SI COURTY, MAURICE			Permis temporaire <i>instantané</i> Rejetée
QT-862	80-02-07	Cause: Q-22540-SI Q-504651-101-SI LA CIE DE BOIS DE LUCEVILLE LTÉE			Permis temporaire <i>instantané</i> Rejetée

DÉCHETS

MSD-73	80-01-07	Cause: M-41290 M-710228-1-D CASTONGUAY, PAUL-ÉMILE	G.O.Q. no 20 p. 5470	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-82	80-01-22	Cause: M-41067 M-710243-1-D MAURICE, JEAN-PIERRE	G.O.Q. no 20 p. 5485	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-95	80-01-22	Cause: M-41604 M-710541-1-D BATTLE, JAMES	G.O.Q. no 20 p. 5453	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-97	80-01-22	Cause: M-41561 M-710472-1-D ROY, MARTIN	G.O.Q. no 20 p. 5449	79-05-19	Demande de permis Désistement
MSD-98	80-01-22	Cause: M-41467 M-710195-1-D SCHOOLCRAFT, LIONEL	G.O.Q. no 20 p. 5440	79-05-19	Demande de permis Désistement
MSD-102	80-01-23	Cause: M-41385 M-710426-1-D CHARBONNEAU, ARMAND	G.O.Q. no 20 p. 5479	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-104	80-01-23	Cause: M-41404 M-710535-1-D SERVICE SANITAIRE DE LA RIVE SUD INC.	G.O.Q. no 20 p. 5481	79-05-10	Demande de permis Accordée
MSD-107	80-01-23	Cause: M-41353 M-710365-1-D OKA SANITAIRE ENR.	G.O.Q. no 20 p. 5476	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-116	80-01-23	Cause: M-41138 M-710017-1-D VARIN, RÉMI	G.O.Q. no 20 p. 5456	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-120	80-01-23	Cause: M-41264 M-710187-1-D DAOUST, ROBERT	G.O.Q. no 20 p. 5468	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-122	80-01-23	Cause: M-41284 M-710220-1-D SERVICE SANITAIRE P.M. INC.	G.O.Q. no 20 p. 5469	79-05-19	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MSD-124	80-01-23	Cause: M-41235 M-710147-1-D M. & G. DEMEULE LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5465	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-128	80-01-23	Cause: M-41312 M-710274-1-D ENTREPRISE SANITAIRE QUÉBEC ENR.	G.O.Q. no 20 p. 5472	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-132	80-01-23	Cause: M-41282 M-710216-1-D SERVICE SANITAIRE M. GAUTHIER INC.	G.O.Q. no 20 p. 5469	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-135	80-01-23	Cause: M-41259 M-710179-1-D LES ENFOUISSEMENTS SANITAIRES DE L'EST INC.	G.O.Q. no 20 p. 5467	79-05-19	Demande de permis Désistement
MSD-141	80-01-23	Cause: M-41119 M-710573-1-D ROMAIN FAUBERT Cause: M-41120 M-710574-1-D GASTON FAUBERT Cause: M-41121 M-710575-1-D DENIS CARDINAL Cause: M-41216 M-710117-1-D CARMEL AUBÉ	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demandes de permis Désistements
MSD-143	80-01-24	Cause: M-41291 M-710229-1-D COMPAGNIE DE TRANSFORMATION DE MÉTAUX MONTREAL LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5470	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-144	80-01-24	Cause: M-41238 M-710151-1-D LA COMPAGNIE COMMERCIALE D'ENLÈVEMENT DE REBUTS LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5465	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-145	80-01-24	Cause: M-41260 M-710181-1-D LES ENTREPRISES SANITAIRES RÉAL INC.	G.O.Q. no 20 p. 5467	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-146	80-01-24	Cause: M-41163 M-710056-1-D SERVICES SANITAIRES DIANE ENR.	G.O.Q. no 20 p. 5459	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-147	80-01-24	Cause: M-44756 M-710622-101-D AUTO REBUTS VALLEYFIELD INC.	G.O.Q. no 40 p. 9022	79-10-06	Demande de permis Accordée
MSD-148	80-01-24	Cause: M-41128 M-710001-1-D SERVICES SANITAIRES CONCORDIA INC.	G.O.Q. no 20 p. 5455	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-149	80-01-24	Cause: M-41410 M-710555-1-D FERRAILLE ET DÉMOLITION RAICEK INC.	G.O.Q. no 20 p. 5481	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-150	80-01-24	Cause: M-41349 M-710357-1-D GODIN, MARCEL	G.O.Q. no 20 p. 5476	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-151	80-01-24	Cause: M-41371 M-710401-1-D SERVICE SANITAIRE MARCEL TURCOT ENR.	G.O.Q. no 20 p. 5478	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-152	80-01-24	Cause: M-41333 M-710300-1-D SYSTÈME À REBUT COM-PAK INC.	G.O.Q. no 20 p. 5474	79-05-19	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MSD-153	80-01-24	Cause: M-41321 M-710286-1-D REBUT ET CONTENANTS LAVAL LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5473	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-154	80-01-24	Cause: M-41323 M-710289-1-D GUAY, JEAN-PIERRE	G.O.Q. no 20 p. 5473	79-05-19	Demande de permis Accordée
MSD-155	80-01-24	Cause: M-41325 M-710291-1-D LEFEBVRE, YVON	G.O.Q. no 20 p. 5473	79-05-19	Demande de permis Accordée
QS-3017	80-01-29	Cause: Q-22478-S Q-710653-103-S LUCIEN LÉVESQUE Requérant ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC.	Le Soleil	14, 15 et 16 jan. 80	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 29 janvier au 30 septembre 1980.
QS-3023	80-02-08	Intervenante Cause: Q-22509-S Q-710658-102-S LES ENTREPRISES GOULET LTÉE Requérante L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICE SANITAIRE DU QUÉBEC INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 04 INC. Intervenantes	Le Nouvel- liste	21, 22 et 23 janv. 80	Permis spécial Rejetée

Errata

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 6 du 9 février 1980, à la page 1645, lors de la publication de la décision QCR-2999, le numéro de dossier aurait dû se lire Q-300003 au lieu de Q-30003.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 6 du 9 février 1980, à la page 1646, lors de la publication de la décision QCR-3002, le numéro de cause aurait dû se lire Q-20539 au lieu de Q-205539.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 6 du 9 février 1980, à la page 1674, lors de la publication de la décision QSD-117, on aurait dû lire révoque l'attestation 0139 émise au nom de la partie requérante.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 6 du 9 février 1980, à la page 1674, lors de la publication de la décision QSD-118, on aurait dû lire révoque l'attestation 0232 émise au nom de la partie requérante.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 6 du 9 février 1980, à la page 1643, lors de la publication de la décision QCR-2980-TF, on aurait dû lire à l'annexe A

Modèle de machines	Installation et enlèvement	
3100/3103	24,65	15,40
800ETS	22,20	15,40
1860	80,10	40,05

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MSD-49, apparaissant à la page 10701 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 52, en date du 29 décembre 1979, la nature de la décision devrait se lire «désistement» au lieu de «accordée».

Associations coopératives — Loi sur les

**COOPÉRATIVE DE PRODUCTION DE BOEUF
DE BOUCHERIE DE ST-JÉRÔME***(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que l'association coopérative «COOPÉRATIVE DE PRODUCTION DE BOEUF DE BOUCHERIE DE ST-JÉRÔME», dont le siège social était situé à Métabetchouan, QC, dans le district électoral du Lac-Saint-Jean, a été dissoute le 22 janvier 1980, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

5396-o

**COOPÉRATIVE DES ARTISTES ET ARTISANS
DE LA CÔTE-NORD***(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que l'association coopérative «COOPÉRATIVE DES ARTISTES ET ARTISANS DE LA CÔTE-NORD», dont le siège social était situé à Sept-Îles, QC, dans le district électoral de Duplessis, a été dissoute le 25 janvier 1980, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

5397-o

**COOPÉRATIVE D'HABITATION BALCONVILLE
DE VERDUN***(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial de l'association coopérative «COOPÉRATIVE D'HABITATION BALCONVILLE DE VERDUN», adopté le 14 décembre 1979, modifiant ses fins.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

5398-o

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE
ST-CYPRIEN***(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé la demande de la société coopérative agricole «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-CYPRIEN», dont le siège social est situé à Saint-Cyprien, QC, dans le district électoral de Bellechasse, de cesser d'être régie par la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de devenir une association coopérative régie par la Loi sur les associations coopératives, sous le nom de «CO-OP DES CONSOMMATEURS DE ST-CYPRIEN (BELLECHASSE)».

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

5399-o

Avis divers**L'Académie de musique du Québec**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'il a approuvé le règlement spécial de la corporation «L'Académie de musique de Québec», constituée par le chapitre 62, 34 Victoria des lois de 1870, changeant son nom en celui de «L'Académie de musique du Québec».

*Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.*

1616-7868

5354-o

Village de Saint-Charles-sur-Richelieu

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance régulière

tenu le 4 décembre 1979, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 140, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Charles-sur-Richelieu, le 8 janvier 1980.

Le secrétaire-trésorier,

LÉONARD MEUNIER.

5400-o

Cité de Sillery

Avis public est, par les présentes, donné que la cité de Sillery, suite à une résolution de son Conseil, adoptée le 3 décembre 1979, s'adressera au gouvernement, afin d'obtenir l'émission de lettres patentes pour changer son

nom en celui de ville de Sillery, conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).
Sillery, le 30 janvier 1980.

Le procureur de la cité de Sillery,
JACQUES MARQUIS, C.R.

5378-o

Succession Roland Roy

Avis est, par les présentes, donné que Johanne Roy, demeurant au 432, de la rue Saint-Omer, à Drummondville, Suzie, Line et Claude Roy, mineurs, demeurant au 915, de la rue Martel, à Drummondville-Nord, représentés par monsieur Jean-Jacques Roy, leur tuteur, demeurant au 761, de la rue Sainte-Famille, à Sherbrooke dûment nommé et autorisé à cette fin, héritiers légaux de Roland Roy, en son vivant demeurant au 915, de la rue Martel, à Drummondville-Nord, décédé le sixième jour du mois de septembre 1979, sans laisser de testament, ont

accepté la succession dudit Roland Roy, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me Jean Shooner, notaire, exerçant au 532, de la rue Saint-Jean, à Drummondville, en date du premier jour du mois de février 1980, dont copie a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, à Drummondville, le sixième jour du mois de février 1980, sous le numéro 252022.

Un inventaire des biens du défunt a été fait le même jour devant le notaire soussigné, et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois des présentes, les susnommés paieront les créanciers, à mesure qu'ils se présenteront, suivant la loi.

Drummondville, le 8 février 1980.

Le procureur des héritiers,
JEAN SHOONER, notaire.

5428-o

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Joseph Rosaire Serge Bisson

Par le certificat numéro 80-28, du 24 janvier 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Rosaire Serge Boissy né le 19 janvier 1957, en celui de Joseph Rosaire Serge Bisson.

Sainte-Foy, le 12 février 1980.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

5447-o

Josée Koeller

Par le certificat numéro 80-23, du 24 janvier 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joséphine Koeller, née le 9 octobre 1930, en celui de Josée Koeller.

Sainte-Foy, le 12 février 1980.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

5447-o

Dean Evelyn Rosanne Laederer

Par le certificat numéro 80-26, du 24 janvier 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Evelyn Rosanne Laederer, née le 6 novembre 1921, en celui de Dean Evelyn Rosanne Laederer.

Sainte-Foy, le 12 février 1980.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

5447-o

Marie Thérèse Gertrude Jeanne Lepage

Par le certificat numéro 80-29, du 24 janvier 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Gertrude Lepage, née le 25 novembre 1929, en celui de Marie Thérèse Gertrude Jeanne Lepage.

Sainte-Foy, le 12 février 1980.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

5447-o

Marie Rose Pauline Marjolaine Hélène Lessard

Par le certificat numéro 80-25 du 24 janvier 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Rose Pauline Marjolaine Lessard, née le 30 mars 1941, en celui de Marie Rose Pauline Marjolaine Hélène Lessard.

Sainte-Foy, le 12 février 1980.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

5447-o

Marie France Lévesque

Par le certificat numéro 80-27, du 24 janvier 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie France Blais, née le 13 juin 1961, en celui de Marie France Lévesque.

Sainte-Foy, le 12 février 1980.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

5447-o

Demandes

Noëlla Althot

Avis est, par les présentes, donné que madame Noëlla Althot, opératrice, épouse de Normand Plouffe, résidant au 1851, rue Albert-Duquesne, appartement 1, à Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Noëlla Cloutier.

Laval, le 21 janvier 1980.

Les procureurs de la requérante,
ROY, THERRIEN & PLANTE.

5356-8-2-o

Joseph Léon Donald Daniel Burke

Avis est donné que Joseph Léon Donald Daniel Burke, résidant et domicilié au 1775, rue Chagnon, app. 9 à Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de Joseph, Léon, Donald, Daniel Burke en celui de Joseph, Léon, Donald, Daniel Dubreuil.

Sherbrooke, le 1^{er} février 1980.

Les procureurs du requérant,
LEMAY, DUBÉ, GERVAIS,
MORIN & PERRON.

5369-8-2-o

Marie Alphonsine Dolores Chastang

Avis est, par la présente, donné que Marie Alphonsine Dolores Chastang, présentement domiciliée au 326, de la rue Charles, à Buckingham, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Alphonsine Dolores Marengère.

Buckingham, le 5 février 1980.

Le procureur de la requérante,
JACQUES LIBERSAN.

5415-8-2-o

Marie Simone Thérèse Chastang

Avis est, par la présente, donné que Marie Simone Thérèse Chastang, présentement domiciliée au 326, de la rue Charles, à Buckingham, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Simone Thérèse Marengère.

Ce changement de nom pourra affecter également mes deux enfants mineurs, Roland et Simone, lesquels habitent avec moi à l'adresse précitée.

Buckingham, le 5 février 1980.

Le procureur de la requérante,
JACQUES LIBERSAN.

5416-8-2-o

Laurence Fifle

Avis est, par les présentes, donné que Laurence Fifle, ménagère, résidant et domiciliée au 11145, chemin Meighen, app. 403, Pierrefonds, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Laurence Fyfe.

Montréal, le 4 février 1980.

Le procureur de la requérante,
ME ROBERT DESJARDINS.

5331-7-2-o

Sylvie Hamel

Avis est donné que Sylvie Hamel, étudiante célibataire, résidant et domiciliée au 410, rue Dolbeau, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacinthe Hamel.

Québec, le 28 mai 1979.

Les procureurs de la requérante,
PROULX, MARQUIS & ROY.

5357-8-2-o

Stanislava Jilek

Avis est, par les présentes, donné que Stanislava Jilek, employée de Celanese Canada Inc., domiciliée et résidant au 2125, St-Marc, appartement 2014, Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom et celui de Jennifer Jilek.

Montréal, le 4 février 1980.

Les procureurs de la requérante,
MARLER, TEES, WATSON, Poitevin,
JAVET ET ROBERGE, notaires.

5401-8-2-o

Gary Joyce

Il est donné avis que Gary Joyce s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de David Joyce. Ledit requérant demeure présentement au 382, Egan, à Verdun, district de Montréal.

Verdun, le 10 janvier 1980.

Les procureurs du requérant,
LAFOREST, BIBEAU & FAUTEUX.

5358-8-2-o

Alphonsine LeBlanc

Prenez avis que Alphonsine LeBlanc, professeur, 428, 45^e Rue est, Charlesbourg, G1H 2R5, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Francine LeBlanc.

Charlesbourg, le 28 janvier 1980.

La requérante,
ALPHONSINE LEBLANC.

5249-7-2-o

Marie Jeannine Rita

Avis est donné que Marie Jeannine Rita, de parents inconnus, domiciliée au 1691, 4^e Avenue, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeannine Rita Bélanger.

Québec, le 7 janvier 1980.

Les procureurs de la requérante,
PICARD, MARINEAU & ASSELIN.

5359-8-2-o

Marie Thérèse Jeannine

Avis est, par les présentes donné que Marie Thérèse Jeannine s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Thérèse Jeannine Côté.

Montréal, le 24 janvier 1980.

Les procureurs de la requérante,
LORD, LEFEBVRE & GOULET, *avocats.*

5254-7-2-o

Huy Xuan Nghiem

Avis est donné que M. Huy Xuan Nghiem, étudiant, domicilié et résidant au 5775, côte des Neiges, appartement PH 16, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fo Niemi.

Montréal, le 8 février 1980.

Le requérant,
HUY XUAN NGHIEM.

5429-8-2-o

Marie Pouliot

Prenez avis que Marie Pouliot, 1451, avenue Royale, Saint-Jean, Île d'Orléans, commerçante, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Soleil Pouliot.

Saint-Jean, Île d'Orléans, le 10 janvier 1980.

La requérante,
MARIE POULIOT.

5379-8-2-o

René Oscar

Avis est, par les présentes, donné que René Oscar présentement domicilié au 700, boulevard Saint-Joseph, appartement 1016, à Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de René Oscar Guay.

Hull, le 1^{er} février 1980.

Le procureur,
ME PIERRETTE DUPONT-ROUSSE.

5370-8-2-o

Ibrahim Adloui Renno

Avis est, par la présente, donné que Ibrahim Adloui Renno, médecin, domicilié et résidant au no 645, 126^e Rue, Shawinigan-Sud, district de Saint-Maurice, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat pour changer son nom de famille Adloui Renno pour celui de Renno et qu'il en soit de même pour son épouse Ramza Adloui Renno et ses deux enfants Karim Adloui Renno et Rami Adloui Renno.

Shawinigan, le 29 janvier 1980.

Les procureurs du requérant,
DESCHÊNES, PRONOVOST
& DESSUREAULT.

5274-7-2-o

Yegal Rosenzweig

Avis est donné par les présentes que Yegal Rosenzweig, ingénieur, domicilié au 825, Marlborough Drive, dans la ville de Mont-Royal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Yegal Rosen, ladite requête devant faire bénéficier l'épouse du requérant Maureen Rosenzweig, née Douek et les deux enfants du requérant Lara Ilana et Dalia Sharon, étant tous de la même adresse.

Montréal, le 29 janvier 1980.

Les procureurs du requérant,
MENDELSON, ROSENZWEIG,
SHACTER.

5380-8-2-o

Louise Vézina

Avis est donné que Louise Vézina, résidant et domiciliée au 135 est, rue Sherbrooke, ville de Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marion D'Astou.

Montréal, le 25 octobre 1979.

Le procureur de la compagnie,
THOMAS A. LAVIN.

5330-7-2-o

Howard Jacob Feldman Zinner

Avis est, par les présentes, donné que Howard Jacob Feldman Zinner, étudiant, domicilié et résidant au 6370, avenue de Vimy, dans la ville de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat pour changer son nom en celui de Howard Jacob Feldman.

Montréal, le 10 janvier 1980.

Le procureur du requérant,
SIDNEY ROSENSWEIG, *notaire.*

5245-7-2-o

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-018696-794

BOISERIE PLACE DES RIVIÈRES INC., demande-
 resse, contre **GUY CÔTÉ CONSTRUCTION**, défende-
 resse.

Par ordre de la Cour

La défenderesse, Guy Côté Construction, est par les
 présentes avisé et requis de comparaître dans un délai de

trente (30) jours à compter de cette publication. Une copie
 du bref et déclaration a été laissée au greffe de la Cour
 provinciale à son intention.

Montréal, le 4 février 1980.

LE PROTONOTAIRE DE LA COUR PROVINCIALE
 5417-o DE MONTRÉAL.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003469-782

**ME SERGE KRONSTROM, ME EUGÈNE TUR-
 MEL ET ME ALAIN ROBITAILLE**, faisant affaires
 comme avocats au 52, côte du Passage, Lévis et **ME
 JEAN YVES DESJARDINS ET ME JEAN GUY VIL-
 LENEUVE**, faisant affaires comme avocats au 1085, ave-
 nue de la Tour, Québec, sous les nom et raison sociale
 de: «**KRONSTROM, TURMEL, DESJARDINS ET
 VILLENEUVE**», demandeur, contre **DAME SUZAN-
 NE VERREAULT**, autrefois domiciliée et résidant au
 135, 26^e Rue, app. 4, Québec, district de Québec, et
 maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à dame Suzanne Verreault de compa-
 raître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de
 la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Qué-
 bec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au
 greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 12 décembre 1979.

Le greffier adjoint,
 5403-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-001764-765

MATCO MART INC., demanderesse, contre **JEAN
 COSSETTE**, défendeur.

Par ordre de la Cour

Le défendeur, M. Jean Cossette, est par les présentes
 avisé et requis de comparaître dans un délai de trente (30)

jours à compter de cette publication. Une copie du bref et
 déclaration a été laissé au greffe de la Cour provinciale à
 son intention.

Montréal, le 4 février 1980.

LE PROTONOTAIRE DE LA COUR PROVINCIALE
 5418-o DE MONTRÉAL.

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-12-082052782

DAME IRMA NAZON DUBOIS, domiciliée et rési-
 dant au 4380, rue Bourbonnière, app. 1, Montréal, district
 de Montréal, demanderesse, contre **LOUIS DUBOIS**, de
 lieux inconnus, défendeur.

Signification d'un jugement conditionnel

Prenez avis qu'un jugement conditionnel de divorce a
 été prononcé le 22 novembre 1979 par l'honorable juge

Pierre Boudreault de la Cour supérieure du district de
 Montréal dans la cause portant le numéro 500-12-082052-
 782 et qu'une copie de ce jugement conditionnel de divor-
 ce a été signifiée au greffe de la Cour supérieure du district
 de Montréal, au palais de justice pour valoir signification.
 Montréal, le 6 février 1980.

Le registraire adjoint,
 5402-o ME MICHELIN C. PELLERIN.

Compagnies — Loi sur les

Demandes d'abandon de charte

CHARLES ARPIN LTEE

Prenez avis que CHARLES ARPIN LTEE, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Tracy, le 31 janvier 1980.

Les procureurs de la compagnie,
PÉPIN, GOUGEON, LEBLANC, LUSSIER
& ROUSSEAU, notaires.

5371-o

BEN & ROBERT INC.

Prenez avis que la compagnie BEN & ROBERT INC., corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Roberval, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.

Roberval, le 6 février 1980.

Le procureur de la compagnie,
ME NORMAND GILBERT, avocat.

5405-o

GESTION C.M.R.M. LTEE C.M.R.M. HOLDINGS LTD.

Prenez avis que la compagnie GESTION C.M.R.M. LTEE — C.M.R.M. HOLDINGS LTD., constituée sous l'autorité de la première partie de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 24 janvier 1980.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIE, POTVIN,
TRÉPANIÉ, COBBETT.

5373-o

CABLEVISION (MONTREAL) INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie CABLEVISION (MONTREAL) INC. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Sherbrooke, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Sherbrooke, le 7 février 1980.

Le procureur,
MICHEL BESSETTE, avocat.

5372-o

CAPITAL FUNDS (I.A.C.) LIMITED

Avis est, par la présente, donné que CAPITAL FUNDS (I.A.C.) LIMITED, corps politique dûment incorporé en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 4 février 1980.

Les procureurs de la requérante,
DOHENY, MACKENZIE, GRIVAKES,
GERVAIS & LEMOYNE.

5406-o

LE CENTRE DES LOISIRS DE L'ÎLE DE BACCHUS

Prenez avis que la corporation sans but lucratif LE CENTRE DES LOISIRS DE L'ÎLE DE BACCHUS demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Saint-Jean, île d'Orléans, le 31 janvier 1980.

Pour la requérante,
ANTOINE POULIOT.

5438-o

CLEBEL INC.

Avis est donné que la compagnie CLEBEL INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 4 février 1980.

Le procureur de la compagnie,
PIERRE H. ARCHAMBAULT, notaire.

5407-o

LA COMPAGNIE J.L. WELCH LTEE

Prenez avis que LA COMPAGNIE J.L. WELCH LTEE, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 4 février 1980.

Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD, CIMON,
LESSARD & LEMAY.

5439-o

COMPCO TYPOGRAPHY LIMITED

Avis est donné que COMPCO TYPOGRAPHY LIMITED demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 1^{er} février 1980.

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER.

5381-o

**DESMONT RESEARCH AND DEVELOPMENT INC.
RECHERCHES ET PROJETS DESMONT INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie DESMONT RESEARCH AND DEVELOPMENT INC. — RECHERCHES ET PROJETS DESMONT INC. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Sherbrooke, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Sherbrooke, le 7 février 1980.

Le procureur de la compagnie,
ME MICHEL BESSETTE.

5404-o

ALBERT GIRARD LTÉE

Prenez avis que la compagnie ALBERT GIRARD LTÉE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Arthabaska, le 21 janvier 1980.

Le procureur de la compagnie,
PIERRE RHEAULT, notaire.

5360-o

GREENLAND REALTIES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que GREENLAND REALTIES LTD., corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, et ayant son siège social à Montréal, QC, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 8 février 1980.

Les procureurs de la requérante,
GREENBLATT, GODINSKY & UDITAKY.

5408-o

OVILA HÉBERT INC.

Prenez avis que la compagnie OVILA HÉBERT INC., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Drummondville, le 5 février 1980.

Le procureur de la requérante,
ANDRÉ JEAN, notaire.

5409-o

**TRANDEK PRINTING LIMITED
IMPRIMERIE TRANDEK LIMITÉE**

Avis est donné que TRANDEK PRINTING LIMITED — IMPRIMERIE TRANDEK LIMITÉE, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 1^{er} février 1980.

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER,

5383-o

LES INDUSTRIES ALWAYS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie LES INDUSTRIES ALWAYS INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Longueuil, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Longueuil, le 10 janvier 1980.

La secrétaire,
MONIQUE LISE LAFLEUR.

5361-o

LES MAÇONNERIES RONCETTE INC.

Prenez avis que la compagnie LES MAÇONNERIES RONCETTE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Dolbeau, le 5 février 1980.

Le secrétaire de la compagnie,
GRÉGOIRE LALANCETTE.

5440-o

LA MAISON SIMONS LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie LA MAISON SIMONS LIMITEE constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Québec, le 25 janvier 1980.

Les procureurs de la requérante,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
MERCIER ET ROBB, avocats.

5374-o

MERSON TIRE LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie MERSON TIRE LTD., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, a l'intention de demander sa dissolution au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 1^{er} février 1980.

Les procureurs de la compagnie,
GREENBLATT, GINSBERG & FINKELSTEIN.

5375-o

MUSIQUE JULBOIS INC.

Prenez avis que la compagnie MUSIQUE JULBOIS INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Saint-Lambert, le 5 février 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MAURICE COLLETTE.

5376-o

PADES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie PADES INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Sainte-Thérèse, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Sainte-Thérèse, le 29 janvier 1980.

Les procureurs de la requérante,
DUQUETTE ET BEAUCHAMP.

5362-o

OSCAR PINEYRO INC.

Prenez avis que OSCAR PINEYRO INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 3 février 1980.

Les requérants,
PETER R. VINEBERG ET CO.

5363-o

LES PLACEMENTS DENYS DEMERS INC.

Prenez avis que la compagnie LES PLACEMENTS DENYS DEMERS INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 24 janvier 1980.

Le procureur de la compagnie,
ME RÉJEAN DESCHÊNES, notaire.

5410-o

LES PLACEMENTS P.R.B. INC.

Prenez avis que la compagnie LES PLACEMENTS P.R.B. INC., constituée sous l'autorité de la première partie de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 31 janvier 1980.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, POTVIN,
TRÉPANIÉ, COBBETT.

5377-o

**SERVICE DE SOINS À DOMICILE
DE CHARLEVOIX INC.**

Prenez avis que la compagnie SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE CHARLEVOIX INC., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

La Malbaie, le 11 février 1980.

Le procureur de la compagnie,
ROGER NÉRON.

5430-o

LA SOCIÉTÉ BEAUVOIR INC.

Prenez avis que la compagnie LA SOCIÉTÉ BEAUVOIR INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 6 février 1980.

Les procureurs de la compagnie,
DEMERS, CORRIVEAU, CROFT,
AUGER ET MARTIN, notaires.

5411-o

T & R EQUIPMENT CORP

Avis est donné que la compagnie T & R EQUIPMENT CORP, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 24 janvier 1980.

Le procureur de la compagnie,
MELVIN S. KRONISH.

5364-o

TARAS INVESTMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que TARAS INVESTMENTS LTD., ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 25 janvier 1980.

Les procureurs de la requérante,
STEIN & STEIN.

5412-o

TAYLOR PRINTING & MAILING LTD.

Avis est donné que TAYLOR PRINTING & MAILING LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 1^{er} février 1980.

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER.

5382-o

VAUDREUIL DEVELOPMENT CORP

Prenez avis que la compagnie VAUDREUIL DEVELOPMENT CORP demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Vaudreuil, le 8 février 1980.

La secrétaire,
ANNETTE DANDURAND.

5413-o

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Claude Chartier

Succession de Chartier, Claude, en son vivant de 43, 3^e Avenue, Windsor, QC, décédé le 26 mai 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

5431-0

Demande(s) à la Législature

Ville de Bedford

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Bedford s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, par l'adoption d'une loi modifiant sa charte, pour les motifs suivants:

1. Pour dispenser la ville de la publication de ses règlements adoptés avant le 1^{er} janvier 1979;

2. pour ratifier et déclarer valides et légaux les actes suivants:

a) vente de monsieur Albert Nadeau à la ville de Bedford, passée le 14 octobre 1966 devant Me Yves Fortin, notaire, sous le no 14676 de son répertoire et enregistrée sous le no 118856 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;

b) vente de la ville de Bedford à M. Lionel Bourgea, passée le 23 juillet 1973 devant Me Roger Fortin, notaire, sous le no 7043 de son répertoire et enregistrée sous le no 136676 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;

c) vente de Township Land Development Company à la ville de Bedford, passée le 16 mai 1960 devant Me Roger Fortin, notaire, sous le no 1847 de son répertoire et enregistrée sous le no 103362 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;

d) vente de ville de Bedford à Les Aménagements Industriels de Bedford Ltée, passée le 5 janvier 1976 devant Me Marcel Courville, notaire à Bedford, sous le no 1256 de son répertoire et enregistré sous le no 145378 au bureau d'enregistrement de Missisquoi.

Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 29 janvier 1980.

Les procureurs de la ville de Bedford,

5384-8-4-0

VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

La Corporation épiscopale catholique romaine de Joliette

Avis est, par les présentes, donné que la Corporation épiscopale catholique romaine de Joliette s'adressera à

l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir la passation d'une loi concernant le testament de feu Edward Scallion et la confirmation de certains titres de propriété.

Joliette, le 22 janvier 1980.

Les procureurs de la requérante,

MONETTE, CLERK, BARAKETT,

LÉVESQUE, BOURQUE ET PEDNEAULT.

5156-6-4-0

Ville d'East-Angus

Avis est donné que la ville de East-Angus déposera au secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale un projet de loi modifiant la charte de la ville de East-Angus (chapitre 72 des lois de 1912) dans le but de permettre au Conseil de la ville de East-Angus de pourvoir lui-même ou par l'intermédiaire d'une corporation sans but lucratif, à l'organisation et à l'exploitation du centre de ski et de récréation communément appelé «le Mont Elan» situé dans la municipalité du canton de Westbury, et d'acquiescer à cette fin, les installations, équipements, immeubles, terrains, servitudes et droits constituant ce centre de ski connu comme étant le Mont Elan à East-Angus.

Sherbrooke, le 6 février 1980.

Le procureur,

MICHEL DURAND.

5441-8-4-0

Soeurs Franciscaines missionnaires de l'Immaculée-Conception

Avis est, par les présentes, donné que la corporation «Soeurs Franciscaines missionnaires de l'Immaculée-Conception» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir la passation d'une loi lui permettant de modifier sa charte pour élargir certains pouvoirs et redéfinir l'exercice de ses pouvoirs.

Montréal, le 22 janvier 1980.

Les procureurs de la requérante,

MONETTE, CLERK, BARAKETT,

LÉVESQUE, BOURQUE ET PEDNEAULT.

5157-6-4-0

Succession J. Donat Langelier

Avis est, par les présentes, donné que les fiduciaires et exécuteurs testamentaires de la succession de J. Donat Langelier s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec pour demander l'adoption d'un projet de loi privée décrétant le partage des biens de la succession entre les oeuvres de charité, légataires en revenus, et les héritiers légaux, sujet à la continuation du paiement des rentes particulières.

Québec, le 29 janvier 1980.

Les procureurs,

TREMBLAY, PINSONNAULT, MORISSET,

5231-6-4-0

BOIS & MIGNAULT.

Cité de Verdun

Avis public est, par les présentes, donné que la cité de Verdun s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte, pour les motifs suivants:

1. Pour abroger l'article 10 de la loi modifiant sa charte (1957, chapitre 72);

2. Pour abroger l'article 6 de la loi modifiant sa charte (1959, chapitre 54);

3. Pour modifier le troisième paragraphe de l'article 469 de la Loi sur les cités et villes pour autoriser la cité à réglementer ou prohiber les jeux de boules, les jeux de billard, pool, trou-madame, quilles, bagatelle et les salles de tir ou arcades de jeux;

4. Pour amender l'article 1 de la Loi 23, Geo. V., chapitre 59 pour permettre à la cité de voir au recouvrement des taxes scolaires aux frais de la commission scolaire;

5. Pour modifier le paragraphe 11 de l'article 473 de la Loi sur les cités et villes, tel que modifié pour la cité, afin de porter à 1 500 \$ le montant maximum de subvention pouvant être accordé à tout propriétaire pour la démolition de hangars ou autres bâtiments accessoires constituant un risque d'incendie.

6. Pour amender l'article 469 de la Loi sur les cités et villes pour permettre à la cité de réglementer ou prohiber les salons érotiques ou les boutiques où l'on vend ou offre en vente des marchandises à caractère érotique.

7. Pour modifier l'article 1 du chapitre 83 des lois de 1977 concernant la pension de certains membres du Conseil au 31 décembre 1974.

8. Pour permettre à la cité d'acquérir, par voie d'expropriation, des terrains appartenant à la ville de Montréal, situés sur l'avenue Dupuis, pour les fins de construction d'un garage municipal.

9. Pour accorder à la cité le pouvoir d'imposer, pour fins municipales, les immeubles que la ville de Montréal possède dans le territoire de la cité.

Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 18 janvier 1980.

Les procureurs de la cité de Verdun,

5060-5-4-0

VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Financement des partis politiques — Loi régissant le**Union Nationale**

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef de l'Union Nationale, de monsieur C.H. Mercier au poste de représentant officiel de l'association Conseil Union Nationale du district électoral Louis-Hébert, par madame Danielle Bédard, 1052, Duchesneau, Sainte-Foy, QC, G1W 4A9.

Montréal, le 8 février 1980.

La secrétaire,

5432-0

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Parti québécois

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, des représentants officiels suivants:

Région Côte-Nord

M. Douglas Violette est remplacé par:

M. Claude Garenynck
495, avenue Jean-Trudel
Hauterive, G5C 1G7

Abitibi-Ouest

M. Richard Pruneau est remplacé par:

Mme Jeannette Pelletier-Baribeau
585, 3^e Rue est
La Sarre, J9Z 2K3

Charlevoix

M. Jacques Breton est remplacé par:

M. Raynald Tremblay
131, rang Sainte-Mathilde
Cap-à-l'Aigle, G0T 1B0

Dorion

M. Clément Lemelin est remplacé par:

M. Claude Roy
8011, rue Garnier
Montréal, H2E 2A9

Duplessis

M. Gilles St-Pierre est remplacé par:
 Mme Marie-Rose Saint-Pierre
 170, rue Marc
 C.P. 109
 Moisie, G0G 2B0

Gatineau

M. Jacques Bérubé est remplacé par:
 M. Marcel Perreault
 2, rue Castillon
 Touraine

Laprairie

M. Claude Morin est remplacé par:
 M. Adrien Dubois
 7855, rue Sartre
 Brossard

Laurier

M. Sylvain L'Écuyer est remplacé par:
 M. Jean-Guy Montpetit
 8046, rue Casgrain
 Montréal, H2R 1Z3

Lotbinière

M. Normand Dupont est remplacé par:
 Mme Josée Caire
 298, rue Saint-Joseph
 Laurier-Station, G0S 1N0

Maskinongé

M. Jean Gauthier est remplacé par:
 M. Yvan Pichette
 140, rue Dalcourt, app. 2
 Louiseville

Montmorency

M. Guy Chenevert est remplacé par:
 M. Roland Lortie
 235, rue Seigneuriale
 Beauport

Saint-Louis

Mme Lucie Sampson est remplacée par:
 M. Donald Waye
 3941, rue Berri
 Montréal, H2L 4H2

Taschereau

M. Richard Gauvin est remplacé par:
 Mme Jeannine Gagnon
 26 1/2, rue Desjardins
 Québec

Montréal, le 8 février 1980.

La secrétaire,

5433-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE «LE GRAINIER» DE BEAUPORT

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION «LE GRAINIER» DE BEAUPORT, tenue à Beauport, QC, dans le district électoral de Montmorency, le 8 juillet 1979, il a été résolu

de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que messieurs Louis Bélanger, Pierre Pelletier et Jean Caron soient nommés liquidateurs.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
 Coopératives et Institutions financières,*

5414-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Ministères — Avis concernant les**Consommateurs, Coopératives et Institutions financières****Assurances — Loi sur les****LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO
LIMITÉE***Demande de permis*

Avis est, par les présentes, donné que LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO LIMITÉE, ci-après appelée la compagnie, a soumis une demande de permis d'assureur pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Automobile
Aviation
Biens
Garantie
Responsabilité

Le siège social de la compagnie est situé au 2021, rue Union, bureau 1150, Montréal, QC.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis à la requérante.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 5 février 1980.

Le surintendant des assurances,

5385-o

JACQUES M. ROY.

**GAN INCENDIE ACCIDENTS
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES ET
DE RÉASSURANCES INCENDIE,
ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS***Délivrance de permis*

Avis est, par les présentes, donné que GAN INCENDIE ACCIDENTS COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES INCENDIE, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer les catégories d'assurance suivantes:

Automobile
Biens
Bris des machines
Responsabilité

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Le siège social de la compagnie est situé à Paris, France et son principal établissement d'affaires au Canada et au Québec est situé au 360, rue Saint-Jacques, suite 920, Montréal, QC.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 12 février 1980.

Le surintendant des assurances,

5354-o

JACQUES M. ROY.

LE SECOURS MUTUEL DU FACTEUR*Dissolution*

Avis est, par les présentes, donné que «LE SECOURS MUTUEL DU FACTEUR», formé en corporation comme société de secours mutuels en vertu de l'article 66 de la Loi des assurances, le 9 juillet 1931 et ayant son siège social à Montréal, a été dissoute le 8 février 1980, en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32) et la Loi sur la liquidation des compagnies (L.R.Q., chapitre L-4) suite à la production du rapport des liquidateurs.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

5354-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE
CONTRE L'INCENDIE DE VERCHÈRES***Fusion*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), il a approuvé le 28 janvier 1980, après avoir pris l'avis du surintendant des assurances, la convention de fusion intervenue entre les compagnies d'assurance mutuelles contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Saint-Marc et de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Verchères.

Le siège social de la nouvelle corporation est situé à Saint-Marc dans le comté municipal de Verchères.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

5386-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

INSTITUT BARON DE HIRSCH ET SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE HÉBRAÏQUE DE MONTRÉAL BARON DE HIRSCH INSTITUTE AND HEBREW BENEVOLENT SOCIETY OF MONTREAL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement de «BARON DE HIRSCH INSTITUTE AND HEBREW BENEVOLENT SOCIETY OF MONTREAL», constituée le 16 novembre 1870, chapitre 71, Statuts refondus du Canada, changeant son nom en celui de «INSTITUT BARON DE HIRSCH ET SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE HÉBRAÏQUE DE MONTRÉAL — BARON DE HIRSCH INSTITUTE AND HEBREW BENEVOLENT SOCIETY OF MONTREAL», et ce,

en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY,

1346-9853

5354-o

SYNDICAT NATIONAL DU LAIT INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 25 janvier 1980, il a approuvé le règlement de la corporation changeant son siège social de 155 est, boulevard Charest, Québec, QC, le tout conformément aux articles 2 et suivants de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, Lois refondues du Québec, chapitre P-16.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY,

1417-6960

5354-o

Régie de l'assurance-récolte du Québec

Pommes

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., chapitre A-30), avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1980, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

1. Prix unitaires

Catégorie A — pommiers nains et semi-nains

Âge du pommier	Valeur assurée par pommier en \$
-------------------	----------------------------------

	Non subventionné	Subventionné
1	6,20 \$	3,77 \$
2	8,58	5,95
3	11,25	8,42
4	12,24	9,79
5	13,22	11,16
6	11,32	10,29
7	9,42	9,42
8	8,91	8,91
9	8,40	8,40
10	7,80	7,80
11	7,20	7,20

	Non subventionné	Subventionné
12	6,50 \$	6,50 \$
13	5,80	5,80
14	4,98	4,98
15	4,15	4,15
16	3,18	3,18
17	2,20	2,20
18	0,00	0,00

Les pommiers pour lesquels le pomiculteur a reçu une subvention du M.A.P.A.Q. sont appelés: pommiers subventionnés.

Catégorie B — pommes classées:	0,20 \$ le kg
Catégorie C — pommes non classées:	0,10 \$ le kg

2. Taux de cotisation

Catégorie A — pommiers semi-nains et nains

Le taux est égal à 4% de la valeur assurée.

Catégorie B et C — pommes classées et non classées

Pour le producteur ayant moins de trois ans d'expérience avec la Régie, le taux est fixé à 7,5% de la valeur assurée pour la catégorie B et à 4,5% pour la Catégorie C.

Pour le producteur possédant trois ans et plus d'expé-

rience avec la Régie, le taux de cotisation est indexé à son indice de perte selon le tableau suivant:

Indice de perte	Catégorie B %	Catégorie C %
Aucune réclamation	5	3,0
0,01 \$ — 0,39 \$	6	3,5
0,40 — 0,99	7	4,2
1,00 — 1,39	8	4,8
1,40 — 1,99	9	5,5
2,00 — et plus	10	6,0

Les taux de cotisation indiqué ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.
Québec, le 5 février 1980.

5442-0

Le secrétaire,
M.-MARC CLOUTIER.

Régie de l'électricité et du gaz — Loi sur la

GAZ MÉTROPOLITAIN, INC.,

*Requête amendée en augmentation de tarif
(en date du 7 février 1980), article 28 de la Loi sur
la Régie de l'électricité et du gaz, L.R.Q., chapitre R-6.*

Avis est, par la présente, donné que GAZ MÉTROPOLITAIN, INC., distributeur aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., chapitre R-6) a, par sa requête amendée 2775-80 en date du 7 février 1980, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz:

«D'approuver une augmentation permanente de 4 500 000 \$.

D'approuver l'augmentation de 4 500 000 \$ sur une base provisoire d'abord pour permettre à la requérante d'obtenir le plus tôt possible les revenus supplémentaires suffisants pour atteindre le taux de rendement jugé raisonnable.

D'ordonner que l'augmentation demandée soit mise en vigueur sur les volumes consommés à compter du 1^{er} janvier 1980»

L'augmentation demandée par la requérante se répartit comme suit, selon les tarifs ci-après:

Tarifs	Augmentation \$/mpc
Tarif 1	0,14
Tarif 2	0,07
Tarif 3	0,07

Tarifs

Tarif
Tarif
Tarif
Tarif
Tarif

4
6
7
8
9

Augmentation

\$/mpc
0,02
0,02
0,01
0,03
0,03

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Régie de l'électricité et du gaz,
Le secrétaire par intérim,
GILLES BONNEAU, C.G.A.

2100, rue Drummond
Montréal, QC
H3G 1X1

5452-0

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL LES JEUNES DE L'OUTAOUAIS

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5) il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL LES JEUNES DE L'OUTAOUAIS».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Hull, district judiciaire de Hull.

*Le ministre des Consommateurs, Coopératives
et Institutions financières,*

GUY JORON.

1640-7868

5354-o

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Bégin

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 4 janvier 1980, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Normand Brassard, secrétaire-trésorier
113, rue Parent, Bégin

Madame Gabrielle Lèvesque, ménagère
Rang 2 ouest, Bégin

Madame Ghyslaine Dallaire, ménagère
137, rue Villeneuve, Bégin

Monsieur Clermont Lemieux, vendeur
146, rue Parent, Bégin

Monsieur Gilles Villeneuve, gérant
200 sud, rue Parent, Bégin

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Bégin, dans le district judiciaire de Chicoutimi.

Société d'habitation du Québec,

Le secrétaire,

5443-o

JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Office municipal d'habitation de Blainville

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 17 janvier 1980, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Onil Charron, agent de sécurité
397, boul. Labelle, Blainville

Madame Micheline Groulx, ménagère
274, rue Martin, Blainville

Madame Pierrette Desjardins, professeur
580, rue Frontenac, Blainville

Monsieur Yvon Gamache, inspecteur
47 est, 72^e Avenue, Blainville

Monsieur Gérard Lalande, inspecteur
16 ouest, 20^e Avenue, Blainville

Monsieur Jean-Claude Favreau, pharmacien
1083, boul. Labelle, Blainville

Monsieur Jean-Guy Gravel, gérant
798, rue Marier, Blainville

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitations pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Blainville, district judiciaire de Terrebonne.

Société d'habitation du Québec,

Le secrétaire,

5444-o

JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Office municipal d'habitation de La Pêrade

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 21 janvier 1980, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Blaise Soucy, vétérinaire
150, rue Ricard, La Pêrade

Madame Lyse Gervais, secrétaire
151, rue Ricard, La Pêrade

Madame Lucille Juneau, ménagère
674, rue Sainte-Anne, La Pêrade

Monsieur Raymond Devault, retraité
848, 1^{re} Avenue, La Pêrade

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de La Pêrade, district judiciaire de Trois-Rivières.

Société d'habitation du Québec,

Le secrétaire,

5445-o

JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Saint-Louis-de-Pintendre

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 23 janvier

1980, constituant en corporation sans but lucratif:

Madame Claudette Desroches, ménagère

816, des Ruisseaux, Saint-Louis-de-Pintendre

Monsieur Marcel Fontaine, promoteur

775, rue Kennebec, Saint-Louis-de-Pintendre

Monsieur Gérard Couture, technicien

878, chemin des Îles, Saint-Louis-de-Pintendre

Monsieur Roch Métivier, gérant

308, 3^e Avenue, Saint-Louis-de-Pintendre

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Pintendre, dans le district judiciaire de Québec.

Société d'habitation du Québec,

Le secrétaire,

5446-o

JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Soumissions — Demandes de

Ville de Charlemagne (Comté de L'Assomption)

Année

Capital

8 avril 1990 397 000 \$
(à renouveler)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Léo M. Lepage, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 82, rue Sacré-Coeur, Charlemagne, comté de L'Assomption, QC, jusqu'à 20 heures, le lundi 10 mars 1980, pour l'achat de 942 000 \$ d'obligations de la ville de Charlemagne datées du 8 avril 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 13%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 avril 1980.

Tableau d'amortissement — 942 000 \$

Année	Capital
8 avril 1981	22 000 \$
8 avril 1982	24 000
8 avril 1983	25 000
8 avril 1984	27 000
8 avril 1985	30 000
8 avril 1985	417 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Charlemagne s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 avril 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 97 — 95 000 \$; 109 — 4 900 \$; 110 — 4 200 \$; 111 — 3 500 \$; 113 — 54 900 \$ renouvellements d'emprunt; 11-154-78 — 50 600 \$; 11-155-78 — 22 200 \$; 11-157-78 — 18 700 \$ voirie; 11-158-78 — 42 000 \$ aqueduc, égouts; 04-160-79 (07-162-79) — 637 900 \$ aqueduc, égouts, voirie; 09-165-79 — 8 100 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le lundi 10 mars 1980, à l'hôtel de ville, 82, rue Sacré-Coeur, Charlemagne, comté de L'Assomption, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Charlemagne, comté de L'Assomption, le 13 février 1980.

Le secrétaire-trésorier,

LÉO M. LEPAGE.

Hôtel de ville

82, rue Sacré-Coeur

Charlemagne

comté de L'Assomption, QC, J5Z 1W8

téléphone: 581-2541, code 514 5454-0

Commission scolaire Chomedey de Laval

(Siège social: ville de Laval, QC)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Edmond Leroux, directeur général, au centre administratif, 125, boulevard des Prairies, ville de Laval, Laval, QC, jusqu'à 20 heures, le lundi 10 mars 1980, pour l'achat de 1 127 500 \$ d'obligations de la commission scolaire Chomedey de Laval datées du 8 avril 1980, et remboursables en série du 8 avril 1981 au 8 avril 1990 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 13% payable semi-annuellement les 8 octobre et 8 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 avril 1980.

Tableau d'amortissement — 1 127 500 \$ — 10 ans

Année	Capital
8 avril 1981	77 500 \$
8 avril 1982	85 000
8 avril 1983	95 000
8 avril 1984	106 000
8 avril 1985	117 000
8 avril 1986	122 000
8 avril 1987	109 000
8 avril 1988	123 000
8 avril 1989	138 000
8 avril 1990	155 000

La commission scolaire Chomedey de Laval, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Chomedey de Laval s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 avril 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 3 décembre 1968 — 124 000 \$ renouvellement d'emprunt; 30 octobre 1963 — 38 500 \$ renouvellement d'emprunt; 29 octobre 1979 — 965 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 10 mars 1980, à 20 heures, au centre administratif, 125, boulevard des Prairies, ville de Laval, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Laval, le 11 février 1980.

Le directeur général,

EDMOND LEROUX.

Centre administratif

125, boulevard des Prairies

Laval, QC

téléphone: 663-8660, code 514

5455-0

Village de Kingsey-Falls

(Comté de Drummond)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Kingsey-Falls» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 816 000 \$ d'obligations du village de Kingsey-Falls datées du 8 avril 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 13%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 10 mars 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 avril 1980.

Tableau d'amortissement — 816 000 \$

Année	Capital
8 avril 1981	13 000 \$
8 avril 1982	14 000
8 avril 1983	17 000
8 avril 1984	18 000
8 avril 1985	20 000
8 avril 1985	111 000 (à renouveler)
8 avril 1990	37 000
8 avril 1990	586 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Kingsey-Falls s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 avril 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règle-

ments suivants: 105 — 600 000 \$; 116-A — 160 000 \$; 118 — 56 000 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice G, 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, QC, à 15 heures, le lundi 10 mars 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 10 mars 1980, à 19 h 30, au bureau municipal, 7, rue Tardif, Kingsey-Falls, comté de Drummond, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Kingsey-Falls, comté de Drummond, le 12 février 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME LAURIANNE COUTURE.

Bureau municipal
7, rue Tardif
Kingsey-Falls
comté de Drummond, QC, J0A 1B0
téléphone: 363-2623, code 819 5456-0

Commission scolaire régionale Lignery

(Siège social: ville de La Prairie, QC)

Avis public est, par les présentes donné, que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Normand Lapointe, directeur général au centre administratif, 1250, boulevard Sainte-Elisabeth, La Prairie, comté de Laprairie, QC, jusqu'à 20 heures, le lundi 10 mars 1980, pour l'achat de 291 000 \$ d'obligations de la commission scolaire régionale Lignery datées du 8 avril 1980, et remboursables en série du 8 avril 1981 au 8 avril 1990 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 13% payable semi-annuellement les 8 octobre et 8 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 avril 1980.

Tableau d'amortissement — 291 000 \$ — 10 ans

Année	Capital
8 avril 1981	16 000 \$
8 avril 1982	18 000
8 avril 1983	21 000
8 avril 1984	23 000
8 avril 1985	26 000
8 avril 1986	29 000

Année	Capital
8 avril 1987	33 000 \$
8 avril 1988	37 000
8 avril 1989	41 000
8 avril 1990	47 000

La commission scolaire régionale Lignery, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommiss, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale Lignery s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 avril 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 26 juin 1979 (28 janvier 1980) — 291 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 10 mars 1980, à 20 heures, au centre administratif, 1250, boulevard Sainte-Élisabeth, La Prairie, comté de Laprairie, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de La Prairie, le 14 février 1980.

Le directeur général,
NORMAND LAPOINTE.

Centre administratif

1250, boulevard Sainte-Élisabeth

La Prairie

comté de Laprairie, QC, J5R 1X2

téléphone: 659-9181, code 514

5457-o

Municipalité de Rock-Forest

(Comté de Sherbrooke)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la municipalité de Rock-Forest» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 961 000 \$ d'obligations de la municipalité de Rock-Forest datées du 8 avril 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 13%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 12 mars 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Service des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 avril 1980.

Tableau d'amortissement — 961 000 \$

Année	Capital
8 avril 1981	27 000 \$
8 avril 1982	31 000
8 avril 1983	34 000
8 avril 1984	38 000
8 avril 1985	43 000
8 avril 1985	232 000 (à renouveler)
8 avril 1990	78 000
8 avril 1990	478 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Rock-Forest s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 avril 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 359 — 18 000 \$ aqueduc, égouts; 373 — 543 000 \$ aqueduc, égouts, voirie etc.; 375 — 400 000 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, QC, à 15 heures, le mercredi 12 mars 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 12 mars 1980, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 4857, boulevard Bourque, municipalité de Rock-Forest, comté de Sherbrooke, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Rock-Forest, comté de Sherbrooke, le 11 février 1980.

Le secrétaire-trésorier,
PIERRE GAUTHIER.

Hôtel de ville
4857, boulevard Bourque
municipalité de Rock-Forest
comté de Sherbrooke, QC, J0B 2J0
téléphone: 569-9857, code 819 5458-o

Commission scolaire régionale de Tilly

(Siège social: ville de Sainte-Foy, QC)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Sylvain Blanchette, directeur général au centre administratif, 945, rue Wolfe, case postale 244, Sainte-Foy, QC, jusqu'à 20 heures, le mercredi 12 mars 1980, pour l'achat de 714 000 \$ d'obligations de la commission scolaire régionale de Tilly datées du 8 avril 1980, et remboursables en série du 8 avril 1981 au 8 avril 1990 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 13% payable semi-annuellement les 8 octobre et 8 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 avril 1980.

Tableau d'amortissement — 714 000 \$ — 10 ans

Année	Capital
8 avril 1981	40 000 \$
8 avril 1982	45 000
8 avril 1983	50 000
8 avril 1984	57 000
8 avril 1985	64 000
8 avril 1986	71 000
8 avril 1987	80 000

Année	Capital
8 avril 1988	91 000 \$
8 avril 1989	102 000
8 avril 1990	114 000

La commission scolaire régionale de Tilly, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale de Tilly s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 avril 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 14 novembre 1979 — 714 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mercredi 12 mars 1980, à 20 heures, au centre administratif, 945, rue Wolfe, Sainte-Foy, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Sainte-Foy, le 11 février 1980.

Le directeur général,
SYLVAIN BLANCHETTE.
Centre administratif
945, rue Wolfe
case postale 244
ville de Sainte-Foy, QC, G1V 4E2
téléphone: 657-2121, code 418 5459-o

Ville de Val-Bélair
(Comté de Chauveau)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Val-Bélair» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 781 000 \$ d'obligations de la ville de Val-Bélair datées du 8 avril 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 13%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 10 mars 1980.

Bureau d'ouverture des Soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 avril 1980.

Tableau d'amortissement — 1 781 000 \$

Année	Capital
8 avril 1981	23 000 \$
8 avril 1982	26 000
8 avril 1983	31 000
8 avril 1984	32 000
8 avril 1985	36 000
8 avril 1985	706 000 (à renouveler)
8 avril 1990	927 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Val-Bélair s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 avril 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 263 — 2 300 \$; 264 — 5 500 \$; 270 — 7 900 \$; 271 — 32 000 \$; 286 — 6 500 \$; B-178 — 500 \$; B-190 — 10 500 \$; B-211 — 30 500 \$; B-213 —

196 000 \$; B-214 — 481 000 \$ renouvellement d'emprunt; VB-134-78 — 25 000 \$ aqueduc, égouts; VB-144-79 — 58 000 \$ usine d'épuration; VB-153-79 — 305 300 \$ voirie, aqueduc, égouts, etc.; VB-160-79 — 144 500 \$; VB-164-79 — 328 500 \$; VB-165-79 — 33 000 \$ voirie, aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, QC, à 15 heures, le lundi 10 mars 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 10 mars 1980, à 20 heures, à la salle du Conseil, 6, 31^e Rue, Val-Bélair, comté de Chauveau, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Val-Bélair, comté de Chauveau, le 13 février 1980.

Le greffier,
SERGE MAINGUY.

Hôtel de ville

1105 nord, rue de l'Église

Val-Bélair

comté de Chauveau, QC

téléphone: 842-7184, code 418

5460-0

Commission scolaire Val Monts

(Siège social: ville de Saint-Hyacinthe, QC)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Norman Bergeron, directeur général, au centre administratif, 825, rue Grenier, La Providence, comté de Saint-Hyacinthe, QC, jusqu'à 20 h 30, le mardi 11 mars 1980, pour l'achat de 205 000 \$ d'obligations de la commission scolaire Val Monts datées du 8 avril 1980, et remboursables en série du 8 avril 1981 au 8 avril 1990 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 13% payable semi-annuellement les 8 octobre et 8 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 avril 1980.

Tableau d'amortissement 205 000 \$ — 10 ans

Année	Capital
8 avril 1981	15 000 \$
8 avril 1982	18 000

Année	Capital
8 avril 1983	19 000 \$
8 avril 1984	21 000
8 avril 1985	23 000
8 avril 1986	17 000
8 avril 1987	19 000
8 avril 1988	22 000
8 avril 1989	24 000
8 avril 1990	27 000

La commission scolaire Val Monts, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommiss, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter

tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Val Monts s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 avril 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 28 novembre 1963 — 37 000 \$ renouvellement d'emprunt; 11 septembre 1979 — 168 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 11 mars 1980, à 20 h 30, au centre administratif, 825, rue Grenier, La Providence, comté de Saint-Hyacinthe, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Hyacinthe, le 11 février 1980.

Le directeur général,
NORMAND BERGERON.

Centre administratif
825, rue Grenier
La Providence
comté de Saint-Hyacinthe, QC, J2T 1T1
téléphone: 773-6041, code 514 5461-0

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District d'Arthabaska

No 415-02-000189-79

BENOÎT GAGNON, résidant et domicilié au 2029 ouest, rue Notre-Dame, Victoriaville, district d'Arthabaska, demandeur, contre LAURENT LABONTÉ et FERNANDE LABONTÉ, résidant et domiciliés au 125, Commerciale, Tring-Jonction, district de Beauce, défendeurs conjoints et solidaires.

L'immeuble saisi et enregistré au nom du défendeur Laurent Labonté seulement est le suivant:

«Un terrain ou emplacement, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Warwick, comme étant la subdivision douze du lot originaire numéro huit cent cinquante-cinq (855-12), avec bâtisses dessus construites, circon-

tances et dépendances.»

Ledit immeuble est vendu sujet à toutes les servitudes pouvant l'affecter.

La mise à prix est fixée à 600 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, province de

Québec, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE L. GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 6 février 1980.

5387-o

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000225-79
Shérif: 1-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3, demanderesse, contre SERGE D'ARCY, résidant et domicilié au 4240, des Sauges, app. 304, Orsainville, QC, G1G 3V3, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent trente-trois (ptie 133) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marguerite, division d'enregistrement de Dorchester, mesurant huit cent quarante pieds (840') de largeur en front au sud-est et à la profondeur au nord-ouest par neuf cents pieds (900') de profondeur des côtés nord-est et sud-ouest, le tout plus ou moins, mesures anglaises, lequel immeuble est borné en front au sud-est par l'ancien chemin public du rang St-Pierre, au nord-est partie par une partie du même lot, propriété de Claudette Corriveau ou représentants et partie par une autre partie du même lot appartenant à monsieur Raymond Deblois ou représentants, au nord-ouest par une autre partie du même lot cent trente-trois (ptie 133) et au

sud-ouest par une partie du lot cent trente-deux (ptie 132) du même cadastre; circonstances et dépendances.

Avec toutes les servitudes actives et passives, et avec et y compris la partie indivise de l'ancien chemin Saint-Pierre ou Saint-Alexandre d'une longueur d'environ neuf cent vingt-cinq pieds (925'), mesures anglaises, plus ou moins, laquelle partie de terrain est bornée à chaque extrémité par le nouveau chemin actuel et est situé entre les lots cent trente-trois (133) et cent trente-quatre (134) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marguerite, division d'enregistrement de Dorchester.

La mise à prix est fixée à la somme de 650 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester à Sainte-Hénédine, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph, Beauce, le 12 février 1980.

5448-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauharnois

No 500-05-008986-794

FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, au 1253, McGill College, demanderesse, c. ROGER MONET, domicilié au 810 est, rue Faillon, à Montréal, district de Montréal, défendeur.

«Un emplacement ayant front sur la rue Notre-Dame en la ville de Léry, connu et désigné comme étant les lots numéros sept et huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent cinquante-trois (353-7 et 8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay. Avec toutes les bâtisses y érigées portant les numéros 14, 16, 18 et 20 rue Notre-Dame, ville de Léry.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les

servitudes actives et passives, apparentes ou autres attachées audit emplacement, sans exception.

La mise à prix est fixée à 10 000 \$, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, à Sainte-Martine, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Valleyfield, le 7 février 1980.

5367-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauharnois

No 760-05-000590-79

LES ARTISANS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 333 est, de la rue Saint-Antoine, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre M. RICHARD CHAMP, demeurant sur la rue Steward, à Howick, district de Beauharnois, défendeur et DAME LINDA BRIMER, épouse commune en biens dudit Richard Champ, des mêmes lieux, mise en cause.

«Un terrain situé sur la rue Steward dans le village de Howick, comté de Châteauguay, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Saint-Malachie-d'Ormstown comme étant la subdivision cinquante du lot originaire quatre cent quatre-vingt-douze (492-50), mesurant soixante-dix pieds (70') de largeur par une profondeur de cent vingt pieds (120'), mesures anglaises plus ou moins, le tout formant une superfi-

cie de huit mille quatre cents pieds carrés (8 400 pi²).

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 975 \$, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, à Sainte-Martine, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Valleyfield, le 4 février 1980.

5388-o

Bedford*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Bedford
 No 460-05-000454-78
 Shérif: 79

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre LAGA INC., ayant une place d'affaires au 50, rue Centre, Granby, QC, J2G 5B3, et JACQUES GUERTIN, à son lieu de travail, au 50, rue Centre, Granby, QC, J2G 5B3, partie défenderesse.

Description:

«La subdivision six du lot originaire six cent soixante-cinq (665-6), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Shefford;

De figure rectangulaire, borné au nord, au sud et à l'est par une partie non subdivisée du lot 665; à l'ouest, par une partie non subdivisée du lot 665; chemin public. Mesurant deux cent quatre-vingts pieds (280 pi, soit 84,34 m) en largeur par une profondeur de deux cent cinquante pieds

(250 pi, soit 76,20 m). Contenant une superficie de soixante-dix mille pieds carrés (70 000 pi², soit 6 503,21 m²), mesures anglaises.»

La mise à prix est fixée à 9 792,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, le PREMIER jour d'AVRIL 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Granby, le 7 février 1980.

5389-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Bedford
 No 460-05-000220-79
 Shérif no 86

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY, corps politique incorporé, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 33, rue Dufferin, à Granby, district de Bedford, partie demanderesse, contre OVIDE PAQUIN, domicilié et résidant au 373 est, rue Denison, à Granby, district de Bedford, partie défenderesse.

Désignation

a) Les lots numéros quatre et cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-treize (593-4 et 5) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby;

b) Une partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-treize (ptie 593) aux mêmes plan et livre de renvoi officiels et bornée comme suit: vers le nord et l'ouest, par une autre partie non subdivisée du lot 593, vers le sud, par l'emprise du chemin public (ptie 593), vers l'est, par le lot 593-4;

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances;

Chaque côté de ladite partie du lot 593 mesure cent quatre-vingts pieds (180') et ladite partie a une superficie de trente-deux mille quatre cents pieds carrés (32 400 pi²), mesures anglaises.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables palcés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation.»

La mise à prix est fixée à 13 665 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, le PREMIER jour d'AVRIL 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Granby, le 7 février 1980.

5390-0

Hauterive

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Hauterive
 No 655-05-000042-79
 Dossier du shérif: 18-22-79

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN, demanderesse, contre **BERTRAND BOUCHER**, le défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«La subdivision deux cent soixante-huit du lot originaire numéro trois—un, rang Un (lot 3-1-268, rg 1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Lafleche, comté de Saguenay, ville de Hauterive.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et plus particulièrement la maison portant le numéro civique 790, rue Marest, à Hauterive.»

La mise à prix est fixée à 9 125 \$, soit 25% de l'éva-

luation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le **MARDI QUINZIÈME** jour du mois d'**AVRIL** 1980, à **QUATORZE** heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Baie-Comeau, le 11 février 1980.

5434-o

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Hauterive
 No 655-02-000337-79
 Dossier du shérif: no 18-29-79

LA CAISSE POPULAIRE DE HAUTERIVE, demanderesse, contre **GHISLAIN LAJOIE**, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cent trois, du lot originaire numéro un, rang Deux (lot 1-103, rg II) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Ragueneau, division d'enregistrement de Saguenay.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 108, 3^e Rue, Chuteaux-Outardes.»

La mise à prix est fixée à 8 800 \$, soit 25% de l'éva-

luation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le **MARDI QUINZIÈME** jour du mois d'**AVRIL** 1980, à **ONZE** heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
 Cour provinciale
 Baie-Comeau, le 8 février 1980.

5435-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Hull
 No 550-05-001591-75

CONSTRUCTION R.G.L. LTÉE, corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 13, rue Forget, en la cité de Gatineau, secteur Templeton, province de Québec, demanderesse, contre **GAIL MIT-**

CHELL, domiciliée et résidant à R.R. 3, Buckingham, province de Québec, défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle cinq, du lot originaire trois, rang 7, (R. 7),

canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle quatorze, du lot originaire trois (3-14), rang 7 (R. 7), du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle quinze, du lot originaire trois (3-15), rang 7 (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle seize du lot originaire trois (3-16), rang 7, (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle dix-sept du lot originaire trois (3-17), rang 7, (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle dix-huit du lot originaire trois (3-18), rang 7, (R. 7), du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle dix-neuf du lot originaire trois (3-19) rang 7 (R. 7), du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt du lot originaire trois (3-20), rang 7, (R. 7), du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt et un du lot originaire trois (3-21), rang 7 (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt-deux du lot originaire trois (3-22), rang 7, (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt-trois du lot originaire trois (3-23), rang 7, (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt-quatre du lot originaire trois (3-24), rang 7 (R. 7), du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt-cinq du lot originaire trois (3-25), rang 7 (R. 7), du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt-six du lot originaire trois (3-26), rang 7, (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt-sept du lot originaire trois (3-27), rang 7 (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle vingt-huit du lot originaire trois (3-28), rang 7 (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivi-

sion officielle vingt-neuf du lot originaire trois (3-29), rang 7 (R. 7) du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle trente du lot originaire trois (3-30) rang 7 (R. 7), du canton de Buckingham.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle trente et un du lot originaire trois (3-31), rang 7 (R. 7) du canton de Buckingham.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688a C.P.C. est de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé et se lisant comme suit:

<i>Lot numéro</i>	<i>Évaluation municipale</i>	<i>Montant minimum</i>
3-5	400 \$	100,00 \$
3-14	350	87,50
3-15	375	93,75
3-16	350	87,50
3-17	350	87,50
3-18	400	100,00
3-19	375	93,75
3-20	375	93,75
3-21	375	93,75
3-22	350	87,50
3-23	325	81,25
3-24	375	93,75
3-25	375	93,75
3-26	375	93,75
3-27	375	93,75
3-28	350	87,50
3-29	375	93,75
3-30	400	100,00
3-31	375	93,75

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, QC, le NEUVIÈME jour d'AVRIL 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 6 février 1980.

5391-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-024070-794

LAFLAMME & ASSOCIES LTÉE, corporation dûment incorporée en vertu de la loi, avec siège social et place d'affaires au 59, rue Saint-Charles, en la cité de Longueuil, district de Montréal, demanderesse, contre JEAN NOËL LAMOUREUX, résidant et domicilié à route rurale no 1, en la cité de Pointe-Gatineau, district judiciaire de Hull, défendeur.

«Toute cette propriété connue et désignée comme étant partie du lot vingt B (ptie 20B), Rang Cinq (R.V), au cadastre du canton de Templeton, mesurant deux cent huit pieds et sept centièmes (208,7') de largeur par deux cent huit pieds et sept dixièmes (208,7') de profondeur et contenant en superficie quarante trois mille cinq cent soixante pieds carrés (43 560 pi²), soit un (1) acre, mesures anglaises et bornée au nord et à l'est par partie dudit lot 20B, au sud, par le chemin de la cinquième concession et à l'ouest, par le lot 21B»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688a C.P.C. est de six cent dix-huit dollars et soixante-quinze centins (618,75 \$), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de deux mille quatre cent soixante-quinze dollars (2 475 \$) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Hull, le 8 février 1980.

5392-0

Joliette*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Joliette
 No 705-05-000 384-795

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1 article 100), avec son siège social au 500, place d'Armes, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MICHEL BENOÎT, d'adresse inconnue, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un immeuble composé d'un lot de terre connu et désigné comme le lot six de la subdivision du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-dix-huit (798-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche.

Avec une maison dessus construite, circonstances et dépendances portant le numéro 973, chemin Gascon, en la ville de Mascouche.

Tel que plus amplement décrit par un certificat de localisation préparé par monsieur Alfred Trottier, A.-G., en

date du 14 septembre 1972, dossier 9107.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 2 175 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, le MERCREDI QUATORZIÈME jour de MAI 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Joliette, le 5 février 1980.

5365-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-000 024-792

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, banque dûment constituée selon les lois du Canada, ayant une place d'affaires sise au 316, avenue Dorval, Dorval, district de Montréal, partie demanderesse, contre NICOLE ROBERGE-MOREL, domiciliée et résidant au 115, rue Sylvain, Lac-Réjean, Rawdon, district de Joliette, partie défenderesse, et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«Un lot numéro quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit «B» (8B-81) du Sixième Rang du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm.

2. D'une partie du lot numéro quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro Huit «B» 8B-ptie 82) du Sixième Rang du canton de Rawdon, mesurant trente pieds de largeur par cent pieds de profondeur (30' x 100') mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: en front, vers le sud-ouest par le lot numéro 8B-7 (rue); en arrière, vers le nord-est par une partie du lot numéro 8B-87; d'un côté, vers le nord-ouest par le lot numéro 8B-81 et de l'autre côté, vers le sud-est par le rési-

du dudit lot numéro 8B-82.

Avec bâtisses dessus construites, Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et notamment sujet au droit de passage pour communiquer au chemin public et au lac artificiel.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 4 950 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm au 1532, rue Albert à Sainte-Julienne, district de Joliette, le MARDI VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Joliette, le 11 février 1980.

5436-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Terrebonne
 No 700-02-000 425-786

CRISCI & FRÈRES INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1103, chemin Gascon, à Mascouche, district de Joliette, partie demanderesse, contre GIUSEPPE TRIACCI, domicilié et résidant au 119, rue Saint-Marco, à La Plaine, district de Terrebonne, partie défenderesse, et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Le lot numéro 491-175 de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, au livre de renvoi officiel de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, dans le comté de L'Assomption:

De figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 491-48 rue, vers le nord par le lot 508-68, vers le nord-est par le lot 491-174, vers le sud-est par le lot 491-39, vers le sud-ouest par le lot 491-176; mesurant trente-huit pieds et trente-quatre centièmes (38,34', soit 11,69 m), dans sa ligne nord-ouest, cinquante et un pieds (51', soit 15,54 m) dans sa ligne nord, quarante-neuf pieds et quatre-vingt-sept centièmes (49,87', soit 15,20 m) dans sa ligne nord-est, soixante-cinq pieds (65' soit 19,81 m) dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-treize et six dixièmes (93,6',

soit 28,53 m) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie cinq mille cinq cent un pieds carrés et un dixième de pied carré, mesures anglaises (5 501,1 pi², soit 511,05 m²).»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 8 225 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, le MARDI VINGTIÈME jour de MAI 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour provinciale
 Joliette, le 6 février 1980.

5393-0

Venditioni Exponas

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Terrebonne
 No 700-05-000 611-784

ALDÉRIC DESLAURIERS, domicilié et résidant au 222, rue Therrien à Saint-Janvier, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **RÉAL PAYETTE**, d'adresse inconnue, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Donat, comté de Montcalm, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire trente et un dans le Quatrième Rang (lot 31-26, rang 4), au cadastre officiel du canton de Lussier.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication,

soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 6 525 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert à Sainte-Julienne, district de Joliette, le **VENDREDI VINGT-TROISIÈME** jour de **MAI 1980**, à **ONZE** heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Joliette, le 11 février 1980.

5437-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Joliette
 No 705-05-000 487-796

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 215, rue Saint-Jacques, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **LOUIS-JACQUES VERMETTE**, domicilié et résidant au 502, 8^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et **DAME GISELE DESJARDINS VERMETTE**, épouse commune en biens de Louis-Jacques Vermette, des mêmes lieux, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Monique, à Saint-Esprit, dans le comté de Montcalm, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Esprit, comme étant le lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-quatre (no 34-9) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la maison dessus construite portant le numéro civique 225, rue Sainte-Monique, Saint-Esprit-de-Montcalm, la rue Sainte-Monique ci-avant mentionnée étant maintenant connue comme étant la rue Côte-Saint-Louis.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

Avec et y compris tous les droits, dépendances, accessoires et améliorations y apportés comme les fixtures électriques, à gaz ou à l'éclairage, les calorifères, chauffeferettes

et moteurs, la machinerie, bouilloires, élévateurs et leur moteur, les baignoires, évier, salles de bain, bassins, tuyaux, robinets et autres fixtures de plomberie ou de chauffage, les miroirs, foyers, climatiseurs et réfrigérateurs, les appareils destinés à la cuisson, les couvre-planchers de quelque sorte que ce soit, les cloisons, comptoirs et autres objets qui sont reliés à l'immeuble au moyen de clous, vis, boulons, tuyaux, ciment, plâtre, adhésifs ou de toute autre manière et qui sont nécessaires ou utilisés aux fins d'une meilleure gestion de l'immeuble et qui sont la propriété du défendeur, y étant présumés y avoir été placés à perpétuelle demeure et étant immeuble par destination.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 2 918,75 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm au 1532, rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, le **VENDREDI SEIZIÈME** jour de **MAI 1980**, à **ONZE** heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Joliette, le 5 février 1980.

5366-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-004822-795

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre **ANDRÉ ARSENEAULT**, domicilié et résidant au 6335, boulevard Robert, Saint-Léonard, district de Montréal et **GABRIELLE DAIGNEAULT**, domiciliée et résidant au 6335, boulevard Robert, Saint-Léonard, district de Montréal, et **CONSTRUCTION GAULOIS INC.**, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR de Laprairie**, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard des Champs-Fleuris, en la ville de La Prairie, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-71) au cadastre officiel de la paroisse de La Prairie de la Magdeleine. Avec une bâtisse y érigée por-

tant le numéro 85 dudit boulevard des Champs-Fleuris, à La Prairie. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 6 637,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, boulevard Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 31 janvier 1980.

5419-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-02-029123-770

ERROL BOUCAUD, demandeur, contre **LLOYD SANTANA**, défendeur, et **le RÉGISTRATEUR de Laprairie**, mis en cause.

Description officielle du 3815, boulevard Lapinière, Brossard, QC. Des intérêts indivis de cinquante pour cent (50%) dans:

«Lot subdivision quatre cent quatre-vingt-seize, du lot originaire cent quarante-deux (142-496) aux plan et livres de renvoi officiels de la paroisse de La Prairie de la Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie, avec la maison dessus érigée, portant les numéros civiques 3815, boulevard Lapinière, à Brossard, province de Québec.»

La mise à prix est fixée à 2 406,25 \$, soit 25% de l'éva-

uation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, au no 214, rue Saint-Ignace à La Prairie, district de Montréal, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 29 janvier 1980.

5420-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-017059-781

DAME MARIA CANCI CAPPOLA, ménagère, domiciliée et résidant au 6800, 28^e Avenue, Rosemont, district de Montréal, demanderesse, contre **ERNEST**

CONTE, homme d'affaires, domicilié et résidant au 26, rue Hillcrest, à Pointe-Claire, district de Montréal, défendeur et **LE RÉGISTRATEUR de Montréal**, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Létourneau, dans les ville et district de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision trente-quatre du lot originaire numéro huit (8-34) et la subdivision numéro trente-cinq du lot originaire numéro huit (8-35) aux plan et livre de renvoi officiels du village d'Hochelaga. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 587 et 595 de ladite rue Létourneau, dans les ville et district de Montréal.»

La mise à prix est fixée à 5 800 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

«Un lot de terre connu et désigné comme étant la subdivision deux cent onze du lot originaire numéro mille deux cent vingt-cinq (1225-211) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie, mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par soixante-quatre pieds (64') de profondeur, mesures anglaises. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3445, 3447 et 3449 de la rue Cartier, dans les ville et district de Montréal.»

La mise à prix est fixée à 6 600 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

«Un emplacement ayant front sur la rue Dorion, dans les ville et district de Montréal, quartier Bourget, connu et désigné comme étant le lot numéro mille cent quatre-vingt-huit (1188) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie.

Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 2038, 2040, 2042, 2044, 2046 et 2048 et autres dépendances dessus construites sur ladite rue Dorion, dans les ville et district de Montréal.»

La mise à prix est fixée à 4 250 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

«Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision deux cent quarante du lot originaire numéro mille deux cent vingt-cinq (1225-240) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3464, 3466, 3468 et

3470 de la rue Cartier, dans les ville et district de Montréal.»

La mise à prix est fixée à 4 442,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

«Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision deux cent trente-neuf du lot originaire numéro mille deux cent vingt-cinq (1225-239) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3456, 3458, 3460 et 3462 de la rue Cartier, dans les ville et district de Montréal.»

La mise à prix est fixée à 4 425 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

«Un emplacement situé sur l'avenue Palm, dans les ville et district de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision trois cent sept du lot originaire numéro mille sept cent quatre (1704-307) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 4730, 4732 et 4734 de ladite avenue Palm, dans les ville et district de Montréal, ainsi que la bâtisse érigée en arrière portant le numéro civique 4736 et 4736B de ladite avenue Palm dans les ville et district de Montréal. Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives, passives, occultes et apparentes.»

La mise à prix est fixée à 3 625 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, au palais de justice, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 février 1980.

5421-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004883-797

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE CROWN LIFE, corporation dûment constituée, ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario, et son principal établissement au Québec au 550 ouest, rue Sherbrooke, suite 940, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre GEORGES ANDRÉ LEFÈVRE, homme d'affaires,

résidant et domicilié au 2112, chemin des Patriotes, à Saint-Ours, province de Québec, défendeur et le RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Rivard en la ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent cinquante-trois de la subdivision officielle du

lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-353) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, division d'enregistrement de Laval.

Avec la bâtisse y située portant le numéro 3495 de ladite rue Rivard.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 55 525 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif

du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 boulevard Je-me-Souviens, Laval, district de Montréal, le VINGT-SEPTIÈME jour de MARS 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 février 1980.

5422-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Iberville
No 755-02-000325-79
No 500-05-018974-798

CONSTRUCTION BON VAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant sa place d'affaires au 138, rue Feremi, Delson, district de Montréal, demanderesse, contre MAURICE DESROCHERS ET UXOR, résidant et domicilié au 516, boulevard Edouard-VII, à Saint-Philippe, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de LaPrairie, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé à St-Philippe, QC, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent quatorze (Ptie 114) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Philippe, mesurant cent deux pieds et trente centièmes de pied (102,30') de largeur en front dans sa ligne nord-est et en arrière dans sa ligne sud-ouest, deux cent pieds (200') de profondeur, d'un côté dans sa ligne nord-ouest, et d'autres côtés dans sa ligne-est, contenant en superficie vingt mille pieds carrés 20 000 pi², borné en front vers le nord-est par le boule-

vard Edouard-VII, en arrière, vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 114, d'un côté vers le sud-ouest par une autre partie du lot 114, et d'autre côté vers le nord-ouest par partie du lot 117 dudit cadastre. Avec bâtisses dessus érigées.»

La mise à prix est fixée à 6 475 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 février 1980.

5423-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-051030-778

INDUSTRIES B. F. G. LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1395, Marie-Victorin, à Saint-Bruno-de-Montarville, district de Montréal, demanderesse, contre FERNAND PARENTEAU, résidant et domicilié au 355, 46^e Avenue, à Lachine, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«1. Un emplacement donnant sur la 46^e Avenue, dans la ville de Lachine, district de Montréal et constitué de:

La subdivision treize du lot mille trente-sept (1037-13) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de

Lachine, de forme triangulaire, mesurant quarante-huit pieds et quinze centièmes (48,15 pi) de largeur sur la 46^e Avenue, cent quatorze pieds et soixante-huit centièmes (114,68 pi) de longueur sur sa limite nord et cent quatorze pieds et soixante-huit centièmes (114,68 pi) sur sa limite sud-est, soit une superficie de deux mille cinq cent six pieds carrés (2 506 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

La subdivision trois de la subdivision sept cent cinquante-deux du lot huit cent quatre-vingt-dix-neuf (889-752-3) desdits plan et livre de renvoi officiels, ayant une superfi-

cie de trois mille neuf cent soixante-dix-huit pieds carrés (3 978 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

La subdivision un de la subdivision huit cent vingt et un du lot huit cent quatre-vingt-dix-neuf (899-821-1) desdits plan et livre de renvoi officiels, ayant une superficie de six cent cinquante-quatre pieds (654 pi), mesures anglaises et plus ou moins, portant le numéro civique 355, 46^e Avenue, à Lachine.»

2. «Une parcelle de terrain située dans la ville de Lachine et constituée de:

Une partie de la resubdivision du lot numéro deux de la subdivision du lot huit cent vingt et un du lot original numéro huit cent quatre-vingt-dix-neuf (899-821-ptie 2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, ladite partie étant bornée à l'est par le lot numéro 899-821-1, et au sud-ouest par un reste du lot numéro 899-821-2; les mesures sont celles qui sont énumérées dans le contrat enregistré sous le numéro 2161697; mesurant dix-neuf pieds et quarante et un centièmes (19,41 pi) sur une de ses limites nord-est le long d'une arc de cercle d'un rayon de deux mille sept cent quatre-vingt-dix pieds et trente-cinq centièmes, trente-trois pieds et deux centièmes (33,02 pi) sur son autre limite nord-est, vingt-deux pieds et trente-huit centièmes (22,38 pi) sur sa limite est, soixante-cinq pieds et cinquante-deux centièmes (65,52 pi) sur sa limite sud-est, et ayant une superficie de cinq cent vingt-cinq pieds carrés et vingt-huit centièmes (525,28 pi²), mesures anglaises.

Une partie de la resubdivision du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro huit cent vingt et un du lot ori-

ginal huit cent quatre-vingt-dix-neuf (899-821-ptie 2) desdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, ayant une forme triangulaire, limitée au nord par le lot 899-821-1, à l'est par le lot 899-822 (une partie de la 46^e Avenue) et au sud par un reste du lot 899-821-2, les mesures étant celles qui sont énumérées dans le contrat enregistré sous le numéro 2161697; mesurant treize pieds (13 pi) sur la limite est le long de la 46^e Avenue, cinquante-huit pieds et quatre-vingt-sept centièmes (58,87 pi) sur la limite nord, soixante et un pieds et quarante-cinq centièmes (61,45 pi) sur la limite sud-ouest, et ayant une superficie trois cent quatre-vingt-un pieds carrés et seize centièmes (381,16 pi²) mesures anglaises, et ayant une superficie de trois cent quatre-vingt-un pieds carrés et seize centièmes (381,16 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Avec les bâtisses dessus érigées.»

La mise à prix est fixée à 18 000 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 février 1980.

5424-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-020280-780

LA MUTUELLE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, demanderesse, contre **DAME REETA OBHRAI**, défenderesse, et **RAKESH KENT**, défendeur.

Description:

Les immeubles de Rakesh Kent et dame Reeta Obhrai: «Un emplacement situé à Brossard, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision 104 du lot originaire 134 (134-104) aux plans et livres de renvoi officiels de la paroisse de La Prairie de la Magdeleine.

Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 6395, rue Baillargeon, le mur sud-ouest étant mitoyen.

Sujet à une servitude en faveur de la Commission hydro électrique de Québec et la Compagnie téléphone Bell du Canada et créée en vertu d'un acte enregistré à La Prairie sous le numéro 99171.

Sujet à un droit de passage créé en vertu d'un acte enre-

gistré à La Prairie sous le numéro 106757.

Le tout tel que la propriété existe actuellement, avec tous ses droits, dépendances et circonstances sans exception ou réserves de quelque sorte.»

La mise à prix est fixée à 5 497,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de La Prairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 février 1980.

5425-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-014140-790

THE MARITIME LIFE ASSURANCE COMPANY, corps politique dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires au 7575, route Trans-Canada, en les ville et district de Montréal, QC, partie demanderesse, contre LES ENTREPRISES TERRASSE OUEST INC., ET AL., défenderesse et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement situé en la cité de Pierrefonds, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision soixante-sept du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-67) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Geneviève.

Avec la bâtisse y érigée ou en cours de construction et portant le numéro civique 4905, des Érables.

Avec et sujet à la servitude en faveur de Bell Canada, Hydro-Québec, et la cité de Pierrefonds, pour les utilités publiques et/ou les services municipaux, en autant qu'ils

n'affectent pas les parties de l'immeuble ci-après hypothéqué.

Tel que ladite propriété se trouve présentement, avec tous ses droits, membres et appartenances y attachés, sans exception ou réserve.»

La mise à prix est fixée à 216 250 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, St-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 11 février 1980.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

5426-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-14254-799

THE MARITIME LIFE ASSURANCE COMPANY, corps politique dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires au 7575, route Trans-Canada, en les ville et district de Montréal, QC, demanderesse, contre JEAN JACQUES FOURNIER ET AL., domicilié et résidant dans les ville et district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble situé en la cité de Côte-St-Luc, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-420) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal;

Avec tous les bâtiments dessus érigés, notamment celui portant le numéro 6655, chemin Mackle, à Côte-St-Luc;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 857 750 \$ soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1980, à DIX heures.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 11 février 1980.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

5427-0

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 200-05-002911-795
 S-6080

CAISSE POPULAIRE SAINTE-URSULE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 3445, boulevard Neilson, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre **LES ENTREPRISES ANDYRAY INC.**, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 815, de Picardie, Saint-Nicolas, comté de Lévis, district de Québec et **ANDRÉ LANGEVIN**, domicilié et résidant au 815, de Picardie, Saint-Nicolas, comté de Lévis, district de Québec, et **JACQUES BLAIS**, domicilié et résidant au 55, Genève, Val-Bélair, district de Québec et **JEAN-RENÉ LANGEVIN**, domicilié et résidant au 2310, Chateaubriand, Sainte-Foy, district de Québec, défendeurs conjoints et solidaires et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 306-8 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 200-05-000470-802
 S-6083

FRENETTE ET FRÈRES LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 376, route Nationale, à Portneuf, QC, demanderesse, contre **ALBERT MARTINEAU**, dont la dernière adresse connue est 95, de la Fortune, Notre-Dame-des-Laurentides, QC, défendeur.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision 24 du lot originaire 627 (627-24) du cadastre officiel de la province de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec.

De figure régulière; borné vers le nord-est par le lot 627-9 (rue), vers le sud-est par le lot 627-23, vers le sud-ouest par le lot 627-19 et vers le nord-ouest par le lot 627-25, mesurant soixante-dix pieds (70', soit 21,34 m) au nord-est et sud-ouest et cent pieds (100', soit 30,48 m) au sud-est et nord-ouest; contenant en superficie 6 998 pieds

La mise à prix est fixée à 5 325 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 309-45, du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 7 867,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec le **TRENTE ET UNIÈME** jour de **MARS 1980**, à **DIX** heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 23 février 1980.

5449-0

carrés, mesures anglaises, (6 998 pi², soit 650,1 m²).

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro 95, rue de la Fortune, Notre-Dame-des-Laurentides.»

La mise à prix est fixée à 6 075 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le **DEUXIÈME** jour d'**AVRIL 1980**, à **DIX** heures.

Le shérif adjoint,

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 23 février 1980.

5450-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 200-05-004970-799
 S-6018

FRANÇOIS NOLIN LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 2000, Léon-Harmel, Duberger, district de Québec, demanderesse, contre ROLAND PLANTE, domicilié et résidant au 3300, chemin Saint-Louis, Sillery, district de Québec, et JEAN-PAUL BOURGEOIS, domicilié et résidant au 242, Chénier, Québec, tous deux faisant affaires sous le nom de PLANTE ET BOURGEOIS, au 242, Chénier, Québec, défendeurs.

«a) Une partie du lot originaire numéro sept cent soixante et onze non subdivisée (771 N.-S. ptie) et d'une partie de la subdivision deux (2) du lot originaire sept cent soixante et onze (771-2) du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec, bornée au sud-est par la rue Notre-Dame sur des largeurs de dix (10) pieds et de vingt (20) pieds, et par partie des lots 771 N.-S. et 771-2 appartenant à des tiers, vers le nord-est par partie du lot 770, vers le sud-ouest par partie du lot 771, au nord-ouest par une partie du lot 771, formant une superficie totale de 27 230 pieds carrés, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 060 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

«b) Une parcelle de terrain faisant partie dudit lot numéro 771 ptie aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, municipalité de la ville de Sainte-Foy, et décrite comme suit:

Le coin sud-est de ladite partie se trouve à 440 pieds au nord de la partie appartenant à A. Moisan; de figure

irrégulière, bornée au nord-est, au sud-est au sud-ouest et au nord-ouest par le lot 771 non subdivisé, mesurant 172 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur; et contenant en superficie 18 920 pieds carrés, mesures anglaises, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

b) Une autre partie du lot 771 (ptie) au susdit cadastre décrite comme suit:

De figure irrégulière, bornée au nord-est par le lot 770 non subdivisé, au sud-est, au sud-ouest et au nord-ouest par le lot 771 non subdivisé, mesurant 550 pieds au nord-est, 15 pieds et 5 pieds au sud-est, 440 pieds et 110 pieds au sud-ouest, et vingt pieds au nord-ouest, contenant en superficie 8 800 pieds carrés, mesures anglaises, ladite partie étant un passage dont A. Moisan, aura le droit de se servir à perpétuité, à la charge par lui de contribuer à l'entretien et au maintien du chemin actuellement existant dans la proportion dont chacun est propriétaire des immeubles adjacents.»

La mise à prix est fixée à 570 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le PREMIER jour d'AVRIL 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 23 février 1980.

5451-o

Saguenay*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Saguenay
 No 240-05-000057-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec,

demanderesse, contre NORMAND LAPOINTE, résidant et domicilié au, 8, rue Laurentide, Pointe-au-Pic, Charlevoix, QC, défendeur.

«Un emplacement sis au village de Pointe-au-Pic, au sud de la rue appelée rue Warren, étant et composant partie du lot quarante-six (P. 46) au cadastre officiel pour le

village de Pointe-au-Pic et borné comme suit: au nord, à P. 46 (avenue Warren); au sud, à P. 46 (Joseph-Édouard Warren ou représentant); à l'ouest, à P. 46 (Xavier Collins ou représentants); à l'est à P. 46 (Napoléon Gagné ou représentants); ledit immeuble mesurant en largeur cinquante pieds (50') soit sur l'avenue Warren et à la profondeur sur son côté sud, sur une profondeur uniforme de quatre-vingt-dix pieds (90') sur chacun de ses côtés est et ouest; le tout mesures anglaises, ensemble ledit immeuble avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées

audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 1 117,50 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de La Malbaie, district de Saguenay, le TRENTE ET UNIÈME jour du mois de MARS 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif,

PIERRE GAUDREAU, *avocat.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

La Malbaie, le 28 janvier 1980.

5353-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saguenay

No 240-05-000148-78

ANDRÉ GIRARD, faisant affaires sous les nom et raison sociale de GIRARD ÉLECTRIQUE ENR., ayant une place d'affaires au 30, route 362, Baie-Saint-Paul, district de Saguenay, QC, demanderesse, contre **ANDRÉ CHOUINARD**, domicilié et résidant à Saint-Hilarion, comté de Charlevoix, district de Saguenay, défendeur.

Un terrain mesurant deux arpents (2 arpents) de largeur par neuf arpents (9 arpents) de profondeur, mesures anglaises, connu et désigné comme étant une partie du lot huit-A (partie 8-A) Deuxième Rang, au cadastre de la paroisse de Saint-Hilarion et pouvant se décrire comme suit: borné vers le sud-ouest sur une distance de neuf arpents (9 arpents) par la route de Les Éboulements, vers le nord-est, sur une égale distance par P. 8-A (Arthur Tremblay ou représentants), vers le sud-est, sur une largeur de deux arpents (2 arpents) par P. 8-A (Welles Tremblay) et vers le nord-ouest sur une égale distance par P. 8-A (Rolland Tremblay), sauf et à distraire un terrain de figure carrée et mesurant cent vingt-cinq pieds (125') de côté et propriété de monsieur Serge Brassard; avec un moulin à scie et dépendances dessus construites.

Un terrain mesurant cent six pieds (106') de largeur par une profondeur de cent pieds (100'), mesures anglaises, connu et désigné comme étant une partie du lot sept-H (partie 7-H), Deuxième Rang, au cadastre de la paroisse de Saint-Hilarion et pouvant se décrire comme suit: borné en front vers le nord-est, par la route de Les Éboulements en profondeur vers le sud-ouest par P. 7-H (Vallier Audet) vers le sud-est par P. 7-H (Christian Tremblay); avec une maison et dépendances dessus construites.

La mise à prix est fixée à 2 705 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie St-Paul, district de Saguenay, le TRENTE ET UNIÈME jour du mois de MARS 1980, à NEUF heures.

Le shérif,

PIERRE GAUDREAU.

Bureau du shérif

Cour supérieure

La Malbaie, le 28 janvier 1980.

5353-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — Districts de Mingan et Saguenay

No 650-05-000456-78

129

DANIEL TREMBLAY, demeurant et domicilié à 685, rue Brochu, app. 9, à Sept-Îles, district de Mingan, et

SERGE TREMBLAY, demeurant et domicilié à 685, rue Brochu, app. 9, à Sept-Îles, district de Mingan, deman-

deurs, contre ANDRÉ TREMBLAY, demeurant et domicilié au 808, 5^e Avenue nord, Port-Albérni, Colombie Britannique, défendeur.

Partie du lot cinq cent soixante-dix-neuf (P. 579) au cadastre officiel pour la paroisse de La Malbaie, mesurant sur le chemin public à partir de la rivière Mailloux, une largeur de cent quinze pieds (115') et à la profondeur une largeur de cent trente-six pieds (136') pour une profondeur uniforme de cinquante pieds (50'), le tout mesures anglaises et borné comme suit: au sud-est, au chemin public; au nord-ouest à P. 579 (gouvernement du Québec, ministère de la Voirie) au sud-ouest, à la rivière Mailloux; au nord-est à P. 579 (ministère de la Voirie) ensemble ledit im-

meuble avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 4 561,25 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de La Malbaie, district de Saguenay, le TRENTE ET UNIÈME jour de MARS 1980, à ONZE heures TRENTE.

Le shérif,

PIERRE GAUDREAU, *avocat*

Bureau du shérif

Cour supérieure

La Malbaie, le 28 janvier 1980.

5368-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000523-799

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, La Banque Canadienne Nationale et La Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les banques, 1970 S.R.C. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre ROGER LAMOUREUX, résidant et domicilié au 257, Radisson, Saint-Eustache, province de Québec, J7P 4N1, partie défenderesse, et HENRI ROCHON, es qualités de syndic à la faillite de Roger Lamoureux, ayant sa place d'affaires au 48 ouest, de Martigny, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 2E9, mis en cause.

Un emplacement situé à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comté des Deux-Montagnes, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente (130-163) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes.

Avec une maison dessus érigée portant le numéro 2915, rue Malizia, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 6 732,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 6 février 1980.

5394-o

Vente(s) pour taxes

Municipalité du comté d'Abitibi

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Paul-Émile Bégin, secrétaire-trésorier de la corporation du comté d'Abitibi, que les immeubles avec bâtisses, circonstances et dépendances ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique à l'édifice de la corporation de comté, 571 est, 1^{re} Rue, Amos, lieu ordinaire des sessions de ce conseil, le second jeudi du mois d'avril 1980, soit le DIXIÈME jour d'AVRIL 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, avec intérêts, plus frais encourus à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente au bureau de ladite corporation.

Municipalité d'Authier

Cantons	Lots	Rangs	Propriétaires	Taxes municipales	Taxes scolaires	Autres	Total
Poularies	53-A, 53-B, 53-C	VIII ...	René Gagné	3,15 \$	21,77 \$	34,80 \$	59,72 \$
Poularies	50	X	Yvonne Brière	3,45		30,00	33,45

Municipalité de Clermont

Clermont	42	II	Denis Bazinet	13,76 \$		33,01 \$	46,77 \$
Clermont	45	II	Denis Bazinet	47,84		40,90	88,74
Clermont	45	III	Denis Bazinet	17,76		33,88	51,64
Clermont	46	III	Denis Bazinet	12,48		32,73	45,21

Municipalité de Clerval

La Reine	11-B Ptie nord	II	Feu Henri Trudel	2,25 \$		30,20 \$	32,45 \$
600' nord sud x largeur Borné comme suit: au nord par le chemin, au sud par le résidu du lot 11B, à l'est sur 600' par le lot 12, à l'ouest par la ligne de division du 11A et 11B.							
La Reine	P-12 Coin	II	Feu Henri Trudel			30,00	30,00
85' est-ouest x 600' de profondeur Borné comme suit: au nord sur 85' par le chemin, à l'est et ouest par le résidu du lot 12, à l'ouest sur 600' par la ligne des lots 11B et 12.							

Municipalité St-Jacques-de-Dupuy

La Reine	1/2-27 est ..	IX	Alayton Buscha	1,65 \$		30,55 \$ plus (clôture: 439,55)	471,75 \$
Borné au sud par la route, au nord par le lot 27, rang X, à l'ouest par le lot 1/2-27 ouest, à l'est par le lot 26 rang IX.							

Municipalité de La Motte

Malartic	8	X	Bernard Russell	83,70 \$	55,33 \$	68,62 \$	207,65 \$
Malartic	9-B	X	Bernard Russell	22,80	24,37	40,16	87,33

Municipalité de Landrienne

Landrienne	P-14A	VIII ...	Horst Schmolt	2,10 \$		30,00 \$	32,10 \$
------------------	-------------	----------	---------------------	---------	--	----------	----------

Un certain lot connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 14A, rang VIII, du canton de Landrienne. Ce terrain mesure 200 pieds de largeur sur 850 pieds de profondeur et est borné comme suit: au nord par le reste du lot 14A, à l'est par le lot 15A du rang VIII, au sud par le reste du lot 14A et à l'ouest par la route; le coin sud-ouest dudit emplacement est situé à 1 200 pieds du point d'intersection des lots 14A du rang VII, 14A du rang VIII dudit canton de Landrienne et du côté est de la route.

Municipalité du canton Privat

Cantons	Lots	Rangs	Propriétaires	Taxes municipales	Taxes scolaires	Autres	Total
Privat	497-498 No enreg. 118539	Bloc 40	Marcel Proulx	56,23 \$	137,35 \$	30,00 \$	223,58 \$

Municipalité Ste-Hélène-de-Mancebourg

Palmarolle	Chalet 12B-P	X	Mme Georges Bolduc	21,85 \$		31,85 \$	53,70 \$
------------------	-----------------	---------	--------------------------	----------	--	----------	----------

Municipalité du canton de La Sarre

La Sarre	31-139 No. enreg. 132771	V	Construction Dubuc Pierre Dubuc et Logements Habitabec enr.	2 760,19 \$		30,00 \$	2 760,19 \$
La Sarre	P. 31	V	Construction Dubuc	4 651,69		30,00	4 681,69

Un emplacement de forme irrégulière, pris à même le lot de terre connu et désigné sous le numéro 31, du rang V, au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi, mesurant, mesures anglaises, dans son côté nord cent soixante-huit pieds et quatre-vingt-quatre centième (168,84') plus ou moins, dans son côté ouest cent cinquante pieds (150'), dans son côté sud, deux cents pieds et trente-sept centième (200,37') plus ou moins, et dans son côté est, cent cinquante pieds (150') plus ou moins; cette partie de terrain est bornée comme suit: au nord, par la rue numéro 31-127, au sud, pour une partie par le lot 31-150 et pour le reste de sa largeur par le résidu du lot 31, rang 5; à l'ouest par le résidu du lot 31, rang 5, canton La Sarre, le tout avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances.

La Sarre	31-140 et 32-50	V	Construction Dubuc Pierre Dubuc et Logements Habitabec enr.	1 782,36		30,00	1 812,36
La Sarre	31-141	V	Construction Dubuc Pierre Dubuc et Logements Habitabec enr.	2 096,49		30,00	2 126,49
La Sarre	31-143	V	Construction Dubuc Pierre Dubuc et Logements Habitabec enr.	1 897,96		30,00	1 927,96
La Sarre	31-144	V	Construction Dubuc Pierre Dubuc et Logements Habitabec enr.	2 064,79		30,00	2 094,79
La Sarre	1	IX	Construction Dubuc Pierre Dubuc et Logements Habitabec enr.	197,77		30,00	227,77
La Sarre	31-117 No enreg. 116028	V	Jacques Dubuc	1 158,51		30,00	1 188,51
La Sarre	30-103 No enreg. 135786	V	François Filion	568,25	82,45	30,00	680,70
La Sarre	30-104 No enreg. 135786	V	François Filion	887,07	120,38	30,00	1 037,45
La Sarre	30-107 No enreg. 140613	V	François Filion	629,11	71,80	30,00	730,91
La Sarre	30-108 No enreg. 140613	V	François Filion	960,83	82,26	30,00	1 073,09
La Sarre	32-20 No enreg. 139734	V	François Filion	247,70	1 156,76	30,00	1 434,46

Cantons	Lots	Rangs	Propriétaires	Taxes municipales	Taxes scolaires	Autres	Total
La Sarre	32-31 No enreg. 139734	V	François Filion	489,23 \$	99,17 \$	30,00 \$	618,40 \$
La Sarre	P32-32 No enreg. 140392	V	François Filion	493,90	114,17	30,00	638,07

La subdivision numéro 32 du lot originaire numéro 32 (32-32) du rang Cinq (V) du canton de La Sarre tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi, à distraire cependant de ce lot une lisière de terrain à prendre à la partie nord-ouest de ce lot et ayant douze (12') pieds de largeur nord-sud sur une largeur est-ouest de quatre-vingt-douze (92') pieds mesures anglaises, dite lisière de terrain distraite est bornée comme suit: au nord sur ses quatre-vingt-douze pieds de longueur, par une partie non subdivisée dudit lot entier, numéro 32, à l'est et au sud, par le résidu dudit lot 32-32 ici vendu à François Filion et à l'ouest, sur ses douze (12') pieds de largeur, par la ligne séparative des lots entiers numéro trente et un et trente-deux (31 et 32) dudit rang V, canton de La Sarre.

La Sarre	P. 16	VI	François Filion et Georges-Émile Filion	44,88	36,48	30,00	111,36
----------	-------	----	--	-------	-------	-------	--------

Le lot numéro 16 dans le 6^e Rang du canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. No enreg. 51080

La Sarre	P. 17	VIII	Yvan Guertin	541,83	388,13	30,00	959,96
----------	-------	------	--------------	--------	--------	-------	--------

Une partie de terrain de forme irrégulière, prise à même le lot de terre connu et désigné sous le numéro 17 du rang Huit (VIII) du cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi, mesurant, mesures anglaises dans son côté nord cent vingt (120') pieds dans son côté ouest cent (100') pieds, dans son côté sud soixante-dix-huit (78') pieds, dans son côté sud-est quatre-vingt-douze pieds (92' 1/2') et demi plus ou moins, dans son côté est mesuré le long de la route dix-huit (18') pieds; cette partie de terrain est bornée comme suit: au nord par le résidu dudit lot 17, à l'est pour une partie par la route, au sud-est par une partie du lot 18 du rang 8, au sud pour une partie par le résidu dudit lot 17, cetteditte partie vendue avec circonstances et dépendances. No enreg. 155472

La Sarre	30-44 Ptie est	V	Habitations Noël	300,64		30,00	330,64
----------	-------------------	---	------------------	--------	--	-------	--------

Une lisière de terrain faisant partie à l'est de la subdivision 44, du lot originaire numéro trente (Pt E. 30-44) du rang 5, canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi, dite parcelle de terrain étant bornée comme suit: vers le nord par le lot 30-43; à l'ouest, sur toute sa largeur nord-sud de 15,3 pieds, à une distance de 117,22 pieds du lot 30-47 (rue); au sud par le lot 30-45, et à l'est par le lot 30-46 (rue) à cet endroit; le tout étant un terrain vacant, et mesurant, mesures anglaises, 105,24 pieds dans ses lignes nord et sud, et 15,3 pieds dans ses lignes est et ouest.

La Sarre	P. 30	V	Habitations Noël	11 731,82		30,00	11 761,82
----------	-------	---	------------------	-----------	--	-------	-----------

Le lot numéro trente (30) du rang 5, du canton de La Sarre, tel que décrit audit cadastre officiel, pour ledit canton avec bâtisses et autres dépendances y dessus érigées, circonstances et dépendances et distraction faite, toutefois des emplacements qui étaient déjà vendus lorsque les Habitations Noël Inc. ont acquis ce lot par un acte notarié enregistré le 21 février 1967, sous le no 92811, et distraction faite aussi de tous les emplacements vendus depuis et dont les désignations sont les suivantes:

A- Un emplacement de forme rectangulaire mesurant soixante pieds (60') de largeur est-ouest selon un angle nord 70° 7' 8" ouest sur 90 pieds de profondeur (60' x 90') nord vers sud suivant un angle de sud 12° 52' 52", le tout avec ligne séparative des lots 30 et 31 sousdits à prendre sur le lot 30 du rang 5, canton de La Sarre, Abitibi, tel que décrit au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi, le coin nord-est dudit emplacement se trouvant sur la ligne de division des lots 30 et 31 du rang 5 dit canton à 1 296,95 pieds au sud de la ligne séparative des rangs Cinq et Six et dit emplacement étant borné sur sa largeur au nord par une rue projetée sur ledit lot, au sud par la balance sud dudit lot sur sa profondeur à l'est et à l'ouest par la balance dudit lot (no enreg. 99718).

B- Un emplacement de cinquante pieds de largeur est-ouest, cent cinquante pieds (150') de profondeur nord-sud, à prendre à la partie sud du lot 30, rang V, canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi, dit emplacement borné comme suit: Au nord et à l'est par une autre partie dudit lot trente (30), rang V, dit canton; au sud sur sa largeur de cinquante (50') pieds, par la route nationale numéro 45; et à l'ouest sur sa profondeur de cent cinquante (150') pieds, à soixante-six pieds (66') mesures anglaises, de la ligne de division des lots 29 et 30, dudit rang 5, dit canton de La Sarre (no enreg. 103785).

C- La subdivision numéro 110, du lot originaire numéro trente (30-110) du rang V, canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi (no enreg. 108843).

D- La subdivision numéro 115, du lot originaire numéro trente (30-115) du rang V, canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi (no enreg. 108687).

E- Les subdivisions numéros 111 et 112, du lot originaire numéro trente (30-111, 30-112), du rang V, La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi (no d'enreg. 109737).

La Sarre	P. 30	V					
----------	-------	---	--	--	--	--	--

F- Un morceau de terrain suffisant pour former cinquante (50) lots ou emplacements d'une superficie de six (6) mille pieds carrés chacun, à prendre à même cette partie du lot non encore subdivisé numéro trente (30) du rang V, canton de La Sarre, division d'enregis-

Cantons	Lots	Rangs	Propriétaires	Taxes municipales	Taxes scolaires	Autres	Total
trement, à deux mille (2 000') pieds de la limite nord dudit lot, morceau de terrain mesurant dans sa ligne nord toute la largeur est-ouest des quatre (4) acres du lot entier, sur une profondeur nord-sud, d'environ un acre et demi, étant un morceau de terrain vacant, borné à l'est par le lot trente et un (31), du rang V, à l'ouest par le lot vingt-neuf (29) du rang V et au nord à deux mille (2 000'), pieds du chemin des rangs V et VI dudit canton (no enreg. 113994) G- Certains immeubles non cadastrés, dans la partie non subdivisée du lot trente (30) du rang V, du canton de La Sarre, réservés d'après les numéros 26, 27, 28, 29 et 30, tels que décrits au plan projet de la firme Lahaie et Robert (no enreg. 115010). H- Un emplacement à prendre à la partie sud du lot numéro trente (partie non subdivisée du lot 30) rang V, canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi, mesurant cent cinquante (150') pieds de largeur est-ouest en front de la route nationale numéro 45, sur cent pieds (100') de profondeur nord-sud (150' x 100') mesures anglaises, emplacement borné comme suit: au nord et à l'ouest, par une autre partie dudit lot non subdivisé numéro 30; à l'est, sur ses cent pieds de profondeur, à cent cinquante (150') pieds, mesures anglaises, de la ligne séparative des lots trente et trente et un dudit rang cinq (5) du canton de La Sarre, Abitibi, et au sud, sur ses cent cinquante pieds de largeur, par la route Nationale; le tout avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances (enreg. no 118472).							
La Sarre	P. 42B	IX	Kramer, Kenneth L.	7,81 \$		30,00 \$	37,81 \$
À partir du sud et en se dirigeant vers le nord, le cinquième (5^e) emplacement de un cinquième (1/5) des quarante acres sud du lot 42 B, dans le neuvième (9^e) Rang et mesurant huit acres (8) de superficie, dans le canton de La Sarre, Abitibi, province de Québec. (No enreg. 134555).							
La Sarre	P. 30	V	Jean-Claude Melançon	178,10		30,00	208,10
Un emplacement à prendre à la partie sud du lot numéro trente (partie non subdivisée du lot 30) rang 5, canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour le canton de La Sarre division d'enregistrement d'Abitibi, mesurant cent cinquante (150') pieds de largeur est-ouest en front de la route nationale numéro 45, sur cent pieds (100'), mesures anglaises, de profondeur nord-sud (150' x 100'), emplacement borné comme suit: au nord et à l'ouest par une autre partie dudit lot non subdivisé numéro trente; à l'est, sur ses cent pieds de profondeur, à cent cinquante (150') pieds, mesures anglaises, de la ligne séparative des lots 30 et 31 dudit rang 5, dit canton de La Sarre, Abitibi, et au sud, sur ses cent cinquante pieds (150') de largeur, par la route Nationale; le tout avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances.							
La Sarre	P. 31-7	V	Nelson Morin	1 539,05	644,81 \$	30,00	2 213,86
Un emplacement de forme irrégulière, pris à même le lot de terre connu et désigné sous le numéro 31-7, du rang 5, au cadastre officiel pour le canton de La Sarre, division d'enregistrement d'Abitibi, mesurant, mesures anglaises cent trente (130') pieds de front sur le chemin public par cent cinquante-cinq (155') pieds de profondeur, dans la ligne ouest, quatre-vingt-dix (90') pieds dans sa ligne sud, mesures à partir du coin sud-ouest dudit emplacement, de là, cinquante-cinq (55') pieds dans sa ligne est, mesures à partir du coin extrême sud-est, de là, quarante (40') pieds dans une direction ouest-est, de là à venir au chemin public cent (100') pieds et borné comme suit: au nord, par le chemin public, à l'ouest par une ligne parallèle à la ligne de division des lots 30 et 31, dudit rang mais passant à trois cent quatre-vingt-treize (393') pieds à l'est de ladite ligne, au sud et à l'est par les lots 31-13, 31-14 et 31-18; cedit emplacement est vendu avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, mais distraction faite toutefois des morceaux de terrains suivants, à savoir:							
a) Une lisière de terrain vendue au ministère de la Voirie le 20 mai 1960 et enregistrée à Amos, le 25 mai 1960, sous le numéro 066800;							
b) Un morceau de terrain à prendre à la partie sud-ouest de la subdivision numéro sept du lot trente et un (31-7) du rang Cinq (5), au cadastre officiel pour le canton de La Sarre; cedit morceau de terrain mesurant quatre-vingt-dix (90') pieds de largeur est-ouest sur cinquante-deux (52') pieds de profondeur nord-sud, mesures anglaises; cedit morceau de terrain étant borné comme suit: la ligne nord de quatre-vingt-dix (90') pieds est bornée par toute cette autre partie nord de ladite subdivision sept du lot trente et un (31-7) rang 5, canton de La Sarre; la ligne est de cinquante-deux (52') pieds est bornée par le lot numéro 31-14, la ligne sud est bornée par le lot 31-13 et la ligne ouest par le lot numéro 31-12; le tout conformément à un acte de vente reçu par le notaire André Lavigne de La Sarre, le 4 de mai 1966, dont copie a été enregistrée à Amos, le 9 de mai 1966, sous le numéro 089269.							
La Sarre	P. 42B	IX	Mosby Lee Emerson	11,21	16,89	30,00	58,10
À partir du sud et en se dirigeant vers le nord, le troisième emplacement de un cinquième (1/5) des quarante acres sud du lot 42b, dans le Neuvième (9^e) Rang et mesurant huit (8) acres de superficie, dans le canton de La Sarre, Abitibi, province de Québec, no enreg. 134104.							
La Sarre	30-83	V	Émilien St-Germain	1 891,42		30,00	1 921,42

Corporation du comté d'Abitibi

* Moins une lisière de 858' x 39' au ministère des Transports. Enr. 88444.

Berry	52	I	Octave Tessier	20,00 \$	184,21 \$	33,40 \$	237,61 \$
Destor	37-P	III	Claude Strasbourg	16,29		32,95	49,24

Cantons	Lots	Rangs	Propriétaires	Taxes municipales	Taxes scolaires	Autres	Total
---------	------	-------	---------------	----------------------	--------------------	--------	-------

Un emplacement adjacent par l'est au coin sud-est du lot mesurant 145' pieds sur la ligne qui le sépare dudit coin sud-est du lot; 208,7' à l'ouest et 175' au nord; limité au nord-est à un canal d'égout. Ledit morceau de terre fait partie du lot 37C du rang 3, canton Destor. Le tout avec bâtisses.

Destor	14	II	Henri Trépanier	15,10 \$		32,81 \$	47,91 \$
Dubuisson	18-9	B	Louis Bellavance	24,92		33,99	58,91
Dubuisson	32-13	B	René Proulx	10,81		32,29	43,10
Dufresnoy	86-A	Est	Pon Yannick	14,00		32,68	46,68
Duparquet	12	IX	John Yerkovich	53,95		37,47	91,42
Duparquet	62	VIII	André Greffard	32,85		34,94	67,79
Duparquet	3	IX	Roch Roy	81,23		40,74	121,97
Duparquet	15 et 16	VII	Claude Cossette	92,70		42,12	134,82
Duverny	1/2-Ouest 5	IV	Jean-Marie Lecomte	1,27		31,15	32,42
	1/2-Ouest 6						
	1/2-Ouest 7						
Duverny	1	V	Jean-Marie Lecomte	1,00		31,12	32,12
Duverny	2-2/3 Nord	V	Jean-Marie Lecomte	25,27		34,03	59,30
	3-2/3 Nord						
Duverny	7	VII	Paul Lacroix	21,34		33,56	54,90
Duverny	5 et 6	IX	Paul Champagne	10,40		32,24	42,64
Guyenne	39 et 40	V	Juliette Gauthier	27,15		34,25	61,40
Guyenne	55	VII	Michel Bernier	29,60		34,55	64,15
Hébécourt	60C	VII	Hubert Borowitzki	3,10		31,37	34,47
Hébécourt	61-P	VII	Bertrand Mayer	16,20		32,94	49,14

Mesurant 150' dans ses côtés nord-est et sud-ouest et 132' dans son côté sud-est, 122' côté nord-ouest et dont le coin sud-est est situé à 875' de la limite sud dudit lot à 180' de la ligne de division des lots 60 et 61 et borné au nord-est par un chemin, au sud-ouest par le lac Duparquet et des deux autres par le résidu du lot. Le tout sans bâtiment. No enrg. 144026.

Hébécourt	63	VIII	Hubert Borowitzki	42,30		36,07	78,37
Hébécourt	54B	IX	Georges-Émile Plante	11,03		32,32	43,35
	55B						
Lamorandière	44	V	Léonard Beaulieu	16,17		32,94	49,11
Lamorandière	1 ABC		Paul-Émile Boudreault	19,25		33,31	52,56
	2 ABC						
Lamorandière	Ptie 14	X	Denis Mary Suntherland	12,88		32,54	45,42
Lamorandière	20	X	Serge Denis	15,07		32,80	47,87
Lamorandière	22	X	Camille Tremblay	12,80		32,53	45,33
Lamorandière	50	X	Raymonde D. Dubé	11,05		32,32	43,37
Lamorandière	51	X	Raymonde D. Dubé	12,66		32,51	45,17
Languedoc	33	V	Eugène Lessard	14,13		32,69	46,82
Languedoc	1-A P	VIII	Jean-Luc Rioux	14,85		32,78	47,63

Un emplacement mesurant 50' de largeur par 100' de profondeur à prendre à même le lot 1A du rang 8 du canton Languedoc et borné au nord par le chemin public; à l'est à 50' de la ligne de division des lots 1A et 2A; au sud et à l'ouest par la balance dudit lot le tout avec les bâtisses. No enrg. 148471.

Languedoc	9	IX	Jean-Marie Duguay	11,18		32,34	43,52
Languedoc	10	IX	Jean-Marie Duguay	1,50		31,18	32,68
Louvicoourt	54-7, 54-13	VI	Réjeanne Foisy-Thériault	136,50		47,38	183,88
Louvicoourt	54-8	VI	Réjeanne Foisy-Thériault	52,80		37,33	90,13
Louvicoourt	61-6	VI	Alain Auger	1,50		31,18	32,68
Louvicoourt	61-16	VI	Alain Auger	59,30		38,11	97,41
Louvicoourt	61-17	VI	Alain Auger	26,73		34,20	60,93
Louvicoourt	61-18	VI	Alain Auger	1,00		31,12	32,12
Manneville	52	VIII	Roméo Rancourt	12,37		32,48	44,85
Manneville	53	VIII	Roméo Rancourt	4,60		31,55	36,15
Manneville	12	IX	Florian Boucher	12,34		32,48	44,82
Manneville	53	IX	Roméo Rancourt	4,40		31,52	35,92
Rochebeaucourt	8A, 9A	VI	Jean Mercier	20,70		33,48	54,18
Rochebeaucourt	14-P Est	VIII	Claude Bernier	50,11		37,01	87,12

Un emplacement mesurant 128' de largeur par 143' de profondeur situé à la partie est du lot 14; borné au sud par une ligne parallèle à la ligne nord du chemin de front des rangs 7 et 8 passant à 191' de cette dernière; au nord par une ligne parallèle à la ligne nord du chemin passant à 310' de cette dernière; à l'est en front par la ligne ouest dudit chemin public; à l'ouest par une ligne parallèle à la ligne ouest dudit chemin passant à 143' de cette dernière. Le tout avec bâtisses. No enrg. 180266.

Cantons	Lots	Rangs	Propriétaires	Taxes municipales	Taxes scolaires	Autres	Total
Rochebeaucourt ..	21B	IX	Louis-Philippe Lampron	18,87 \$		33,26 \$	52,13 \$
	22B						
Rochebeaucourt ..	23B	IX	Louis-Philippe Lampron	14,71		32,76	47,47
	24B						
Rochebeaucourt ..	30B, 31AC 32A, 33A	X	Marcel Robidoux	21,18		33,54	54,72
Villemontel	30	IV	Jean-Guy Caron	4,00		31,48	35,48
Villemontel	31	IV	Jean-Guy Caron	27,07		34,24	61,31
Villemontel	34-2, 35-2	IV	Jean-Guy Caron	3,76		31,45	35,21
Villemontel	4	V	Yvon Hamel	19,00		33,28	52,28
Villemontel	29	V	Jean-Guy Caron	4,00		31,48	35,48
Villemontel	48	VI	Jacques Marcotte	15,00		32,80	47,80
Villemontel	43	VI	René Thomassin	15,75	85,58 \$	32,89	134,22
Villemontel	47	VIII	Samuel Ménard	10,39		32,24	42,63
Villemontel	12	IX	Florian Boucher	12,34		32,48	44,82
Villemontel	13	IX	André Gignac	13,76		32,65	46,41
Villemontel	39	IX	Sylva Bizier	26,30		34,15	60,45
Vassal	15	I	André Audet	9,13		32,09	41,22
Vassal	20	I	André Audet	17,25		33,07	50,32
Vassal	14	II	André Audet	9,53		32,14	41,67
Vassal	20	II	André Audet	8,65		32,03	40,68
Vassal	29	II	Robert Gravel	11,30		32,35	43,65

Commission scolaire Abitibi

Destor 9A X Roger Brouillette 10,96 \$ 34,36 \$ 45,32 \$

Un emplacement de 200' de largeur sur 100' pieds de profondeur à prendre à la partie nord du lot 9 du rang X du canton Destor, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. Cet emplacement est borné au nord par le chemin public, à l'est et au sud par la balance dudit lot, à l'ouest à 30 pieds, à l'est de la ligne séparative des lots 8 et 9 dudit canton. No enreg. 164403.

Duparquet 20 1/2 N. VII Narcisse Béland 19,18 32,69 51,87

La demie ouest du lot de terre connu et désigné sous le no vingt (20) du rang VII du cadastre officiel du canton Duparquet, division d'enregistrement d'Abitibi, correspondant au lot no 20B du rang VII du canton Duparquet, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi, avec bâtisses et autres constructions. No enreg. 149353.

Poularies 48 X Camil Chainé 125,59 96,40 221,99

(location 55516 & 50111)

Poularies 42 X Fernand Venne 26,61 37,35 63,96

(billet location 93588)

Poularies 43 X Fernand Venne 26,61 37,35 63,96

(billet location 93588)

Privat 1/2 641-S, Bloc 63 Clément Plante 410,04 78,74 488,78

1/2 642-S.

No enreg. 112097

Desmeloizes 12 III Aimé Ménard 34,02 34,70 68,72

No enreg. 167764

La Reine 26 1/2 Nord Bloc 5 Roland Daigle 4,40 30,62 35,02

No enreg. 117331

Commission scolaire d'Amos

Berry 53 II Donald Acres \$ 34,91 \$ 30,00 \$ 64,91 \$

Berry 42 III Jean-Yves Bernier 46,06 30,00 76,06

Berry 49 III Jacques Bernier 73,12 30,00 103,12

Berry 38-P Sud VI Association coopérative 13,97 30,00 43,97

Partie sud 250' à la largeur du lot

Immobilier de l'Abitibi-Témiscamingue

Cantons	Lots	Rangs	Propriétaires	Taxes municipales	Taxes scolaires	Autres	Total
Dalquier	28-4	V	M. Beth Westcoot		21,82 \$	30,00 \$	51,82 \$
Dalquier	23	VII	Michel Fauteux		129,74	30,00	159,74
Figury	1/2, 43 S.-O.	II	Marcel G. Belisle		14,09	30,00	44,09
Figury	43	III	Jean-Paul Breton		307,21	30,00	337,21
Figury	37	III	Donat Gagnon		6,00	30,00	36,00
Figury	46	IV	Jean-Paul Breton		304,38	30,00	334,38
Figury	45	IV	Jean-Paul Breton		188,22	30,00	218,22
	et						
	45-B	V					
Figury	40-4	VI	Roger Gauthier		44,76	30,00	74,76
Figury	P-A	X	Antonio Simard	3 490,27		30,00	3 520,27

Partie du lot A, du rang 10, canton de Figury de forme rectangulaire mesurant plus ou moins 800' pieds en front sur la route provinciale no 395 ou le chemin St-Maurice par plus ou moins 190' pieds de profondeur. Ledit emplacement est borné comme suit: Au nord en front par la ligne sud de la route provinciale no 395 élargie (chemin St-Maurice) à l'ouest par une ligne parallèle à la limite est de la 4^e Rue est passant à 225' pieds de cette dernière, à l'est par une ligne parallèle à la limite est de la 4^e Rue est et passant à 1 025' pieds de cette dernière, au sud par une ligne parallèle à la limite sud de la route provinciale no 395 (chemin St-Maurice) et passant à 190' pieds de cette dernière. Le tout en mesures anglaises plus ou moins.

Figury	A-18	X	Terrassement Levasseur Amos	861,09	30,00		891,09
Figury	A-31	X	Yvon Limoges	1 149,48	30,00	1	1 179,48
La Motte	13	I	Thomas Smith	101,67	30,00		131,67
La Motte	13	II	Thomas Smith	42,70	30,00		72,70
Preissac	10	VII	Fidèle Dubuc	36,80	30,00		66,80
Preissac	45	VII	Henri Larochelle	30,45	30,00		60,45
Preissac	1/10-26	IX	Association Coop. Immobilière de l'Abitibi-Témiscamingue	5,09	30,00		35,09
Villemontel	31	I	Donat Giguère	74,39	30,00		104,39
Villemontel	45	VII	Pierre Marinier	22,60	30,00		52,60
La Motte	59-4	X	Denis Deserre	7,54	30,00		37,54
Figury	P. 6-N 33-A	IX	Centre d'Achat d'Amos Inc.	1 050,40	30,00	1	1 080,40

Un lopin de terre, de forme irrégulière, mesurant huit cents pieds et un centième (800,01') en front, dans sa ligne nord; huit cents pieds (800') dans sa ligne sud; quatre cent soixante pieds (460') dans sa ligne ouest, situé à la partie nord du lot trente-trois-A (Pte N. 33-A), rang Neuf (9), canton Figury, et borné comme suit: Partant d'un point, situé sur la ligne sud de la route Amos-Val-d'Or, à mille deux cents pieds (1 200') à l'ouest du coin nord-ouest du lot 33-B des mêmes rang et canton, par une ligne droite, se dirigeant vers le sud, sur une longueur de quatre cent soixante-quatre pieds et trente-quatre centièmes (464,34'); de là, coupant à angle droit, se dirige vers l'ouest, sur une longueur de huit cents pieds (800') de là, coupant à angle droit, se dirige vers le nord, sur une longueur de quatre cent soixante pieds (460'); de là coupant à angle droit, et longeant la ligne sud de la route Amos-Val-d'Or, se dirige vers l'est, sur une longueur de huit cents pieds et un centième (800,01') où elle rejoint le point de départ, sans bâtisse.

Tel que le tout est décrit sur un plan fait et préparé par M. Paul Descarreaux, arpenteur-géomètre, le 3 novembre 1973, selon dossier no 596 de son répertoire. No enreg.: 125937.

Figury	P. 6-49-50	VIII	Yolande Fortier	479,54	30,00		509,54
--------	------------	------	-----------------	--------	-------	--	--------

Partie du lot originaire no 50 du rang 8 du canton Figury étant un emplacement formé par le coin nord-est dudit lot de forme carrée mesurant 360' en front sur la route provinciale no 111 par 360' de profondeur, borné comme suit:

Au nord par la limite sud d'un chemin public longeant la ligne séparative des rangs 8 et 9 appelée «ancienne route Val-d'Or». À l'est en front par la limite ouest de la route 111, au sud par une ligne parallèle à la limite sud du chemin public (ancienne route Val-d'Or) passant à 360' de cette dernière, à l'ouest par une ligne parallèle à la limite ouest de la route 111 passant à 360' pieds de cette dernière. Le tout en mesures anglaises plus ou moins.

Commission scolaire de Malartic

Dubuisson	P. 31a	A	Otto Gératcheck	110,74 \$	241,50 \$		352,24 \$
-----------	--------	---	-----------------	-----------	-----------	--	-----------

De figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est par le lot 63 (chemin de fer Canadien National). Vers l'est par une partie non subdivisée du lot 31a, propriété de Pierre Chabot, vers l'ouest par la partie subdivisée d'une partie du lot 31-a, propriété de Maurice Auger et vers le sud-ouest par la route provinciale no 117, mesurant soixante-dix-huit pieds (78') dans son côté nord-est, deux cent quarante pieds (240') dans son côté est, soixante-dix-huit pieds (78') dans son côté sud-ouest et deux cent quarante-huit pieds et quatre-vingt-douze centièmes (248,92') dans son côté ouest. No enreg. 173097

Dubuisson	P. 31a	A	Maurice Auger	141,19	241,50		382,69
-----------	--------	---	---------------	--------	--------	--	--------

De figure trapézoïdale, bornée vers le nord-ouest par le lot 63 (chemin de fer Canadien National), vers l'est par une partie subdivisée du lot 31-a, propriété de Otto Gératcheck, vers l'ouest par une partie non subdivisée du lot 31-a, propriété de André Desruisseaux

et vers le sud-ouest par la route provinciale no 117, mesurant cent cinq pieds et quatre-vingt-douze centièmes (105,92') dans son côté nord-est, deux cent quarante-huit pieds et quatre-vingt-douze centièmes (248,92') dans son côté est, cent quatre pieds (104') dans son côté sud-ouest et deux cent soixante pieds quatre-vingt-deux centièmes (260,82') dans son côté ouest.

Amos, le 1^{er} février 1980.

5335-7-2-o

Le secrétaire-trésorier,
PAUL-ÉMILE BÉGIN.

Ville de Cowansville

Avis est donné que le Conseil municipal par une résolution en date du 5^e jour de février 1980, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Cowansville, à la commission scolaire régionale protestante du district de Bedford et à la commission scolaire Davignon, avec intérêts et frais.

En conséquence, lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil, 220, place Municipale, Cowansville, QC, le MARDI DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1980, à DIX heures.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles inscrits sur la liste dans les taxes municipales et/ou scolaires, les intérêts ainsi que les frais qui auront été payés avant le 17 mars 1980.

Les immeubles vendus seront sujet au droit de retrait d'un an. Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable au moment de la vente en monnaie légale.

La Commission municipale du Québec a, le 14 janvier 1980, autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Division d'enregistrement de Missisquoi — Municipalité de la ville de Cowansville

<i>Nom du propriétaire</i>	<i>No de lot</i>	<i>Superficie approx. pieds carrés</i>	<i>Adresse de la propriété</i>	<i>Montant total dû</i>
Barnes, Harold	P. 468 cadastre du canton de Dunham	7 500	452, Bell	1 671,60 \$
P. 468 bornée comme suit: au nord par le lot 468-116; au nord-est par le lot 468-117; à l'est par le lot 468-118; au sud-est par partie du lot 468; au sud-ouest par la rue Bell, chemin public; au nord-ouest par le lot 468-115.				
Beaulac, André	280-92 P. 280-93 cadastre du canton de Dunham	5 392 3 214	Rue Ontario Rue Ontario	575,01 296,30
P. 280-93 bornée comme suit: au nord par la rue Ontario, chemin public; à l'est par le lot 92; au sud par le lot 280-89; à l'ouest par partie du lot 280-93.				
Bellavance, Jean-Guy	307-270 cadastre du canton de Dunham	7 700	125, Robert	1 429,36
Bergeron, Henri	435-75 cadastre du canton de Dunham	9 463	217, 271A, Beaumont	1 183,26
Bourdeau, Monique	435-431 cadastre du canton de Dunham	9 014	100, Bellevue	1 143,18
Bousada Inc., Clifford	4-29 cadastre du village de Sweetsburg	22 770	457, 459, 463, Principale	2 048,02
Buttler, Mme Georges	634-46 634-51 et 634-76	9 375 9 374	Rue Wellington Rue Magog	563,33 25,12
Buttler, Mme Georges	634-52 et 634-75 634-53 et 634-74 cadastre du canton de Dunham	9 374 9 374	Rue Magog Rue Magog	25,12 25,12
Campbell, Robert	P. 483 cadastre du canton de Dunham	41 250	Rue Rivière	1 467,73

P. 483, bornée comme suit: au nord par la route 104, chemin public; à l'est par partie du lot 483; au sud par partie du lot 483; à l'ouest par le lot 629.

Nom du propriétaire	No de lot	Superficie approx. pieds carrés	Adresse de la propriété	Montant total dû
---------------------	-----------	---------------------------------	-------------------------	------------------

Charron, Arthur	P. 293	26 400	740, Nord	218,66 \$
-----------------	--------	--------	-----------	-----------

cadastre du canton de Dunham

P. 293 bornée comme suit: au nord par partie du lot 293; à l'est par partie du lot 293; au sud par partie du lot 293; à l'ouest par la rue Nord, chemin public.

Choinière, Ginette	647-8	21 275	Rue 647-1	99,06
	647-7	21 590	Rue 647-1	99,03
	647-6	21 578	Rue 647-1	99,03
	647-5	21 469	Rue 647-1	99,03
	647-4 et 648-12	21 446	Rue 648-1	99,03
	648-9	20 001	Rue 648-1	108,14
	648-8	22 414	Rue 648-1	108,14
	648-7	22 952	Rue 648-2	108,14
	648-6	20 000	Rue 648-3	108,14
	648-5	20 000	Rue 648-3	108,14
	647-11 et 648-4	21 913	Rue 647-3	90,04
	647-16 et 648-33	22 780	Rue Rivière	99,03
	647-15	40 339	Rue 647-3	135,26
	647-14	46 311	Rue 647-3	153,10
	647-13	37 948	Rue 647-3	153,10
	647-12	34 845	Rue 647-1	171,35
	647-10	20 000	Rue 647-1	99,03
	649-9 et 648-11	20 000	Rue 647-1	108,14
	648-10	20 000	Rue 648-1	108,14
	648-32	20 571	Rue Rivière	99,03
	648-31	21 517	Rue Rivière	117,12
	648-30	22 291	Rue Rivière	114,25
	648-29	23 790	Rue Rivière	99,03
	648-28	22 781	Rue 648-1	108,14
	648-27	32 089	Rue Rivière	126,13
	648-26	23 783	Rue 648-1	99,03
	648-25	24 456	Rue Rivière	99,03
	648-23	21 555	Rue Rivière	90,04
	648-22	25 883	Rue 648-1	90,04
	648-21	34 207	Rue 648-1	108,14
	648-20	20 526	Rue 648-1	90,04
	648-19	20 296	Rue 648-1	90,04
	648-18	20 358	Rue 648-1	90,04
	648-17	20 419	Rue 647-1	90,04
	648-16	26 586	Rue 647-1	99,23
	648-15	26 580	Rue 648-1	117,22
	648-14	21 816	Rue 648-1	99,03
	648-13	21 678	Rue 648-1	83,53

cadastre du canton de Dunham

Clermont, Gilles	632-33	17 250	Rue 632-35	151,20
	632-31	9 375	Rue 632-35	29,11
	632-32	9 375	Rue 632-35	33,30
	632-34	11,049	Rue 632-35	34,01
	P. 632 et P. 634			
	et P. 635	20,72 acres	Rue Rivière	301,77

cadastre du canton de Dunham

P. 632, P. 634, P. 635 bornées comme suit: au nord par partie du lot 638 et par les lots 636, 632-35 et 632-30; à l'est par parties des lots 632, 634 et 635; au sud par la route 104, chemin public; à l'ouest par les lots 632-1, 632-35, 634-78, 634-77, 634-71, 634-57, 635-1, 635-26, 635-27, 635-28, 635-237, 635-47, 635-31, 635-49 et 635-35.

Concord Investment	124-96	3 390	Rue Dieppe	28,97
	P. 124-97-1	3 838	Rue Dieppe	25,84

cadastre du village de Cowansville

P. 124-97-1 bornée comme suit: au nord par le boulevard Dieppe, chemin public; au sud-est par le lot 124-97; au sud-ouest par le lot 39; au nord-ouest par partie du lot 124-97-1.

Concord Investment	P. 39 et P. 40	39 148	179-181, Principale	9 965,04
--------------------	----------------	--------	---------------------	----------

cadastre du village de Cowansville

P. 39 et P. 40 bornées comme suit: au nord par partie des lots 39 et 40; à l'est par le lot 38; à l'ouest par le lot 41; au sud par la rue Principale, chemin public.

Nom du propriétaire	No de lot	Superficie approx. pieds carrés	Adresse de la propriété	Montant total dû
Couture, J. Claude	99-24 cadastre du village de Sweetsburg	6 600	209, Barré	1 434,96 \$
Cowansville Development	635-156 635-157 635-159 635-158 638-23 et 635-141 638-24 et 635-142 635-143 et 638-25 635-52 635-50 635-132 et 635-133 635-134 635-135 635-136 cadastre du canton de Dunham	12 515 11 361 13 649 11 683 25 849 32 144 25 168 10 539 10 539 20 389 11 094 10 345 9 375	Paul-Comptois Paul-Comptois Paul-Comptois Paul-Comptois Paul-Comptois Paul-Comptois Lyster Wellington Wellington Paul-Comptois Paul-Comptois Paul-Comptois Paul-Comptois	464,23 660,54 442,61 660,54 912,89 563,44 648,44 945,85 1 694,23 1 918,53 1 078,76 883,29 691,92
Daudelin, Gilles	182-98 182-99 cadastre du canton de Dunham	7 700 7 700	Cherbourg Cherbourg	1 446,04 1 772,84
Déraron, Alména	P. 109-7 cadastre du village de Cowansville	9 792	410, Sud	1 325,18
P. 109-7 bornée comme suit: au nord par parties des lots 109-3, 109-8 et 109-4; à l'est par la rue Sud, chemin public; au sud par partie du lot 110; à l'ouest par partie du lot 107.				
Déraron, Jean-Guy	49-2, 49-3, 49-4, 50-1, 50-2, 50-3, 52-1 Cadastre du village de Cowansville	9 258	102, Albert	1 336,49
Duhamel, Gilles	124-446 124-447 124-471 124-483 124-472 124-441 Cadastre du village de Cowansville	9 427 7 934 6 951 2 014 6 000 8 851	Frontenac Frontenac Iberville Labelle Iberville St-Laurent	362,84 282,92 171,44 8,20 93,09 294,93
Dupont, André	123-12 Cadastre du canton de Dunham	11 480	168, Vétérans	4 142,71
Edspec Inc.	128-7 Cadastre du canton de Dunham	192 486	143, des Textiles	14 688,48
Fortin, Germain	635-120 Cadastre du canton de Dunham	9 636	Chomedey	296,93
Godin, Est. Henry	P. 29 Cadastre du village de Sweetsburg	28 052	Elm	195,62
P. 29 bornée comme suit: au sud par le lot 27; au sud-ouest par le lot 26; à l'ouest par le lot 24; au nord par le lot 24; à l'est par la rue Elm, chemin public.				
Gingues, Ginette Gabrielle	P. 647 P. 648, P. 646 Cadastre du canton de Dunham	28 300	Rivière	1 289,26
P. 647, P. 648 et P. 646 bornées comme suit: au nord par la route 104, chemin public; à l'est par le chemin Béranger, chemin public; au sud par le lot 651; à l'ouest par le lot 649.				
Green, Grant	124-66 Cadastre du canton de Dunham	7 500	144, Dion	1 246,37

Nom du propriétaire	No de lot	Superficie approx. pieds carrés	Adresse de la propriété	Montant total dû
Guay, Léandre	436-108 et P. 436-109 436-110 et P. 436-109 Cadastre du canton de Dunham	11 250 12 022	Des Frênes 100, des Frênes	690,76 \$ 2 705,95
P. 436-109 (des Frênes) bornée comme suit: au nord par le lot 436-107; à l'est par la rue des Frênes (436-112), chemin public; au sud par partie du lot 436-109; à l'ouest par le parc 436-196.				
P. 436-109 (100, des Frênes) bornée comme suit: au nord par partie du lot 436-9; à l'est par la rue des Frênes (436-112), chemin public; au sud par la rue Orléans, chemin public; à l'ouest par le parc 436-196.				
Hamel, Maurice	455-33 et 455-34 635-189 Cadastre du canton de Dunham	14 853 9 375	Jacquemet 240, Chomedey	149,66 1 210,83
Jacob, Raymond	P. 124 Cadastre du village de Cowansville	12 675	223, Albert	22,68
P. 124 bornée comme suit: au nord par partie du lot 124; à l'est par la rue Albert, chemin public; au sud par partie du lot 60; à l'ouest par partie du lot 124.				
Kahille, Ahmed	P. 169 Cadastre du village de Cowansville	9 499	511, ABC, 513, Sud	4 153,57
P. 169 bornée comme suit: au nord par le lot 170-1; à l'est par partie du lot 169; au sud servitude de passage enregistrée sous le numéro 84506; à l'ouest par la rue Sud, chemin public.				
Lapierre, Y.	P. 436-216 Cadastre du canton de Dunham	10 887	Orléans	296,43
P. 436-216 bornée comme suit: au nord par le lot 436-218-1; à l'est par partie du lot 436-216; au sud par la rue Orléans (436-217), chemin public; à l'ouest par le lot 436-215.				
Laporte, Alexandre	89-16-4 Cadastre du village de Cowansville	6 000	107, St-Germain	858,56
Lemaire, Mme Paul	85-1 Cadastre du canton de Dunham	9 884	Rue Principale	1 319,98
Longpré, Jean-Paul	124-188 et 122-3 Cadastre du village de Cowansville	52 507	120-122-124, Breamar	968,54
Manoir Sous Les Pins	468 Cadastre du canton de Dunham	18 471	455, Bell	2 732,88
Marquis, Christian	635-118 635-119 Cadastre du canton de Dunham	9 375 9 375	Chomedey Chomedey	213,16 213,16
Matton, Roméo	P. 154 P. 154 Cadastre du village de Cowansville	15 000 6 535	132 à 154, Léopold 156, Léopold	8 945,81 10 143,73
P. 154 (132 à 154 Léopold) bornée comme suit: au nord par le lot 142; à l'est par partie du lot 154; au sud par la rue Léopold, chemin public; à l'ouest par partie du lot 154.				
P. 154 (156, Léopold) bornée comme suit: au nord par le lot 142; à l'est par partie du lot 154; au sud par la rue Léopold, chemin public; à l'ouest par la rue Willard, chemin public.				
Morin, André	P. 446 et P. 121 Cadastre du village de Cowansville et du canton de Dunham	14 305	382, Rivière	5 997,89
P. 446 et P. 121 bornées comme suit: au nord par la rivière Yamaska; à l'est par partie du lot 121; au sud par la rue Rivière, chemin public; à l'ouest par partie du lot 446.				

Nom du propriétaire	No de lot	Superficie approx. pieds carrés	Adresse de la propriété	Montant total dû
Morrison, Dale J.	P. 6-2, P. 9 P. 6-40, P. 7-6 cadastre du village de Sweetsburg	2,8 acres	717, Principale	94,31 \$
P. 6-2, P. 9, P. 6-40, P. 7-6 bornées comme suit: au nord par parties des lots 7, 6-2, 6-40 et par les lots 6-9 et 7-6; à l'est par partie du lot 7; au sud par la rue Principale (6-44), chemin public; à l'ouest par les lots 6-45, 5-3, 5-4, 6-46, 6-47.				
Normandin, Gilles	160-71 et P. 70 P. 160-69 et P. 160-70 160-68 et P. 69 cadastre du village de Cowansville	8 640 5 760 9 600	223-227-229, Barker 215-217-219-221, Barker Barker	1 581,42 1 553,123 100,99
160-71 et P. 70 bornées comme suit: au nord par partie du lot 160-70; à l'est par le lot 160-72; au sud par la rue Beauregard, chemin public; à l'ouest par la rue Barker (160-87), chemin public.				
P. 160-69 et P. 160-70 bornées comme suit: au nord par partie du lot 160-69; à l'est par les lots 160-67 et 160-72; au sud par partie du lot 160-70; à l'ouest par la rue Barker (160-87), chemin public.				
160-68 et P. 69 bornées comme suit: au nord par la rue Décarie (391-7), chemin public; à l'est par le lot 160-67; au sud par partie du lot 160-69; à l'ouest par la rue Barker, chemin public.				
P.C.A. Inc.	P. 220-95 648-34 cadastre du canton de Dunham	3 214 25 000	Ontario Rivière	280,27 136,08
P. 220-95 bornée comme suit: au nord par la rue Ontario, chemin public; à l'est par partie du lot 280-95; au sud par le lot 280-89; à l'ouest par le lot 280-96.				
Parenteau, Jean-Noël	P. 301 cadastre du canton de Dunham	43 200	Albert	193,61
P. 301 bornée comme suit: au nord par le lot 301-149; à l'est par les lots 301-148, 301-21 et 301-94; au sud par la rue Albert, chemin public; à l'ouest par les lots 301-95, 301-20 et 301-165.				
Pelletier, Alain	182-135 cadastre du village de Cowansville	10 601	Cherbourg	883,06
Perreault, Gaston	182-103 cadastre du village de Cowansville	7 700	Cherbourg	564,25
Persons, Edwin Eddy	62-1 cadastre du village de Cowansville	5 038	William	93,93
Nault & All, Simone	160-16 cadastre du village de Cowansville	5 000	132-134, Larocque	696,84
Plamondon, Gilles	P. 96 cadastre du village de Cowansville	7 500	205-207-209, Church	2 269,20
P. 96 bornée comme suit: au nord par partie du lot 97; à l'est par le lot 95; au sud par la rue Church, chemin public; à l'ouest par partie du lot 96.				
Poirier, Wilfrid	P. 300 cadastre du canton de Dunham	8 125	212, Nord	573,93
P. 300 bornée comme suit: au nord par partie du lot 300; à l'est par la rue Nord, chemin public; au sud par partie du lot 300; à l'ouest par partie du lot 300.				
Poitrass, Roger	P. 107 et P. 108 cadastre du village de Cowansville	7 478	316, 318, 318A, Sud	761,46
P. 107 et P. 108 bornées comme suit: au nord par partie du lot 107; à l'est par la rue Sud, chemin public; au sud par la rue Ste-Thérèse (108-1), chemin public; à l'ouest par le lot 113-5.				
Rodrigue In. J.L.A.	P. 280 et P. 305 cadastre du canton de Dunham	29,80 acres	Québec	902,01
P. 280 bornée comme suit: au nord délimitation des cadastres du canton de Dunham et du village de Cowansville 280-104, 280-103, 280-81 à 92; à l'est par le lot 281; au sud par les lots 278 et 279; à l'ouest par les lots 306, 280-104, 280-108, 280-109, 280-42-1, 280-2, 280-22-1 et par partie du lot 305.				
P. 305 bornée comme suit: au nord par le lot 234-236; à l'est par le lot 280; au sud par le lot 306; à l'ouest par les lots 305-138, 305-137, 305-135-2, 305-135-3, 305-86 à 94.				

Nom du propriétaire	No de lot	Superficie approx. pieds carrés	Adresse de la propriété	Montant total dû
Rodrigue, Jacques	483-35	6 300	Rivière	42,12 \$
	483-34	25 200	Rivière	164,64
	483-33	25 200	Rivière	164,64
	483-32	25 200	Rivière	171,75
	483-30	11 164	Pépin	62,63
	483-28	11 164	Pépin Garage	166,13
	483-27	11 164	Pépin	62,60
	cadastre du canton de Dunham			
Simard, Claude	634-62	7 550	Rivière	780,75
	P. 634	7 500	Rivière	30,17
	P. 634	7 500	Rivière	41,30
	cadastre du canton de Dunham			
P. 634 bornée comme suit: au nord par la route 40, chemin public; à l'est par partie du lot 634; au sud par partie du lot 634; à l'ouest par partie du lot 634.				
Thibodeau, Roger	182-121	7 702	Dorion	1 085,05
	cadastre du village de Cowansville			
Tremblay, Roméo	P. 649	124,78 acres	Rivière	3 049,43
	P. 651			
	P. 645			
	cadastre du canton de Dunham			
P. 649, P. 651 et P. 645 bornées comme suit: au nord par la rue Rivière, chemin public; à l'est par les lots 646, 648 et partie du lot 651; au sud par le lot 652; à l'ouest par les lots 644, 650 et 811.				
Wyatt, Charles	P. 117	3 039	Rivière	58,47
	cadastre du village de Cowansville			
P. 117 bornée comme suit: au nord par la rue Rivière, chemin public; à l'est par partie du lot 617; au sud par partie du lot 617; à l'ouest par partie du lot 617.				
Sturtevant, Margaret	P. 124	13 200	123, Nord	946,18
	cadastre du village de Cowansville			
P. 124 bornée comme suit: au nord par partie du lot 124, propriété appartenant à Léopold Lizotte sise au 127, rue Nord; au sud par partie du lot 124, propriété appartenant à M. John Aston; à l'est par la rue Nord, chemin public; à l'ouest par le lot 124-194, propriété appartenant à M. Francis Granham au 249, Christophe-Colomb.				
Tups, Rolf	632-24 et P. 632-23	10 410	Wellington	267,51
	cadastre du canton de Dunham			
P. 632-23 bornée comme suit: au nord par les lots 632-20 et 632-21; à l'est par la rue Wellington (632-4), chemin public; au sud par les lots 632-25, et partie du lot 632-23; à l'ouest par partie du lot 634.				
Allard, Mme Denise Doucette	P. 306	13 200	1147, Sud	1 039,43
	cadastre du village de Cowansville			
P. 306 bornée comme suit: au nord par partie du lot 306; à l'est par partie du lot 306; au sud par partie du lot 306, appartenant à M. Raymond Forget; à l'ouest par la rue Sud, chemin public.				
Société de Gestion Monvar	48-2	47 065	141, Hillcrest	2 099,09
	cadastre du canton de Dunham			

Cowansville, le 23 février 1980.

Ville d'Outremont

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes, en la salle des délibérations du Conseil de ville d'Outremont, 530, avenue Davaar, Outremont, le MARDI ONZIÈME jour de MARS 1980, à DIX heures, pour satisfaire le paiement des taxes municipales et scolaires dues plus les intérêts et les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Ladite vente sera faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale.

Lesdits immeubles seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 29 janvier 1980, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

<i>No de rôle</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>No de lot et cadastre</i>
011 182	M. et Mme Moses Brown 5582, rue Hutchison Outremont, QC, H2V 4B6 Mlle Esther Weinberger 370, avenue Édouard-Charles Outremont, QC, H2V 2N2	Cadastre 32 Subdivision P. 3-13 Paroisse de Montréal
017 010	M. et Mme Mano March 1070 ouest, avenue St-Viateur Outremont, QC, H2V 1W5	Cadastre 32 Subdivision P. 3-24 Paroisse de Montréal
090 152	M. Hector Asselin a/s M. C. Pickwood Syndic 1155 ouest, boulevard Dorchester, suite 3610 Montréal, QC, H3B 3L9	Cadastre 22 Subdivision 85 Paroisse de Montréal

Les immeubles susdits sont du cadastre officiel de la municipalité de la paroisse de Montréal et situés dans la ville d'Outremont.

Outremont, le 16 février 1980.

5352-7-2-o

Le greffier,
JOCELYNE PERREAULT.

Cité de Rimouski

Avis public est, par la présente, donné que le Conseil municipal de la cité de Rimouski par une résolution en date du 21 janvier 1980, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages des taxes municipales et/ou scolaires, générales ou spéciales, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rimouski, le VINGT-CINQUIÈME jour du mois de MARS 1980, à DIX heures, heure normale de l'est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1979 et les années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la cité de Rimouski et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

Nom: Michel Leblond, Syndic; taxes municipales: 21 147,84 \$; taxes scolaires: 8 303,41 \$.

Lots: 313-1-2 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, de figure irrégulière, borné au nord-ouest par la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, au nord-est par la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski et le lot 312-2, au sud-est par le lot 313-1-1, au sud-ouest par le lot 313-2-2 et la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, mesurant 50 pieds de largeur par 103,1 pieds au nord-est et 103,4 pieds au sud-ouest, contenant en superficie 5 162 pieds carrés (mesures anglaises);

313-2-2 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, de figure irrégulière, borné au nord-ouest par la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, au nord-est par le lot 313-1-2, au sud-est par le lot 313-2-1, au sud-ouest par le lot 314-2, mesurant 50 pieds de largeur par 67 pieds au nord-est et 67,2 pieds au sud-ouest, contenant en superficie 3 355 pieds carrés (mesures anglaises);

314-2 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, de figure irrégulière, borné au nord-ouest par la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, au nord-est par la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski et le lot 313-2-2, au sud-est par le lot 314-1, au sud-ouest par le lot 315-2 et la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, mesurant 100,5 pieds au nord-ouest, 75,1 pieds au nord-est, 100,1 au sud-est et 76,9 pieds au sud-ouest, contenant en superficie 7 610 pieds carrés (mesures anglaises);

548-17 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, de figure irrégulière, borné au nord-ouest par le lot 548-18, au nord-est par les lots 548-20 et 548-19, au sud-est par la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, au sud-ouest par les lots 548-15 et 548-16, mesurant 100,6 pieds au nord-ouest, 30,5 pieds au nord-est 100,5 pieds au sud-est et 27,8 pieds au sud-ouest, contenant en superficie 2 931 pieds carrés (mesures anglaises);

548-18 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, de figure irrégulière, borné au nord-ouest par le lot 548-1 (boulevard), au nord-est par les lots 548-21 et 548-20, au sud-est par le lot 548-17, au sud-ouest par le lot 548-16, mesurant 63,7 pieds de profondeur par 100,8 pieds au nord-ouest et 100,6 pieds au sud-est, contenant en superficie 6 414,5 pieds carrés (mesures anglaises);

548-19 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, borné au nord-ouest par le lot 548-20, au nord-est et au sud-est par la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, au sud-ouest par la ville de Saint-Germain-

de-Rimouski et le lot 548-17, mesurant 50 pieds de front par 36,4 pieds de profondeur, contenant en superficie 1 820 pieds carrés (mesures anglaises);

548-20 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, borné au nord-ouest par le lot 548-21, au nord-est par le lot 548-22, au sud-est par le lot 548-19, au sud-ouest par les lots 548-17 et 548-18, mesurant 50 pieds de largeur par 30 pieds de profondeur, contenant en superficie 1 500 pieds carrés (mesures anglaises);

548-21 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, de figure irrégulière, borné au nord-ouest par le lot 548-1, au nord-est par le lot 548-23, au sud-est par le lot 548-20, au sud-ouest par le lot 548-18, mesurant 50 pieds de largeur par 37,7 pieds au nord-est et 35,7 pieds au sud-ouest, contenant en superficie 1 835 pieds carrés (mesures anglaises);

548-22 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, borné au nord-ouest par le lot 548-23, au nord-est par le lot 548-24, au sud-est par la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, au sud-ouest par le lot 548-20, mesurant 50 pieds de largeur par trente pieds de profondeur, contenant en superficie 1 500 pieds carrés (mesures anglaises);

548-23 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, de figure irrégulière, borné au nord-ouest par le lot 548-1 (boulevard), au nord-est par le lot 548-24, au sud-est par le lot 548-22, au sud-ouest par le lot 548-21, mesurant 50 pieds de largeur par 38,6 pieds au nord-est et 37,7 pieds au sud-ouest, contenant en superficie 1 907 pieds carrés (mesures anglaises).

En foi de quoi, j'ai signé à Rimouski, le 29 janvier 1980.

Le greffier de la cité de Rimouski,

5247-7-2-0

HUBERT DUBÉ, O.M.A.

Errata

No 500-05-002516-795

ROY MARCHAND INDUSTRIEL LTÉE, contre ROBERT VIGLIOTTI.

Dans l'avis de vente paru à la *Gazette officielle* du 12 janvier 1980, no 2, aux pages 296 et 297, la désignation de l'immeuble saisi, devrait se lire comme suit:

Un emplacement situé à Saint-Eustache, ayant front sur la 64^e Avenue, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes, comme étant le lot numéro deux cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1-233) et une partie du lot numéro deux cent trente et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1 partie 231), ci-après décrite:

Étant une partie du lot numéro deux cent trente et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1 partie 231), bornée au nord-est par la 64^e Avenue, étant une partie du lot numéro cent quarante-deux de la subdivision

officielle du lot originaire numéro un (1 partie 142), au sud-ouest par le résidu du lot un — deux cent trente et un appartenant à A. Craig, au sud-est par le lot numéro deux cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1-233) appartenant à Robert Vigliotti, et au nord-ouest par la subdivision dudit lot un, mesurant cinquante pieds (50') par cinquante pieds (50');

Avec bâtisse y dessus érigée portant le numéro civique 32, de la 64^e Avenue en la ville de Saint-Eustache, district de Terrebonne.

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes qui y sont rattachées.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif

Saint-Jérôme, le 7 février 1980.

5395-o

AMEUBLEMENT AMÉRICAIN LTÉE AMERICAN FURNITURE CO. LTD.

Prenez note que dans l'avis paru le 26 janvier 1980, à la page 848 du numéro 4 de la *Gazette officielle du Québec*, le nouveau nom aurait dû se lire comme suit: «AMEUBLEMENT AMÉRICAIN LTÉE — AMERICAN FURNITURE CO. LTD.».

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

5354-o

1116-2344

LES ENTREPRISES DONAT CHARTIER INC.

Prenez note que dans l'avis de changement de nom publié le 12 janvier 1980, à la page 173 du numéro 2 de la *Gazette officielle*, l'ancien nom aurait dû se lire comme suit: «CAMIONS LENNOXVILLE INC. — LENNOXVILLE TRUCKS INC.»

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

5354-o

1180-2576

Nicholas Nehrebeckij

Veillez noter que dans l'avis publié à la page 1682 de l'édition numéro 6 du 9 février 1980 ainsi qu'à la page

1873 de l'édition numéro 7 du 16 février 1980, l'ancien nom aurait dû se lire: «Nehrebeckij» au lieu de: «Nehrelicekij».

5353-o

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE BEAURIVAGE

Veillez noter que dans l'avis publié à la page 1412 de l'édition numéro 5 du 2 février 1980, les noms des liquidateurs auraient dû être: «René Lévesque, Jean-Yves Rousseau et Rhéal Chartrand» au lieu de: «François Rousseau, Armand Bilodeau et M. Rosaire Moreau».

5354-o

SOLARMEC LTÉE

Prenez note que dans l'avis de lettres patentes supplémentaires de la compagnie «SOLARMEC LTÉE», paru le 30 décembre 1978, à la page 15582 du numéro 52 de la *Gazette officielle*, le nombre des administrateurs rste à 4.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

5354-o

1467-4642

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

Page

COOPÉRATIVE DE PRODUCTION DE BOEUF DE BOUCHERIE DE ST-JÉRÔME (<i>Dissolution</i>)	2067
COOPÉRATIVE DES ARTISTES ET ARTISANS DE LA CÔTE-NORD (<i>Dissolution</i>)	2067
COOPÉRATIVE D'HABITATION BALCONVILLE DE VERDUN (<i>Modification des fins d'une association</i>)	2067
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-CYPRIEN (<i>Changement de statut</i>)	2067

AVIS DIVERS

ACADÉMIE DE MUSIQUE DU QUÉBEC (L') (<i>Changement de nom</i>)	2067
SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, VILLAGE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	2067
SILLERY, CITÉ (<i>Requête</i>)	2067
SUCCESSION ROLAND ROY (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2067

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

BISSON, JOSEPH ROSAIRE SERGE	2068
KOELLER, JOSÉE	2068
LAEDERER, DEAN EVELYN ROSANNE	2068
LEPAGE, MARIE THÉRÈSE GERTRUDE JEANNE	2068
LESSARD, MARIE ROSE PAULINE MARJOLAINE HÉLÈNE	2068
LÈVESQUE, MARIE FRANCE	2068

DEMANDES

ALTHOT, NOËLLA	2069
BURKE, JOSEPH LÉON DONALD DANIEL	2069
CHASTANG, MARIE ALPHONSINE DOLORES	2069
CHASTANG, MARIE SIMONE THÉRÈSE	2069
FIFLE, LAWRENCE	2069
HAMEL, SYLVIE	2069
JILEX, STANISLAVA	2069
JOYCE, GARY	2069
LEBLANC, ALPHONSINE	2069
MARIE JEANNINE RITA	2070
MARIE THÉRÈSE JEANNINE	2070
NEHREBECKIJ, NICHOLAS (<i>Erratum</i>)	2121
NGHIEM, HUY XUAN	2070
POULIOT, MARIE	2070
RENÉ OSCAR	2070
RENNO, IBRAHIM ADLOUMI	2070
ROSENZWEIGH, YEGAL	2070
VÉZINA, LOUISE	2070
ZINNER, HOWARD JACOB FELDMAN	2070

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

BOISERIE PLACE DES RIVIÈRES INC. c. GUY CÔTÉ CONSTRUCTION (<i>Ordonnance</i>)	2071
KRONSTROM (SERGE) ET AL c. SUZANNE VERREAULT (<i>Assignation</i>)	2071
MATCO MART INC. c. JEAN COSSETTE (<i>Ordonnance</i>)	2071
NAZON DUBOIS (IRMA) c. LOUIS DUBOIS (<i>Signification</i>)	2071

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER	2048
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ	2051
— DÉCHETS	2064
— LOCATION	2055
— PRODUITS NOMMÉS	2054

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC — suite

	Page
— TAXI	2042
— TRANSPORT EN VRAC	2059
— VOYAGEUR	2041
DÉCISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	2066
INTRODUCTION DE REQUÊTES	
— MONTRÉAL	2001
— MONTRÉAL (<i>Transport de déchets</i>)	2040
— QUÉBEC	2027
— QUÉBEC (<i>Transport de déchets</i>)	2040
PROPRIO MOTU	2001

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE NOM**

AMERICAN FURNITURE CO. LTD. (<i>Erratum</i>)	2121
AMEUBLEMENT AMÉRICAIN LTÉE (<i>Erratum</i>)	2121
ENTREPRISES DONAT CHARTIER INC. (LES) (<i>Erratum</i>)	2121

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

ARPIN (CHARLES) LTÉE	2072
BEN & ROBERT INC.	2072
C.M.R.M. HOLDINGS LTD.	2072
CABLEVISION (MONTRÉAL) INC.	2072
CAPITAL FUNDS (I.A.C.) LIMITED	2072
CENTRE DES LOISIRS DE L'ÎLE DE BACCHUS (LE)	2072
CLEBEL INC.	2072
COMPAGNIE J.L. WELCH LTÉE (LA)	2072
COMPCO TYPOGRAPHY LIMITED	2072
DESMONT RESEARCH AND DEVELOPMENT INC.	2073
GESTION C.M.R.M. LTÉE	2072
GIRARD (ALBERT) LTÉE	2073
GREENLAND REALTIES LTD.	2073
HÉBERT (OVILA) INC.	2073
IMPRIMERIE TRANDEK LIMITÉE	2073
INDUSTRIES ALWAYS INC. (LES)	2073
MAÇONNERIES RONCETTE INC. (LES)	2073
MAISON SIMONS LIMITÉE (LA)	2073
MERSON TIRE LTD.	2073
MUSIQUE JULBOIS INC.	2073
PADES INC.	2074
PINEYRO (OSCAR) INC.	2074
PLACEMENTS DENYS DEMERS INC. (LES)	2074
PLACEMENTS P.R.B. INC. (LES)	2074
RECHERCHES ET PROJETS DESMONT INC.	2073
SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE CHARLEVOIX INC.	2074
SOCIÉTÉ BEAUVOIR INC. (LA)	2074
T & R EQUIPMENT CORP	2074
TARAS INVESTMENTS LTD.	2074
TAYLOR PRINTING & MAILING LTD.	2074
TRANDEX PRINTING LIMITED	2073
VAUDREUIL DEVELOPMENT CORP	2074

LETTRES PATENTES

ARTISANS LITHOGRAPHES G.M.R. INC. (LES)	1957
ASHTAR INC.	1957
AUBERGE DU ROY DE DESCHAMBAULT INC.	1957
BEAULIEU (A. & B.) INC.	1957
BÉLAND ET ST-ONGE INC.	1957
BELRAC INC.	1957

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES — suite

	Page
BERGERIE JEANNOISE INC.	1957
BOISÉS CARON INC. (LES)	1957
BOULANGERIE PELLETIER & FILS INC.	1957
CANADA-EXPA (1980) INC.	1957
CENTRE AGRICOLE ST-ALEXANDRE INC.	1957
CENTRE DE LOCATION BOUCHERVILLE INC.	1957
CÉRAMISTES ROULANTS INC.	1957
CHAUSSURE GILLES MILLAIRE INC.	1957
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE MÉTABETCHOUAN INC.	1957
CLUB DE TENNIS MARIE-VICTORIN INC.	1957
CONSTRUCTION C.N.C. INC.	1957
CONSTRUCTION JEAN-GUY GRENIER INC.	1958
CONSTRUCTIONS LÉO-PAUL CAUX INC. (LES)	1958
CROISIÈRES MARIE-CLARISSE INC. (LES)	1958
ÉCOLE DE CONDUITE C.D. INC.	1958
ÉDITIONS DE L'AIGUISE-CRAYONS INCORPORÉE (LES)	1958
ENTREPRISES DIJON L.G. INC. (LES)	1958
ENTREPRISES GOLET INC. (LES)	1958
ENTREPRISES R.C.N. INC. (LES)	1958
ENTREPRISES SIMARD & PROULX INC. (LES)	1958
ÉRABLIÈRE DU MOULIN INC.	1958
EXCAVATION McMILLAN INC.	1958
FERME GÉRARD RAINVILLE & FILS INC.	1958
FERME LABRIE INC.	1958
FERME OKIKO INC.	1958
FERME ORNEMENTAL ST-LOUIS INC.	1958
FERME PIERRICHE INC. (LA)	1958
FERME THOMAS INC.	1958
FERMES L.P. GUERTIN INC.	1958
FIBRE DE VERRE MARTIAL SARRAZIN INC.	1958
FOURRURES A.P.R. INC.	1958
FRAISES DE L'ÎLE D'ORLÉANS INC. (LES)	1958
GAUTHIER & FRÈRE, ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE INC.	1959
GÉNÈREX INDUSTRIAL MECHANIC INC.	1959
GESTIONS MARTIN ET LUCIER INC. (LES)	1959
GOUTTIÈRES MOBILES J.P. INC.	1959
GRANDIG INC.	1959
IMPRIMERIE MONETTE INC.	1959
INVESTISSEMENTS LAPOINTE ET ROBIDOUX INC. (LES)	1959
JADU INC.	1959
JOLY (CLAUDE) INC.	1959
LE LACET INC.	1959
M.G.B. COLPACTS INC.	1959
McLEAN (J. RAYMOND) ET FILS INC.	1959
MAÇONNERIE L.D. INC.	1959
MAISON DU BEIGNE CHEZ LISE INC. (LA)	1959
MAISON DU TAPIS DE RIVIÈRE-AU-RENARD INC. (LA)	1959
MÉCANIQUE INDUSTRIELLE GÉNÈREX INC.	1959
MOBILIERS J.P. CORBIN INC.	1959
MORGUARD PROPERTIES (QUÉBEC) LIMITED	1960
PLACE DES ARTS DE REPENTIGNY INC.	1959
PLACEMENTS J.-GUY ROY INC.	1959
PLACEMENTS P.L.P.V. INC. (LES)	1959
PLACEMENTS VAL-JO INC. (LES)	1959
PLANS R.D.G. INC.	1959
PLASTI-LAM (1979) INC.	1959
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES MORGUARD (QUÉBEC) LIMITÉE (LES)	1960
QUINCAILLERIE L. FRIGON INC.	1960

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**LETTRES PATENTES — suite**

Page

QUINCAILLERIE MICHEL PELLERIN INC.	1960
SALON DE COIFFURE C.L. INC.	1960
SERVICE D'INFORMATION COMMUNAUTAIRE SIC INC.	1960
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES GRONDINES INC. (LA)	1960
SOCIÉTÉ DE GESTION ACOMON LTÉE (LA)	1960
SPECIALITÉS S.M.I. INC.	1960
TANGUAY (J.-LAVAL) INC.	1960
TRANSPORT GILLES PELLETIER INC.	1960
TRANSPORT S.P.V. INC.	1960
TURCOTTE & ROBERGE INC.	1960

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

SOLARMEC LTÉE (Erratum)	2121
------------------------------	------

SIÈGE SOCIAL (Article 84)

ALIMENTS ROMA LTÉE (LES)	1964
AMÉNAGEMENTS GAGNON, TRUCHON INC. (LES)	1964
AMICALES 2ÈME ET 3ÈME ÂGES MONTRÉAL INC. (LES)	1964
ANIMALERIE DAUPHIN INC.	1964
BOIS BLANCHET INC. (LES)	1964
CABOT HOLDINGS LTD.	1965
CAMIONS UNION INC.	1965
CARREFOUR CANDIAC INC.	1965
CARRIÈRE (MARC) LIMITÉE	1965
CARRIÈRES BOCHAM INC. (LES)	1965
CHARLEBOIS LTÉE	1965
CLUB MULTI-SPORTS INTERNATIONAL DE MONTRÉAL	1965
COMPAGNIE DE PLACEMENT SAUVEMONT INC.	1965
CONSEIL STE-MADELEINE NO. 4301 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE STE-MADELEINE (LE)	1965
CONSTRUCTION DUBLAIN INC.	1965
CONSTRUCTION HOGIMO INC.	1965
CONSTRUCTIONS PAYSANNES INC.	1965
CORPORATION DE CONSTRUCTION VISTARCHI	1965
CÔTÉ (DELPHIS) (EASTERN) LIMITED	1965
DECO PLANS INC.	1965
DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC.	1965
DISTRIBUTIONS R.D. INC.	1965
DOMAINE J.C.L. INC. (LE)	1965
ÉDITIONS MUSICALES PREMIER STAGE LTÉE (LES)	1965
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ J. & P. THÉORET INC.	1965
ENTREPRISES FITCHBAY INC. (LES)	1966
ENTREPRISES LACHANCE INC. (LES)	1966
ESTAMPILLAGE LASRY INC.	1966
FRAN-BE INC.	1966
GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS DE CHARLEVOIX INC.	1966
HABITATIONS BRANDON INC. (LES)	1966
HABITATIONS D'ANGOULÊME INC.	1966
HARTLAND ACCEPTANCE CORP.	1966
IMMEUBLES FRANÇOIS ROY LTÉE	1966
IMPORTATION DUCALE INC.	1966
IMPORTATIONS SIGNATURE LTÉE	1966
INVESTISSEMENTS BENLI INC. (LES)	1966
INVESTISSEMENTS RENARY INC. (LES)	1966
JUDAH (J. LIONEL) INC.	1966
LANDRON LIMITÉE	1966
LAVOIE (RICHARD) INC.	1966
LONO (SIMON) LIMITED	1965

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**SIÈGE SOCIAL (Article 84) — suite**

	Page
MLLE E. FORTIN, INCORPORÉE	1966
MANPOWER BUSINESS SERVICES (QUÉBEC), LTD.	1966
MARCHÉ GÉMEAU (1972) INC.	1966
MATÉRIAUX G.M.R. INC. (LES)	1966
NETTOYEUR DU COMPLEXE INC.	1966
PAYETTE (A.) CONSTRUCTION LIMITÉE	1967
PIÈCES D'AUTOMOBILES DESLAURIERS & RACETTE INC.	1967
PLACEMENTS M.C. INC.	1967
PNEUS GAMELIN INC.	1967
PREMIER FIBRE-GLASS CONSTRUCTION INC.	1967
PUBLICATIONS MONDE DE LA DANSE INC. (LES)	1967
SHAKESPEARE LAND DEVELOPMENT CORP.	1967
SHAPIRO (C.H.) INC.	1967
SHELBERN ELECTRONICS LTD.	1967
SILOS BEAUDRY INC.	1967
SMART STEEL & MACHINERY CO. LTD.	1967
SOCIÉTÉ DES PLANS HABITAT INC.	1967
SOCIÉTÉ DES VINGT-CINQ INC. (LA)	1967
SPORTS DEGI INC.	1967
SPORTS DELTA INC.	1967
THREE UP INVESTMENTS LTD.	1967
VÊTEMENTS NORMAND PERRON INC.	1967
VOYAGE TOUR DE TERRE INC.	1967

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ALFEX INC.	1968
AMIS DU SCOUTISME DE ST-ANDRÉ APÔTRE INC. (LES)	1968
ASSOCIATION SOCIALE ET CULTURELLE DE PANI (L')	1968
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊTS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC. (LA)	1968
BIRKS (HENRY) ET FILS (MONTRÉAL) LIMITÉE	1968
BRUNET-LASALLE CORPORATION	1968
BUMEDA LIMITÉE	1968
BUMEDA STEEL MANUFACTURING LTD.	1968
COMMANDAIR INC.	1968
DUFOR ET ASSOCIÉS, CONSULTANTS INC.	1968
ÉDIFICES C. DAVID LAMARRE LTÉE	1968
ENTREPRISES MONTE-CARLO (1979) INC.	1968
FONDATION SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC	1968
GARAGE GASTON OUELLET INC.	1968
LEFEBVRE (DAN) INCORPORÉ	1968
MEJAC INC.	1968
PROMOTIONS DU LYS INC.	1968
RESTAUBEC INC.	1968
SERVICE DE SÉCURITÉ DE L'ESTRIE INC.	1968
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAC BEAUPORT LTÉE	1968

CORRECTION DES LETTRES PATENTES (Article 12)

PLACEMENTS MYLORS INC. (LES)	1969
------------------------------------	------

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

CAYOUILLE (C.A.) LTÉE	1969
CONSTRUCTION DUFCO INC.	1969
CRESCENT CHEESE LTD.	1969
DÉCOR HABITAT D.F. INC.	1969
ENTREPRISES TROIEM INC. (LES)	1969
FROMAGES CRESCENT LTÉE (LES)	1969
INDUSTRIES PALMAR INC.	1969

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**FUSION DES CORPORATIONS (Article 18) — suite**

	Page
LEMIEUX (OSIAS) (1976) LTÉE	1969
PALMAR INDUSTRIES INC.	1969
POITRAS (J.E.) INC.	1969

DISSOLUTION (Article 28)

AUX ENCHÈRES D'ABITIBI LTÉE	1970
CLUB DE COURSES JACQUES CARTIER INC.	1970
CORPS DE BALLET CLASSIQUE LES ELFES LAURENTIENNES INC.	1970
COUTURE (O.) & FILS INC.	1970
DEMERS & DION INC.	1970
LABELLE & CIE LIMITÉE	1970
MARLEASE INC.	1970
MEUBLES MEUNIER MARIEVILLE INC.	1970
MORIER (ADÉLARD) LTÉE	1970
PORCHERIES APOLLO INC.	1970
SOCIÉTÉ DUROPOL INC. (LA)	1970

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

AGENCE SANTO INC.	1970
ALARME PLUS INC.	1970
ARTHUR CONSTRUCTION INC.	1971
BAILLARGEON (BENOÎT) INC.	1970
BEAUX PARTERRES LAURENTIENS (1980) INC.	1970
BOUCHERIE BERCEGEAY INC.	1971
CASSE-CROÛTE N. & L. MARCOTTE INC.	1971
CHATCAREL POUR ELLE INC.	1971
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE MONTAGNAIS (1980) INC.	1971
CONFECTION CORRIVEAU (1980) INC.	1971
CONSTRUCTION ARTHUR INC.	1971
ENTREPRISES LAVAL TURCOTTE INC. (LES)	1971
ENTRETIEN MÉNAGER M.C.H. INC.	1971
FERME DUMAS & FRÈRES INC.	1971
FERME FILBAIE INC.	1971
FONDACTIONS LE ROCK INC. (LES)	1971
GENTRA CONSTRUCTION INC.	1971
GESTION HARDY & ST-LAURENT INC.	1971
GESTION J.A.P. INC.	1971
GESTION Y. LACASSE INC.	1971
INVESTISSEMENTS INSIVO INC. (LES)	1971
ISOLATION NORDIC INC.	1971
1641-1829 QUÉBEC INC.	1971
1641-2066 QUÉBEC INC.	1971
1641-3288 QUÉBEC INC.	1971
1641-3684 QUÉBEC INC.	1972
1641-3692 QUÉBEC INC.	1972
1641-3791 QUÉBEC INC.	1972
1641-8527 QUÉBEC INC.	1972
1641-8535 QUÉBEC INC.	1972
PLACEMENTS CORRIVEAU INC.	1972
PLACEMENTS MICHEL LABRIE INC. (LES)	1972
PUBLICHRONE INC.	1972
QUINCAILLERIE ST-ÉMILE (1980) INC.	1972
SAISITEC CORPORATION	1972
SURPLUS R.S. INC. (LES)	1972
VERRET (FLORIAN) INC.	1972
VOYER (MICHEL) INC.	1972

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION**

	Page
--	------

BÉTONNIÈRE PILOTE INC.	1972
-----------------------------	------

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES**

ACCUEIL-PARRAINAGE OUTAOUAIS	1960
ARTISANERIE QUÉBÉCOISE INC. (L')	1960
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE COLLIN INC. (L')	1960
ASSOCIATION DES ARTISANS DU REFLÈT D'ANTAN	1961
ASSOCIATION DES DANSEURS AMATEURS DE PAPINEAU INC. (L')	1961
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS (A.E.P.C.Q.)	1961
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION DES MAGASINS COOP DE QUÉBEC	1961
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN BIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	1961
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE SAINT-LAMBERT, COMTÉ DE LÉVIS INC. (L')	1961
ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE L'ANSE-À-VALLEAU INC. (L')	1961
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES JARDINS LAURETTAIN INC. (L')	1961
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC MASKINONGÉ (ST-JOVITE) INC. (L')	1961
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU BEAUBOURG INC. (L')	1961
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC VEZEAU INC.	1961
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DU QUÉBEC INC.	1961
ASSOCIATION LUCANA DE MONTRÉAL	1961
ASSOCIATION NAPARIMA ALUMNI DU QUÉBEC	1961
ASSOCIATION OLYMPIQUE DE BEAUPORT INC.	1961
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LA RIVE SUD MÉTROPOLITAINE	1961
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LANAUDIÈRE	1961
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DES LAURENTIDES	1962
BOUGE-ART BÉCANCOUR INC.	1962
CENTRE COMMUNAUTAIRE SPORTIF DE ST-AUGUSTIN-DE-DESMAURES INC.	1962
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SEPT-ÎLES INC.	1962
CENTRE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE BÉNÉVOLE DE MONTMAGNY	1962
CENTRE DES JEUNES LE SPOT	1962
CERCLE DE FERMÎÈRES DE PORT-DANIEL INC. (LE)	1962
CHESHIRE FOUNDATION (QUÉBEC) INC. (THE)	1963
CIRCUIT DE COURSES DE LA BAIE INC.	1962
CLUB AUTO SPORT DE QUÉBEC	1962
CLUB DE BALLON-BALAI DE ST-GRÉGOIRE INC.	1962
CLUB DE LA FAUNE R.B. INC.	1962
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE STE-VÉRONIQUE INC.	1962
CLUB DE NAGE SYNCHRO-ÉLITE DE QUÉBEC INC.	1962
CLUB DE RADIO X.M. ANOUQUA INC.	1962
CLUB D'ÉQUITATION APPALOOSA HURON	1962
CLUB FRATERNITÉ DE ST-NARCISSE-DE-RIMOUSKI INCORPORÉE	1962
CLUB OPTIMISTE DE ST-PLACIDE (DEUX-MONTAGNES), QUÉBEC, INC.	1962
CLUB SOCIAL ANTILLAIS INC. (LE)	1962
CLUB SPORTIF ET CULTUREL HILLTOPPERS (LE)	1962
COMITÉ ACTION-CHÔMAGE DE GASPÉ	1962
COMITÉ CENTRAL POUR RÉFUGIÉS LE GARDEUR (C.C.P.R.L.)	1963
COMITÉ D'ANIMATION STE-AGATHE INC.	1963
COMITÉ DE CITOYENS DU QUARTIER BOURG-ROYAL	1963
COMITÉ DES CITOYENS DE VAL-DES-MONTS INC. (LE)	1963
COMITÉ DES LOISIRS DE ST-MATHIEU, ABITIBI	1963
COMITÉ DES LOISIRS DU RANG DES ÎLES, ST-GÉDEON, INC.	1963
COMITÉ DU HOCKEY MINEUR DE FORESTVILLE INC.	1963
COMITÉ DU PATRIMOINE DE L'OUTAOUAIS	1963
COMMUNICATIONS JEANNOISES PIEKOUAGAMIENNES INC. (LES)	1963
CONSEIL MONTRÉALAIS DU TAXI INC.	1963
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA PAIX	1963
EMBOUTILLEURS DE BOISSONS CITRON-LIMETTE DU QUÉBEC INC. (LES)	1963

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES — suite**

	Page
FONDATION CHESHIRE (QUÉBEC) INC. (LA)	1963
GROUPE ÉDUCATION-CONSOMMATION DU QUÉBEC INC.	1963
GROUPE L'ENTRE-GENS INC.	1963
GROUPE RESSOURCES-VACANCES SITES INC.	1963
HILLTOPPERS SPORTS AND CULTURAL CLUB	1962
JASEUR DE ST-VALÉRIEN (LE)	1963
JOUJOUTHÈQUE LA CAVE À JOUETS (LA)	1963
LOGISQUE INC.	1963
MENESTRANDISE (LA)	1963
MOUVEMENT DES FÊTES POPULAIRES HOCHELAGA-MAISONNEUVE	1964
NAPARIMA ALUMNI ASSOCIATION OF QUÉBEC	1961
OPÉRA DE MONTRÉAL (1980) INC.	1964
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.	1964
PERCE-NEIGE DU TÉMISCOUATA INC. (LES)	1964
PRODUCTIONS LES NOTES BLEUES INC. (LES)	1964
RALLIEMENT DES CITOYENS DU QUARTIER EST DE DORVAL	1964
SCHOLA DE BEAUPORT (LA)	1964
SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ET D'ÉDITION EN CÉRAMIQUE S.R.E.C.	1964
SPOT YOUTH CENTRE (LE)	1963
TRANSIT-LAURENTIDES INC.	1964
VILLÉGIATEURS DU LAC HARVEY (LES)	1964

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**CHANGEMENTS**

ACADIAN DISTILLERS LIMITED	1973
ALADDIN SYNERGETICS, INC.	1973
ALLERGHENY INDUSTRIAL ELECTRICAL COMPANY, INC.	1973
ALLSTATE ENTERPRISES, INC.	1973
ARKANSAS-BEST FREIGHT SYSTEM, INC.	1973
ARMOUR AND COMPANY	1973
BATESVILLE INTERNATIONAL CORPORATION	1973
BETH-CANADA MINING COMPANY	1973
BETHLEHEM STEEL EXPORT COMPANY OF CANADA, LIMITED	1973
CRANSTON MACHINERY CO., INC.	1973
CUMMINS AMERICAS, INC.	1973
FRIEDRICH AIR CONDITIONING & REFRIGERATION CO.	1973
GREYHOUND LINES, INC.	1973
IU INTERNATIONAL CORPORATION	1973
LONE STAR MINING & EXPLORATION CO., LTD.	1973
MATONUPI MINES LIMITED	1973
MODERN TALKING PICTURE SERVICE, INC.	1973
NL INDUSTRIES, INC.	1974
NATIONAL COMPUTER SYSTEMS, INC.	1974
NATIONWIDE ADVERTISING SERVICE, INC.	1974
NORTH AMERICAN CAR CORPORATION	1974
PACIFIC WESTERN AIRLINES LTD.	1974
PAN AMERICAN WORLD AIRWAYS, INC.	1974
PAN OCEAN OIL LTD.	1974
PHOENIX RESOURCES COMPANY	1974
PUNTA GORDA DEVELOPERS, INC.	1974
RAYTHEON WORLDWIDE COMPANY	1974
RICHARDSON-MERRELL INC.	1974
SAGA CORPORATION	1974
SOLJET-TOURS, INC.	1974
STONE & WEBSTER ENGINEERING CORPORATION	1974
THERMO KING CORPORATION	1974
THOMAS HAIR & SCALP CORP. LTD. (THE)	1974

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**CHANGEMENTS — suite**

	Page
TRAVELODGE LTD.	1974
TRUCKER-SHEEHY CONSTRUCTORS, INC.	1974
U S AIR, INC.	1974
U.S. STEEL INTERNATIONAL OF CANADA, LTD.	1974
UTAH MINES LTD.	1974

PERMIS

Q.M. INDUSTRIES LTD.	1975
RAYONIER CANADA (B.C.) LIMITED	1975

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA**AVIS DE QUALITÉ**

CHARTIER, CLAUDE	2075
------------------------	------

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES**FORMATION**

AGENCE INTERNATIONALE DE VENTE VIDICI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (L')	1975
PHARMACIE JEAN COUTU (P. ST-ONGE) ENR., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1975
VIDICI INTERNATIONAL SALES AGENCIES AND COMPANY LIMITED	1975

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

BEDFORD, VILLE	2075
CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE JOLIETTE (LA)	2075
EAST-ANGUS, VILLE	2075
SOEURS FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION	2075
SUCCESSION J. DONAT LANGELIER	2076
VERDUN, CITÉ	2076

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>Remplacement du représentant officiel de Louis-Hébert</i>)	2076
PARTI QUÉBÉCOIS (<i>Remplacement de représentants officiels</i>)	2076

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE «LE GRAINIER» DE BEAUPORT	2077
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE BEAURIVAGE (<i>Erratum</i>)	2121

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**CONSUMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES****ASSURANCES — LOI SUR LES**

COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO LIMITÉE (LA) (<i>Demande de permis</i>)	2078
GAN INCENDIE ACCIDENTS COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES INCENDIE, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS (<i>Délivrance de permis</i>)	2078
LE SECOURS MUTUEL DU FACTEUR (<i>Dissolution</i>)	2078
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE VERCHÈRES (LA) (<i>Fusion</i>)	2078

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

BARON DE HIRSCH INSTITUTE AND HEBREW BENEVOLENT SOCIETY OF MONTREAL (<i>Changement de nom</i>)	2079
INSTITUT BARON DE HIRSCH ET SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE HÉBRAÏQUE DE MONTRÉAL (<i>Changement de nom</i>)	2079
SYNDICAT NATIONAL DU LAIT INC. (<i>Siège social</i>)	2079

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

Page

POMMES (Prix unitaires et taux de cotisation)	2079
---	------

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ — LOI SUR LA

GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. (Requête 2775-80)	2080
---	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS**

AGENCE NATIONAL D'ASSURANCE LIMITÉE (L')	1976
AIDE À L'AUMONIER DES FORCES CANADIENNES (L')	1976
AIDE AUX ENFANTS INFIRMES (L')	1976
ALLARD & ROBITAILLE LTÉE	1976
ALPHOBEE CLUB (THE)	1976
ANSHEI HOZAROF CONGREGATION	1976
APPARTEMENTS CARTIER LIMITÉE (LES)	1976
ARCHAMBAULT (G.) LIMITÉE	1976
ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AIDE AUX RÉFUGIÉS D'EUROPE ORIENTALE	1976
ASSOCIATION COOPÉRATIVE OUVRIÈRE INCORPORÉE (L')	1976
ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DE LA POLICE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD INC. (L')	1976
ASSOCIATION DES AMIS GUIDES ET SCOUTS DE ST-NOM DE MARIE, DE BAIE-COMEAU	1976
ASSOCIATION DES CHEMINS D'HIVER DE ST GRÉGOIRE, COMTÉ DE NICOLET (L')	1976
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE QUÉBEC	1976
ASSOCIATION LOYALA	1976
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ASSOMPTION (L')	1977
ASSOCIATION SPORTIVE INCORPORÉE DE NEW-LIVERPOOL	1977
ATLANTIC STEEL COMPANY LIMITED	1977
AUTOBUS DU SAGUENAY, LTÉE	1977
BABETTE INC.	1977
BARDAHL AGENCIES LTD	1977
BAUDIN LUMBER LIMITED	1977
BELMONT CLOTHING CO. LTD.	1977
BELVIDERE EDUCATIONAL SOCIETY OF VERDUN	1977
BIG CHIEF SOUVENIR SHOPS LIMITED	1977
BOIS BAUDIN LIMITÉE	1977
BOYER & DESAULNIERS LIMITÉE	1977
BROWNE, URQUHART & COMPANY, LIMITED	1977
BYRNE PULPWOOD CO. INC.	1977
BYWATER CORPORATION	1977
CAISSE NATIONALE COOPÉRATIVE, LIMITÉE (LA)	1977
CALIFORNIA SPORTSWEAR COMPANY LIMITED	1977
CAMPBELL & COMPANY LIMITED	1977
CANADA HAY COMPANY	1977
CANADIAN AMALGAMATED PRODUCTS INC.	1977
CANADIAN AMERICAN ADVERTISING CORPORATION	1977
CANADIAN FORCES CHAPLAIN'S AID	1976
CANADIAN FRIENDS OF GATES OF MERCY HOSPITAL, JERUSALEM	1977
CANADIAN GENERAL PRODUCTS, COMPANY (THE)	1977
CANADIAN SOCIETY FOR THE AID OF EASTERN EUROPEAN REFUGEES	1976
CANADIAN SPICE MILLS LTD	1977
CANADIAN-UKRAINIAN CO-OPERATIVE, LIMITED	1977
CANTERBURY INVESTMENT COMPANY	1977
CARRIÈRE GIFFARD LTÉE	1977
CARTIER NATURAL GAS COMPANY LIMITED (N.P.L.)	1978
CENTRAL PRIVATE HOSPITAL INC.	1978
CENTRE CANADIEN DES CERCLES LACORDAIRE ET STE-JEANNE D'ARC (LE)	1978
CENTRE CATHOLIQUE DE STE-VICTOIRE (LE)	1978
CENTRE PRÉ-NATAL DE VERDUN	1978
CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE MATANE (LA)	1978
CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE SOREL INC.	1978

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
CHARLEBOIS HAT COMPANY	1978
CHARLEVOIX URANIUM & MINES CORP. (N.P.L.)	1978
CHAUFFAGE & VENTILATION LIMITÉE	1978
CHAUSSEUR ÉLÉGANTE INCORPORÉE (LA)	1978
CHIBOUGAMAU-OBALSKI MINING COMPANY LIMITED	1978
CIE DE CONSTRUCTION ROBERT LTÉE	1978
CIE DES INDUSTRIES DE SHERBROOKE LIMITÉE (LA)	1978
CIE DES MOULINS DE LACHUTE D'UPTON (LA)	1978
CIE ÉLECTRIQUE RIVIÈRE À PIERRE, LIMITÉE (LA)	1978
CINÉMA AU FOYER INCORPORÉ (LE)	1978
CINÉMA LIMITÉE	1978
CLAIRVAL, LIMITED	1978
CLAIRVAL, LIMITÉE	1978
CLUB CHAMPÊTRE INC.	1978
CLUB CHÂTEAU D'EAU INC.	1978
CLUB DE COURSES DE SHAWINIGAN FALLS LIMITÉE	1978
CLUB DE JEUNESSE DE GRAND'MÈRE, INC.	1978
CLUB DE SKI DE GRAND'MÈRE	1978
CLUB DE SKI SHAWINIGAN	1979
CLUB DES LOISIRS DE ST-PROSPER	1979
CLUB DES PÊCHEURS SPORTIFS DU LAC CONNELLY (LE)	1979
CLUB GRANBY INC.	1979
CLUB INDIEN	1979
CLUB LIBÉRAL DU COMTÉ DE CHAMBLY, INC. (LE)	1979
CLUB NEUVILLE	1979
CLUB PIERROT	1979
CLUB RICHELIEU LACHINE	1979
CLUB SOCIAL ATWATER	1979
CLUB SOCIAL D'AMQUI	1979
CLUB SOCIAL MONTRÉAL INC.	1979
CLUB SPORTIF DE LA VOIRIE	1979
COMITÉ DE L'AIDE À LA JEUNESSE DE ST. ZÉPHIRIN DE COURVAL	1979
COMITÉ D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER DE ST-MODESTE	1979
COMMISSION DES SPORTS DE LA TUQUE INC (LA)	1979
COMMISSION DU CENTENAIRE DE PONT-ROUGE, INC. (LA)	1979
COMPAGNIE DE BOÎTES DE QUÉBEC LIMITÉE (LA)	1979
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PAVEL LIMITÉE	1979
COMPAGNIE DE TRANSPORT NATIONALE LTÉE	1979
COMPAGNIE DES CHEVALIERS DE L'ACTION SOCIALE CANADIENNE (LA)	1979
COMPAGNIE DES MINES D'OR DE BEARN (LA) (L.R.P.)	1979
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE SAINT-GEORGES (LA)	1979
COMPAGNIE HECTOR MEUNIER LIMITÉE (LA)	1980
COMPAGNIE LE MANOIR LIMITÉE	1980
COMPAGNIE MINIÈRE DE BEARN. (LA) (L.R.P.)	1980
COMPAGNONS DE SAINT LAURENT (LES)	1980
COMPTOIR CO-OPÉRATIF DU COMBUSTIBLE LIMITÉE	1980
COMPTOIR COOPÉRATIF INC.	1980
CONDE CLUB	1980
CONOVA CORPORATION LTD	1980
CONSEIL DES ARTS DE JOLIETTE	1980
CONSEIL 2907 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE BEAUHARNOIS (LE)	1980
CONSERVE COOPÉRATIVE LIMITÉE	1980
CONTINENTAL CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	1980
COOPÉRATIVE CATHOLIQUE DES CONSOMMATEURS DE COMBUSTIBLE LIMITÉE (LA)	1980
COOPÉRATIVE FAMILIALE & COMMERCIALE CANADIENNE LIMITÉE (LA)	1980
COOPERATIVE FRUITS BUYERS LIMITED	1980
COOPERATIVE HEALTH SERVICE LIMITED	1980
CO-OPERATIVE MANAGEMENT CORP.	1980

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
CO-OPERATIVE MOTOR CLUB, INCORPORATED	1980
CO-OPERATIVE MOTORS LIMITED	1980
COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE CHICOUTIMI, LTÉE (LA)	1980
COOPERATIVE SUPPLIES ASSOCIATION LIMITED	1980
CO-OPERATIVE SYNDICATE LIMITED (THE)	1980
CO-OPERATIVE CLOAK COMPANY LIMITED	1980
CORPORATION DE L'OEUVRE DE «MON PETIT PRÊTRE»	1980
CORPORATION DES ABATTOIRS RÉGIONAUX DU QUÉBEC	1981
CORPORATION FRIGOR LIMITÉE	1981
CORPORATION IMMOBILIÈRE DU BAS-ST-LAURENT	1981
D.A.C.H.	1981
DALYS CONSTRUCTION COMPANY	1981
DE CRUCHY (T.) & FILS, LTÉE	1981
DEBWAY HAT CO. INC.	1981
DIAMOND CLOTHING CO. LTD.	1981
DIANE CLUB INCORPORÉE	1981
DION (J.P.) LIMITÉE	1981
DOMINION TAILORS LIMITED	1981
DUGAS (J.B.) INC.	1981
DUMAS-LAROCHELLE MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP (N.P.L.)	1981
DURANCEAU (J.A.) LIMITED	1981
DURANCEAU (J.A.) LIMITÉE	1981
*EAST ANGUS SHOE COMPANY LIMITED	1981
EASTERN MACHINE CRÉDIT INC.	1981
ECHENBERG BROS. LIMITED	1981
ÉDITIONS DE L'ÉLITE LTÉE	1981
ENSEMBLE VOCAL DU VALLON, INC. (L')	1981
ENTREPRISES CARETTE INC. (LES)	1981
ENTREPRISES RICHELIEU LIMITÉE (LES)	1981
ÉPICERIES ÉTOILES ROUGE LTÉE	1981
ÉTALAGES MILLER LTÉE (LES)	1981
FEDERAL INDUSTRIES LIMITED	1981
FÉDÉRATION DES LIGUES ANTITUBERCULEUSES DES CANTONS DE L'EST ET DES BOIS-FRANCS INCORPORÉES (LA)	1981
FERGUSON'S LIMITED	1982
FEUILLE D'ÉRABLE INC. LIMITÉE (LA)	1982
FONDATION DUVERNAY	1982
FONDERIE DE LANORAIE LIMITÉE	1982
FONDS DE RECHERCHES EN CARDIOLOGIE INFANTILE DU QUÉBEC INC.	1982
FORTIN BROTHERS LIMITED	1982
FORTIN FRÈRES LIMITÉE	1982
FOSBURY MINES LIMITED	1982
FOURNIER (ÉDOUARD) & FILS, LTÉE	1982
FRIGOR CORPORATION LIMITED	1981
G. & S. CLOTHES CO.	1982
GAGNON AUTOMOBILE LIMITÉE	1982
GAIS COPAINS (LES)	1982
GENERAL METALS PRODUCTS INC.	1982
GIFFARD QUARRY LTD.	1977
GIROUX (J.C.) LIMITÉE	1982
GOLDSTEIN (SAMUEL) FOUNDATION (THE)	1982
GRANBY DIE CASTING INCORPORATED.	1982
GRANBY DRIVE YOURSELF COMPANY LIMITED	1982
GUDGEON & CO. LTD.	1982
HAIRDRESSERS' EMPLOYEES ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUÉBEC	1982
HAYCOCK REALITIES INC.	1982
HAYDEN (ANNA) LIMITED	1982
HEATING & VENTILATION LIMITED	1978

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
HEPNER (M.) & CO. LIMITED	1982
HERSCOVICI (J.) & SON FURS INC.	1982
HÔTEL LA NORMANDIE INCORPORÉ	1982
HUDSON HEIGHTS ROD AND GUN CLUB	1982
IDEAL FUR MFG. CO.	1983
INDUSTRIES ST-LAURENT, INC. (LES)	1983
INFANTA SLIPPER COMPANY LIMITED	1983
INSTITUT DE PROPHYLAXIE DE MONTRÉAL (L')	1983
INSTITUT DES YEUX RITZ, INCORPORÉE	1983
INSTITUT DU BOIS DE QUÉBEC	1983
INSTITUT DU RHUMATISME (L')	1983
INSTITUTE OF PROPHYLAXY OF MONTRÉAL (THE)	1983
INSTITUTE OF RHEUMATISM	1983
INTERGLOBAL DEVELOPMENT CORPORATION	1983
INTERNATIONAL SALES ORGANIZATION COMPANY LIMITED (THE)	1985
INTERNATIONAL SOCIETY OF COMMERCE LIMITED (THE)	1983
INTERNATIONAL WHOLESALE FRUIT COMPANY LIMITED (THE)	1983
INTERPROVINCIALE INCORPORÉE	1983
ITALIAN CHAMBER OF COMMERCE INC.	1983
JEWISH PEOPLES, ASSOCIATION	1983
JOURNALISTES INDÉPENDANTS INCORPORÉ (LES)	1983
KALL CONSTRUCTION LIMITED	1983
KAUFFMAN INVESTMENT CORPORATION	1983
KENT THEATRES LIMITED	1983
KEREN TEL-HAI INCORPORATED	1983
KERHULU & ODIAU INCORPORATED	1983
KERHULU & ODIAU INCORPORÉE	1983
LABELLE NICKEL & GARNET LIMITED (L.R.P.)	1983
LAC DES NEIGES CLUB	1983
LAC LEMOINE MINES INC. (N.P.L.)	1983
LAFOND (ACHILLE) INC.	1983
LAKE CONNELLY'S SPORTS & FISHING CLUB	1979
LAKE ST-PETER FISH CO. LTD.	1983
LANCLEMENT INDUSTRIEL DE QUÉBEC, LIMITÉE	1983
LANGEVIN & FRÈRE DE ST-FÉLICIEN, LIMITÉE	1984
LASALLE DEVELOPMENT COMPANY LIMITED (THE)	1984
LAUTERMAN (ROSE ANNIE) FOUNDATION (THE)	1984
LE CLAIRE (W.E.) COMPANY LIMITED	1984
LEE (FOOK) CLUB INC.	1984
LÉGIONNAIRES DE KÉNOGAMI-JONQUIÈRE (LES)	1984
LIGUE DE PROPRIÉTAIRES DE LA CITÉ DE LACHINE	1984
LOWER ST-LAWRENCE REALTY CORPORATION	1981
MACHZIKI DAS EL ABRAHAM INC.	1984
MAISON SAINTE-AGNÈS	1984
MAPLE LEAF INC LIMITED (THE)	1982
MARY LOU FROCKS, INC.	1984
MATANA LUMBER LIMITED	1984
MÉNARD (AIMÉ) LIMITÉE	1984
MIDWAY MALARTIC (QUÉBEC) LIMITED	1984
MIKOASAS FISH AND GAME CLUB	1984
MIKOASAS FISH & GAME CLUB LIMITED	1984
MILLER DISPLAYS LTD	1981
MINES D'OR BELLEHUMEUR LIMITÉE (LES) (L.R.P.)	1984
MINORAND CO-OPERATIVE COMPANY LIMITED (N.P.L.)	1984
MONTRÉAL AUTOMOBILE SALVAGE INC.	1984
MONTRÉAL CHILDREN'S AID SOCIETY (THE)	1984
MONTRÉAL COAL ASSOCIATION INCORPORATED	1984
MONTRÉAL HOSPITAL CHARITIES LTD	1984

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Page

MONTREAL MILL STOCK COMPANY LIMITED	1984
MORIN (F.) LTD	1984
MORIN (F.) LTÉE	1984
MUSÉE HISTORIQUE CANADIEN INC.	1984
MUTUELLE DE RADIO LTÉE (LA)	1985
NATIONAL CLOCK COMPANY LIMITED	1985
NATIONAL COOPERATIVE COMPANY, LIMITED (THE)	1985
NATIONAL INSURANCE AGENCY LIMITED	1976
NATIONAL INVESTORS' CORPORATION LIMITED	1985
NATIONAL LIME LIMITED	1985
NATIONAL TRANSPORT LTD	1979
NEWSPRINT BOND AND SHARE COMPANY	1985
NORMANDEAU & CARETTE, LIMITÉE	1985
NORMANDIN LUMBER LIMITED	1986
NUBELL GOLD MINES, LIMITED (N.P.L.)	1985
O.T.J. DE LA GUADELOUPE	1985
OEUVRE DE L'AUMONIER MILITAIRE INC. (L')	1985
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE MISTASSINI, INC. (L')	1985
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-ODILON	1985
ORDRE DU SAINT SÉPULCRE, CHAPITRE DE MONTRÉAL	1985
ORGANISATION INTERNATIONALE DE VENTE, COMPAGNIE LIMITÉE (L')	1985
ORMSTOWN CURLING CLUB	1985
PARENT, GOYER (NORANDA) LTÉE	1985
PARK EXTENSION AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION	1985
PAYETTE QUÉBEC LIMITÉE	1985
PELLETIER (RENÉ) INC.	1985
PER-PHA CO. LTD.	1985
PERVIN (A.) LIMITED	1985
PINSON LARDER GOLD MINES LIMITED	1985
PLOMBERIE DES DEUX MONTAGNES INC.	1985
PRODUITS CA-RA-CO PRODUCTS INC.	1985
PRODUITS FORESTIERS DE NORMANDIN LIMITÉE (LES)	1986
PRODUITS LAITIERS DU QUÉBEC LTÉE (LES)	1986
PSYCHOLOGICAL INSTITUTE (THE)	1986
QUÉBEC BOX CO. LIMITED (THE)	1979
QUÉBEC HYDRO-ELECTRIC COMMISSION OFFICE EMPLOYEES' ASSOCIATION (THE)	1976
QUÉBEC MILK PRODUCTS LTD	1986
QUÉBEC NATIONAL SECURITIES, LIMITED	1986
QUÉBEC RESEARCH FUND IN PEDIATRIC CARDIOLOGY INC.	1982
QUÉBEC VENDING INC.	1986
QUÉBEC WOOD INSTITUTE	1983
QUEEN'S HOTEL LIMITED	1986
RANDALL MINES CORPORATION (N.P.L.)	1986
RAWDON HEIGHTS GOLF & COUNTRY CLUB	1986
RED STAR GROCERIES LTD	1981
RICHARD & CHARBONNEAU COMPAGNIE LIMITÉE	1986
RICHARD SHOE CO. LTD.	1986
RITZ EYE INSTITUTE INCORPORATED	1983
ROBERT CONSTRUCTION CO. LTD.	1978
ROYAL ANTEDILUVIAN ORDER OF BUFFALOES	1986
RUDDICK (JAMES) ENGINEERING & CONSTRUCTION COMPANY LIMITED (THE)	1986
S. & W. CLOTHING, INCORPORATED	1986
ST-LAURENT TRANSPORT LIMITÉE	1986
SAINT-LOUIS ET CHAREST INC.	1986
SAINT-NARCISSE LUMBER COMPANY, LIMITED	1986
SALAISSON PAPINEAU INC.	1986
SAMMETT INCORPORATED	1986
SANDWICH BAY TIMBER CO. LTD	1986

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
SCHAFFER MFG. CO. LTD.	1986
SCHOPPEL-SHERBACOW LIMITED	1986
SECRÉTARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE JOLIETTE	1986
SECURITY PROPERTY CORPORATION	1986
SEPT-ÎLES CONCERTS SOCIETY INC. (THE)	1987
SERVICE DE COUCHES CIGOGNE LTÉE	1986
SERVICE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE VERDUN	1986
SERVICE-SOCIAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISES INC	1987
SEVEN-UP MONTREAL LIMITED	1987
SHERBROOKE AUTOMOBILE CLUB	1987
SHIRLEY DRESS MANUFACTURING COMPANY	1987
SIEBART LTD.	1987
SILLERY AUTO SERVICE INC.	1987
SINCENNES MC NAUGHTON LINE LIMITED	1987
SLABOSKY (M.) & CO. LTD.	1987
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE COMMERCIALE LIMITÉE	1987
SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL INC.	1987
SOCIÉTÉ DE RÉHABILITATION DES ANCIENS PATIENTS DE L'HÔPITAL SANATORIUM COOKE	1987
SOCIÉTÉ DE REPRÉSENTATION EXCLUSIVE LIMITÉE	1987
SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE SEPT-ÎLES INC. (LA)	1987
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS COOPÉRATIFS LTÉE (LA)	1987
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JURIDIQUES (LA)	1987
SOCIÉTÉ D'OPTOMÉTRIE DE QUÉBEC ET DU DISTRICT (LA)	1987
SOCIÉTÉ NATIONALE DE BIENFAISANCE POUR LES VIEILLARDS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	1987
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE L'ISLE-VERTE (LA)	1987
SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-BENOÎT JOSEPH LABRE D'AMQUI (LA)	1987
SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-FABIEN (LA)	1987
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-ZÉNON DU LAC HUMQUI (LA)	1987
SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE SHERBROOKE	1988
SOMERSET KNITTING LTD.	1988
SOREL COUNTRY CLUB INC.	1978
SOUTH SHORE LAUNDRY LIMITED	1988
SPARHAWK LTD.	1988
STERLING ORNAMENTAL IRON WORKS LIMITED	1988
STINSON LIMITED	1988
STORK DIAPER SERVICE LTD.	1986
SUPER-PRODUCTS LIMITED (THE)	1988
SYNDICAT D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE (LE)	1988
SYNDICAT DES CANTONS VILLENEUVE INCORPORÉ	1988
SYNDICAT D'IMMEUBLES DE BEAUPORT INC.	1988
SYNDICAT D'INITIATIVES DU COMTÉ DE LABELLE	1988
TITANIUM MINING & SMELTING LIMITED (N.P.L.)	1988
TREO CORSETING INC.	1988
TRICOT SOMERSET LTÉE	1988
TWIN CITIES GAS AND OIL COMPANY, LIMITED	1988
TWO MOUNTAINS PLUMBING INC	1985
UNION ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE D'AMOS (L')	1988
UNIT SHOE MANUFACTURING CO. LIMITED	1988
UNIVERSAL NOVELTIES COMPANY LIMITED	1982
UNIVERSAL TRAVELER PRINTING & PUBLISHING COMPANY LIMITED	1988
VAL D'OR BOATING CLUB	1988
VAL-D'OR SASH AND DOOR LIMITED	1988
VALLIÈRE (J. D.) (SAINT-JEAN) LIMITÉE	1988
VERDUN MAPLE LEAF	1988
VILLERAY CONSTRUCTION CO. LTD.	1988
WALES PRODUCTS LTD.	1988
WHOLESALE CO-OPERATIVE GROCERS INCORPORATED (THE)	1988
WILLIAMS & KNOWLES (QUÉBEC) LTD.	1988
WOLLOCK ELECTRICAL DISTRIBUTORS INC.	1989
WOMEN'S INSTITUTE OF WYMAN (THE)	1989

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES

	Page
ACME SHOE MFG. CO. LTD.	1989
ADCO CARTAGE & STORAGE LTD.	1989
AGENCES FRONTENAC LTÉE (LES)	1989
AKAH LTD.	1989
ANASTASIA SEWING FACTORY INC.	1989
ATELIERS DE COUTURE ANASTASIA INC. (LES)	1989
ATELIERS DE RÉPARATION ET DE NETTOYAGE DE TAPIS INC. (LES)	1989
AUTO IMPORTS LTD.	1989
B. T. C. IMPORTING INC.	1989
BARBUSAN INVESTMENTS CORP.	1989
BARRÉ (ANDRÉ) INC.	1989
BARRETT (F.D.) ASSOCIATES LTD.	1989
BEAUCHESNE (A.) INC.	1989
BÉLANGER (C.) LIMITÉE	1989
BEROLA ACCESSORIES & INDUSTRIES LTD.	1989
BETA REALTY CORP.	1989
BLITSTEIN (BUDDY) INC.	1989
BOUTIQUE JEANNE BRUN INC.	1989
BRANCH ENTERPRISES INC.	1989
BRISSON, EVIN & LESSARD LTÉE	1989
BROMPTON INDUSTRIES LTD.	1990
BRO-TEK MACHINERY LTD.	1994
BULK FOOD SERVICE INC.	1990
C. G. H. LTÉE	1990
C.L. CONSTRUCTION INC.	1990
CABINE DE PLAGE LAVAL LTÉE	1990
CAFÉ SAVANNAH INC.	1990
CALEDON INVESTMENT CORP.	1990
CANADIAN WALLBOARD LTD.	1990
CAPRI FOOD PRODUCTS INC.	1990
CAR IDEAS INCORPORATED	1990
CARLEY'S LIMITED	1990
CARTIER MÉDICAL & COMMERCIAL LTÉE	1990
CASSEL INVESTMENT LTD.	1990
CASSIANI (R. & M.) INC.	1990
CHAMBLY INVESTMENT LTD.	1990
CHARLEBOIS (MICHEL) GLASS INC.	1998
CHÂTEAUGUAY DEVELOPMENT LTD.	1990
CHAUSSURE FAMILIALE INC.	1990
CHESLEY PRINTING COMPANY LTD.	1990
CHIC DU NORD LTÉE	1990
CIE A. GAUDREAU, LIMITÉE (LA)	1990
CIE SAINTE-CÉCILIA LTÉE (LA)	1990
CITADEL MOBILE WASH INC.	1993
CLARE ENTERPRISES LTD.	1990
CLOUTIER (A.) INCORPORATED	1990
CLUB DE COURSES DE TROIS-RIVIÈRES LTÉE	1990
COMITÉ INDUSTRIEL DE STE-CROIX LIMITÉE	1990
COMMERCIAL PROMOTION INC.	1990
COMMODORE DISTRIBUTORS LTD.	1990
COMPAGNIE DE PUBLICATION GÉNÉRALE LIMITÉE (LA)	1990
COMPAGNIE DICTÉLÉPHONIE INC. (LA)	1991
COMPAGNIE REMO LTÉE (LA)	1991
CONSIGLIO HOLDINGS INC.	1991
CONSOLIDATED SPORTSWEAR LTD.	1991
CONSTRUCTION POPULAIRE, INC. (LA)	1991
CONSTRUCTIONS DU BAS ST-LAURENT INC. (LES)	1991
CORONET CLUB PLAN LTD.	1991

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
CORPORATION CHIMIQUE PRUDENTIELLE (LA)	1991
CRANBRO INVESTMENTS LTD.	1991
CRIMCO MINING CORPORATION LTD. (N.P.L.)	1991
CROSS-CANADA EXPLORATIONS LTD. (N.P.L.)	1991
CURVED WEDGE COMPANY LTD.	1991
D. C. CONSTRUCTION LTD.	1991
D.M. ENTERPRISE LIMITED	1992
DAKLEEN LTD.	1991
DELTA HOLDINGS INC.	1991
DESROCHERS PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC.	1991
DIGGERS CHIBOUGAMAU MINES LTD. (N.P.L.)	1991
DISTRIBUTION MODERNE ÉLECTRIQUE LTÉE	1991
DISTRIBUTION NORD-OUEST LIMITÉE	1991
DIVERSIFIED REALTIES LTD.	1991
DOLL'S OUTFITTERS & FASHIONS INC.	1991
DOMAINE BEAUDIN INCORPORÉE (LE)	1991
DOMAN CORPORATION	1991
DORFMAN (SAMUEL) & FILS INC.	1991
DORFMAN (SAMUEL) & SONS INC.	1991
DUPAR LUMBER LTD.	1991
DYNAMIC MOTIVATION (QUÉBEC) INCORPORATED	1991
EFC INVESTMENT CORPORATION	1991
EDGEWALL REALTY CORP.	1991
ELDORADO ELECTRONIC EQUIPMENT LTD.	1992
ELSA REALTY INC.	1992
ENRA CORPORATION	1992
ENTREPRISES ARNAUD LTÉE	1992
ENTREPRISES D.M. LIMITÉE	1992
ENTREPRISES DE CONSTRUCTIONS FAMILIALES BIRON INC. (LES)	1992
ENTREPRISES DU BAS ST. LAURENT LTÉE (LES)	1992
ENTREPRISES ST-EUSTACHE INC. (LES)	1992
ENTREPRISES WELGA LTÉE (LES)	1992
ÉPICERIE SAVARD & FILS LIMITÉE	1992
ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE ELDORADO LTÉE	1992
ÉQUIPEMENT ORLÉANS LIMITÉE	1992
EXPLORATIONS TERRA SCAN LIMITÉE (LES)	1992
FECTEAU (LÉO) INC.	1992
FERBLANTERIE CHARLEVOIX LIMITÉE	1992
FERRONNERIE ROY LTÉE	1992
FOMA CONSTRUCTION INC.	1992
FOREST PORTAL REALTY CO.	1992
FORTUNA INVESTMENT LTD	1992
FOURNIER (ROLLAND) LTÉE	1992
FREINS ET ROUES DE SÉCURITÉ LTÉE	1992
FRONTENAC AGENCIES LTD	1989
GAGNON (JEAN) & FILS INC.	1992
GALERIE DES SPORTS (QUÉBEC) INC.	1992
GARAGE LATERRIÈRE LTÉE	1992
GARAGES MAISONNEUVE INC. (LES)	1992
CARBRO CORP.	1992
GARIÉPY & ROBITAILLE LIMITÉE	1993
GASPÉ SOUTH OXYGEN CO. LTD.	1993
GAUTHIER (E.) & FRÈRES LTÉE	1993
GENERAL FRANCHISING CORPORATION OF CANADA LTD.	1998
GOVIN BLVD ENTERPRISES INC.	1993
GRANBY CONSTRUCTION INC.	1993
GRANDE HERMINE INC. (LA)	1993
GRANGER (GILLES) INC.	1993

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite**

	Page
GRAVILLON INC.	1993
GRENIER (FERNAND) LIMITÉE	1993
GUNAIL INC.	1993
HOLLAND REALTY CORP.	1993
HUMBER TRADING CORP.	1993
IMMEUBLES CANABEC INC. (LES)	1993
IMMEUBLES ROUX LTÉE (LES)	1993
INSTITUTIONAL CINEMA SERVICE LIMITED	1993
INTER DOMINION SHIPPING COMPANY LIMITED	1993
INTERCITY ELECTRONIC ALARM SYSTEM CO. LTD.	1993
INTERNATIONAL APPRAISAL SOCIETY INC.	1998
JAMIESON PAINT AND CHEMICAL CORP. (THE)	1993
JAYBEE REALTY CORP.	1993
JERSEY DEVELOPMENT LTD.	1993
KING-WELL INVESTMENT INC.	1993
L.A.D. CONTRACTORS INC.	1993
LAFLAMME (ROBERT) SUCCESSEUR DE J. O. RICARD, FOURRURES DE MONTRÉAL INC.	1993
LAITERIE BERTHIER LTÉE (LA)	1993
LAJOIE (FÉLIX I) INC.	1993
LALIBERTÉ (ADÉLARD) INC.	1993
LAPRAIRIE AUTOMOBILE LTÉE	1993
LAROCHELLE EQUIPMENT INC.	1993
*LAUGHING WORLD PUBLISHING CO. INC.	1993
LAVAGE MOBILE CITADELLE INC.	1993
LAVAL BEACH CABIN LTD.	1990
LAVOIE (J.-H.) & CIE LTÉE	1994
LAWVER REALTY CORP.	1994
LE BEL (JOS.) INC.	1994
LEWISHAM REALTY CORP.	1994
LICIA CONSTRUCTION INC.	1994
LIDO LTÉE (LE)	1994
LINGERIE DION INC.	1994
LOR-NESS BEAUTY SUPPLY LTD.	1994
MACHINERIES BRO-TEK LTÉE (LES)	1994
MAGIC SPORTSWEAR INC.	1994
MAGNAN (ARMAND) INC.	1994
MAGUIRE CONSTRUCTION LTÉE	1994
MAISONNEUVE GARAGES INC.	1992
MARCEE PRODUCTS LIMITED	1994
MARCHÉ FURLONG INC.	1994
MARCHÉ JACOB INC.	1994
MARTIN (LORENZO) INC.	1994
MATÉRIAUX DU SAGUENAY INC.	1994
MELBOURNÉ INVESTMENTS LTD.	1994
MÉNARD (L.) INC.	1994
MENDOZ SPORTS WEAR INC.	1994
MERCANTILIA LTD.	1994
MERCANTILIA LTÉE	1994
MERTENS (M.) (CANADA) LTD.	1994
MESNA DEVELOPMENT INC.	1994
MEUBLES C M P (JONQUIÈRE) INC.	1994
MEUBLES DE VIVOIR PAQUET INC.	1995
MEUNERIE MOBILE STE-CROIX LIMITÉE	1995
MICHAUD (THOMAS) & FILS LTÉE	1995
MILLER & WATT INC.	1995
MILTON PETROLEUM INC.	1995
MODEL TILE COMPANY	1995
MODERN ANSWERING SERVICE CO. LTD.	1995

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
MODERN OFFSET LTD.	1995
MONTREAL BOWLING CONSTRUCTION LTD.	1995
MONTREAL EAST METAL REFINERY INC.	1995
MOREL (J. A.) INC.	1995
MOUNTAIN MEAT MARKET LTD.	1995
NANCY INC.	1995
NATALIE-VINE BLOUSE CORPORATION	1995
NAULT (J.M.) LIMITÉE	1995
NETTOYEURS ASSOCIÉS INC.	1995
NEW ORLEANS CAFE INC.	1995
NEW ROUYN MERGER QUÉBEC EXPLORATION LIMITED (N.P.L.)	1995
NEW-HOSE COMPANY LIMITED	1995
NORD AMOS CO. LTÉE	1995
NORTHERN ABITIBI LUMBER CO. LTD.	1995
NOVA AGENCIES LIMITED	1995
OAKWOOD CONSTRUCTION COMPANY INC.	1995
OBIE REALTIES CORPORATION	1995
OBSERVATEUR DE BOURASSA INC. (L')	1995
ODETTE HAUTE COIFFURE INC.	1995
OFIMEXPORT INC.	1995
OPAL INVESTMENT CORP.	1995
ORLEANS EQUIPMENT LIMITED	1992
P-A-S ASSOCIATES INC.	1996
P. & R. TRANSPORT LTÉE	1996
PABOS CONSTRUCTION LIMITÉE	1996
PAGEAU & FRÈRE LTÉE	1996
PAIN VAUDREUIL INC.	1996
PARENTEAU (B. N.) EXPRESS LIMITED	1996
PARENTEAU (B. N.) EXPRESS LIMITÉE	1996
PARKWAY AUTOMAT INC.	1996
PARLOVE REALTY CORP.	1996
PAYSAGISTES ET CONSTRUCTEURS DE LA VILLE DU LAC BROME LTÉE	1996
PLACEMENTS DE LA BAIE LIMITÉE (LES)	1996
PLANIT DEVELOPMENT INC.	1996
PLÂTRAGE DU QUÉBEC INC. (LE)	1996
PLAZA JEAN-TALON INC.	1996
PLOUFFE (MARCEL) INCORPORÉE	1996
POLYCHEM LIMITED	1996
PORTNEUF-PRESSE INC.	1996
POWDER MILK PRODUCTS INC.	1996
PRODUITS YAMASKA LTÉE	1996
PROFESSIONAL BASEBALL CLUB LTD.	1996
PRUDENTIAL CHEMICAL CORPORATION	1991
PUBLICITY PROMOTIONS LTD.	1996
QUALITEX WORSTEDS LTD.	1996
QUINN'S MEAT MARKET INC.	1996
RAPID BUSINESS FORMS LTD.	1996
RESTAURANT ACADIE INC.	1996
RESTAURANT L'ÉCHOIRIE INC.	1996
REVERE TAVERN LIMITED	1996
RICHELIEU AUTOMATIC VENDING CO. LTD.	1996
RIFKIN TEXTILES LTD.	1996
RIOUX & THIBAUT AUTOMOBILES LTÉE	1996
RIVARD (PHIL) INC.	1997
RIVERSIDE MOTOR SALES INC.	1997
ROBERVAL TIRE SHOP INC.	1997
ROMLI LTD.	1997
ROSS (E.) & SON LTD.	1997
ROSTA SALES LIMITED	1997

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
RÔTISSERIE DE FONTEL INC.	1997
ROURKE LUMBER CO. LTD.	1997
ROUTHIER AUTO SMASH INC.	1997
RUBI'S INC.	1997
SAFETY BRAKES & WHEELS LTD.	1992
SAINTE-ANNE AUTO PARTS LTÉE.	1997
ST. CECILIA CO. LTD. (THE)	1990
ST. LOUIS FURNITURE CO.	1997
ST. MARTIN HOLDINGS CORP.	1997
ST. MAURICE INDUSTRIAL CORPORATION LTD. (THE)	1997
ST. PHILIPPE INVESTMENT CORP.	1997
SALON AU TRIANON LTÉE.	1997
SEAFORTH HOLDING CORP.	1997
SELECT METAL INC.	1997
SERVICE DE RADIOLOGIE DE LA RIVE SUD INC.	1997
SERVICE FASHIONS LTD.	1997
SERVICEMASTER-MONTREAL LTD.	1997
SHARON REALTY CO. LTD.	1997
SHERATON SHOE CO. LTD. (THE)	1997
SICARD & BENARD HOME IMPROVEMENTS CO. LTD.	1997
SILLERY INVESTMENT CORPORATION	1997
SILVESTRE (S.) CONSTRUCTION LTD.	1997
SMITH (J.H.) CONSTRUCTION CO. LTD.	1997
SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DU QUÉBEC INC. (LA)	1997
SOCIÉTÉ DES VOYAGES INC. (LA)	1998
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FRANCHISING DU CANADA LTÉE.	1998
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ESTIMATION INC.	1998
SOCIÉTÉ TREMBLAY INC. (LA)	1998
SONOR TAXIS LTD.	1998
SPIN-A-WISH LTD.	1998
STUART (PIERRE) INC.	1998
STUDIO AREL INC.	1998
STYLECRAFT FURNITURE MFG. LTD.	1998
SUPERB FURNITURE MFG. CORP.	1998
SUREHEAT OIL BURNER & STOKER LTD.	1998
TAIT (H.G.) INC.	1998
TERRA SCAN EXPLORATIONS LIMITED	1992
TOWN OF BROME LAKE LANDSCAPING AND CONSTRUCTION LTD.	1996
TRANSPORT CENTRAL LTÉE.	1998
TREMPE (MARCEL) INC.	1998
VALLEYFIELD PHOTO SERVICE INC.	1998
VAUDREUIL BREAD INC.	1996
VAUDREUIL INN LTÉE.	1998
VENDOME AUTO AGENCIES INC.	1998
VENUS CONSTRUCTION CO. LTD.	1998
VERREAULT AUTOMOBILES LTÉE.	1998
VÊTEMENT VILLEROY LTÉE.	1998
VICTORIAVILLE TRANSPORT CO. LTÉE.	1998
VIGEANT (ROGER) INC.	1998
VITRERIE CLAVEAU GLASS INC.	1998
VITRERIE MICHEL CHARLEBOIS INC.	1998
VOX INC.	1998
WASH AND DRY SERVICE LIMITED	1998
WATER INDUSTRIES CORPORATION	1998
WAX WORKS INC.	1998
WELGA ENTERPRISES LTD.	1992
WINDSOR SHOE LIMITED	1999
WINGATE REALTY CORP.	1999
WONDER DELICATESSEN & RESTAURANT INC.	1999
YAMASKA PRODUCTS LTD.	1996

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)**

AMÉNAGEMENTS PAYSAGÉS TRANS-ISLAND LTÉE (LES)	1999
ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS DU 2020 UNIVERSITY INC. (L')	1999
TRANS ISLAND LANDSCAPING LTD.	1999

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL LES JEUNES DE L'OUTAOUAIS (L.P.)	2081
---	------

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BÉGIN (L.P.)	2081
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BLAINVILLE (L.P.)	2081
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA PÉRADE (L.P.)	2081
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-LOUIS-DE-PINTENDRE (L.P.)	2082

SOUSSIONS — DEMANDES DE

CHARLEMAGNE, VILLE	2082
CHOMEDEY DE LAVAL, COMMISSION SCOLAIRE	2083
KINGSEY-FALLS, VILLAGE	2084
LIGNERY, COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE	2084
ROCK-Forest, MUNICIPALITÉ	2085
TILLY, COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE	2086
VAL-BÉLAIR, VILLE	2087
VAL MONTS, COMMISSION SCOLAIRE	2087

VENTE(S) PAR SHÉRIF**ARTHABASKA**

GAGNON c. LABONTÉ <i>ET AL.</i>	2088
---------------------------------------	------

BEAUCE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. D'ARCY	2089
--	------

BEAUHARNOIS

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE c. MONET	2090
LES ARTISANS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE c. CHAMP <i>ET AL.</i>	2090

BEDFORD

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. LAGA INC. <i>ET AL.</i>	2091
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY c. PAQUIN	2091

HAUTERIVE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN c. BOUCHER	2092
CAISSE POPULAIRE DE HAUTERIVE (LA) c. LAJOIE	2092

HULL

CONSTRUCTION R.G.L. LTÉE c. MITCHELL	2092
LAFLAMME & ASSOCIÉS LTÉE c. LAMOUREUX	2094

JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BENOÎT	2094
BANQUE ROYALE DU CANADA (LA) c. ROBERGE-MOREL	2095
CRISCI & FRÈRES INC. c. TRIACCI	2095
DESLAURIERS c. PAYETTE	2096
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD c. VERMETTE <i>ET AL.</i>	2096

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite

Page

MONTREAL

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. ARSENAULT <i>ET AL.</i>	2097
BOUCAUD c. SANTANA	2097
CAPPOLA c. CONTE	2097
COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE CROWN LIFE (LA) c. LEFÈBVRE	2098
CONSTRUCTION BON VAL INC. c. DESROCHERS <i>ET UXOR</i>	2099
INDUSTRIES B.F.G. LTÉE c. PARENTEAU	2099
LA MUTUELLE DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE c. OBHRAI <i>ET AL.</i>	2100
THE MARITIME LIFE ASSURANCE COMPANY c. LES ENTREPRISES TERRASSE OUEST INC. <i>ET AL.</i> ...	2101
THE MARITIME LIFE ASSURANCE COMPANY c. FOURNIER <i>ET AL.</i>	2101

QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE SAINTE-URSULE c. LES ENTREPRISES ANDYRAY INC. <i>ET AL.</i>	2102
FRENETTE ET FRÈRES LTÉE c. MARTINEAU	2102
NOLIN (FRANÇOIS) LTÉE c. PLANTE <i>ET AL.</i>	2103

SAGUENAY

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAPOINTE	2103
GIRARD c. CHOUINARD	2104
TREMBLAY <i>ET AL.</i> c. TREMBLAY	2104

TERREBONNE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAMOUREUX <i>ET AL.</i>	2105
ROY MARCHAND INDUSTRIEL LTÉE c. VIGLIOTTI (<i>Erratum</i>)	2121

VENTE(S) POUR TAXES

ABITIBI, COMTÉ	2105
COWANSVILLE, VILLE	2113
OUTREMONT, VILLE	2119
RIMOUSKI, CITÉ	2119

20140221 11:05:00

9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000 1001 1002 1003 1004 1005 1006 1007 1008 1009 1010 1011 1012 1013 1014 1015 1016 1017 1018 1019 1020 1021 1022 1023 1024 1025 1026 1027 1028 1029 1030 1031 1032 1033 1034 1035 1036 1037 1038 1039 1040 1041 1042 1043 10

0976-864X(199609)18:3;1-B

SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	2067
AVIS DIVERS	2067
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	2068
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	2071
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	2001
COMPAGNIES, LOI SUR LES	1957-2072
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	1973
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	2075
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES	1975
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE	2075
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE	2076
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA	2077
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	2078
POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS, LOI SUR LES	2079
RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC	2079
RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ, LOI SUR LA	2080
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	1976
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	2081
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA	2081
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	2082
VENTE(S) PAR SHÉRIF	2088
VENTE(S) POUR TAXES	2105



Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec

Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal

Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull

662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières

418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos

Librairie Querbes
241, 1^{ère} Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi

Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette

Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke

Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire

Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine

Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield

Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski

EBCQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)

Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)

Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe

Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)

Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville

Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn

Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé

Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier